

L'EMPLOI CULTUREL A LA REUNION

Étude commanditée par :

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Réunion (ministère de la Culture et de la Communication)

Pilotage de l'étude :

Observatoire des politiques culturelles

Étude réalisée par :

Xavier Dupuis, direction scientifique, CNRS, professeur associé à l'Université de Paris Dauphine

Soazig Hernandez, docteur en sociologie, Enseignante à l'Université Pierre Mendès France Grenoble

Edina Soldo, ATER, Université Paul Cézanne d'Aix en Provence

Juillet 2005

Une étude pilotée par l'Observatoire des politiques culturelles

Responsable des études : Cécile Martin

Responsable des publications : Lisa Pignot

Chargée de mission études : Elisabeth Renau

Mai 2006

Sommaire

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS – CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	5
PARTIE LIMINAIRE – MÉTHODOLOGIE ET CADRAGE	7
1. Définitions et méthode	7
A. Circonscrire le champ culturel.....	7
B. L'emploi culturel : une réalité mais plusieurs acceptions	8
C. Sources et protocole d'enquête.....	9
2. Le contexte de l'île : données de cadrage.....	12
A. De fortes contraintes géographiques.....	13
B. Un défi démographique.....	13
C. Une inscription régionale contrariée.....	15
D. Une économie contrastée.....	16
PREMIÈRE PARTIE – LA CULTURE À LA RÉUNION : DIVERSITÉ ET QUÊTE IDENTITAIRE	21
1. Multiculturalité et identité créole.....	21
2. Les volontés politiques en présence.....	24
A. De l'éducation populaire à la politique culturelle.....	24
B. Les axes d'intervention	25
3. Cartographie des équipements culturels	34
A. Le réseau des bibliothèques, médiathèques et cybercases	34
B. Musées et patrimoine	37
C. Le spectacle vivant.....	39
D. Cinéma et audiovisuel.....	44
E. L'enseignement artistique.....	47
4. Un secteur dynamique mais contrasté et des publics émiétés.....	50
A. Un dynamisme inégal	50
B. Des publics à conquérir et à concilier	51
DEUXIÈME PARTIE – LA QUESTION DE L'EMPLOI AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE L'ILE.....	55
1. La culture : un problème de représentation	55
A. La question de la reconnaissance de l'artiste et de la professionnalité des métiers culturels.....	55
B. La perception différente de la dimension économique du secteur culturel.....	58
2. Mise en perspective comparative avec la métropole et les autres Dom	59

A. L'emploi dans le secteur culturel.....	59
B. L'emploi dans les professions culturelles	63
C. Des caractéristiques propres aux données socio-démographiques de l'île	67
3. Le secteur culturel : une réalité tangible de quelque 4 000 emplois en 2003	77
A. Des emplois inégalement répartis sur le territoire	78
B. Répartition par domaines.....	81
C. La fragilité de l'emploi culturel	91
4. L'adéquation formation-emploi	102
A. Les données du constat	102
B. L'offre de formation.....	108
C. Un besoin criant d'emplois de structure.....	113
SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS	117
La culture à la Réunion : un enjeu économique et social	117
Une demande explicite qui correspond à des besoins urgents	120
De la nécessité d'une interface.....	121
ANNEXES.....	123
ANNEXE 1 – LISTE DES TABLEAUX.....	125
ANNEXE 2 – LISTE DES GRAPHIQUES	127
ANNEXE 3 – LISTE DES CARTES	129
ANNEXE 4 – BIBLIOGRAPHIE.....	131
ANNEXE 5 – ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE.....	133
ANNEXE 6 – DONNÉES STATISTIQUES GÉNÉRALES SUR LA RÉUNION.....	155
ANNEXE 7 – ÉLÉMENTS STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES SUR LE SECTEUR CULTUREL RÉUNIONNAIS.....	163
ANNEXE 8 – TABLEAUX STATISTIQUES SUR L'EMPLOI CULTUREL EN FRANCE	167
ANNEXE 9 – TABLEAUX STATISTIQUES SUR L'EMPLOI CULTUREL À LA RÉUNION	183

Avant-propos

Contexte et objectifs de l'étude

L'implication croissante des villes, des départements et des régions, dans la gestion de la politique culturelle, ainsi que l'essor des industries culturelles et l'accroissement du poids économique qu'elles représentent, ont conduit un grand nombre d'acteurs locaux, à envisager la culture comme un levier de développement social et économique.

Facteur de croissance, par les richesses qu'elle génère, et élément essentiel du rayonnement et de l'attractivité des territoires, l'activité culturelle semble constituer une ressource permettant de dynamiser le secteur productif et d'impulser de nouveaux échanges dans le tissu social. Elle est ainsi régulièrement mobilisée dans les politiques locales.

Le secteur culturel, devenu de plus en plus attractif, s'est considérablement diversifié et étendu ces vingt dernières années, aussi bien dans ses domaines d'activité, que dans les types d'intervention ou dans les formes d'emploi qu'il recouvre¹. Dans ce contexte de croissance du secteur, les enjeux de structuration de celui-ci en termes d'activités et de services, d'emploi et de professionnalisation, sont devenus une priorité, tant pour les professionnels eux-mêmes que pour la définition des politiques publiques.

S'il est vrai que cette problématique suscite aujourd'hui intérêts et débats en France, force est de constater que tous les travaux réalisés – et, en particulier, ceux du Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication – ont jusqu'à présent oublié les Départements et Territoires d'Outre-mer. Pourtant, l'enjeu culturel y est tout aussi – si ce n'est plus – important qu'en métropole. Espaces de brassage de cultures, dotés d'une vraie richesse artistique locale mais fortement empreints d'une histoire souvent douloureuse, ils sont en effet le théâtre d'une longue quête identitaire et connaissent des problèmes sociaux et économiques récurrents qui confèrent à la culture une place essentielle dans leur développement.

L'île de la Réunion est à cet égard exemplaire.

Le secteur culturel réunionnais est riche et dynamique, nourri par la diversité de la société dont le substrat multiculturel et multicultural est source de diversité et de métissages. Dans ce contexte, les collectivités territoriales, en partenariat avec l'État, ont investi dans des politiques culturelles profondément ancrées dans le territoire, en s'inscrivant dans la tradition et dans la modernité. Mais un constat s'impose : le secteur est largement méconnu et cet essor culturel s'est réalisé sans référence que ce soit par rapport aux autres DOM ou par rapport à la métropole.

C'est donc une véritable étude *pionnière* portant sur l'emploi culturel et les besoins de formations afférents, que la DRAC de La Réunion a confié à l'Observatoire des politiques culturelles en raison de son implication sur cette thématique².

¹ Essor notamment de la double activité, du temps partiel, de l'intermittence, et du recours à des dispositifs de politiques publiques (revenu minimum d'insertion, contrats emplois-jeunes, contrats emploi-solidarité, etc).

² Les thèmes de l'emploi, de la formation et de l'évolution des métiers dans le secteur culturel constituent en effet un des axes de travail privilégiés de l'Observatoire des politiques culturelles qui met en œuvre des séminaires de réflexions et des formations à destination des professionnels de la culture (cf. site Internet : www.observatoire-culture.net).

Citons également parmi ses travaux d'étude récents ou en cours :

L'Observatoire a choisi de confier la direction scientifique de cette étude à Xavier Dupuis, économiste, chargé de recherche au CNRS, professeur associé à l'Université Paris Dauphine et co-directeur du master professionnel « Management des organisations culturelles » et du GEROC (Groupe d'études et de recherches sur les organisations culturelles), qui a été assisté par Soazig Hernandez, docteure en sociologie, enseignante à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, et Edina Soldo, économiste, ATER à l'Université Paul Cézanne d'Aix-en-Provence.

Notons également qu'un comité de pilotage a été constitué afin de suivre le déroulement de l'étude. Il a réuni des représentants des organismes et des institutions partenaires du développement culturel de l'île.

L'objet général de cette étude consiste à dresser un état des lieux à partir d'une analyse quantitative et qualitative de l'emploi culturel dans l'île. Elle représente une première étape dans la connaissance de l'économie de la culture à la Réunion, sujet beaucoup plus vaste qui réclame d'autres investigations, notamment sur les financements du secteur.

On trouvera donc ici une mise en perspective comparative de l'emploi culturel réunionnais avec les données relatives aux autres DOM et à la France. On y trouvera aussi un descriptif et une cartographie de l'offre culturelle et de l'emploi à travers un inventaire des équipements.

Mais l'analyse ne se limitera pas à la seule photographie de l'existant ni à un simple recueil des besoins exprimés ; elle prendra aussi en compte les aspirations et les projets de développement dans leur dimension locale, nationale, voire internationale, pour permettre d'évaluer les besoins correspondants en matière d'emploi et de formation.

La finalité est par conséquent de mieux connaître et apprécier le secteur culturel et de dégager des recommandations pour la définition de politiques et d'actions à développer ou mettre en œuvre, pour optimiser l'adéquation entre formation et emploi qui est une condition indispensable du développement culturel.

Au-delà, cette étude est appelée à nourrir la réflexion et les débats de tous les acteurs concernés, et pourra contribuer à asseoir la reconnaissance des activités culturelles comme un axe structurant de la vie économique et sociale de l'île.

- *Les formations à la gestion et à l'administration de la Culture*, étude en cours de réalisation à la demande du ministère de la Culture et de la Communication (DEPS, DDAI) ;

- *Observer la culture en région : contribution du groupe de travail sur l'observation culturelle en région*, ministère de la Culture et de la Communication (DDAT, DEPS), ARCADE, ARTECA, Musique et Danse en Poitou-Charentes, OPC, OPPES, 2003

- Ph. Dressayre (dir.), *Les directeurs des affaires culturelles des villes*, étude commanditée par le ministère de la Culture et de la Communication (DDAT) et le CNFPT, à la demande des associations nationales de directeurs des affaires culturelles, OPC, 2002...

Partie liminaire

Méthodologie et cadrage

1. Définitions et méthode

De tous les secteurs d'activité économique, le secteur culturel est celui qui pose au statisticien les problèmes de méthode les plus importants. Rappelons à ce titre que l'INSEE ne reconnaît pas la culture en tant que telle dans le cadre de la comptabilité nationale et que celle-ci est donc « éclatée » dans les diverses nomenclatures utilisées pour le traitement des enquêtes. En dépit de plusieurs années d'efforts conjoints entre le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication et l'INSEE, le projet d'un *compte satellite*³ a par ailleurs été abandonné. C'est dire combien, ici peut-être davantage qu'ailleurs, les chiffres doivent être interprétés avec précaution et, toujours, à l'aune des définitions, des conventions et des méthodes statistiques qui ont permis de les construire.

A. Circonscrire le champ culturel

Le premier problème pour définir le *champ culturel* est son absence de délimitation claire, en perpétuelle mutation et sans arrêt soumise à des redéfinitions.

Comme le soulignaient Jeanine Cardona et François Rouet (tous deux impliqués pour le DEPS dans les travaux du compte satellite), « le fait que l'ensemble des activités culturelles n'ait pas la cohérence d'un secteur à la fonction clairement assignée au sein de l'économie nationale laisse des degrés de liberté pour définir l'ampleur exacte du champ culturel : ses contours précis ne s'imposent pas d'emblée et les choix en la matière devront être justifiés d'un point de vue *proprement culturel*. De manière similaire, la structuration même du champ de la culture ne pourra s'appuyer que sur une approche elle aussi proprement culturelle : à l'évidence, aucune des distinctions existantes utilisées par ailleurs n'est a priori adaptée et suffisante pour le champ de la culture, et c'est une structuration fondée sur les disciplines artistiques qui paraît la plus appropriée. »⁴

Conformément aux conventions retenues par le DEPS, le *champ culturel* auquel il est fait référence dans cette étude, recouvre les activités économiques en lien avec les aspects intellectuels, moraux et artistiques de la vie humaine. Ces activités ont pour principale caractéristique d'intégrer une forme de créativité à l'origine de leur processus de production et

³ Un *compte satellite* est une maquette économique retraçant l'ensemble des flux financiers propres à un secteur qui n'est pas pris en compte en tant qu'entité dans le cadre général de la comptabilité nationale. Dès les années 70, les premiers comptes satellites ont été élaborés pour l'éducation et la santé. Depuis, de nombreux autres comptes ont été réalisés mais le compte propre au secteur culturel a été abandonné à la fin des années 80. Pour un aperçu des travaux préparatoires à ce projet avorté on pourra se reporter à : Maryvonne Lemaire, « Vers un compte satellite de la culture » dans : Xavier Dupuis et François Rouet (dir. publ.), *Économie et culture : les outils de l'économiste à l'épreuve*, Paris, La Documentation française, 1987.

⁴ Jeanine Cardona et François Rouet, « Comment structurer le champ culturel ? » dans : Xavier Dupuis et François Rouet (dir. publ.), *Économie et culture : les outils de l'économiste à l'épreuve*, Paris, La Documentation française, 1987.

sont largement concernées par la génération et la communication de symboles. On y retrouve des activités économiques diverses, comme le spectacle vivant, l'architecture, l'édition, le cinéma ou encore l'industrie musicale et la télévision...

Les acteurs économiques du champ culturel sont nombreux et hétérogènes, regroupant des structures de droit public autant que de droit privé, des établissements publics autant que des entreprises industrielles et commerciales ou encore, des associations à but non lucratif. Ces différentes structures économiques culturelles se répartissent donc entre le secteur marchand et le secteur non marchand.

Le secteur marchand recouvre avant tout les domaines relevant des industries culturelles (activités cinématographiques, vidéo, radio et télévision, presse, édition et librairie) mais comprend aussi toutes les activités culturelles poursuivant une logique commerciale (galeries, diffusion de spectacles...).

Le secteur non marchand recouvre les organismes qui relèvent de la sphère publique ainsi que les associations à but non lucratif : bibliothèques, musées, théâtres, écoles d'art...

B. L'emploi culturel : une réalité mais plusieurs acceptions

L'emploi culturel recouvre une grande variété de professions et on recense de nombreux types de contrats et de statuts juridiques. Au côté des artistes indépendants, l'emploi salarié se répartit au sein de quatre grands types d'organisations : les institutions publiques d'État, celles des collectivités territoriales, les associations à but non lucratif et les entreprises commerciales privées.

On observe par ailleurs, dans le domaine artistique, que beaucoup de personnes exercent plusieurs activités, car elles ne peuvent vivre de leur seule pratique de l'art. De même, on trouve nombre d'entreprises de forme associative, pas toujours clairement spécialisées dans une activité et qui se situent à la limite entre privé et public. Le bénévolat y est aussi très répandu, complexifiant encore le décompte des professionnels. Toutefois, les bénévoles ne peuvent être comptés dans les « emplois culturels », au sens statistique, même si leur présence pourrait être valorisée en « équivalents emplois à temps plein » car ils jouent un rôle évident de substitution aux salariés professionnels.

La versatilité de la nature des emplois culturels pose donc des problèmes spécifiques dès que l'on adopte une perspective statistique. Pour cette étude, nous nous sommes appuyés sur les conventions établies par le DEPS.

L'Observatoire de l'emploi culturel du DEPS distingue ainsi une approche par professions culturelles et une approche par secteur.

- Les **professions culturelles** sont définies par référence à la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : elles recouvrent l'ensemble des professions spécifiques du domaine des arts, des spectacles, de l'information, quel que soit le secteur d'activité (...) dans lequel elles s'exercent⁵. En effet, toutes les professions culturelles ne s'exercent pas dans des unités économiques relevant du champ culturel : un designer, par

⁵ Cf. annexe 1 (Éléments de méthodologie) : *Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, liste des postes PCS retenus pour les « professions culturelles » par le DEPS.*

exemple, peut exercer son emploi dans l'industrie automobile et, un styliste, dans l'industrie de l'habillement. Il est important de préciser que les emplois administratifs spécifiques au secteur culturel relevant de la fonction publique d'État ou territoriale sont exclus de cette définition.

- L'approche par **secteur culturel** prend en compte l'ensemble des unités économiques (entreprises, associations, services municipaux, entreprises individuelles...) dont l'activité principale, définie par référence à la nomenclature d'activités française (NAF), relève du champ culturel et décrit, à l'intérieur de ces unités économiques, l'ensemble des emplois, quelle que soit la nature de ces emplois⁶. Tous les actifs du secteur culturel n'exercent pas, en effet, des professions qui relèvent spécifiquement du domaine des arts, du spectacle et de l'information : bon nombre de professions techniques ou administratives des établissements culturels se retrouvent dans tout autre secteur de l'économie. Cependant, là encore, une partie des effectifs de la fonction publique d'État ou territoriale n'est pas prise en compte.

Ces deux approches permettent de décrire les caractéristiques des actifs du secteur culturel (âge, sexe et niveau de diplômes...), mais aussi celles des emplois qu'ils occupent (nature du contrat de travail, salariat/non salariat...). Mais, bien entendu, ne reposant pas sur les mêmes définitions et ne comptabilisant pas la même chose, elles aboutissent à des résultats différents.

C. Sources et protocole d'enquête

a) Analyse quantitative

L'INSEE Réunion nous a évidemment fourni les données de cadrage général. En revanche, et conformément aux remarques déjà formulées, on n'y a guère trouvé de statistiques spécifiquement culturelles.

Au niveau national, que ce soit en termes d'emploi dans les professions ou d'emploi dans le secteur culturel, deux sources statistiques de l'INSEE peuvent être exploitées : l'*enquête Emploi* et le *Recensement de la population*.

L'*enquête Emploi* est annuelle et réalisée par sondages. Le champ de l'enquête est constitué par l'ensemble des ménages ordinaires de France métropolitaine ce qui la rend inutilisable pour notre étude. Par ailleurs, le taux de sondage (1/300^e) ne permet pas d'obtenir des informations fiables pour des populations de faible effectif ce qui interdit même tout traitement régional pour l'emploi culturel dans la métropole.

Par conséquent, l'analyse quantitative de l'emploi culturel à la Réunion dans une perspective comparative - que ce soit par rapport à la situation nationale ou par rapport aux autres DOM - ne peut s'appuyer que sur l'exploitation des données statistiques issues du *Recensement de la population*.

Le *Recensement*, général et exhaustif, est la seule source statistique qui permet des analyses fines pour l'emploi culturel. Malheureusement, son rythme de réalisation (tous les 7 à 9 ans jusqu'en 1999, en continu depuis 2004) nous contraint à nous limiter à sa dernière édition, c'est-à-dire le recensement de 1999. Précisons que le recensement de 1990 dans les DOM-TOM n'a pas fait

⁶ Cf. annexe 1 (Éléments de méthodologie) : *Nomenclature des postes NAF retenus pour le « secteur culturel » par le DEPS*

l'objet d'une exploitation spécifique par l'INSEE, aussi nous sera-t-il impossible de retracer l'évolution de l'emploi culturel au cours de la dernière décennie. L'enquête *Culture et emplois à la Réunion* de 1993⁷, seule étude existante relative à notre sujet, ne fournit pas d'éléments de mise en perspective complémentaires. En effet, n'ayant pas été réalisée sur la base d'un échantillon représentatif, sans pour autant pouvoir prétendre à l'exhaustivité, elle repose surtout sur des définitions et des nomenclatures différentes, ce qui interdit toute comparaison avec le recensement de la population de l'INSEE.

À partir du recensement de 1999, les publications de *l'Observatoire de l'Emploi Culturel* du DEPS du ministère de la Culture offrent une vision synthétique des évolutions de l'emploi culturel en France entre 1990 et 1999 et fournissent un cadre statistique national de référence⁸. Elles ne donnent pourtant aucune information relative aux départements d'Outre Mer. C'est pourquoi nous avons dû procéder à une exploitation spécifique du recensement pour l'ensemble des DOM.⁹ Toutefois, nous ne pouvions évidemment pas nous contenter des seuls chiffres de 1999. Aussi, nous proposerons ici une estimation de l'emploi dans le secteur culturel réunionnais pour l'année 2003.

Cette estimation a été réalisée sur la base des données de l'UNEDIC qui recouvrent les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclues de ce champ, notamment, les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. C'est pourquoi ces données ont été complétées par les statistiques de l'UNEDIC spécifiques aux annexes VIII et X, pour les intermittents, et les informations directement recueillies sur le terrain auprès de la DRAC et des collectivités territoriales pour les emplois relevant de la fonction publique.

b) Analyse qualitative

L'enquête sur le terrain s'est attachée à compléter le volet quantitatif par des données recueillies à travers des entretiens auprès de structures, d'acteurs indépendants et des collectivités publiques. Il s'agissait ici de repérer et d'identifier les emplois et les employés du secteur culturel, et de mesurer les acquis et les besoins en terme de formation. Les méthodes qualitatives permettant de comprendre et d'analyser les systèmes de représentations individuelles et collectives, ces entretiens nous ont aussi donné la possibilité de prendre en compte, à travers les discours, les représentations qui sous-tendent le monde culturel réunionnais autour des notions d'art et de culture.

L'étude a pour champ d'investigation les structures ayant un domaine d'activité essentiellement tourné vers le secteur culturel et disposant d'au moins un emploi permanent ou intermittent. L'échantillon comprend également des artistes exerçant leur profession en indépendant (comédiens, musiciens, plasticiens, illustrateurs, écrivains). Il était impossible, en l'absence d'un recensement préalable du secteur culturel dans l'île, de bâtir un échantillon représentatif au sens statistique. Cependant, pour tendre vers la plus grande représentativité, l'échantillon a été

⁷ Étude commandée par le Conseil régional de la Réunion et réalisée par la Société d'Études d'Urbanisme, d'Aménagement et d'Equipements (avril 1993)

⁸ Se reporter à la bibliographie.

⁹ Les auteurs de ce rapport tiennent à exprimer leurs remerciements à Frédérique Patureau et Yves Jauneau, du Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, pour leurs conseils et l'aide qu'ils leur ont apportés dans cette phase de l'étude.

constitué à partir d'informations en provenance des principaux acteurs du secteur culturel et notamment sur la base de l'annuaire établi par l'association Lereso¹⁰ et en croisant :

- *les domaines culturels* :
 - patrimoine, musées, arts plastiques ;
 - spectacle vivant (théâtre, musique et danse) ;
 - cinéma, audiovisuel ;
 - livre.

- *les fonctions* :
 - conservation et diffusion du patrimoine ;
 - production et diffusion artistique (secteur non-marchand ; secteur marchand, artistes) ;
 - formation ;
 - animation ;
 - administration.

- *la localisation sur le territoire selon les micro-régions.*

Cet échantillon couvre donc l'ensemble du secteur culturel d'un point de vue géographique et statutaire. Nous avons rencontré les responsables des structures et des collectivités mais aussi différents salariés de celles-ci. Certains acteurs cumulant plusieurs fonctions (par exemple directeur de structure et artiste) ont fait l'objet de deux entretiens. En tout, 80 entretiens ont été ainsi réalisés auprès d'acteurs culturels, membres de collectivités territoriales, de structures culturelles marchandes et non marchandes, et auprès d'artistes.¹¹ Ces entretiens, semi-directifs, d'une durée moyenne de une heure, ont été menés, en face à face, sur la base d'un guide d'entretien. À plusieurs reprises, nous avons effectué des entretiens de groupe à la demande des acteurs. Ces entretiens ont été d'une grande richesse en nous permettant, par le biais des interactions, d'approfondir les images collectives des pratiques culturelles et des attentes de chacun en termes de reconnaissance de ses pratiques et de formation professionnelle. Quatre guides d'entretiens, adaptés aux fonctions des personnes rencontrées, ont été conçus.¹²

Les collectivités publiques (communes, Région, Département et État) ont fait l'objet d'un guide d'entretien spécifique qui traitait de la politique culturelle, des structures dépendantes des services culturels (bibliothèques, centres culturels...) et des projets à venir. La question de l'emploi, du profil des employés et de leurs formations y était abordée dans le détail.

Le guide concernant les structures culturelles couvrait leur statut juridique, leur secteur d'activité, leur histoire et leur projet. Il recensait les indicateurs d'activité et cernait plus précisément la question de l'emploi et du profil des employés. Il s'agissait de connaître les besoins en termes de formation et de compétences selon les responsables interrogés. Les entretiens visaient par conséquent à collecter de l'information sur :

- les missions et les activités de l'établissement (ou du travailleur indépendant interrogé), leur évolution et leur place dans le champ culturel ;

¹⁰ Lereso, *Culture(s) et Océan Indien, guide des structures et des services aux professionnels de la culture*, Tam-Tam éditions, édition 2001, 317 p.

¹¹ Cf. annexe 1 (Éléments de méthodologie) : Liste des entretiens, présentation par domaines, par fonctions et par micro-régions.

¹² Cf. annexe 1 (Éléments de méthodologie) : Guides d'entretien

- le(s) emploi(s) : nombre de salariés permanents et/ou intermittents, nombre d'emplois aidés, budget, types de financements, etc. ;
- la structure de l'emploi : organigramme, recrutements, profils des postes à l'embauche, niveaux de qualification, répartition par sexe, âge, compétences requises, plan de formation, usages de la validation des acquis, etc.

Le guide concernant les artistes mettait l'accent sur les parcours professionnels et sur la façon dont ils se sont formés à leur métier. Il demandait notamment leur opinion concernant leur perception de la professionnalisation de leur secteur et les besoins en formation.

Enfin un guide, établi pour les organismes de formation, avait pour but de recenser l'offre spécifique aux métiers de la culture (stages, cursus, diplômes...).

2. Le contexte de l'île : données de cadrage

Ile de l'océan Indien, longtemps restée déserte, l'île de la Réunion est découverte par les Français en 1638 et dénommée dans un premier temps « île Bourbon ». À partir de 1738, Saint-Denis devient la capitale de l'île, renommée alors île de la Réunion en 1794. Elle changera encore de nom à plusieurs reprises, devenant « île Bonaparte », de nouveau « île Bourbon » puis, définitivement, île de la Réunion en 1848.

Son économie se bâtit d'abord sur l'esclavage qui est aboli en 1848. L'île restera très longtemps éloignée de l'évolution de la métropole et accusera un très fort retard de son développement. Le 14 mars 1946, l'Assemblée Nationale Constituante transforme le territoire administratif de la Réunion en Département d'Outre-mer (DOM) comme les trois autres « vieilles colonies ». Un préfet remplace l'ancien gouverneur et de multiples « directions départementales » injectent dans l'île un flot croissant de fonctionnaires. Parallèlement sont entamés de grands travaux d'infrastructures. La situation économique et sociale de l'île ne s'améliore toutefois que progressivement et ce n'est que dans les années 1960 que la modernisation s'accélère :

- De 1963 à 1983, la Réunion connaît un véritable décollage économique et une forte émigration métropolitaine ;
- En 1982 : avec la loi de décentralisation du 2 mars, le Conseil régional devient collectivité territoriale à part entière et le Conseil général voit ses compétences élargies ;
- En 1985 : approbation du Schéma d'Aménagement Régional et création des 4 micro régions ;
- En 1986 : loi de défiscalisation des investissements ;
- En 1996 : l'alignement du SMIC local sur le SMIC métropolitain est achevé au 1^{er} janvier ;
- En 2000 : promulgation de la Loi d'Orientation pour l'Outre-mer (LOOM) ;
- En 2002 : alignement du RMI local sur le RMI métropolitain (63 000 Rmistres).

Aujourd'hui, l'île, riche d'une population de plus de 700 000 habitants, constitue le trait d'union entre l'Europe et les nombreux pays de la Zone de l'Océan Indien.

A . De fortes contraintes géographiques

L'île de la Réunion a une superficie de 2 500 kms² et s'étend sur une longueur maximale de 70 kms. Elle comptait en 1999 (selon le recensement), une population totale de 706 260 personnes.¹³

C'est une île volcanique et montagneuse, constituée de deux massifs accolés : le Piton de la fournaise et le Piton des neiges. Le relief élevé et accidenté de l'intérieur de l'île impose de fortes contraintes.

Le littoral focalise l'essentiel de l'urbanisation, de la circulation et de l'activité (touristique et économique). La population est très inégalement répartie sur le territoire. En 1999, elle se concentrait essentiellement dans les villes, qui représentaient 89 % de la population totale.

L'espace urbain se structure autour de huit pôles : Saint-Denis, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Louis, Saint-Paul et Le Port. Le pôle de Saint-Denis (le plus important) possède une commune périurbaine, Sainte-Suzanne, et constitue avec elle une *aire urbaine*.

Un vaste espace urbain¹⁴ traverse ainsi le département, séparé par le relief, en deux parties multipolaires. La partie Nord part de Saint-Benoît, traverse Saint-Denis et Le Port et s'étend jusqu'à Trois-Bassins. Elle regroupait 415 000 habitants en 1999. La partie Sud commence à Saint-Louis, pour s'arrêter à Saint-Joseph. Près de 213 000 personnes y résidaient.

La majorité des routes longe le littoral et il n'existe qu'une seule liaison transversale, reliant Saint-Pierre et Saint-Benoît. La mobilité au sein de l'île et, plus particulièrement entre les zones urbaines, en est d'autant plus difficile. Sur toute l'île, les trajets quotidiens domicile-travail sont nombreux et longs.

L'importance de ces déplacements motorisés auxquels s'ajoutent ceux générés par la scolarisation massive des jeunes, influe fortement sur les transports et la circulation.¹⁵ Pour répondre à ces problèmes, de grands projets d'infrastructures (la Route des Tamarins et le projet de Tram-Train) sont en cours de réalisation.

Ceci a évidemment des conséquences importantes pour les institutions culturelles au niveau de la mobilité des publics.

B. Un défi démographique

La Réunion, à l'image des autres départements d'Outre-mer, connaît un fort accroissement démographique et une population très jeune¹⁶.

¹³ Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion), tableau 1 : *Population des communes, arrondissements et cantons, Recensement 1999*

¹⁴ Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion) tableau 2 : *Espaces urbains et ruraux selon le zonage en aires urbaines*

¹⁵ Comme le souligne l'étude de Philippe Valla et Sabine Lacerenza commanditée par le Territoire des Communes de l'Ouest (TCO), livret 1, p 43, à peine 6 % des déplacements se font en transports collectifs, tandis que près de 90 % s'effectuent en voiture.

¹⁶ Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion), graphique 1 : *Pyramide des âges, Recensement 1999*.

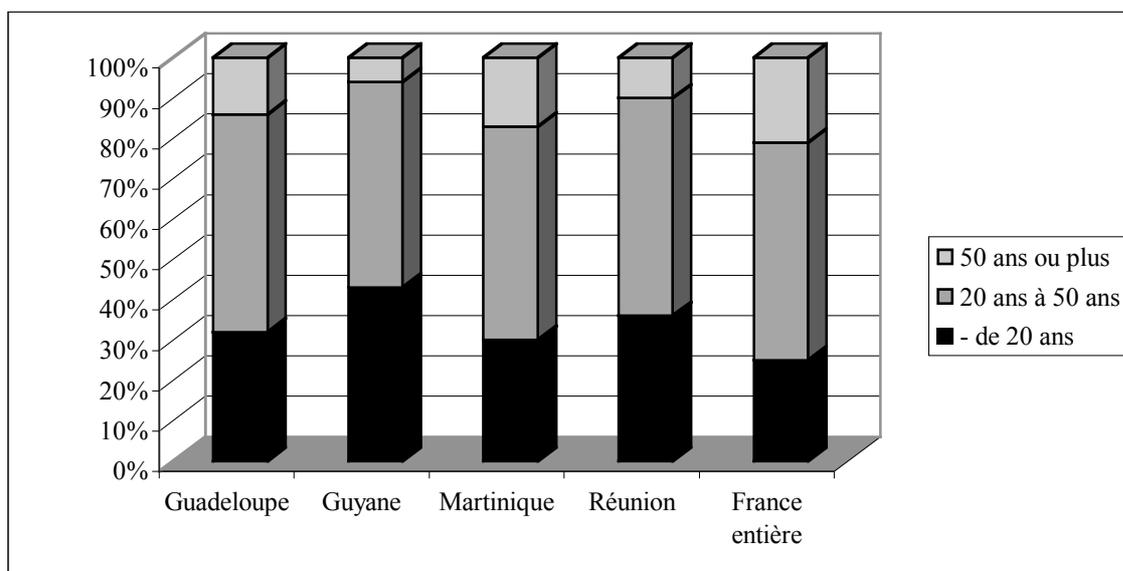
Tableau 1 : Répartition de la population par tranches d'âge dans les DOM

	- de 20 ans	20 ans à 59 ans	50 ans ou plus	total
Guadeloupe	133 696	229 432	59 094	422 222
Guyane	67 860	79 534	9 396	156 790
Martinique	112 670	205 366	63 289	381 325
Réunion	255 499	379 990	70 691	706 180
France entière	14 951 165	32 555 443	12 680 597	60 187 205

Source : INSEE-Recensement de la Population 1999

En 1999, les moins de 20 ans représentaient ainsi 36 % de la population réunionnaise, contre 25 % pour la France. Les 50 ans et plus représentaient seulement 10 % de la population, alors qu'ils comptaient pour 21 % de la population française.

Graphique 1 : Répartition de la population par tranches d'âge



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Au cours des années 90, l'Ouest a vu sa population croître plus vite (21 %) que le reste de la Réunion (18,1 %). Cette tendance, déjà évidente lors des précédents recensements, a été confirmée alors que la région Nord a vu son accroissement ralentir. Les atouts climatiques et économiques de l'Ouest expliquent son attractivité.

En 1999, la population se chiffrait à 706 180 personnes. Le nombre des ménages s'était accru de 150 % depuis 1967. Comme en métropole, la part des personnes seules et des familles monoparentales augmente et la durée de vie s'allonge. Les familles de quatre enfants et plus, sont de moins en moins nombreuses : elles représentaient 9 % de l'ensemble des familles réunionnaises au dernier recensement contre 26,8 % au début des années 1960. Il est à noter que la moitié des

familles ayant encore quatre enfants à charge, ne dispose d'aucun revenu d'activité, leur budget étant composé de prestations sociales (allocations familiales, allocation logement ou RMI...) ¹⁷.

En 2030, l'île de la Réunion sera vraisemblablement peuplée par plus d'un million d'habitants ¹⁸. La structure de sa population sera fortement modifiée. En 1999, l'âge moyen d'un réunionnais était de 30 ans ; en 2030, il sera de 38 ans et demi. Le nombre de personnes âgées d'au moins 60 ans aura plus que triplé (70 000 en 1999 et 230 000 en 2030). Elles représenteront 22 % de l'ensemble de la population contre 10 % aujourd'hui. Les 20-59 ans resteront majoritaires (51,8 %).

Toutes ces évolutions démographiques mettent en exergue la question des besoins en construction. Dans cette perspective, valoriser les « Hauts » du territoire, c'est-à-dire les zones montagnardes, présenterait selon l'étude du TCO, le double avantage de pouvoir répondre à ces besoins et d'effectuer un équilibrage démographique pertinent du territoire.

C. Une inscription régionale contrariée

La Réunion est la principale région « européenne » de tout l'hémisphère sud et présente une indéniable attractivité en raison de sa stabilité politique exceptionnelle, son statut européen et son haut niveau de vie. De fait, elle est le lieu naturel du dialogue et des échanges entre l'Europe et les nombreux pays de la Zone de l'Océan Indien (ZOI). La coopération régionale s'étend donc aux îles voisines (Maurice, Madagascar, Seychelles) et aux États du pourtour de l'Océan Indien.

L'étendue de cette zone (2,8 millions de km²) et sa richesse – notamment au niveau du secteur de la pêche – constituent pour la Réunion à la fois une chance et un facteur de risque. Ainsi, selon l'étude du Projet d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, « cette ZOI est à la fois la grande opportunité et la grande menace. Opportunité que ces centaines de millions d'habitants et nombreux pays en retard de développement représentent. Les acteurs du TCO peuvent en devenir des prestataires de haut niveau dans de nombreux domaines. Menace de plusieurs types de pays, diversement développés, et qui ont des capacités de production industrielle ou agricole conséquentes avec des coûts de main d'œuvre de 2 à 10 fois meilleurs marché que le SMIC réunionnais. » ¹⁹

La Loi d'Orientation pour l'Outre-mer (LOOM) a conféré au Président du Conseil régional un rôle de « représentation » dans l'Océan Indien en lui donnant la faculté de négocier des accords avec un ou plusieurs territoires voisins et de représenter la France dans les structures internationales à vocation régionale comme la Commission de l'Océan Indien (COI). Cette loi s'est traduite par la création de plusieurs fonds de coopération financés à titre principal par l'État auxquels s'ajoutent les subventions de l'Union européenne, soit dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), soit dans le cadre de programmes INTER III « Océan Indien ». Ce cadre institutionnel vise à favoriser le développement de la coopération dans les domaines économique, scientifique, technique, culturel et sportif. Mais la tutelle parisienne empêche l'île de s'inscrire dans des partenariats tels que le COMESA (Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe), l'IOR-ARC (l'Association pour la Coopération Régionale des Pays Riverains de l'Océan Indien : *Indian Ocean Rim Association for Regional*

¹⁷ Observatoire du Développement de la Réunion, *Documents de l'ODR n° 42 : Les familles nombreuses*, novembre 2002.

¹⁸ INSEE Réunion, *Tableau Economique de la Réunion, édition 2003-2004*, INSEE, 2003, 210 p.

¹⁹ Philippe Valla et Sabine Lacerenza, étude commanditée par le Territoire des Communes de l'Ouest (TCO), livret 1, p 8.

Cooperation), l'IOTO (Indian Ocean Tourism Organisation), ou encore la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe : *Southern African Development Community*)...

D. Une économie contrastée

En termes économiques et sociaux, la Réunion a connu de profondes mutations. L'île est passée d'une société fortement ancrée sur le monde rural à une société de services. La population active²⁰ a été ainsi multipliée par 2,8 en l'espace de trente ans : en 2003, la Réunion comptait plus de 300 000 actifs (dont 43,7 % de femmes)²¹. Depuis 1990, les catégories cadres, professions intermédiaires et employés sont celles qui ont le plus progressé. Au dernier recensement de 1999, les employés représentaient déjà la part la plus importante parmi les actifs (34 %).

Cette croissance de la population active s'explique par une pression démographique forte mais aussi, par le quasi doublement du taux d'activité féminine sur la même période²². Ainsi, selon le recensement de 1999, 50,4 % des femmes de 15 ans et plus étaient actives contre 29,9 % en 1974. La participation des femmes à l'activité se généralise donc et elles travaillent essentiellement dans le secteur tertiaire. Elles sont majoritaires chez les employés (71 %), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (68 %) et les instituteurs (63 %). Elles sont peu représentées parmi les chefs d'entreprises (14 %), les ouvriers (10 %) et les artisans (18 %). Le nombre de femmes cadres a largement progressé depuis 1990 (+ 62 %).

Cependant, le taux d'activité des Réunionnaises demeure en deçà de celui des métropolitaines (63 % en 2003) et, bien sûr, de celui de leurs homologues masculins (68,8 %). À tous âges, le taux d'activité féminin est inférieur, en moyenne de 25 %, au taux masculin. Compte tenu de l'écart avec le taux d'activité constaté dans l'Hexagone, on peut estimer que cette tendance à la féminisation de l'emploi se confirmera encore dans les années à venir.

Aujourd'hui, l'économie réunionnaise peut être à certains égards considérée comme performante avec²³ :

- un Produit Intérieur Brut (PIB) de 8,641 milliards d'euros en 2000 (+ 5,3 % par rapport à 1999), mais le PIB par habitant réunionnais ne représente que 51 % de son équivalent métropolitain ;
- un tissu productif de près de 30 000 entreprises (en janvier 2004), soit une progression de 5,8 % par rapport à l'année précédente. Les deux secteurs ayant enregistré les taux de création d'entreprises les plus importants sont les services et le bâtiment. L'économie demeure dominée par l'activité commerciale puisque, parmi les 20 premières entreprises classées selon le chiffre d'affaire, on compte 17 groupes commerciaux ;
- un fort développement du tourisme depuis une dizaine d'années, avec notamment 432 000 touristes en 2003, soit 1,4 % d'accroissement par rapport à 2002, malgré le contexte mondial extrêmement défavorable à l'activité touristique (l'augmentation du nombre de

²⁰ *Population active au sens du Bureau International du Travail* : sont actifs au sens du BIT, les militaires du contingent, les individus qui ont un emploi, ceux qui ont trouvé un emploi qui commencera ultérieurement, ceux qui souhaitent travailler, effectuent des démarches de recherche d'emploi et sont disponibles pour travailler.

²¹ Source : enquête emploi 2004, INSEE.

²² Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion), tableaux 4 et 5 : *Évolution de la population active réunionnaise par sexe, et, Évolution de la population active ayant un emploi.*

²³ Source des données : INSEE Réunion, *Tableau économique de la Réunion, édition 2004-2005*, INSEE, 2005, 219 p.

touristes est essentiellement due aux touristes en provenance de la métropole qui représentent près de 80 % de la clientèle) ;

- une amélioration des résultats à l'exportation mais qui, cependant, ne résorbe pas un déséquilibre structurel entre import et export (3 milliards d'euros en 2003) ;
- un niveau de vie élevé au regard de l'Océan Indien, mais avec de fortes disparités de revenu. Ainsi, alors que la moyenne nationale des foyers redevables de l'impôt sur le revenu dépasse les 50 %, leur proportion à la Réunion s'est stabilisée depuis 1996 autour de 21-23 %. En revanche, le revenu net imposable moyen réunionnais (de l'ordre de 28 522 euros) est supérieur à la moyenne française qui s'établit à moins de 23 138 euros (données 2001).

Il est vrai que l'économie réunionnaise bénéficie d'atouts avec :

- un ensemble de partenaires fortement impliqués dans le développement : Conseil régional, Conseil général, Conseil Economique et Social (CESR), Chambres consulaires, Comité de Pilotage de l'Industrie, directions régionales et départementales des ministères (DRIRE, DDA, DDT...), Commissariat à l'Aménagement des Hauts, Centre de Coopération Internationale en Recherche agronomique pour le Développement (CIRAD), Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), l'Université de la Réunion... ;
- des infrastructures solides avec le réseau routier, le Port, des aéroports... ;
- de bonnes capacités de financement (réseaux bancaires, gammes d'aides publiques à l'investissement, défiscalisation) ;
- un système de formation scolaire et universitaire.

En revanche, elle est confrontée à de nombreux problèmes endémiques.

- des inégalités sociales très fortes (avec notamment un taux d'illettrisme élevé), des phénomènes de marginalisation importants et des problèmes de santé publique (l'alcoolisme est responsable d'un pourcentage de décès 5 fois plus important qu'en métropole) ;
- une population peu diplômée : au dernier recensement, 57,4 % de la population non scolarisée ne détenaient aucun diplôme (proportion la plus forte observée pour les quatre DOM). Seuls 17,5 % détenaient un diplôme au moins égal au baccalauréat²⁴.
- une économie souterraine importante (petite pêche, artisanat de service, travaux publics et entreprises du bâtiment), qui contribue à marginaliser une part de la population et exerce une concurrence déloyale à l'égard de l'économie officielle.

Mais aussi et surtout :

- un taux de chômage impressionnant, le plus élevé de France. Après avoir atteint un maximum de 38 % en 1998, il a décru et s'établit à environ 30 %, soit près de 3 fois le taux de chômage de la métropole. En 2003, parmi les 302 566 actifs, seulement 203 063 occupaient un emploi ²⁵.

²⁴ Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion), tableau 6 : *Répartition de la population réunionnaise non scolarisée par niveau de diplôme*.

²⁵ Source : enquête emploi 2004, INSEE.

- une très forte dépendance à l'égard des transferts de protection sociale qui représentent quelque 40 % du Produit Intérieur Brut (4,156 milliards d'euros de transferts en 2003)²⁶. La santé est le pôle le plus important avec près de 1,5 milliard d'euros, soit plus du tiers (34 %) de l'ensemble. Les postes « vieillesse et veuvage » et prestations sociales de la CAF (hors RMI) représentent respectivement 19 % et 18 % des dépenses de protection sociale. Les allocations de précarité que sont le RMI et le RSO²⁷ après avoir augmenté à elles seules de 19 % en 2002 sous l'effet de l'alignement des prestations versées sur les barèmes nationaux, se sont encore accrues de 3,4 % en 2003, les prestations de chômage enregistrant la progression la plus forte avec 11 %. Fin 2003, on dénombrait quelque 71 000 allocataires du RMI, le nombre total de personnes concernées étant de l'ordre de 185 000 (bénéficiaires, conjoints et personnes à charge). La Réunion absorbait ainsi 6,35 % du dispositif RMI national et 64,3 % des allocations RSO versées dans les DOM²⁸.

Au-delà d'un taux de chômage particulièrement élevé, la situation de l'emploi à la Réunion est aussi caractérisée par l'importance exceptionnelle de la fonction publique et du nombre d'emplois bénéficiant d'aides publiques.

L'île est évidemment marquée par une présence particulière de l'État d'un point de vue symbolique et technique grâce à un personnel important, qualifié et bien rémunéré. Après une légère baisse en 2000, la fonction publique d'État a connu, en 2001, une croissance de 2,4 % de ses effectifs, hors emplois aidés, soit 600 personnes environ²⁹. Les effectifs des agents de l'État retrouvaient ainsi presque la croissance moyenne annuelle observée depuis 1996 (+ 3 %).

On dénombre ainsi plus de 50 000 agents relevant de la fonction publique hors emplois aidés, et plus de 65 000, emplois aidés compris³⁰. Le ministère de l'Éducation nationale représente à lui seul près de 80 % des effectifs de la fonction publique d'État.

Il est important de souligner que, par ailleurs, la Réunion est le département qui compte la proportion d'agents non titulaires la plus forte au sein de la fonction publique territoriale. On dénombrait 41 % d'agents non titulaires en 2001 (67 % des effectifs hors emplois aidés).

²⁶ Source : INSEE Réunion, *Tableau économique de la Réunion*, édition 2004-2005, déjà cité.

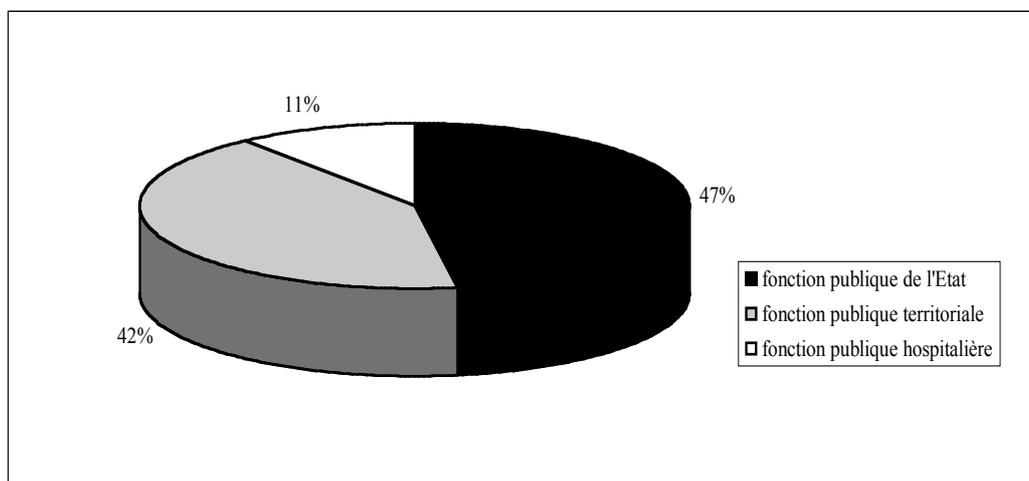
²⁷ Le RSO (revenu de solidarité) a été créé par la loi d'orientation d'Outre-mer du 13 décembre 2000, avec effet en décembre 2001. Il a pour objectif de donner aux allocataires âgés de plus de 50 ans percevant le RMI depuis au moins deux ans, la possibilité d'accéder à un revenu amélioré jusqu'à leur retraite, sous réserve qu'ils s'engagent à quitter le marché de l'emploi et de l'insertion. Cette allocation n'est pas cumulable avec le RMI et n'est servie qu'à un seul membre de la famille. Au 31 décembre 2002, la CAF dénombrait 5398 allocataires.

²⁸ Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion), tableau 7 : *Quelques indicateurs sur le RMI et le Revenu de solidarité*.

²⁹ Source : INSEE Réunion, *Tableau économique de la Réunion*, édition 2004-2005, déjà cité.

³⁰ Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion), tableau 8 : *Effectifs de la fonction publique à la Réunion de 1996 à 2001*.

**Graphique 2 : Effectifs de la fonction publique à la Réunion au 31 décembre 2001
(hors emplois aidés)**



Source : OPC d'après les données INSEE, enquête emploi, Tableau économique de la Réunion, édition 2004-2005

Mais la fonction publique n'est pas la seule à comptabiliser des emplois aidés. En effet, alors que les programmes d'aide à l'emploi se sont succédés au niveau national depuis la fin des années 1970, l'île de la Réunion en a bénéficié généreusement ³¹. En 1999, on comptait ainsi 64 923 emplois aidés, soit 38,6 % de la population ayant un emploi.

Depuis, le nombre d'emplois bénéficiant d'aide a sensiblement diminué, puisqu'on en recensait moins de 52 000 en 2003, soit 28,2 % de la population active ayant un emploi. Ceci est évidemment à rapporter en grande partie à la fin du dispositif emplois-jeunes. Un dispositif dont le secteur culturel a été friand et largement bénéficiaire (11 % du programme national) et qui, à la Réunion comme en métropole, pose les mêmes questions en termes de pérennisation et de qualification.

**Tableau 2 : Poids de la fonction publique et des aides à l'emploi à la Réunion
(au 31 décembre 2002)**

	Effectifs	%
Emplois dans la fonction publique (hors emplois aidés)	51 493	26,11 %
Emplois aidés dans la fonction publique	14 350	7,27 %
Total des emplois dans la fonction publique	65 843	33,38 %

³¹ Cf. annexe 2 (Données statistiques générales sur la Réunion), tableau 9 : Les aides à l'emploi à la Réunion de 1999 à 2003.

Emplois aidés hors de la fonction publique	41 289	20,94 %
Total des emplois dans la fonction publique ou aidés	107 132	54,32 %
Population active ayant un emploi	197 205	100 %

Source : *OPC d'après les données INSEE Réunion, Tableau Economique de la Réunion édition 2004-2005*

Au total, si la fonction publique (emplois aidés compris) représentait donc en 2002 un tiers de la population active ayant un emploi, les autres emplois aidés représentaient 21 %, soit au total, un poids relatif des emplois relevant de la fonction publique ou d'aides publiques à l'emploi de 54,3 %.

Première partie

La culture à la Réunion : Diversité et quête identitaire

1. Multiculturalité et identité créole

Bien que découverte en 1638, la colonisation de l'île ne commence véritablement qu'en 1665, avec une vingtaine de personnes qui s'y installent, puis une centaine dès 1671. La population de l'île croît régulièrement, atteignant 2000 personnes en 1717. Elle vit principalement sur la côte, entre les villes de Saint-Paul, capitale de l'île, et Sainte-Suzanne. La *Compagnie des Indes* s'installe dans l'île à cette époque et développe une culture d'exportation fondée sur le café et les épices ainsi que sur une main d'œuvre importée : des esclaves, majoritairement originaires d'Afrique, parfois d'Inde ou de Chine. La mise en valeur des terres et le défrichement se développent et, au fil des ans, l'île devient un lieu de ravitaillement pour les navires de passage.

Le 13 octobre 1848, Joseph Napoléon Sébastien Sarda dit *Sarda Garriga*, débarque à Saint-Denis avec le décret d'abolition de l'esclavage, signé par le gouvernement républicain provisoire. Son entrée en vigueur est effective le 20 décembre 1848 et 62 000 esclaves obtiennent officiellement leur liberté.

La Réunion tout comme les autres vieilles colonies (Martinique, Guadeloupe et Guyane), devenues départements d'Outre-mer en 1946, présentent un « peuplement créole » issu d'un métissage pluriséculaire d'Européens venus souvent des régions de l'ouest métropolitain et d'anciens esclaves d'origine africaine, recrutés comme main d'œuvre sur les plantations de canne à sucre au cours des XVII^e et XVIII^e siècles³². Des immigrants asiatiques, de Chine méridionale ou indiens du Gujerat, du Kerala ou du pays Tamoul, sont venus s'y installer comme main d'œuvre agricole après l'abolition de l'esclavage entre 1848 et 1914³³. Ces populations non européennes, tout en conservant, pour partie, leurs racines culturelles et leurs traditions, sont au fondement des cultures créoles. L'identité réunionnaise est donc profondément marquée par l'hétérogénéité des populations constitutives de la société créole et se situe à la confluence du multiculturel et du multicultural.

³² Daniel Vaxelaire, journaliste, écrivain, auteur de différents ouvrages sur la Réunion, explique dans son *Histoire de la Réunion des origines à 1848* (éditions Orphies, 1999) que le métissage est l'un des traits caractéristiques de l'île, dès l'arrivée des premiers colons. Ceux-ci ont en effet épousé peu après leur installation dans l'île, des femmes venues de Madagascar avec lesquelles ils ont conçus les premiers enfants nés à la Réunion. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à affirmer que la grand-mère de tous les Réunionnais est malgache.

³³ Nous retrouvons ainsi des regroupements de populations autour des termes suivants : Les *zoreils* désignent les européens et plus particulièrement les métropolitains, de religion chrétienne ; les *malbars* sont les créoles d'origine indienne et de religion tamoule ; les *zarabes* sont les créoles d'origine indienne et de confession musulmane ; les *cafres* sont les créoles d'origine africaine et de religion catholique. Les populations d'origine asiatiques, moins nombreuses, sont en général désignées sous le nom de « *chinois* » et de religion bouddhiste.

La créolité est valorisée et souvent revendiquée par les acteurs culturels de l'île qui désirent souligner l'histoire forte de la Réunion et de nombreux artistes insistent sur l'importance du multiculturalisme comme source d'inspiration directe de leur travail :

« Ce qui nous intéresse, c'est de recréer des liens. La recherche au niveau de l'identité est très importante. C'est pour ça que l'art est important. On a aussi une volonté de défendre un dialogue sud-sud. Le voyage s'inscrit dans notre démarche. On fait tout un travail auprès des Gramoun et ça nous a amené à trouver une filiation avec les terres d'origine. Surtout avec Madagascar³⁴. »

« Dans mon travail, j'ai une démarche ethnologique. J'ai travaillé autour d'un film avec des interviews avec des Réunionnais d'origine chinoise. Et puis, dans mon travail autour de la bande dessinée, la culture et l'histoire de la Réunion ont beaucoup d'importance. Ça nous inspire beaucoup.³⁵ »

Les lieux de mémoire représentent ainsi un enjeu important dans le processus d'identification de la population de l'île, marquée tout à la fois par son multiculturalisme et son histoire autour de l'esclavage ou de « l'engagisme ».

« La Réunion est un territoire métissé, riche de personnes différentes et espace de tolérance. Mais en même temps, cette variété d'ethnies représente une faiblesse, elle est source parfois d'incompréhension entre les populations et devient un frein qui empêche d'avancer [...] Il faut que cette réalité soit prise en compte dans un espace de politique culturelle [...] que la culture soit enseignée, au sens de l'histoire culturelle réunionnaise. [...] Pour une ville pauvre comme Saint-Louis, où il y a 57 % de chômeurs et de nombreux exclus, des projets patrimoniaux comme la création d'une place de « l'engagisme » ou la réhabilitation du cimetière du Père Lafosse, le « cimetière des âmes perdues »³⁶, représentent un réel enjeu. »³⁷

L'impact en termes de construction d'une identité créole est d'autant plus important aujourd'hui que la Réunion a connu un développement économique et commercial très rapide ces dix dernières années, qui bouleverse les repères de la société réunionnaise :

« Les jeunes perdent leur identité, oublient leur patrimoine... »³⁸

Ces mémoires différentes, qui se croisent et se conjuguent dans l'espace artistique, s'expriment par une forte créativité comme en témoignent les histoires traditionnelles cafres, telle celle de l'esclave Grand-Mère Kal, l'existence d'un personnage de carnaval comme le Jacquot³⁹, ou encore, le théâtre La Kour qui entretient une tradition spécifiquement créole.

« Pour la création à la Réunion, il y a quelque chose d'extraordinaire, il s'agit d'un terrain à saisir. Il y a un public qui aime les comédies, l'humour... Il y a un théâtre spécifique qui s'est développé à la Réunion, c'est le théâtre La Kour. Ça renvoie à des spectacles comme les Tantines, Jardinot... Ça nous fait moins rire parce que c'est différent mais tant mieux ! C'est une

³⁴ Entretien avec un directeur de compagnie de théâtre.

³⁵ Entretien avec un illustrateur.

³⁶ Unique en son genre, premier vestige d'un passé douloureux, on trouve dans le cimetière des âmes perdues, les reliques des premiers esclaves de Bourbon, à côté de celles des premiers habitants du quartier. Il abrite la tombe du Père Lafosse, curé et maire de Saint-Louis, mais surtout grand militant abolitionniste. Ce cimetière se trouve sur la commune de Saint-Louis, à côté de l'usine du Gol.

³⁷ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation.

³⁸ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation.

³⁹ À l'île de la Réunion, ce personnage mystique de la culture populaire était associé au culte malbar. Il officiait, chaque premier janvier, de l'aube au crépuscule. À la fois raillé et craint, professant des vérités et des contre-vérités sur tout un chacun, il se promenait, le corps totalement peint, accomplissant contre quelques pièces de monnaie des rituels et des acrobaties (Lexique de la plaquette de présentation du spectacle Makwalé).

culture. Grand-mère Kal, par exemple, il y en a autant que de familles ! Tijeau, c'est un peu pareil, c'est un personnage typé de la Plaine des Cafres, un petit malin que l'on retrouve dans les histoires... Mais, en général, ça n'est pas considéré comme de l'art par les gens.»⁴⁰

Il est vrai que maintes manifestations servent aussi le sentiment d'appartenance à une identité locale qui se construit, dans « *l'ici et maintenant* », à travers des événements, des activités, qui donnent lieu à la production de symboles d'appartenance (identités des localités, des villages, des régions, des communautés ethniques et culturelles...). Les fêtes populaires, comme la fête du Dipavali⁴¹, sont perçues comme éminemment culturelles.

« En terme de culture, nous avons un point fort dans l'année, c'est le 14 novembre, la fête malbar du Dipavali avec des chars fleuris. Sept ou huit communes le font et il y a un rassemblement avec des danses tamouls et environ vingt à trente chars. C'est très beau et les touristes aiment beaucoup⁴². »

Les musiques Séga et Maloya⁴³ tout comme la présence prégnante du reggae, de la musique et de la danse indienne, ou encore le Moringue⁴⁴ participent quotidiennement de cette multiculturalité.

« On vient toutes les semaines pour s'entraîner au centre avec les percussionnistes. C'est plutôt une danse d'hommes même s'il y a une fille qui vient souvent. Et il y a aussi un cours de moringue pour les enfants...»⁴⁵

Si on trouve aussi cette ambiguïté entre art, culture et traditions populaires dans certains territoires de la métropole, celle-ci est particulièrement forte dans l'île car inhérente au processus de construction socioculturel du sentiment créole. Il s'agit là d'une donnée qui s'impose aux différents acteurs qui n'ont pas toujours la même vision de ce qu'est la culture et de ce qu'il convient d'entreprendre en matière de politique culturelle.

⁴⁰ Entretien avec un comédien.

⁴¹ La fête du Dipavali est une fête de la lumière issue de la religion tamoule.

⁴² Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation.

⁴³ Le Maloya et le Séga sont des musiques spécifiquement réunionnaises. Le Maloya est lié à la période de l'esclavage. Utilisant des percussions et des voix répétitives, il est hérité du chant des esclaves d'origines africaine et malgache. Il est souvent considéré comme le blues de la Réunion. Fondé sur le même rythme ternaire, le Séga a aussi des origines africaines qui se sont mélangées aux danses de salon importées par les navigateurs venant d'Europe (quadrille, polka, mazurka, scottish...) avec les premiers instruments mélodiques introduits sur l'île (violin, mandoline, guitare, et plus tard accordéon et cuivres). In : Observatoire des politiques culturelles, « dossier : Cultures d'Outre-mer : regards croisés », in *L'observatoire n°24, été 2003*, p. 17-64.

⁴⁴ Le Moringue est une danse de combat pratiquée dans l'océan Indien et plus particulièrement à la Réunion. Elle mêle danse festive, de séduction et d'initiation d'origines africaines et le combat aux poings et aux pieds. On peut la comparer à la Capoeira, danse brésilienne de plus en plus populaire en France métropolitaine.

⁴⁵ Entretien groupé danseurs et percussionnistes de Moringue.

2. Les volontés politiques en présence

Les acteurs politiques locaux ont joué un rôle déterminant dans la constitution du secteur culturel réunionnais. Empreints tout d'abord des idéaux de l'éducation populaire, puis confortés par la décentralisation administrative et les nouveaux moyens d'intervention dont ils se sont vus dotés, les pouvoirs publics de l'île ont investi progressivement le champ de l'action culturelle en partenariat avec l'État. À travers la réalisation d'équipements et la définition de programmes d'action privilégiant le plus souvent la proximité, ils ont ainsi construit leurs politiques culturelles au cours de ces vingt dernières années.

A. De l'éducation populaire à la politique culturelle

C'est dans le cadre du mouvement de l'éducation populaire que les premières actions culturelles sont menées à la Réunion. Les années 1970 voient en effet fleurir de nombreux projets, nourris de cet idéal dans lequel les notions de démocratisation de l'éducation et de la culture sont mises en avant. Sports et pratiques artistiques sont alors mêlés dans un objectif d'apprentissage socioculturel de la citoyenneté, en donnant aux jeunes un accès à la prise de responsabilité, et sous-tendent la dynamique de la plupart des centres culturels socio-éducatifs à l'intérieur de l'île. Maisons des Jeunes et de la Culture, Maisons pour tous, Maisons de la culture et des loisirs... n'ont eu de cesse de faire évoluer leur organisation et leur action afin de développer des projets au plus près des réalités socio-économiques, qu'il s'agisse d'insertion, de renforcement des liens sociaux ou de médiation et de diffusion culturelles.

« J'étais nourri d'une période d'utopie, une période où on voulait faire ! On faisait de l'expérimentation théâtrale, du cinéma, des arts plastiques ! J'étais avec ceux qui ont notamment créé les écoles d'art. Mais je me suis retrouvé confronté à la réalité sociale de la Réunion. J'ai été un artiste impliqué avant d'être un élu, un directeur d'école. Il ne peut pas y avoir de développement sans créativité (...). »⁴⁶

« J'ai un parcours très lié au socioculturel, j'ai été directeur d'une maison des jeunes et de la culture, formateur et chef de projet puis je suis revenu à mon premier métier. »⁴⁷

« Les maisons des jeunes avaient pour but de donner aux jeunes les moyens d'être des citoyens actifs. Il y avait des conseils de jeunes qui avaient une influence sur le conseil d'administration avec ce qu'on appelait les « conseils de maison ». Les jeunes se sentaient responsables et ont ensuite eu un parcours dans les administrations et les institutions. »⁴⁸

Ces centres culturels ont souvent été des lieux d'expérimentation et d'innovation sociales et artistiques qui, en cherchant à répondre aux attentes des habitants, ont participé au développement local en partenariat avec les collectivités locales, territoriales et les pouvoirs publics en général. Ces structures ont été souvent l'espace de départ d'un intérêt collectif pour la culture en étant à l'origine de vocations artistiques ou de carrières de médiateurs culturels. Elles agissent encore de cette façon aujourd'hui à travers différentes actions de promotion et d'initiation.

⁴⁶ Entretien avec un directeur d'organisme de formation.

⁴⁷ Entretien avec un directeur d'équipement.

⁴⁸ Entretien avec un directeur d'équipement.

« Du Port, je suis passée à Saint-Pierre. Les cinémathèques, les bibliothèques ont commencé dans les maisons des jeunes. On avait des télé ! C'était du produit culturel mais on appelait pas ça comme ça. C'était un centre où on pouvait se divertir. Le ping pong, le hand ball, la gymnastique se sont développés dans les maisons des jeunes. On a démarré au niveau du sport, c'était le plus facile, on était scout avant l'heure. Je suis parti du social pour permettre à des jeunes de donner un sens à leur vie ! (...) On est rentré dans la société de loisirs. Les maisons des jeunes ont permis d'orienter ces jeunes vers autre chose. Tout ça de 1972 à 1978. »⁴⁹

Les années 1980 constituent un tournant décisif dans l'évolution des politiques culturelles à la Réunion avec les lois de décentralisation et l'entrée de la Région dans le paysage socioculturel de l'île. La loi « Droits et Libertés » promulguée Le 2 mars 1982, supprime la tutelle du préfet sur les collectivités territoriales affirmant ainsi leur principe de « libre administration ». La Région devient une collectivité territoriale autonome, au même titre que la Commune ou le Département. Si les lois de décentralisation de 1983 confirment la volonté d'une gestion locale de l'action publique en transférant plusieurs compétences aux collectivités territoriales, elles restent très prudentes en ce qui concerne la culture. Elles se cantonnent à entériner une situation de fait et ne confient que très peu de responsabilités aux administrations locales. La loi du 22 juillet 1983 se limite à prendre acte qu'un bon nombre d'institutions culturelles subventionnées par l'État sont gérées par les collectivités locales ou des associations et elle transfère aux seuls départements les bibliothèques centrales de prêt et les services d'archives départementales. Toutefois, le climat politique généré par cette vaste réforme administrative est à l'enthousiasme. Les transferts de compétences qui ont été opérés dans d'autres domaines, confèrent un rôle nouveau aux acteurs publics locaux. Les villes, le Département et la Région deviennent ainsi des acteurs autonomes, cherchant à mettre en place des politiques territoriales originales. Cette montée en puissance des collectivités territoriales, concomitante à la déconcentration des pouvoirs culturels publics de l'État à travers la Direction régionale des affaires culturelles ainsi que l'essor de la réflexion en terme de développement local, vont dès lors contribuer à l'émergence de véritables politiques culturelles sur le territoire réunionnais. À l'instar de ce qui s'est passé en métropole, ces politiques vont souvent adopter une vision culturelle au détriment de l'action socioculturelle telle qu'elle avait été bâtie dans la foulée de l'éducation populaire.

« À partir de 1981, ça a complètement changé, on a mis le mot culture en avant. Le sport et la culture sont des choses différentes, on ne peut pas les associer (...) Il y a eu un moment où chaque ville voulait sa salle, son théâtre. »⁵⁰

On assiste alors au développement d'un réseau d'équipements, qui s'insère dans un projet plus vaste d'aménagement du territoire. Certaines structures sont créées – sans aucune ambiguïté – sur le modèle des institutions métropolitaines, tels le Fonds régional d'art contemporain ou le Centre dramatique régional. D'autres, en revanche, à vocation micro-régionale, s'adapteront aux spécificités de l'île. En effet, les fortes spécificités insulaires s'imposent à tous les acteurs. Dès lors, il est possible de considérer que les politiques culturelles réunionnaises se sont progressivement structurées autour de trois axes principaux d'intervention : la promotion de l'identité culturelle réunionnaise, la démocratisation de la culture et la professionnalisation des acteurs culturels.

B. Les axes d'intervention

⁴⁹ Entretien avec un directeur d'équipement.

⁵⁰ Entretien avec un directeur d'équipement.

a) Promouvoir l'identité culturelle réunionnaise

De façon générale, l'identité⁵¹ est une image de soi, d'un groupe que l'on définit comme sien. Se percevoir Réunionnais et donc créole, c'est affirmer son identité individuelle en se projetant, par report de personnalité, dans une communauté imaginaire qui lui donne une existence sociale. Deviennent ainsi créoles, par le biais de l'appartenance au sol réunionnais, des ethnies d'origines diverses. À partir de là, promouvoir une identité créole, c'est permettre une reconnaissance interindividuelle nécessaire à la co-existence pacifique des différentes ethnies. C'est aussi valoriser et assumer une histoire commune qui, compte tenu de l'esclavage, a été fort douloureuse.

Au sens anthropologique du terme, tout individu né dans une société participe à une culture. Si les besoins sont innés et universels, la façon de les satisfaire varie. La culture n'est donc pas un ensemble de connaissances intellectuelles, mais l'ensemble des valeurs, des façons de vivre et de penser des membres d'une société. La culture peut aussi être définie comme accession à un patrimoine artistique et culturel (chant, littérature orale, langue, danse, théâtre...) et renvoyer à une hiérarchie des valeurs. Les cultures créoles sont des cultures régionales minoritaires qui vont progressivement être prises en compte en termes de politiques culturelles par le biais des actions du Département et de la Région

Le Département affiche clairement, dès 1985, sa volonté de définir une politique culturelle adaptée aux réalités locales. De nombreuses actions sont directement menées pour soutenir les secteurs liés à la connaissance de l'identité créole et de son expression : éditions d'ouvrages historiques, actions d'animation à destination des plus jeunes, mise en place d'un plan de soutien à l'édition réunionnaise... Le domaine du patrimoine, constitue l'un des axes privilégiés de l'action du Département : recensement ; valorisation des lieux de mémoire ; réalisation d'outils pédagogiques ; préservation de la mémoire écrite, orale, audiovisuelle ; conservation et valorisation du patrimoine artistique, historique, faunistique et floral ; aide à la réalisation d'études, à la publication d'ouvrages, à la collecte d'objets patrimoniaux ; soutien à la réalisation de chantiers patrimoine ; construction de nouvelles Archives, autant d'actions destinées à permettre aux Réunionnais de se réapproprier leur histoire et leur patrimoine. En 2001, le Département a pris part à la mise en œuvre de la mesure "Constitution de programmes de recherche et de valorisation du patrimoine" inscrite au Contrat de Plan État-Région

À partir de 1995, la Région commence également à affirmer l'importance de l'expression identitaire pluriculturelle participant au développement de l'île. En 1998, la promotion de « l'identité et de la personnalité réunionnaise » est placée au cœur de la stratégie de la Région et la politique culturelle se voit naturellement investie de cette charge. Son ancrage passe ainsi le plus souvent par une double inscription dans la tradition et dans la modernité et, comme le Département, la Région privilégie alors la réhabilitation et la valorisation de lieux patrimoniaux⁵². C'est ainsi qu'au cours des années 90, plusieurs sites industriels ou historiques sont réhabilités et ouverts au public. L'usine sucrière de Stella Matutina, à Saint-Leu notamment, devient Muséum agricole et industriel de la Réunion. De même, le domaine de la famille Deybassins à Villèle (commune de Saint-Paul), témoin de la période esclavagiste, est réhabilité et transformé en musée public. Plusieurs chantiers de fouilles ont également été effectués, afin de retrouver certains cimetières d'esclaves⁵³ et de les revaloriser. Enfin, on assiste à la création, à Salazie, en 1995, d'un écomusée, ayant pour objet la mise en valeur du patrimoine des Hauts de l'île ou encore des Musées des Arts Décoratifs de Saint-Louis ou du Tampon... Le projet de la future Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise (MCUR) s'inscrit dans cette problématique

⁵¹ Lexique des sciences sociales, sous la direction de Madeleine Grawitz, Edition Dalloz, 1994.

⁵² Observatoire des politiques culturelles, « dossier : Cultures d'Outre-mer : regards croisés », in *L'observatoire* n°24, été 2003, p. 17-64.

⁵³ Entretien avec une conservatrice.

de promotion d'une identité réunionnaise forte et originale, fondée sur la pleine reconnaissance des cultures d'origine et des civilisations qui ont contribué à l'histoire de la Réunion. La MCUR réunira à la fois un lieu muséal, un lieu d'expression des cultures et un pôle de ressources et de recherche de référence. Ce projet, qui a obtenu le parrainage de l'UNESCO, est inscrit dans le cadre du Contrat de Plan État-Région et du Plan de Développement Régional 2000/2006.

Concourant aux mêmes objectifs, d'autres actions ont été mises en oeuvre par la Région : développement des langues et des cultures régionales en milieu scolaire, valorisation du patrimoine identitaire sous toutes ses formes (architectural, oral, écrit), aides à l'édition en langue créole...

*« Face à la fracture sociale que connaît notre île, la Région Réunion s'est donnée pour ambition de développer l'action culturelle afin qu'elle soit un des vecteurs essentiels et efficaces de la construction d'une société plus citoyenne et solidaire. »*⁵⁴

*« Offrir de vrais moyens d'expression aux uns et aux autres, favoriser l'appropriation de son patrimoine et de son environnement, faciliter la découverte d'autres cultures pour en intégrer la richesse, approfondir la connaissance de l'histoire et des différentes civilisations constitutives de l'identité réunionnaise, construire l'identité et l'Unité réunionnaise à partir des valeurs créées par l'échange, tels sont les objectifs prioritaires pour l'avenir... »*⁵⁵

Le Département et la Région ne sont évidemment pas les seuls acteurs de la promotion de l'identité culturelle réunionnaise. Les communes organisent en effet régulièrement des événements mêlant à la fois les traditions artisanales, l'animation et la culture. Les petites communes mettent souvent en avant l'importance du folklore, du patrimoine floral ou encore du patrimoine culinaire autour de fêtes municipales comme la fête du choucou à Hell Bourg, les Florilèges au Tampon ainsi que la fête des Goyaviers à La Plaine des Palmistes.

*« Nous avons une semaine créole. C'est intéressant car ça favorise le côté intergénérationnel, ça parle de la vie lointan. On explique les traditions, on parle du patrimoine, de la façon dont on vivait avant car tout change très vite maintenant ! Il y a des musiques traditionnelles comme le séga, le quadrille. On travaille avec le CAS et la médiathèque. On prépare des gâteaux d'ici comme le gâteau au manioc et on fait goûter tout ça aux marmailles. La médiathèque fait une exposition dans une petite case et des animations autour de différents ouvrages sur le créole. Le 14 juillet, c'est une après-midi culturelle. Nous avons aussi un groupe de majorettes et nous faisons un radio crochet. Il y a Halloween le 30 octobre où on utilise Grand-mère Kal. C'est important car on transmet notre patrimoine aux plus petits. Et, il y a aussi la fête du 20 décembre qui est une fête cafre, c'est la fête de l'abolition de l'esclavage en 1849. Là, on fait venir des groupes de maloya, des groupes de Sainte-Rose avec un groupe phare. Et on fait des expositions d'objets lointan et d'instruments de musique avec des repas typiquement créole avec du rougail. Tout ça est gratuit ! »*⁵⁶

*« Nous avons pour projet de mettre en place un festival d'humour et une fête folklorique. Les fêtes traditionnelles ont beaucoup de succès par ici. »*⁵⁷

b) Démocratiser la culture

⁵⁴ Entretien avec un directeur des affaires culturelles.

⁵⁵ Entretien avec un directeur des affaires culturelles.

⁵⁶ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation d'une collectivité territoriale.

⁵⁷ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation d'une collectivité territoriale.

La volonté de démocratisation culturelle à la Réunion vise à la fois à démocratiser la culture métropolitaine et les cultures créoles. Elle se traduit par la proposition d'une offre de produits culturels accessibles à travers l'existence de structures référentes, telles les bibliothèques et les salles de spectacle, et par des actions destinées à encourager l'éducation artistique et les pratiques en amateur.

• Le maillage culturel du territoire

Favoriser la diffusion des œuvres culturelles auprès du public le plus large possible est l'un des principaux axes d'intervention des acteurs depuis les années 1980. Dans cette optique, l'État et les collectivités territoriales ont financé la construction et l'aménagement de toute une palette de lieux et d'espaces culturels sur l'île.

Principales initiatrices de la politique de proximité, les communes disposent ainsi d'un ensemble de salles de spectacles, de salles polyvalentes, de bibliothèques, de médiathèques complétées par des annexes et des bibliobus. Cependant, il existe des différences notables dans l'approche par les communes de la culture et de la politique culturelle, selon la taille de la municipalité et sa localisation. Seules, les communes les plus importantes, généralement situées sur le littoral, se sont en effet dotées récemment d'un service culturel spécifique. Le plus souvent, les activités culturelles relèvent d'un service « Sport, animation, culture » centré sur la lecture publique et l'organisation d'événements festifs avec les associations locales.

Outre le sport qui était une des dimensions de l'éducation populaire, le livre a bénéficié le plus largement, et le plus tôt, des attentions des collectivités et la lecture a été un domaine d'action privilégié par les communes dès 1976.

Le réseau des bibliothèques a vu le jour avec la construction de la bibliothèque de Saint-Denis, actuelle médiathèque François Mitterrand, en 1976, et avec la médiathèque de Saint-Paul en 1978. Les années 1980 ont vu se construire les différents équipements actuels jusqu'en 1996 avec les bibliothèques municipales de la Plaine des Palmistes et de Saint-Philippe ainsi que la médiathèque de Sainte-Marie. Les bibliothèques et médiathèques constituent aujourd'hui un réseau dynamique qui organise régulièrement des manifestations autour du livre (*Lire en Fête*, par exemple, constitue un événement attendu et diffusé sur tout le territoire), des expositions de photos et d'arts plastiques.

Parallèlement, le dispositif cybercases a été lancé par la Région en partenariat avec l'Union européenne, les associations et les collectivités de l'Île. Il a été mis en œuvre pour favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication et a permis de créer des postes d'animateurs. Les cybercases sont au nombre de 13 sur tout le territoire. Lieux d'initiation à Internet, à la bureautique et au multimédia, ces espaces disposent de 8 à 10 ordinateurs en réseau, de périphériques (scanner, imprimante, appareil photo, caméscope numérique). La formation est assurée par deux à trois animateurs. Ce dispositif est accessible à tous les habitants d'un territoire et en particulier aux personnes défavorisées et/ou isolées. Les cybercases s'inscrivent dans une logique de mise en réseau des ressources et engendrent la mise en place d'activités parallèles, tels l'accompagnement pour la recherche d'emploi, la mise en place d'un journal de quartier, la réalisation d'un documentaire... en lien avec les associations et centres culturels qui les hébergent⁵⁸. Cette initiative rencontre un grand succès et est souvent citée pour son exemplarité par de nombreux acteurs culturels.

⁵⁸ www.cybercases.org

« Nous avons une bibliothèque, une salle d'expo et une cybercase qui fonctionnent très bien. C'est important maintenant Internet. »⁵⁹

Depuis quelques années, les communes ont également investi de façon significative dans le domaine du spectacle vivant. Des efforts importants ont été réalisés pour améliorer le réseau de diffusion du théâtre, de la musique et de la danse. Plusieurs communes, soutenues par la DRAC et les autres partenaires publics, se sont ainsi déjà dotées de salles de spectacle de qualité. D'autres, comme la commune de Bras Panon, envisagent d'en faire autant. On relève aussi le projet ambitieux, porté par la Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR⁶⁰), de la construction d'un Zénith à Saint-Denis.

De même, depuis 1994, en se situant clairement dans une problématique de démocratisation, le Conseil général a réorienté sa politique culturelle en vue de favoriser l'accès aux équipements culturels à un public le plus large possible. Il a ainsi soutenu des projets de proximité et des actions d'insertion par la culture. Depuis 2000, il a recentré son intervention autour de ses équipements (archives, musées, bibliothèques, artothèque).

Quant à la Région, elle s'est engagée dans la création d'équipements de prestige, souvent conçus sur des schémas nationaux, tels le Fonds régional d'art contemporain ou le Centre dramatique régional de l'océan Indien, mais aussi dans le renforcement de l'offre d'équipements sur l'ensemble du territoire. Elle a apporté son aide pour la construction et l'aménagement d'équipements communaux, en particulier des lieux d'exposition et de diffusion artistique avec pour objectif l'émergence et la promotion de manifestations culturelles régionales comme le Kabaréunion ou le Festival Kréol en accompagnant les initiatives des acteurs culturels (individus et tissu associatif).

Comme de nombreuses collectivités territoriales métropolitaines, Département et Région interviennent également au niveau de la politique tarifaire des équipements. C'est ainsi qu'ont été mis en place des dispositifs d'aides tarifaires ayant pour but de favoriser l'accès aux activités culturelles pour des publics qui en étaient financièrement exclus. Ces dispositifs sont essentiellement tournés vers les scolaires ou les publics en difficulté. L'opération « Pass Loisir » organisée en partenariat par le Conseil général et l'association Le Réso ou encore, « l'aide au fauteuil » accordée par le Conseil régional, visent notamment à encourager la fréquentation du spectacle vivant.

« Dans le cadre des années européennes du handicap, j'ai proposé la mise en place du Pass Loisirs. J'ai cherché à travailler avec des partenaires et au bout de deux ans, certaines salles du Réso se sont affiliées. Le Pass Loisirs est un système de places pré-payées concernant effectivement plus particulièrement le loisir, la distraction, que la culture mais ça pourrait prendre une toute autre envergure. Ce sont des choses qui devraient être subventionnées. Il faut souligner qu'ici la plupart des personnes âgées relèvent du minima social et qu'il existe, en plus, un véritable problème de déplacement sur l'Île. On peut se demander quelle est la place de la personne handicapée. »⁶¹

⁵⁹ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation d'une collectivité territoriale.

⁶⁰ Cinq structures intercommunales se sont créées à la Réunion : la CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion), le TCO (Territoires de la Côte Ouest), la CIVIS (Communauté Intercommunales des Villes Solidaires), la CIREST (Communauté Intercommunale Réunion Est) et la CCS (Communauté des Communes du Sud). Parmi elles, deux se sont dotées de la compétence culturelle : le TCO et la CINOR (Cf. annexe 13 : Ile de la Réunion. Intercommunalité.)

⁶¹ Entretien avec une chargée de projet au sein d'une collectivité territoriale.

Mais, l'histoire des politiques culturelles a démontré qu'une offre abondante et diversifiée et des avantages tarifaires ne suffisent pas pour assurer un élargissement des publics. Aussi, outre leur soutien à l'aménagement culturel du territoire, les acteurs publics réunionnais ont-ils engagé des actions en faveur de l'éducation artistique et des pratiques amateur.

▪ L'éducation artistique et le développement des pratiques amateurs

Pour les acteurs culturels interrogés, le manque d'intérêt populaire pour les arts académiques est lié à l'inexistence d'une culture classique à la Réunion, malgré les efforts réalisés par les pouvoirs publics, notamment dans le domaine du livre et de la lecture.

*« La culture à la Réunion est un musée de « l'art en train de se faire ». C'est une dimension qu'on a particulièrement travaillée ici parce qu'il y a un réel déficit... On n'a pas de tradition d'expression plastique ; elle remonte à 40 ans, sans tomber dans le folklorisme ! Il faut donc travailler autrement pour toucher un nouveau public. »*⁶²

Le principal réseau de l'enseignement artistique est bien entendu celui des établissements publics d'éducation. À la Réunion, nombre d'intervenants ont développé des projets dans le cadre des diverses dispositions offertes par l'Éducation nationale, et notamment les classes à PAC⁶³ et les ateliers artistiques (AA⁶⁴). Au cours de l'année scolaire 2003/2004, ont été organisées 4 classes à PAC dans le primaire, 25 classes à PAC et 5 ateliers dans les collèges. Dans les lycées d'enseignement général, sur la même période, 2 ateliers, 9 classes à PAC ainsi que 3 ateliers et 2 classes à PAC dans les lycées professionnels ont été proposés aux élèves.

Un bilan impressionnant qui explique l'enthousiasme suscité :

*« Je crois qu'il manque des formations universitaires au niveau arts plastiques et surtout une véritable culture de l'art mais cette culture, elle est en train d'être diffusée par le biais des classes à PAC. »*⁶⁵

Un enthousiasme qui trouve aussi sa source dans le gisement d'emplois que représentent ces activités, un point non négligeable sur lequel nous reviendrons et qui est d'autant moins négligeable que ce dispositif a été remis en cause par les récents arbitrages budgétaires du ministère de l'Éducation nationale⁶⁶.

⁶² Entretien avec une conservatrice.

⁶³ Les classes à projet artistique et culturel (classes à PAC) concernent l'école maternelle, l'école élémentaire, les classes de sixième et les lycées professionnels. Le projet mobilise toute la classe et s'intègre dans ses horaires habituels. Il s'agit d'établir des passerelles entre un domaine artistique et culturel et d'autres domaines de connaissance en associant des enseignants et des praticiens d'un art (artistes professionnels, gens de métier) ou d'un domaine culturel (conservateurs, chercheurs...). Le projet s'articule sur environ 30 heures par élève durant l'année scolaire. L'artiste ou le professionnel intervient entre huit et quinze heures, selon le projet. Ce travail doit ensuite donner lieu à une restitution (spectacle, exposition...).

⁶⁴ Ces ateliers de 3 heures hebdomadaires, conçus pour des élèves volontaires des établissements du second degré (collèges et lycées) contribuent à une ouverture des élèves sur leur environnement artistique et culturel, et tout particulièrement sur la vie artistique contemporaine. L'atelier est placé sous la responsabilité d'un enseignant qui peut, pour les besoins du projet, constituer une équipe pluridisciplinaire. Tout comme les classes à PAC, cet atelier est le lieu privilégié du partenariat avec un artiste ou un professionnel de la culture. Sur les 72 heures annuelles d'atelier, l'artiste ou le professionnel de la culture intervient 35 heures en moyenne.

⁶⁵ Entretien avec une plasticienne.

⁶⁶ Même si les acteurs culturels trouvent dans ces dispositifs des moyens de consolider leur activité, ils n'en sont pas moins critiques : « Qu'elle soit ou non profondément intégrée au projet artistique de la compagnie, l'action culturelle est admise par tous comme un moteur économique et d'activité de leur association. La satisfaction est pourtant loin d'être là. Les dispositifs partenariaux (Politique de la Ville, Éducation Nationale) sont vécus comme formalistes, lourds et non créatifs. En effet, les compagnies regrettent que ne soit pas suffisamment prise

Toujours dans le cadre scolaire, il faut également citer l'opération « Collège au cinéma », lancée en 1989 et qui a pour objectif de donner aux collégiens les bases d'une culture cinématographique et de susciter leur curiosité et leur goût pour d'autres cinématographies. Ce dispositif d'éducation à l'image concernait pour l'année scolaire 2003-2004 les villes de Saint-Denis, Tampon, Saint-Pierre, Saint-Philippe, Saint-Louis, Saint-Joseph, Saint-André, Les Avirons, Le Port, Saint-Gilles, Saint-Paul, Saint-Benoît, Sainte-Anne, soit 67 collèges, 7 600 élèves et 300 enseignants pour les classes de sixième/cinquième et 6 700 élèves de quatrième/troisième pour 260 enseignants. Il faut citer, de même, le dispositif « Ecole et Cinéma⁶⁷ » mis en place par l'association « Les enfants du cinéma », en 1994, qui concerne les enfants des écoles primaires (cours élémentaire et cours moyen) ainsi que certains élèves des grandes sections de maternelle. Il se donne pour objectif principal la formation de l'enfant-spectateur par le visionnement et l'étude d'œuvres du patrimoine. Comme le souligne un responsable administratif :

« Le dispositif collège, lycée, école au cinéma, est un dispositif important financé par les différentes collectivités comme la Région pour les lycées, le Département pour les collèges et sur lequel la DRAC s'est beaucoup investie. C'est un dispositif qui crée de l'emploi et forme les élèves à tout un patrimoine cinématographique. On emmène les élèves une fois par trimestre voir un film du patrimoine. On a une volonté très nette d'investir dans l'éducation artistique. Avec ce système d'intervention, on forme les élèves et les enseignants. Et les enseignants disent : enfin de l'oxygène ! Ça crée une réelle dynamique autour des projets entre l'enseignant, le partenaire extérieur, c'est-à-dire l'intervenant, et les élèves. »

En dehors du cadre de l'Éducation nationale, l'importance de la musique dans la vie quotidienne réunionnaise explique que l'éducation artistique et le développement des pratiques en amateur sont envisagés avant tout à travers l'enseignement musical. Les communes s'investissent ainsi de plus en plus fréquemment dans la création d'écoles de musique à proximité des lycées et des écoles. Elles bénéficient d'un soutien financier de la DRAC et du Conseil régional, pour qui l'enseignement musical est devenu l'un des axes prioritaires en matière culturelle.

« Il existe un projet de création d'une école de musique, une école municipale. Les travaux devraient démarrer en février-mars 2005 et l'ouverture de l'école devrait se faire en septembre 2006. Cette école devrait recevoir environ 320 élèves. Au sein de l'école, il devrait y avoir une salle polyvalente de 200 places (salle de spectacle) ainsi que deux studios de répétition. Nous avons un gros besoin en termes de musique et le CNR ne peut pas répondre à la demande. L'école sera une régie directe. »⁶⁸

Au-delà, dans le champ des pratiques artistiques en amateur, l'action des pouvoirs publics est, comme en métropole, largement relayée par le réseau associatif qui mène des actions socioculturelles permettant de toucher un public qui est souvent en marge du système éducatif classique. Le centre culturel Village Titan, qui a pour objectif de travailler sur le développement de l'éducation culturelle et artistique, est une illustration intéressante des actions menées dans ce domaine. Il finance des actions dans les quartiers et les écoles de la ville du Port ainsi que dans les communes avoisinantes, pour un public varié d'enfants et d'adultes.

en compte leur spécificité artistique dans la conception des interventions. Elles ont parfois l'impression d'être instrumentalisées pour faire de l'activité et non pas impliquées dans un projet commun d'action culturelle. » in : Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, Le Réso, 2005

⁶⁷ Ce dispositif a été mis en place à la Réunion en février 2001 et concerne pour l'année scolaire 2003-2004 : les villes de Saint-Louis, Tampon, Saint-André, Saint-Philippe, Saint-Paul, Saint-Denis, soit 2600 écoliers par trimestre pour 105 enseignants in *Annuaire professionnel cinéma, audiovisuel, multimédia 2004*, ed : Adcam. Info avec le soutien de la Drac et de la Région Réunion.

⁶⁸ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation d'une collectivité territoriale.

« Il s'agit d'initier des projets pour familiariser les gens à la culture. Il reste à faire le lien avec les populations qui n'ont pas accès aux études supérieures données par l'ILOI⁶⁹ et les Beaux-Arts. Au Port, on a 65 % de logements sociaux. La classe moyenne s'est déplacée vers La Possession et Saint-Paul. Par contre, leurs enfants reviennent à Titan même si généralement, les jeunes vont plus facilement vers le sport. On cherche à développer des actions en dehors des murs notamment avec les interventions en classe à PAC. Nous avons des activités tournées autour du cirque, de la danse, des arts plastiques... »⁷⁰

« Mon travail consiste à beaucoup réfléchir sur ma démarche pour pouvoir parler de culture et d'art à des personnes qui ont des problématiques de vie, des difficultés qui ne les poussent pas dans ce chemin. C'est-à-dire : comment inciter des gens à éduquer culturellement leurs enfants... Souvent, j'utilise des techniques ancestrales. Le premier truc, c'est de s'installer devant un immeuble et de commencer... Ça parle aux gens... L'objectif, pour Village Titan, est de repérer des personnes et de les orienter vers des formations adaptées. On a découvert des peintres de cette façon. Ça incite à la création et peut conduire à suivre une formation pour être tailleur de pierre par exemple... »⁷¹

c) Encourager la professionnalisation des acteurs culturels

Plus récemment, les principaux acteurs culturels de l'île ont pris conscience de l'importance de la formation et de la qualification des professionnels intervenant dans le champ de la culture. Favoriser la professionnalisation du secteur culturel est ainsi devenu l'un des nouveaux enjeux de la politique culturelle et plusieurs structures spécialisées, à vocation professionnalisante, ont vu le jour sur le sol réunionnais depuis la fin des années 1980 :

- le Conservatoire national de Région de la Réunion, créé en 1987, à l'initiative de la Région et de l'État ;
- l'école d'Architecture de la Réunion, créée en 1988. Administrativement, elle se présente comme une antenne de l'école d'architecture de Montpellier ;
- l'école des Beaux Arts, soutenue par la Région, créée en 1991 et qui partage depuis septembre 2003 le même bâtiment que l'école d'Architecture ;
- l'ILOI (Institut de l'Image de l'océan Indien), créé en 1994, qui a vocation à former les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

Parallèlement au développement des structures de formation aux métiers des arts et de la culture, a été mis en place un système d'aide à la mobilité des individus, principalement financé par la Région. L'objectif est de favoriser l'accès aux formations existant en métropole ou à l'étranger, en prenant en charge une partie du coût de la formation et surtout le coût du voyage.

Mais, la formation artistique à proprement parler n'est pas indispensable à la professionnalisation du secteur culturel qui passe aussi nécessairement par le développement de structures de formation aux métiers culturels connexes (administration, technique...).

Créé en 1990, sous l'égide de la Région, l'IFMC (Institut de Formation aux Métiers de la Culture) a donné d'incontestables résultats en termes de formation et d'amélioration des compétences. Toutefois, au-delà des seules compétences, le critère de territorialité reste souvent le critère principal de recrutement des employés culturels et les postes communaux sont essentiellement

⁶⁹ Institut de l'Image de l'océan Indien, cf. infra.

⁷⁰ Entretien avec un directeur de structure.

⁷¹ Entretien avec un chef de projet, artiste.

réservés aux personnes issues du territoire concerné. Ainsi, même pour les professionnels formés par l'IFMC, le problème de l'insertion et de l'emploi est resté entier dans bien des cas, ce qui a atténué très sensiblement les retombées positives de cette formation. L'IFMC a donc été supprimé, pour cause de résultats trop faibles et de coûts de fonctionnement trop importants.

Pourtant, il ressort clairement des entretiens que l'IFMC, aujourd'hui disparu, demeure une référence pour nombre d'acteurs culturels de l'île. Une question essentielle sur laquelle nous reviendrons.

Enfin, DRAC et collectivités territoriales soutiennent le Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA) et Le Réso qui ont pour projet initial la volonté d'allier tous les partenaires culturels dans la structuration du secteur musical et artistique.

Le PRMA est une association née, en 1997, de la volonté de la DRAC et de la Région et soutenue depuis peu par le Conseil général. Conçue comme un outil de coordination et d'aide à la structuration du secteur de la musique créole, elle a pour objectif « *d'établir un partenariat avec les usagers et acteurs culturels concernés par les musiques actuelles et traditionnelles* ⁷² ». Tout en cherchant à valoriser le patrimoine réunionnais par le biais de collectage, elle a pour mission de développer une aide à la production, à la diffusion et à la formation dans le domaine de la musique réunionnaise pour contribuer, à terme, à l'exportation du travail des musiciens locaux.

« Le PRMA est une interface entre les politiques, les musiciens et les diffuseurs. Il n'a aucun pouvoir de décision. Il reste encore beaucoup d'efforts à faire en termes de communication pour que les acteurs du secteur musical comprennent exactement le rôle du PRMA. En effet, celui-ci est souvent vu comme une collectivité pouvant subventionner les artistes et apporter une aide financière à des projets. (...) Le rôle du PRMA est important dans le milieu musical, malgré la faiblesse de ses moyens. Avant son existence, le subventionnement des artistes par les politiques n'était régi que par le clientélisme. La situation était vraiment explosive. Aujourd'hui, les actions semblent mieux comprises par les acteurs. Il est nécessaire d'approfondir encore leur transparence. Le PRMA semble être un outil mieux intégré, mieux utilisé. » ⁷³

Cette structure possède un service d'accueil, de conseil et d'orientation pour les musiciens et personnes impliquées dans les musiques actuelles. Parallèlement au bulletin d'information « Muzikalité », le pôle régional a créé en 2003 un annuaire des musiciens réunionnais ainsi qu'un site Internet. ⁷⁴ Il a pour projet de mettre en place un centre de documentation.

Leréso est une association qui a vu le jour en février 1999 à l'initiative de responsables de salles de spectacle vivant à la Réunion. Il est une émanation d'actions menées dans le cadre du Contrat de Plan 1994-1998 (rénovation de salles de spectacles, création de nouvelles formations pour les professionnels du spectacle, résidences d'artistes). Le Pôle Régional des Musiques Actuelles ainsi que l'Université font partie des partenaires du Réso. Il a élaboré un *Guide des structures et des services aux professionnels de la culture* consacré à toute la zone de l'océan Indien (Comores, Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles). Un site internet www.le-reso.com est dédié aux salles et à leur programmation, une émission de télévision hebdomadaire est consacrée à la présentation des spectacles de toutes les salles du réso (Le K, La Ravine Saint-Leu, Le Séchoir, CDOI, salle Vladimir Canter, Le Batô fou, Centre culturel Lucet Langenier, Les Bambous, Salle multimédia de l'Entre-Deux, salle Guy Alphonsine). Leréso se veut ainsi un outil de mise en lien, d'information et de conseil des salles adhérentes, et des acteurs culturels en général et s'est donné aussi pour mission de soutenir le développement du spectacle vivant réunionnais par la valorisation des spectacles amateur et la diffusion des artistes locaux.

⁷² Entretien avec un responsable de structure de diffusion.

⁷³ Entretien avec un responsable de structure de diffusion.

⁷⁴ www.musikannuaire.com et runmusic.com

3. Cartographie des équipements culturels

Géographiquement, tant pour des raisons historiques que démographiques, l'offre culturelle s'est concentrée dans les communes du littoral du Nord et de l'Ouest de l'île. Il n'est donc pas étonnant que les deux structures intercommunales de l'île qui se sont dotées de la compétence culturelle soient le TCO (Territoire des Communes de l'Ouest) et la CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion).

Selon les domaines culturels, on trouve un parc d'infrastructures, encore peu nombreuses mais de qualité. Alors que, depuis les années 1980, la lecture publique et le patrimoine ont fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics, ces dernières années, pour répondre à une demande croissante de la population, les efforts en matière d'équipement se sont orientés vers les secteurs du spectacle vivant, du cinéma ainsi que de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

A. Le réseau des bibliothèques, médiathèques et cybercases

Comme nous l'avons vu, dès 1976, la lecture publique a bénéficié du soutien des collectivités locales, il n'est donc pas étonnant que les bibliothèques et les médiathèques soient les équipements les mieux répartis sur le territoire réunionnais.

En 2005, la Réunion compte ainsi 20 bibliothèques municipales, complétées par 15 annexes, 6 médiathèques et 13 cybercases. Une bibliothèque départementale à Saint-Denis et une bibliothèque centrale de prêt à Saint-Pierre complètent ce réseau. Au sein de ce réseau, 8 bibliothèques municipales effectuent plus de 100 000 prêts dans l'année⁷⁵, celles de Saint-Pierre et Saint-Benoît enregistrant des taux d'inscription et des nombres de prêts nettement plus élevés qu'ailleurs.⁷⁶

Les moyens consacrés aux acquisitions par les bibliothèques de l'île tendent à se rapprocher de ceux de la France entière. C'est ainsi que les dépenses d'acquisition sont passées de 1,80 euros par habitant en 2000 à 2,10 euros en 2002 (la moyenne nationale s'établissant à 2,50 euros).

Toutefois, malgré les efforts réalisés dans le domaine de la lecture, on constatait en 2002, que seulement 12 % de la population réunionnaise était inscrite dans une bibliothèque contre 17 % pour l'ensemble de la France (plus de 80 000 inscrits). Le nombre de prêts par habitant était de 3,4 alors qu'il s'établissait pour la France à 5,1. De plus, le phénomène de recul de la lecture chez les jeunes, que l'on constate en France au niveau global, se retrouve à la Réunion, comme le précisait déjà une étude réalisée en juin 1998 par l'Observatoire du Développement de la Réunion.⁷⁷

⁷⁵ Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-André, Le Port, Saint-Benoît, Sainte-Marie, Saint-Paul et Saint-Joseph (données INSEE : TER 2004-2005).

⁷⁶ Cf. annexe 3 (Éléments statistiques complémentaires sur le secteur culturel réunionnais), tableau 1 : *Les bibliothèques municipales, statistiques pour l'année 2002*.

⁷⁷ Observatoire du Développement de la Réunion, « La lecture », in *Études et Synthèses n°40*, septembre 1998.

Les bibliothèques municipales cherchent donc à développer des partenariats avec les écoles et les autres structures d'enseignement, afin de promouvoir la lecture auprès des publics scolarisés.

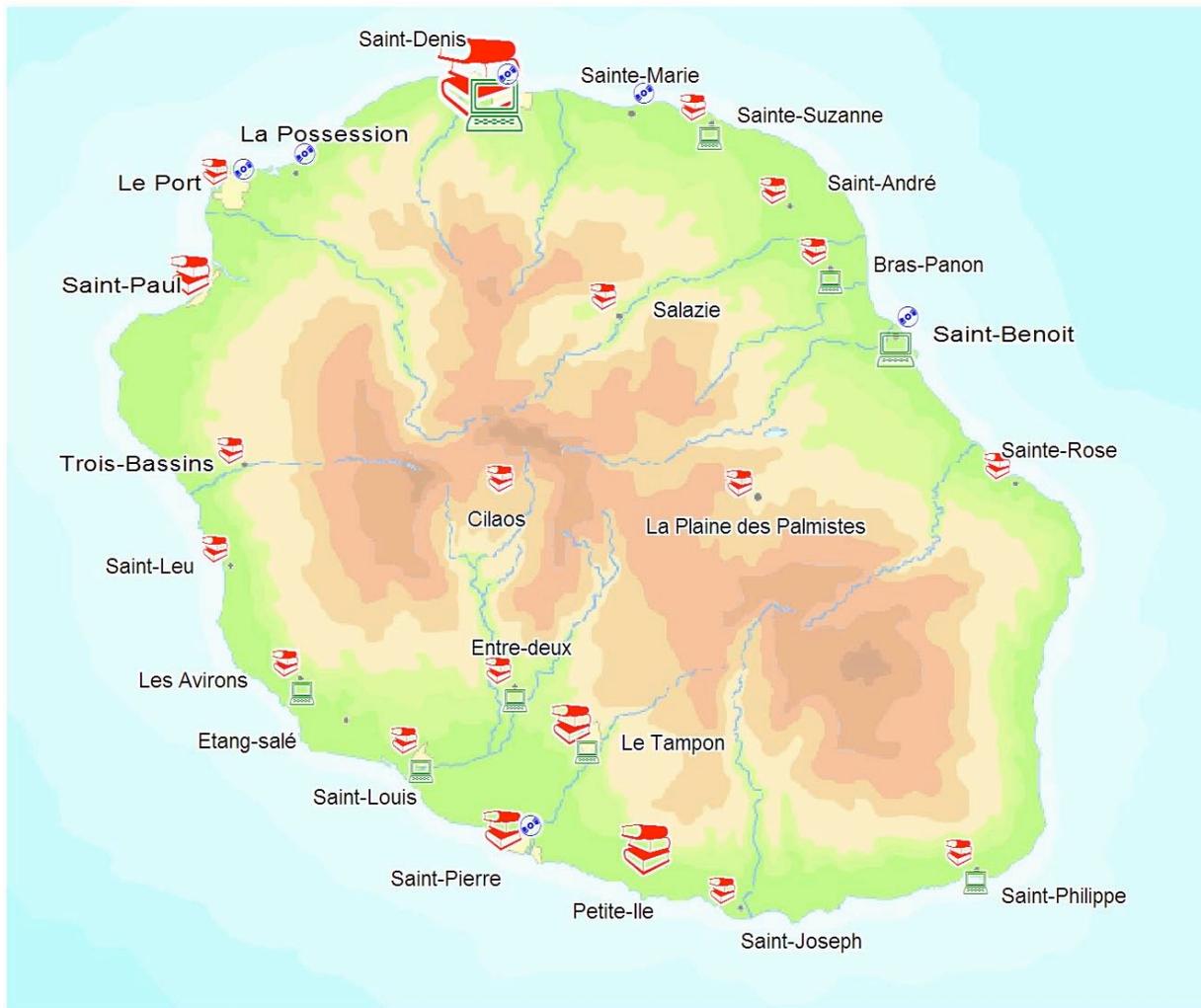
*« Au départ, les enfants ne s'inscrivaient pas à la bibliothèque, parce qu'ils avaient peur d'abîmer les livres. Les instituteurs ont alors pris la responsabilité de l'emprunt des enfants, ce qui nous a amené à délocaliser le fonds de la bibliothèque jeunesse à l'école... »*⁷⁸

On remarque enfin que la littérature réunionnaise reste encore insuffisamment connue. Elle demeure en marge des lectures des jeunes. Relativement peu disent ainsi avoir déjà lu un ouvrage d'un auteur réunionnais : 44,9 % des jeunes en classe de troisième, 47,3 % en terminale⁷⁹. Des expériences visant à la promotion des écrits réunionnais ont été développées pour pallier ce manque d'intérêt. La manifestation « Lire en fête » qui permet au public de rencontrer les auteurs réunionnais comme l'écrivain Daniel Vaxelaire ou l'illustrateur de bande dessinée Serge Huo Chao Si, ainsi que le spectacle créé en 2004 par le Centre Dramatique Régional autour des contes et légendes créoles, répondent notamment à cette nécessité.

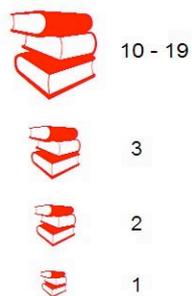
⁷⁸ Entretien avec une bibliothécaire.

⁷⁹ Observatoire du Développement de la Réunion, « La lecture », in *Études et Synthèses n°40*, septembre 1998.

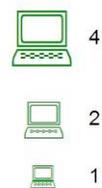
Carte 1 : Bibliothèques, médiathèques et cybercases à la Réunion en 2005



Bibliothèques municipales et annexes



Cybercases



Médiathèques



Source : OPC d'après document DRAC, cybercase.org, et récolte de données in situ

B. Musées et patrimoine

La conservation et la valorisation du patrimoine réunionnais représentent pour l'île un enjeu conséquent, tant au regard de la constitution d'une identité réunionnaise qu'au regard de son développement économique et touristique.

*« Le patrimoine doit être l'axe prioritaire de l'action culturelle, car il contribue à définir l'identité réunionnaise. Un homme sans passé est un homme sans avenir... La culture donne un contenu à l'économie... »*⁸⁰

La volonté de promouvoir une identité culturelle réunionnaise, impulsée notamment par le Conseil général et le Conseil régional, puis relayée par de nombreux acteurs privés (associations...), a conduit à la constitution progressive d'un ensemble de musées et lieux de conservation et de valorisation du patrimoine sur le territoire de l'île. De statut public ou privé, ces différents équipements constituent une offre muséale substantielle.

Parmi les différents musées ou lieux de valorisation du patrimoine de l'île, ceux explicitement dédiés à l'art et à l'histoire culturelle sont peu nombreux. On recense ainsi trois musées départementaux : l'Artothèque, dont la vocation est l'exposition et la valorisation de l'art contemporain réunionnais, le Musée Léon Dierx qui offre un panorama de l'art moderne, des impressionnistes aux cubistes, et le Musée historique de Villèle (Saint-Gilles les Hauts), implanté sur un domaine sucrier de la fin du XVIII^e siècle ; ainsi que quelques musées privés, tels la Maison Folio à Hell-Bourg ou le Musée *dan'tan lontan* à Saint-André...

Comme en métropole, où se sont développés de nombreux musées des arts et traditions populaires et des musées dédiés à la culture scientifique et technique, on recense à la Réunion plusieurs musées qui concourent à la conservation et à la valorisation du patrimoine naturel et socio-économique de l'île, et contribuent ainsi à la réflexion et à la construction de l'identité culturelle réunionnaise : l'Ecomusée de Salazie, ayant pour mission la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel du cirque de Salazie, le Musée régional Stella Matutina, à la fois scientifique, historique et technique, réalisé au cœur d'une ancienne sucrerie et permettant de découvrir l'histoire de la Réunion au travers de la production sucrière ou encore la Maison de la Vanille à Saint-André, l'usine sucrière du Gol à Saint- Louis...

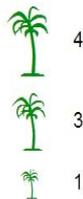
D'autres, qui ne relèvent pas explicitement du champ culturel, doivent également être cités, tels la Maison du Volcan qui propose une information complète en matière de vulcanologie, le Museum d'histoire naturelle de Saint-Denis ou encore, les nombreux jardins botaniques et lieux dédiés à la faune réunionnaise (Ferme Corail, Conservatoire botanique national de Mascarin...).

⁸⁰ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation d'une collectivité territoriale.

Carte 2 : L'offre muséale à la Réunion en 2005



Jardins botaniques et musées d'histoire naturelle



Musées d'art et d'histoire



Musées de société



Source : OPC d'après documents du Conseil général, du Conseil régional, pages jaunes et récolte de données in situ

Outre son impact en terme identitaire, le domaine du patrimoine représente également un enjeu de taille dans la stratégie de développement du tourisme à la Réunion. L'organisation de la filière touristique sur l'île a accusé un retard de son démarrage à l'échelon mondial, particulièrement manifeste en comparaison avec les autres DOM (principalement la Martinique et la Guadeloupe), tel que le soulignait déjà une étude de l'Observatoire du développement de la Réunion en 1998⁸¹. Ce décalage était le produit de plusieurs facteurs : entre autres, l'éloignement vis-à-vis de sa principale clientèle (européenne), le coût des transports, mais aussi l'absence de stratégie de développement jusqu'à un passé récent. Toutefois, grâce à la promotion de l'île, à une meilleure connaissance du secteur et à une démarche marketing fondée sur la conjonction d'un tourisme « vert » et d'un tourisme « bleu », le tourisme en tant qu'activité économique s'est véritablement développé depuis quelques années.

Pour renforcer cette activité à fort potentiel de développement et qui représente un apport économique appréciable pour un territoire comme l'île de la Réunion, des stratégies complémentaires semblent s'esquisser.

Dans cette perspective, la culture de l'île et sa richesse patrimoniale représentent incontestablement un atout. La mise en valeur des traditions est en effet un argument non négligeable pour une certaine forme de tourisme. Même s'il est encore prématuré de parler d'un essor du « tourisme culturel » à la Réunion, il ne fait pas de doute que cette dimension est de plus en plus fréquemment prise en compte par les communes, à l'image de celle de Sainte-Rose qui organise chaque année au mois de novembre, la fête Tamoul du *Dipavali*, drainant beaucoup de touristes. Mais si le tourisme culturel est appelé à se développer, il devra s'inscrire dans une réflexion globale sur l'action culturelle et l'identité créole pour échapper à la tentation du folklorisme et de l'anecdote.

C. Le spectacle vivant

Le domaine du spectacle vivant est depuis dix ans en plein essor, tant du point de vue de sa structuration en termes d'équipements de diffusion que de la production de spectacles.

*« Il y a 10 ans, il n'y avait pas grand-chose. Depuis 3, 4 ans, le secteur culturel a changé. Il y a de nombreux spectacles à la Réunion avec des artistes de renom, par exemple le concert de Nougaro avant sa mort. Avec le Bato fou, Pierre Macquart a contribué au changement, il est dynamique. Le Bato fou est en lien avec le Cyclone, il cède des spectacles au Cyclone et au Palaxa. Il y a aussi Yellow Moon avec Philippe Capponi, c'est le « monsieur reggae » à la Réunion. »*⁸²

On constate ainsi une explosion de l'offre de spectacles : certains spécifiquement culturels comme ceux proposés dans le cadre du festival *Sakifo*, institué depuis deux ans par l'association *Le Séchoir* et plus encore, les très nombreux concerts et autres représentations proposés lors de manifestations festives comme la célébration de l'abolition de l'esclavage, les Florilèges de la ville du Tampon ou le Boucan créole à Petite île par exemple...

⁸¹ Observatoire du développement de la Réunion, « Tourisme et développement » in *les notes d'information de l'ODR n° 34*, avril 1998.

⁸² Entretien avec un responsable de structure de diffusion.

« *Il y a une certaine boulimie. Je ne peux pas vous dire tout ce que j'ai vu, mais il y en a beaucoup. Mon budget consacré aux spectacles a quadruplé.* »⁸³

Au sein du spectacle vivant, le domaine musical est celui qui a connu le développement le plus important en vingt ans. La forte croissance du nombre de groupes de musique traduit la place importante de la musique dans la société réunionnaise.

« *Jusqu'en 1981, la musique réunionnaise était interdite de diffusion sur l'île. C'est François Mitterrand qui a autorisé le premier concert de Maloya.* »⁸⁴

« *Aujourd'hui, il y a entre 500 à 600 groupes de musique en activité sur l'île. 300 CD sortent chaque année. Le secteur de la musique à la Réunion est un secteur très dynamique.* »⁸⁵

Les domaines du théâtre et de la danse se sont développés plus tardivement que celui de la musique. Pourtant, depuis les années 1990, on observe une véritable évolution en termes de structuration du secteur du théâtre et de la danse sur l'île, avec la constitution de plusieurs troupes ou compagnies et leur reconnaissance par les instances publiques. D'après l'enquête sur *les compagnies dramatiques et chorégraphiques à la Réunion* réalisée par l'association Le Réso⁸⁶, il apparaît que la majorité des compagnies de théâtre a été créée entre 1993 et 1997. Quelques compagnies préexistaient à ce mouvement, le Théâtre Talipot et le Théâtre Volland notamment, généralement citées comme les compagnies fondatrices du théâtre à la Réunion.

« *Le premier à avoir été reconnu sur l'île c'est le théâtre Volland. Il fondait ses créations théâtrales sur la culture locale, sur l'histoire de la Réunion. C'était un théâtre militant [...] dans un premier temps, il a absorbé toutes les subventions, puis a souffert de restrictions budgétaires lors de la fin de la convention triennale. Ça a été la mort du théâtre Volland.* »⁸⁷

En ce qui concerne le secteur de la danse, les années 1990 ont aussi constitué une période favorable à la création de compagnies, bien que ces dernières demeurent encore assez peu nombreuses sur l'île.

En revanche, les arts de la rue ne sont pas représentés.

« *Le théâtre de rue marcherait bien ici, mais il y a zéro compagnie. Les fois où quelques compagnies sont venues ça a cartonné. À la Réunion, on a besoin d'une évolution similaire à la métropole avec une vraie reconnaissance et une structuration du théâtre de rue.* »⁸⁸

On peut identifier deux réseaux de diffusion du spectacle sur le territoire de l'île :

- Un premier réseau est constitué des salles qui peuvent être désignées comme institutionnelles. Il s'agit de salles directement gérées par les pouvoirs publics⁸⁹, ou de salles privées mais largement

⁸³ Entretien avec un responsable de structure de diffusion.

⁸⁴ Entretien avec un comédien, également producteur.

⁸⁵ Entretien avec le directeur d'une structure de diffusion.

⁸⁶ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies dramatiques et chorégraphiques à la Réunion*, Association Leréso, novembre 2004 - Janvier 2005, 96 p.

⁸⁷ Entretien avec un comédien.

⁸⁸ Entretien avec un comédien.

⁸⁹ L'Office Départemental de la Culture (Théâtre de Champ-Fleuri à Saint-Denis, Théâtre de Plein Air de Saint-Gilles), la salle Lucet Langenier à Saint-Pierre, la Salle Canter à l'Université de Saint-Denis (gérée par le CROUS).

financées sur fonds publics⁹⁰. Au sein de ce réseau, deux grands partenariats se sont mis en place, l'un autour de l'Office Départemental de la Culture et l'autre autour de l'association Leréso. À quelques rares exceptions près (le Théâtre du Grand Marché à Saint-Denis, Centre dramatique régional de l'océan Indien qui est essentiellement consacré à la création et la diffusion du théâtre contemporain mais est aussi ouvert à la programmation chorégraphique, et le Bato Fou, à Saint-Pierre, qui est une Scène de musiques actuelles), les lieux sont pluridisciplinaires. Certains entretiennent cependant une spécificité : par exemple, le Séchoir à Saint-Leu qui assure une programmation régulière de spectacles chorégraphiques ou encore la Salle Guy Alphonsine à Saint-André qui a une double vocation en matière de spectacle vivant et de cinéma.

- Le second réseau de diffusion du spectacle et principalement de la musique, est constitué par des salles que l'on qualifiera de non institutionnelles, tels les cafés-concerts, hôtels et assimilés...

« Le réseau des hôtels, c'est le réseau de diffusion de la magie et de la musique. Ils consomment des spectacles pour les touristes et ça fonctionne bien. »⁹¹

Le premier café-concert à avoir instauré une programmation régulière (tous les vendredis) est le Cyclone Café à Saint-Denis. Auparavant il n'existait que deux bars dans la ville, le Live café et l'Elixir qui ont proposé de 1995 à 1996 une programmation musicale mais il s'agissait de cafés concerts ponctuels et ils ont disparu suite à leur rachat en 1997 par l'Entrepôt Médiastore. On trouve également plusieurs cafés concerts dans la ville de Saint-Pierre et d'autres communes. Les cafés concerts assurent aujourd'hui la majorité de l'offre de concerts de groupes réunionnais et apparaissent comme un réseau alternatif pour ces groupes qui ont souvent difficilement accès aux autres équipements.

⁹⁰ le Centre Dramatique de l'océan Indien à Saint-Denis (Sarl), et plusieurs salles associatives telles la Salle Guy Alphonsine à Saint-André, Les Bambous à Saint-Benoît (scène conventionnée), le Bato Fou à Saint-Pierre (SMAC), le Kabardok au Port, la salle multimédia de l'Entre-Deux, la Salle Georges Brassens aux Avirons, le Séchoir à Saint-Leu, la Salle Henri Madoré à Saint-Benoît, le Théâtre Luc Donat au Tampon, le Théâtre de l'Etang-Salé.

⁹¹ Entretien avec un comédien également producteur.

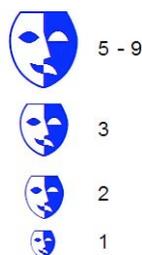
Carte 3 : La diffusion du spectacle vivant à la Réunion en 2005



Salles de spectacle institutionnelles



Cafés concerts et assimilés



Source : OPC d'après les documents suivants :
annuaire du spectacle vivant de Lereso, musikannuaire du PRMA, enquête sur les compagnies dramatiques et chorégraphiques à la Réunion (DRAC), pages jaunes et récolte de données in situ

Les acteurs du secteur musical considèrent que le réseau de diffusion institutionnel privilégie trop l'importation de concerts de la métropole, restant ainsi fermé aux musiciens réunionnais.

« Avant, les producteurs de spectacle privés pouvaient louer les salles de spectacles institutionnelles pour y diffuser leurs créations. Aujourd'hui, c'est fermé. »⁹²

« La location de la salle coûte 40 000 euros et même si les groupes réunionnais ont les 40 000 euros, de toutes façons, ils sont rarement acceptés. »⁹³

Il est vrai que l'île accueille de gros spectacles en provenance de la métropole (par exemple la *Star Academy* vient chaque année à la Réunion). Leur organisation est assurée par *Music Machine*, société de production privée créée en 2002 (et domiciliée en Alsace), qui bénéficie par ailleurs du soutien d'Orange et SFR qui sont devenus les sponsors de ces manifestations.

« Il n'y a pas vraiment de mécènes à la Réunion, ce sont des entrepreneurs, c'est du sponsoring pour la com. Pour les petits indépendants en revanche, c'est difficile parce que SFR et Orange ne sont mécènes que pour des projets précis... »⁹⁴

Le succès des manifestations de grande ampleur organisées par le réseau Music Machine, n'est pas étranger à l'apparition d'un nouveau projet engagé par la CINOR : la création d'un zénith à Saint-Denis.

Dans le domaine théâtral, si on note l'existence de coproductions du CDOI et du Théâtre des Bambous avec des compagnies locales (une ou deux chaque année), on relève un sentiment d'insatisfaction largement partagé quant aux possibilités de diffusion des spectacles.

« La question de la coproduction croise celle de la relation entre les compagnies et les structures de production et de diffusion. Un désenchantement certain est exprimé des deux côtés. Du côté des compagnies, le sentiment de n'être pas écoutées, pas accompagnées dans leurs projets, de ne pas avoir de place au sein de ces structures (par le biais de résidences par exemple). Du côté des directeurs de salle, est exprimé un manque de force de proposition des compagnies, et un manque de moyens pour pouvoir coproduire plus et mieux. On peut noter aussi une forte attente des compagnies vis-à-vis de l'ODC, bénéficiant de moyens financiers conséquents et d'infrastructures parmi les plus performantes de l'île. (...) Les compagnies se plaignent du manque d'échanges avec les structures de diffusion. La diffusion est normalement un processus dans la vie économique d'une compagnie permettant de vivre, voire d'amortir des frais de création. Cette dynamique est totalement inexistante à la Réunion. La diffusion des spectacles sur l'île est en effet systématiquement déficitaire. Un « prix plafond » est pratiqué (2 300 euros) pour les compagnies locales et la prise en charge de frais d'approche est extrêmement rare.»⁹⁵

Les compagnies de danse déplorent, pour leur part, unanimement, le manque de plateaux adaptés à la danse contemporaine. De même, la coproduction dans l'île est pour elles une pratique inexistante. Deux d'entre elles parviennent à coproduire en métropole grâce à une double implantation géographique.

Comme il n'existe pas de réseau alternatif, comme celui des cafés-concerts, pour les compagnies théâtrales et chorégraphiques, une grande part de leur diffusion scénique se fait au sein des écoles ou des entreprises lors d'achats de spectacle de la part des comités d'entreprise.

Hormis les difficultés pour se produire dans l'île, il est encore plus difficile pour les artistes réunionnais de s'exporter. Particulièrement dans le domaine des musiques actuelles, dont on a

⁹² Entretien avec un comédien.

⁹³ Entretien avec le directeur d'un lieu de diffusion.

⁹⁴ Entretien avec le directeur d'une structure de diffusion.

⁹⁵ Stéphanie Bulteau, déjà citée.

souligné l'activité dynamique et le nombre impressionnant de groupes, l'insuffisance du nombre de lieux de diffusion constitue un lourd handicap. De même, l'insularité est souvent soulignée par les acteurs comme une difficulté majeure.

*« Du coup, la difficulté des groupes à s'exporter est renforcée par le fait que les musiciens manquent d'expérience de la scène, puisqu'ils n'ont même pas les moyens de jouer dans l'île. La mission export du PRMA est donc menée avec beaucoup de précaution, car c'est risqué pour les groupes de musique de s'exporter sans expérience. Ils se retrouvent en concurrence avec des musiciens métropolitains ou étrangers qui ont déjà une habitude de la scène et ils risquent de se trouver véritablement en difficulté. »*⁹⁶

*« Le territoire de la Réunion est un petit territoire, il y a donc un problème de limitation qui se pose pour le secteur culturel ».*⁹⁷

D. Cinéma et audiovisuel

Le domaine du cinéma et de l'audiovisuel est celui dont le développement a été le plus récent. Pour autant, il apparaît comme un secteur d'activité très dynamique, soutenu par les pouvoirs publics⁹⁸. La Région, notamment, a mis en place depuis 1999 un système d'aide à l'émergence de nouveaux talents et à la production d'œuvres audiovisuelles ou cinématographiques. De même, la vitalité de la commune du Port dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, avec la création de l'ILOI, contribue largement à dynamiser ce secteur d'activité.

*« Au niveau cinéma, beaucoup de choses se sont développées depuis 10 ans notamment en termes d'éducation à l'image et de diffusion de films. Il y a aussi les accueils de tournage sur l'île. La Réunion a mis en place tout ce qu'il faut pour cela. Après, nous sommes une petite île et il faut aussi mesurer cela en termes de développement. »*⁹⁹

Sur le territoire de l'île, deux exploitants (les sociétés *Investissement et Commerce* et *Mauré Films*) se partagent l'ensemble des salles privées de diffusion cinématographiques. Les salles sont majoritairement localisées dans les grandes villes, telles Saint-Denis, Le Port, Saint-Paul ou Saint-Pierre. Ce réseau privé de diffusion, sera bientôt complété par la création de plusieurs multiplexes, dont la réalisation semble pour certains, être bien avancée. *Mauré Films* devrait inaugurer un établissement à Saint-Paul dès le mois d'août 2005, alors qu'*Investissement et Commerce* sera en mesure de faire de même à Sainte-Marie au mois de septembre¹⁰⁰. Il existe également deux autres projets de multiplexes, l'un au sein du futur Pôle Océan de Saint-Denis et l'autre à Saint-Pierre. À ce réseau privé, s'ajoute un certain nombre de salles de diffusion appartenant au réseau non marchand. Elles sont en général installées dans des locaux communaux, qu'il s'agisse de médiathèques ou de centres culturels et servent à la diffusion d'œuvres cinématographiques pendant l'année et pendant les temps forts de festival.

Le secteur de la radio et de la télévision est également en plein essor.

⁹⁶ Entretien avec un directeur de structure de diffusion.

⁹⁷ Entretien avec un programmeur.

⁹⁸ Cf. annexe 6 (Album) : *Exemple d'événements autour du cinéma (Le Port)*.

⁹⁹ Entretien avec le directeur d'une structure dans le champ audiovisuel.

¹⁰⁰ Cf. Sébastien Laporte, « La guerre des multiplexes », in *Le Journal de l'île de la Réunion*, 24 mai 2005.

On dénombre ainsi, outre *RFO* qui diffuse trois chaînes (*Radio-Réunion*, *France-Inter* et *France-Culture*), 46 radios privées.¹⁰¹ L'audience de *Radio Réunion* s'est effritée au profit de la radio privée *Radio Freedom*¹⁰² qui est devenue, dès la fin de l'année 2002, la radio la plus écoutée. L'écart s'est encore creusé en 2003 avec près de 10 points de mieux pour *Radio Freedom*. La meilleure progression en termes d'audience est toutefois à mettre au compte de *NRJ* avec 8 points de plus en trois ans : elle aussi a dépassé *Radio Réunion* à la fin de 2003.

Pour la télévision, la chaîne publique *RFO* diffuse sur deux canaux, *Télé Réunion* et *Tempo*. On compte aussi *Antenne Réunion*, chaîne privée hertzienne généraliste diffusant sur toute l'île et *Canal + Réunion*, chaîne cryptée et à péage diffusant sur une grande partie de l'île. S'ajoutent à cette offre deux bouquets de chaînes par satellite, *Canal satellite* et *Parabole Réunion*. La télévision équipe pratiquement l'ensemble des foyers à la Réunion, quels que soient les milieux sociaux.¹⁰³ Elle constitue le loisir populaire le plus accessible et, dans un contexte marqué par l'insularité, propose une ouverture sur le monde particulièrement appréciée par la population. Après un creux constaté en termes d'audience en 2001 et 2002, *Antenne Réunion* retrouve son dynamisme en 2003 et dépasse les 50 % d'audience cumulée au premier semestre de l'année. La chaîne privée rivalise donc directement avec la chaîne publique *Télé Réunion* qui comptait, en moyenne, 56 % d'audience cumulée sur la même période.

**Tableau 3 : Audience cumulée des chaînes de télévision à la Réunion
lundi – dimanche : 0h – 24 h (%)**

	Janvier – mars 2003	Avril – juin 2003	Septembre – novembre 2003
Télé Réunion	56,6	55,1	52,4
Antenne Réunion	50,4	50,4	48,4
Tempo (RFO)	18	18,4	15,1

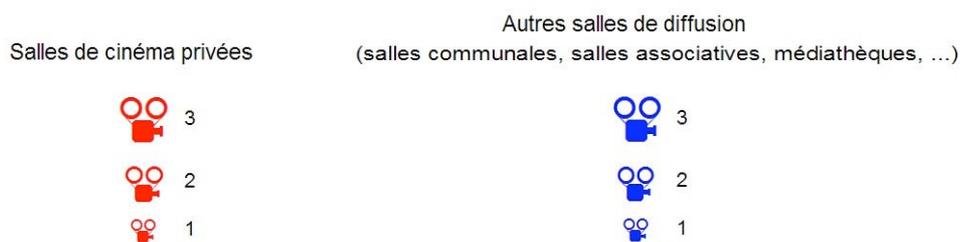
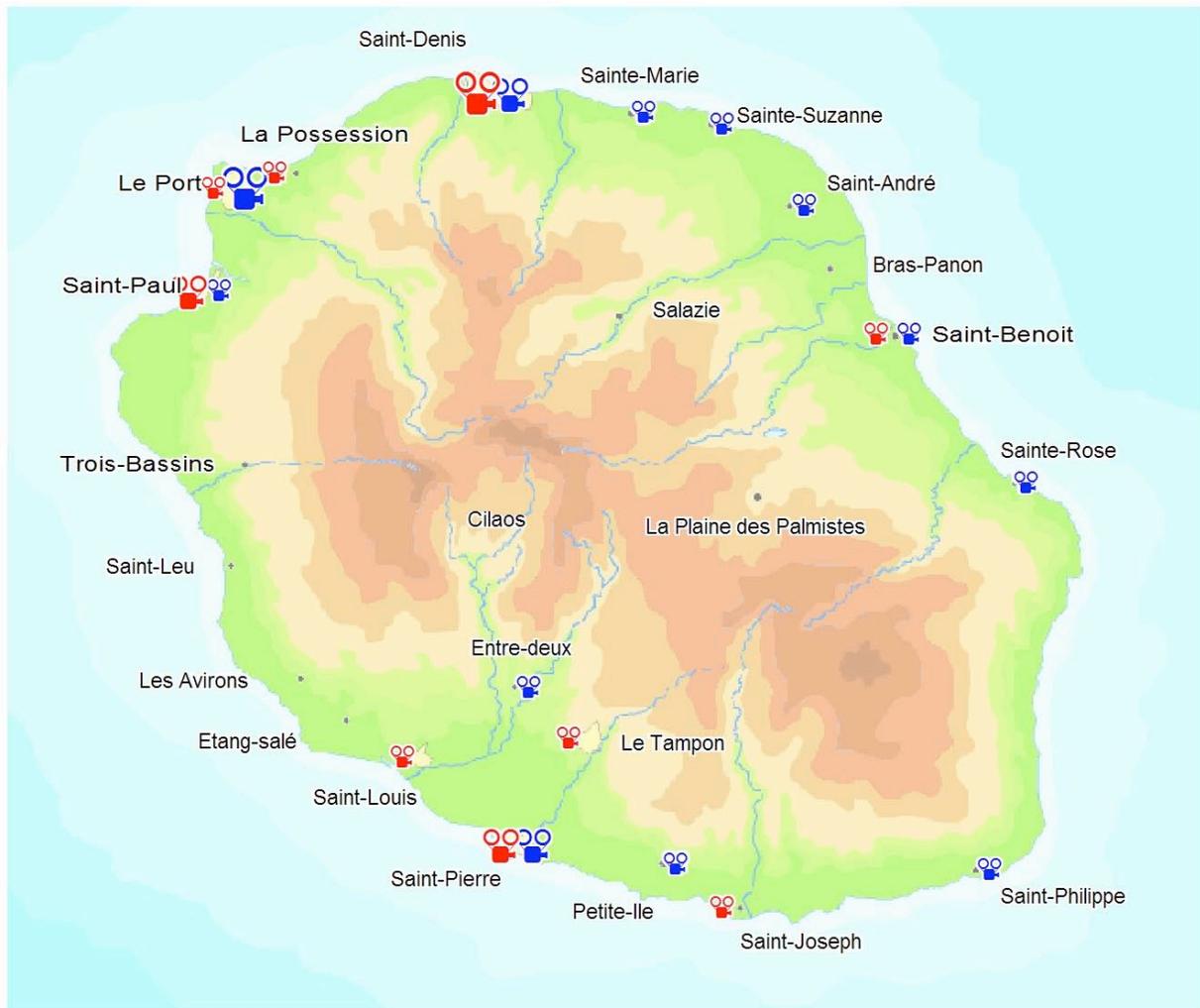
Source : INSEE, Tableau Economique de la Réunion édition 2004-2005
d'après l'enquête Métridom – Médiamétrie – 2003

¹⁰¹ Cf. annexe 3 (Éléments statistiques complémentaires sur le secteur culturel réunionnais), tableau 2 : *Liste des radios autorisées au 8 juillet 2004*.

¹⁰² Cf. annexe 3 (Éléments statistiques complémentaires sur le secteur culturel réunionnais), tableau 3 : *Audience cumulée des radios*.

¹⁰³ Cf. annexe 3 (Éléments statistiques complémentaires sur le secteur culturel réunionnais), tableau 4 : *Évolution du nombre de comptes de redevance TV à la Réunion*

Carte 4 : La diffusion du cinéma à la Réunion en 2005



Source : OPC d'après les documents suivants :
*Annuaire du cinéma (DRAC, Région Réunion, ADCAM),
 pages jaunes et récolte de données in situ*

E. L'enseignement artistique

Malgré l'objectif de démocratisation de la culture et des pratiques culturelles poursuivi par les acteurs publics, on constate qu'en termes d'enseignement artistique, l'offre d'équipements est encore relativement faible et inégalement répartie sur le territoire.

Le domaine de la musique est celui qui a bénéficié le plus tôt d'une volonté de structuration du secteur de l'enseignement artistique. La création du Conservatoire National de Région, déjà évoquée plus haut, visait en effet à impulser la création d'équipements de qualité sur tout le territoire.

« L'idée de départ était de créer un Conservatoire avec 3 annexes ¹⁰⁴, pour susciter la création de structures communales. Mais cela ne s'est pas fait. Donc, aujourd'hui, la Région souhaite repenser la question de la formation artistique autour du CNR, en encourageant les communes et l'intercommunalité à prendre le relais pour garantir une offre de structures de proximité. »¹⁰⁵

Ayant pour vocation de contribuer à la démocratisation de l'enseignement artistique, le CNR a mis en place dès son ouverture, différentes mesures d'aide financière :

« L'accès aux cours du CNR est gratuit pour les élèves issus de familles défavorisées (SMIC ou RMI), il existe également un système de réduction pour les étudiants et enfin la possibilité de prêts gratuits d'instruments. »¹⁰⁶

Outre le CNR, l'école des Beaux Arts, l'école d'Architecture, et l'Institut de l'Image de l'océan Indien au Port, complètent le réseau public d'équipement d'enseignement artistique.

En raison des fortes contraintes géographiques de l'île, le peu d'infrastructures publiques d'enseignement artistique, en rend difficile l'accès pour de nombreux habitants du territoire. Aussi, ces dernières années, différentes associations ou acteurs privés, ont contribué à l'émergence d'ateliers de pratique artistique ou d'écoles de musique, de danse, de théâtre...

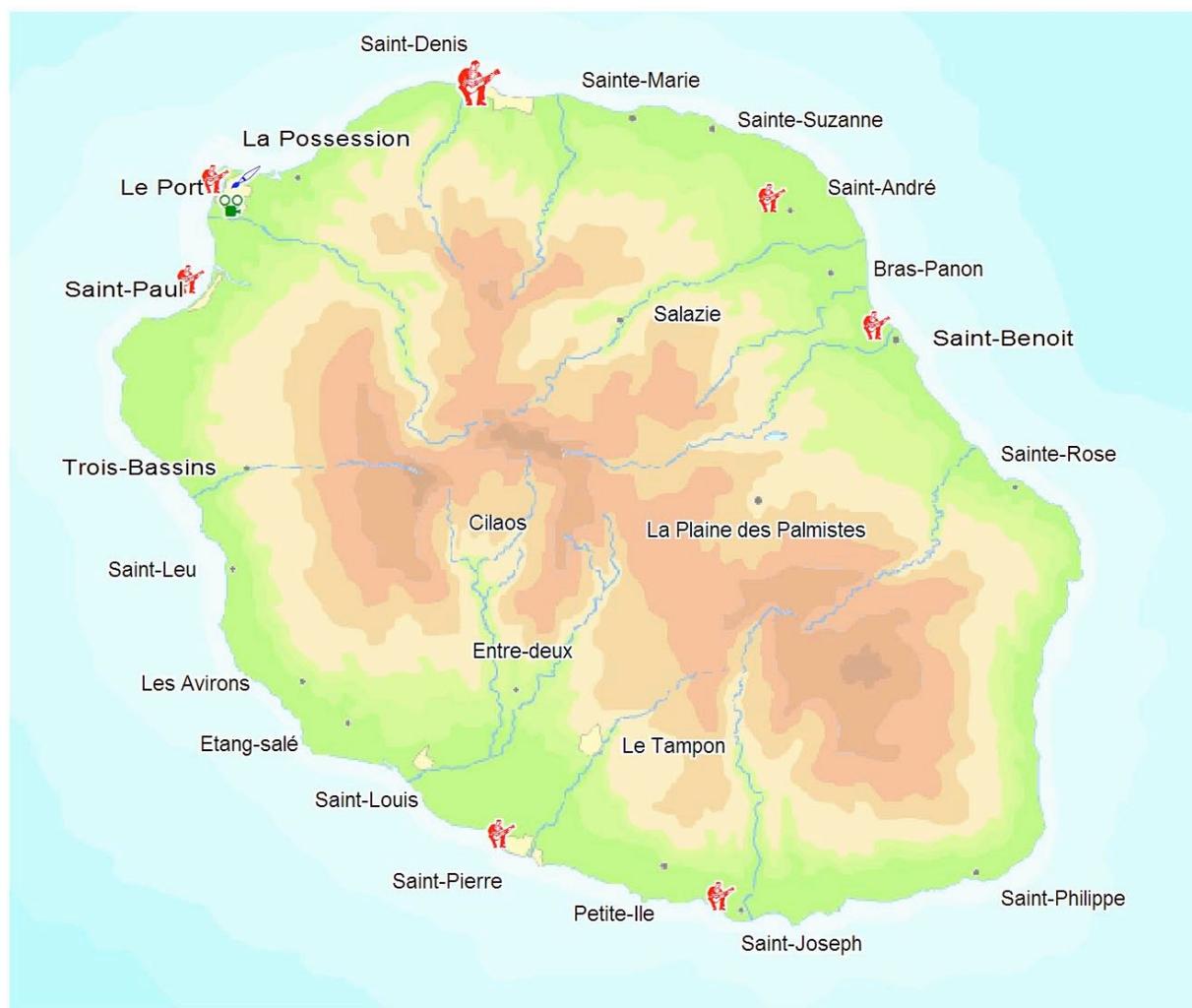
Mais si les écoles privées permettent une meilleure répartition géographique de l'offre d'enseignement artistique, elles n'en résolvent pas le problème de l'accessibilité financière. En effet, les cours dispensés au sein de ces structures restent souvent trop onéreux pour une partie de la population et l'achat d'instruments de musique est un frein certain au développement de la pratique musicale. C'est pourquoi, aujourd'hui, les communes développent principalement cet axe d'intervention et ont en projet la création de plusieurs écoles de musiques municipales.

¹⁰⁴ Annexes de Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Benoît

¹⁰⁵ Entretien avec l'administratrice d'une structure d'enseignement artistique.

¹⁰⁶ Entretien avec l'administratrice d'une structure d'enseignement artistique.

Carte 5 : L'offre publique d'enseignement artistique à la Réunion en 2005



Musique et danse



Cinéma et audiovisuel

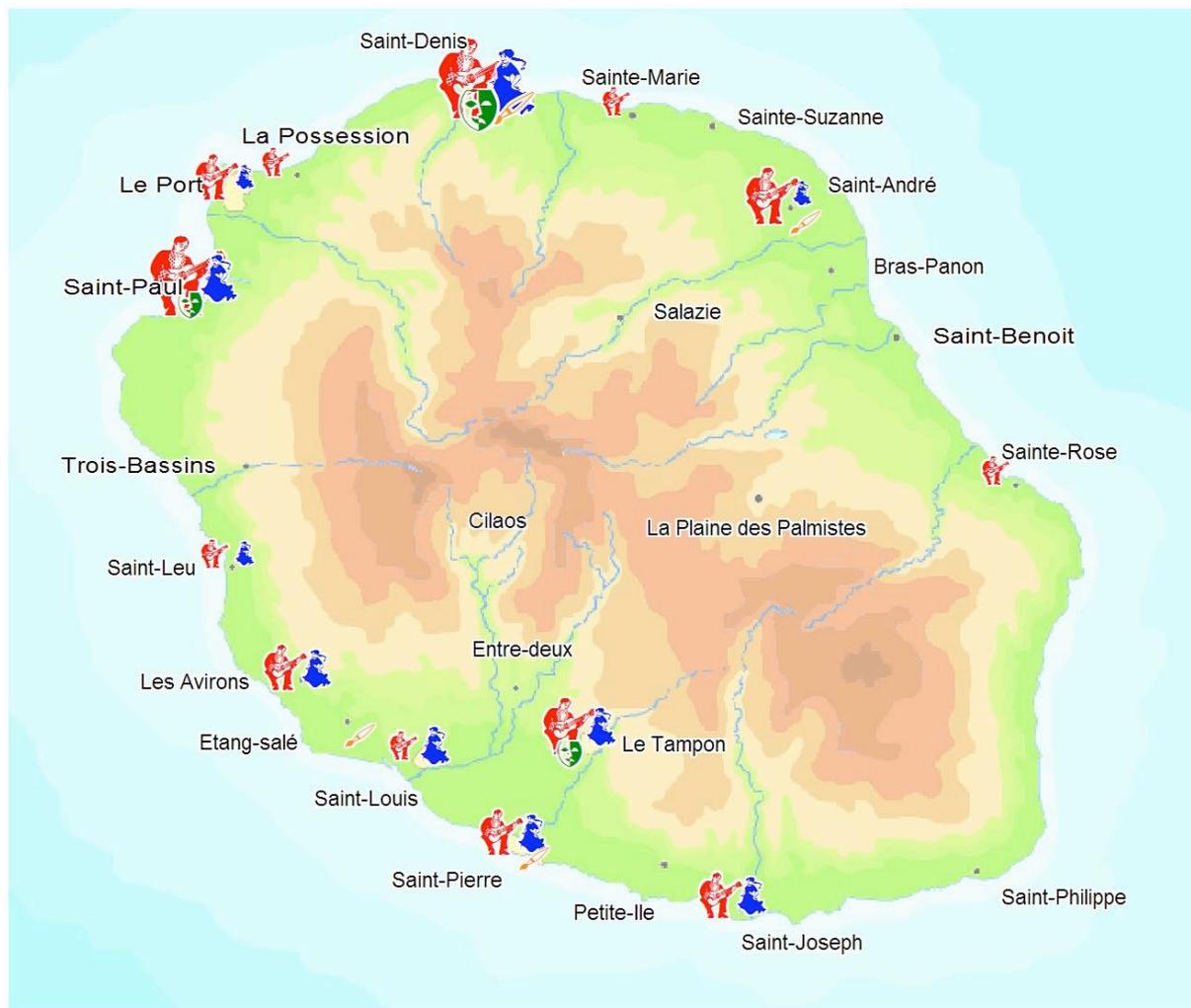


Arts plastiques



Source : OPC : récolte de données in situ

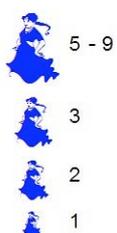
Carte 6 : L'offre privée d'enseignement artistique à la Réunion en 2005



Ateliers de musique



Ateliers de danse



Ateliers de théâtre et cirque



Ateliers d'art plastique



Source : OPC : pages jaunes, récolte de données in situ¹⁰⁷

¹⁰⁷ Ont été recensés ici les principales écoles et ateliers privés d'enseignement artistique ayant une activité régulière. Le recensement ne comprend pas les divers cours, stages et ateliers proposés par le secteur associatif du milieu socioculturel.

4. Un secteur dynamique mais contrasté et des publics émiettés

A. Un dynamisme inégal

Fort d'un nombre d'équipements de qualité, le secteur culturel réunionnais peut être indéniablement qualifié de dynamique. Mais ce dynamisme n'est pas égal selon les secteurs. De toute évidence, la musique vivante et les industries culturelles (là encore musique, mais aussi cinéma, audiovisuel, et dans une moindre mesure, édition) sont les activités les plus porteuses, même si elles ne sont pas exemptes de fragilités.

La croissance de la production du secteur musical est remarquable : on recensait en 2004, 1 500 sociétaires de la Délégation Réunionnaise de la SACEM, le nombre d'œuvres musicales déposées n'ayant cessé de croître ces dernières années, passant de 2 108 en 2001 à 2 500 en 2004¹⁰⁸. La moyenne de la production discographique réunionnaise est estimée à plus de 600 000 disques pressés par an, y compris les disques de Daniel Waro, des Frères Roselli ou de Ziskakan qui sont produits en métropole. L'évolution du montant des droits d'auteurs reversés aux sociétaires est, elle aussi, significative. En 2003, la SACEM a reversé 1 149 134 euros répartis entre les 1500 sociétaires alors qu'en 2001, elle n'avait reversé que 710 689 euros. Cependant, il n'en demeure pas moins que la production discographique réunionnaise est très largement mise en danger par le phénomène de piraterie, très développé sur l'île.

*« À La Réunion, il y a 3 millions de CD vierges par an qui sont importés. La Réunion est la plaque tournante du trafic de CD. »*¹⁰⁹

L'étude des consommations culturelles des habitants met par ailleurs en évidence la forte croissance des pratiques liées à l'audiovisuel et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, il semble bien que les activités productives liées aux NTIC représentent un réel enjeu pour l'île aujourd'hui, tant pour répondre à une demande intérieure croissante que pour se positionner en termes de pôle innovant au sein de l'océan Indien.

Une enquête menée par l'Observatoire du Développement de la Réunion en janvier 2002 auprès de 829 personnes réparties sur l'ensemble de l'île et représentatives de la population réunionnaise âgée de 15 ans et plus¹¹⁰, montrait en effet que l'équipement en télévision, radio, téléphone et micro-ordinateur avait atteint depuis peu des taux fort comparables à ceux de la métropole. Sur l'ensemble des Réunionnais interrogés pour cette étude, 40,8 % utilisaient le micro-ordinateur, à domicile ou à l'extérieur, 28,6 % une connexion Internet et 33,3 % le bouquet satellite. La diffusion des nouvelles technologies en milieu scolaire semblait cependant encore insuffisante : 64,6 % des ménages ayant des enfants scolarisés déclaraient que leur(s) enfant(s) utilisai(en)t un micro-ordinateur à l'école et 36,5 % une connexion Internet. Le succès remporté par les cyber-cases est une autre preuve de l'intérêt manifesté par les Réunionnais pour les nouvelles technologies.

Dans le même temps, la situation du théâtre, de la danse et, plus encore, celle des arts plastiques, semble beaucoup moins favorable.

¹⁰⁸ Données obtenues auprès de la SACEM.

¹⁰⁹ Entretien avec un responsable administratif.

¹¹⁰ Observatoire du Développement à la Réunion, « Diffusion, usages et image des nouvelles technologies grand public », in *Études et Synthèses de l'ODR*, 2002.

Tandis qu'on ne recense qu'une poignée de galeries dans l'île (et dans certaines, la frontière entre art et artisanat est ténue), l'économie des compagnies de danse et de théâtre est généralement des plus précaires. Il est vrai que la Réunion est un petit territoire, ce qui rend difficile, comme pour toutes les structures d'offre culturelle, l'amortissement des coûts de production. Mais, au-delà, elles sont toutes confrontées au problème du public.

B. Des publics à conquérir et à concilier

La seule étude sur les pratiques culturelles à la Réunion est celle de l'ODR publiée en 2003¹¹¹. Cependant, celle-ci est limitée à la fréquentation du cinéma, du spectacle, des musées et des expositions. Et, surtout, elle ne porte que sur le public fréquentant les lieux culturels. Elle ne délivre donc pas d'informations sur les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.¹¹²

Evidemment, la question des publics suscite des remarques attendues qui renvoient le problème au niveau de l'État et des collectivités territoriales. Ainsi, pour expliquer le manque de structuration du secteur théâtral ou chorégraphique, il n'est pas rare de dénoncer une absence de politique de long terme visant à en favoriser la diffusion et la pratique artistique. Que ce soit en termes de production ou en termes de diffusion, le théâtre et la danse se présentent volontiers comme les « *parents pauvres* » du spectacle vivant. On réclame alors plus de moyens même si on a conscience qu'avec un parc d'équipement conséquent, les pouvoirs publics ont déjà largement investi dans la politique culturelle. Il est d'ailleurs indéniable que le financement des activités culturelles représente un poids déjà lourd pour beaucoup de communes réunionnaises qui sont, en majorité, de petite taille.

« *La culture, c'est bien mais ça coûte cher en termes de fonctionnement. Les collectivités investissent dans les infrastructures mais ensuite on a des problèmes de budget au niveau du fonctionnement.* »¹¹³

De même, dans les entretiens, les interviewés reprochent souvent un manque de politique culturelle globale, concertée et cohérente entre les acteurs, malgré des tentatives de mise en réseau et des politiques d'aide à la création et à la démocratisation.

« *Il n'y a pas vraiment de politique culturelle, les collectivités font chacune un peu leur truc de leur côté. Aujourd'hui dans la culture, il y a une politique de diversification qui cherche à faire plaisir à tout le monde. Il n'y a pas vraiment de stratégie globale pour démocratiser la culture. Chaque collectivité veut montrer ce qu'elle fait.* »¹¹⁴

Selon d'autres témoignages, les pouvoirs publics privilégieraient souvent des actions visibles, mais pas forcément adaptées aux besoins...

« *Il faudrait développer des petites salles comme les cafés-concert... surtout à Saint-Denis où il n'existe pas grand-chose et au lieu de ça on envisage de créer un zénith !* »¹¹⁵

¹¹¹ *La fréquentation des lieux culturels*, Études et synthèses de l'Observatoire de développement de la Réunion, n°67, 2003.

¹¹² Concernant ce public fréquentant les institutions culturelles, l'étude fait apparaître sans surprise les caractéristiques socio-démographiques discriminantes propres aux publics culturels. Pour une sociologie des pratiques culturelles se reporter à la série des enquêtes du DEPS dont : *Pratiques culturelles des Français*, Enquête 1997, la Documentation française, Paris, 1998 et, Olivier Donnat, Paul Tolila (éds.), *Les publics de la culture, politiques publiques et équipements culturels*, Presses de l'Institut d'Études politiques, Paris, 2003

¹¹³ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation d'une collectivité territoriale.

¹¹⁴ Entretien avec un responsable d'un dispositif social.

¹¹⁵ Entretien avec le directeur d'une structure de diffusion.

Il s'agit là de plaintes récurrentes dans le discours culturel, tant à la Réunion qu'en métropole, et il est évident que les problèmes de l'action concertée et des choix dans une perspective de long terme sont de réelles difficultés auxquelles toutes les politiques culturelles sont confrontées. Cependant, la question des publics ne peut pas se résumer à l'existence ou à l'inexistence d'une volonté politique cohérente en la matière. Cela est encore peut-être plus vrai à la Réunion dont la population, par son histoire et ses spécificités, constitue une mosaïque.

La diversité culturelle de l'île est en effet une richesse mais elle est aussi à l'origine d'un émiettement des publics pour lesquels la culture ne recouvre pas les mêmes formes d'expression, les mêmes codes et les mêmes usages et où la reconnaissance de l'artiste n'est pas consensuelle.

Il est significatif que, parmi l'échantillon de l'enquête de l'ODR, 35 % des interviewés associent la culture à des notions de connaissance, de savoir et à des lieux ou événements culturels tandis que les trois symboles incarnant le plus à leurs yeux la culture réunionnaise sont le métissage, les cases créoles et la cuisine...

Pour les plasticiens, il s'avère ainsi qu'il n'y a pas de marché de l'art dans l'île.

*« Ici, il n'y a pas de marché de l'art. À Saint-Denis, il y a une volonté artistique. Mais le public n'est pas vraiment éduqué. Sinon, les enseignants, les médecins, les avocats, ils n'achètent pas du local mais plutôt dans le marché de l'art parisien. Je préfère exposer en France. »*¹¹⁶

De fait, pour plusieurs acteurs rencontrés dans le cadre de nos entretiens, les difficultés que rencontrent, au quotidien, certaines formes d'expression artistique sont tout simplement liées au fait qu'elles n'ont pas ou peu de public qui leur est sensible, excepté des amateurs originaires de métropole.

*« Il existe de bonnes structures comme le Kabardok mais elles ne marchent pas toujours en termes de fréquentation. C'est difficile de trouver une programmation adaptée au public car c'est une population métissée. De plus, ceux qui ont les moyens et le temps de sortir, ce sont les zoreils. »*¹¹⁷

*« Dans la société réunionnaise traditionnelle, l'artiste c'est plutôt un animateur de rue au caractère sacré, comme le Jacquot. C'est avant tout un musicien ou un conteur. Le théâtre ou la peinture ne sont pas des pratiques habituelles. »*¹¹⁸

En fonction de l'objectif de politique culturelle poursuivi, valorisation d'une culture régionale (et donc créole) ou valorisation d'une culture artistique occidentale (et donc métropolitaine), il est évident que la question des publics ne se pose absolument pas dans les mêmes termes. Ainsi, si le Maloya et la danse indienne connaissent un franc succès auprès des populations locales, sans surprise, il n'existe, par exemple, qu'un public extrêmement restreint pour la danse contemporaine. La problématique autour de la recherche de nouveaux publics réclame donc une réflexion approfondie sur l'essence même des politiques culturelles menées.

Au-delà, toute conquête de nouveaux publics demandera de longs efforts et un travail en profondeur de sensibilisation qui devra s'ancrer sur le territoire. La tâche est d'autant plus ardue que cet émiettement des publics s'accompagne d'un cloisonnement.

¹¹⁶ Entretien avec une artiste plasticienne.

¹¹⁷ Entretien avec le directeur d'un lieu de diffusion.

¹¹⁸ Entretien avec un comédien et producteur

Il s'agit là d'un problème bien connu dans le secteur culturel de façon générale et s'il n'y a pas de *solution miracle* pour décloisonner les publics, l'expérience a montré que le montage d'opérations conjointes de sensibilisation, l'association au niveau de la communication et, bien sûr, la réalisation de manifestations transdisciplinaires peuvent apporter des résultats significatifs. Reste alors à travailler ensemble, à mutualiser les moyens, ce qui n'est pas toujours facile dans le secteur culturel et, peut-être encore moins, à la Réunion où le développement des egos se heurte aux limites de l'insularité. Il faut souligner que depuis peu, des annuaires recensant les différents acteurs du secteur culturel ont vu le jour autour d'initiatives du Reso (Guide de l'océan Indien ou des collectivités territoriales, Annuaire du cinéma et de l'audiovisuel). Ces annuaires sont reconnus comme un atout pour le secteur culturel en termes de communication et de mise en lien et constituent un premier pas important dans la mutualisation des savoir-faire.

Mais si, à la Réunion, conquérir, concilier et brasser des publics signifie créer des synergies, cela signifie aussi – et en premier lieu – parvenir à une reconnaissance de l'artiste, de son rôle dans la société et de sa professionnalité. Nous touchons donc directement au cœur de la problématique de l'emploi qui, elle-même, est centrale pour le développement culturel de l'île.

Deuxième partie

La question de l'emploi au cœur du développement culturel de l'île

1. La culture : un problème de représentation

La prise de conscience de la dimension économique du secteur culturel et de sa capacité à générer de l'emploi est d'abord affaire de représentations. Comme nous avons pu le constater, les acteurs du secteur culturel, publics ou privés, ont des représentations particulières de la culture et des définitions différentes de ce qui est culturel. Leurs perceptions du poids économique de la culture et du caractère professionnel du secteur sont donc parfois divergentes.

A. La question de la reconnaissance de l'artiste et de la professionnalité des métiers culturels

*« La culture n'est pas vraiment reconnue comme un métier. »*¹¹⁹

Comme cela a été souligné précédemment, il n'existe pas *une* mais *des* cultures qui cohabitent à la Réunion et non pas *une* société mais *des* sociétés réunionnaises. À partir de ces différences, de cette appréhension non consensuelle du fait culturel, se construisent diverses images de ce qu'est la culture, être cultivé, être artiste.

La notion d'art, selon les entretiens, est souvent étrangère à une partie de la population. Cette notion renvoie à une représentation spécifique de la culture, à une vision du monde perçue comme élitiste et appartenant à d'autres. La notion de hiérarchie sociale en ce qui concerne les biens culturels reste prégnante. De surcroît, l'accès à la culture est rendu plus ou moins difficile selon l'aménagement culturel du territoire.

*« Dans la ville du Port, il y a une grosse volonté politique d'accompagner les populations mais c'est très divers selon les villes... La culture, c'est aussi très inaccessible et ça reste uniquement adressé aux zoreils. Pour moi, l'artiste a une démarche politique et dans beaucoup d'endroits, c'est monopolisé par des personnes qui font de l'art pour l'élite et qui n'est pas vraiment accessible aux créoles. »*¹²⁰

« Par exemple, au niveau des gens simples, l'artiste est un animateur ou quelque chose qui a à voir avec le sacré, comme le Jacquot qui est en train de disparaître. Par contre, ce n'est pas la peinture ni le théâtre mais plutôt le musicien ou le conteur qui sont présents comme artistes. Ce n'est pas un regard négatif. Par contre, le magicien est perçu comme quelqu'un de dangereux. Pour la culture indienne, l'artiste a à voir avec le sacré. La culture africaine, je dirais qu'elle a disparu. Pour les créoles métissés, l'artiste est loin des gens mais ils viennent voir les spectacles si c'est du théâtre de rue. Et on retrouve les zoreils fonctionnaires avec les mêmes fermetures qu'en métropole. Se faire connaître à la Réunion est plus facile qu'en métropole où la concurrence est plus importante. C'est vrai qu'on a plus de facilité à La Réunion qu'à Toulouse

¹¹⁹ Entretien avec le responsable d'un dispositif social.

¹²⁰ Entretien avec un chef de projet, artiste.

*par exemple... C'est le principe de la « Goyave de France », c'est-à-dire que du moment que ça vient de France, c'est mieux.»*¹²¹

C'est un fait que certaines pratiques généralement admises comme de l'art et comme nécessaires à l'épanouissement individuel sont récentes et que leur définition est le fruit d'une histoire collective européenne.

Ainsi, les pratiques artistiques des cultures traditionnelles n'entraient pas dans les mondes de l'art – comme le théâtre, la musique, les arts plastiques – car participant du divertissement communautaire ou de la transmission des codes religieux. À ces « artistes » était reconnu un savoir-faire qui servait à tous mais qui ne faisait pas d'eux des professionnels de l'art et de la culture. À la différence des artistes professionnels, les artistes issus des cultures traditionnelles ne disposaient pas, pour parler entre eux de leur pratique, d'un langage autorisant l'abstraction et la généralisation comme le font les formulations esthétiques et critiques qui facilitent les échanges entre professionnels des mondes de l'art. La diffusion des pratiques se faisait au sein des communautés, il n'y avait pas d'organisation à grande échelle, encore moins de communication de masse. Ce sont les experts (et notamment les anthropologues) qui ont défini ces pratiques comme de l'art populaire¹²² et ont permis leur valorisation. Les acceptions de l'art et de la culture ont alors progressivement changé et des musées, tout d'abord les musées d'art et traditions populaires et maintenant les musées de peinture et d'art contemporain, ont commencé à conserver des objets d'artisanat et à en affirmer les qualités artistiques. Comme cela a été dit dans la partie liminaire, les politiques de démocratisation et de développement du spectacle vivant ont aussi permis d'ouvrir le champ de ce qui était considéré comme de l'art ou pas, en termes de danse, de théâtre et maintenant de conte, l'oralité et la transmission d'histoires communautaires étant de plus en plus valorisée dans les pratiques artistiques¹²³.

Il n'est donc pas étonnant que le caractère professionnel des métiers artistiques et culturels ne soit pas toujours reconnu comme tel à la Réunion.

Des pratiques ne sont considérées comme professionnelles qu'à partir du moment où elles entrent dans une forme d'institutionnalisation : la profession est une activité socialisée, c'est-à-dire reconnue collectivement, dont l'individu tire des revenus. La difficulté de vivre de l'activité artistique est à mettre en lien avec le problème de la reconnaissance de l'art et du métier d'artiste. La reconnaissance du métier passe donc par le fait de pouvoir en retirer un revenu substantiel. Pour cela, il faut effectivement qu'il y ait rencontre entre l'offre artistique et une demande sociale qui lui assure une juste rémunération.

*« À la Réunion, la problématique des artistes reste trop marquée par la nécessité de manger, de satisfaire les nécessités primaires. (...) En matière musicale, il y a presque 600 groupes mais très peu peuvent vivre de leur musique.»*¹²⁴

« C'est vrai que je suis là seulement depuis 4 ans. Et depuis, il y a eu le développement de la Galerie Gounod, il y a une galerie alternative dans le sud qui baisse un peu les bras... Il n'y a pas

¹²¹ Entretien avec un comédien.

¹²² Pour Howard S. Becker, l'art populaire est : « (...) celui qui s'inscrit dans les pratiques courantes de tous les membres d'une communauté, ou du moins de certains de ces segments, définis selon le sexe et l'âge. (...) l'artiste populaire et l'artiste professionnel ont un point commun : l'un et l'autre produisent leurs œuvres au sein de la communauté très structurée à laquelle ils appartiennent. » in Howard S. Becker, *Les Mondes de l'art*, Paris : Flammarion, Coll. Art, Histoire, Société, 1988, p 256.

¹²³ Ceci peut être mis en parallèle avec la construction récente d'un monde du conte comme monde de l'art en France et en Europe, montrant de façon claire comment une pratique populaire traditionnelle a pu, autour de la vision du conteur artiste et de sa professionnalisation, se transformer en pratique artistique reconnue.

¹²⁴ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation d'une collectivité territoriale.

*de réel lieu d'expos. C'est dur de se faire acheter. Par contre, c'est plus facile d'enseigner. Mon diplôme et mes expériences m'ont ouvert des portes ici. (...) L'artiste n'a aucune place dans la société réunionnaise. La Région s'interroge sur l'identité réunionnaise. C'est important que l'État soit là et qu'il y ait un regard européen sur l'art pour ne pas tomber dans un enfermement insulaire. Les meilleurs artistes réunionnais ne sont pas souvent sur l'île finalement. (...) Il faut faire attention car si on ne peut pas sortir de l'île, on peut vite se retrouver en perte de créativité. Il faut faire attention à l'isolement. Ici, les trois quarts des artistes vivent au RMI et sont aigris.»*¹²⁵

*« À la Réunion, le secteur culturel n'est pas forcément ressenti comme professionnel, comme un métier. Les emplois culturels ne sont pas perçus comme des métiers car tout ce qui est dans le culturel, c'est des emplois aidés. Par exemple, aux artistes, on leur dit : on va vous trouver des petits boulots dans une structure autre que culturelle en attendant. On conforte les personnes dans l'idée que ce n'est pas possible de vivre de la culture.»*¹²⁶

En toute logique, cette difficulté d'appréhender les métiers culturels comme de vraies professions ne les rend pas attractifs pour nombre de Réunionnais.

*« Le problème des métiers de la culture c'est qu'ils ne sont pas perçus comme des métiers potentiels et qu'on manque d'information les concernant. Il y a donc très peu de candidats à ces métiers. »*¹²⁷

Etroitesse du marché due à l'insularité, émiettement et cloisonnement des publics potentiels condamnent déjà l'artiste réunionnais à une audience limitée mais, au-delà, se pose donc la question de sa reconnaissance et de l'existence d'instances de légitimation locales.

Il est vrai que pour qu'une œuvre soit considérée comme de l'art, il doit s'agir, comme le souligne Howard Becker dans *Les Mondes de l'art*¹²⁸, d'un travail auquel des personnes autorisées reconnaissent une valeur esthétique. L'œuvre dépend d'un groupe de personnes en relation comprenant des artistes, des producteurs, des directeurs de lieux, des journalistes, des experts comme des historiens de l'art... La façon de conférer la qualité d'*œuvre d'art* à des objets ou à des manifestations peut varier. Il peut s'agir d'avantages matériels comme l'attribution de bourses, de prix, de commandes, d'espaces d'exposition ou encore d'autres possibilités de présenter des œuvres (publication, production, diffusion). Ces actions auront pour effet de permettre à l'artiste de continuer son travail et d'être ainsi considéré comme artiste créateur à part entière.

Comme le confirme un illustrateur de bandes dessinées, c'est souvent de la métropole que vient la reconnaissance du travail d'artiste.

« Je bénéficie d'une reconnaissance comme artiste professionnel depuis le prix de l'association des critiques BD, le grand prix de la critique. C'est le trophée du prix pendant le festival d'Angoulême. Et après, ça a fait boule de neige... En termes de besoins, sur les compétences artistiques dans mon domaine, on ne peut pas dire qu'on en manque. Il y a des possibilités notamment en vidéo à la fac. Il y a une école de cinéma et de vidéo au Port et différents ateliers vidéo à la fac. Mais au bout d'un moment, c'est une vraie nécessité de sortir de l'île. C'est une obligation de faire un pont avec la métropole. Il manque peut-être des associations suffisamment fortes qui pourraient mettre en place des échanges avec la métropole.»

¹²⁵ Entretien avec une artiste plasticienne.

¹²⁶ Entretien avec le responsable d'un dispositif social.

¹²⁷ Entretien avec le responsable d'un dispositif social.

¹²⁸ Cité supra.

Pour une partie de la population, la reconnaissance artistique s'acquiert cependant avant tout par la présence dans les médias.

*« La culture, ça peut être un métier à part entière mais à condition que l'on donne un statut, une reconnaissance réelle. Le phénomène est amplifié par la question de la starification, et par l'idée que la culture c'est un travail facile. »*¹²⁹

*« Au niveau économique, la culture, ça marche pas très bien. C'est difficile de faire tourner un lieu. (...) Pendant longtemps, la culture a été perçue comme du loisir, de l'amusement. Aujourd'hui, ça commence à changer. Mais, c'est pas gagné, par exemple, à Sakifo, sur les 30 000 personnes qui sont venues, la moitié du public était là pour la nouveauté et parce qu'ils connaissaient l'artiste via la télé.»*¹³⁰

*« Ici, pour les gens, le vrai artiste, c'est celui qui passe à la télé.»*¹³¹

B. La perception différente de la dimension économique du secteur culturel

*« Pour moi, la culture est un des leviers du développement, c'est un outil de développement économique.»*¹³²

Bien que le secteur culturel représente une réalité économique incontestable, comme le montrera l'analyse quantitative, force est de constater que cette conviction n'est pas partagée par tous. De représentations différentes de l'artiste et du caractère professionnel de son travail découlent, en toute logique, des perceptions différentes du secteur culturel qui n'est pas encore considéré comme un secteur économique à part entière par l'ensemble des acteurs.

La taille de la collectivité territoriale, sa situation socio-économique et son implication dans la politique culturelle influencent fortement ces représentations.

Pour les collectivités publiques importantes (DRAC, Conseil régional, Conseil général et grandes communes), le secteur d'activités culturelles se structure clairement depuis quelques années et les activités culturelles sont considérées comme des activités économiques pouvant être créatrices d'emplois. Ainsi, pour la Région, la dimension économique est clairement affirmée.

*« Les activités culturelles sont des activités économiques à part entière qui peuvent être facteur de développement du territoire. Cela est confirmé par le dynamisme du secteur culturel privé, fortement créateur d'emplois.»*¹³³

La dimension « emploi » est prise en compte dans les décisions du service culturel. À la disparition de l'IFMC, a été créé un service de la formation qui gère les aides à la mobilité. Le soutien du Conseil régional à la culture s'inscrit de même dans la volonté de constituer de véritables pôles d'excellence autour des technologies de l'information et de la communication.

« Elles devront être considérées comme un secteur nécessitant la mise en place d'un pôle de formation supérieure et de recherche en tant que tel, notamment au regard du développement

¹²⁹ Entretien avec le responsable d'un dispositif social.

¹³⁰ Entretien avec le directeur d'un lieu de diffusion.

¹³¹ Entretien avec un comédien.

¹³² Entretien avec le directeur d'une structure de formation artistique.

¹³³ Entretien avec des responsables administratifs du Conseil régional.

d'une filière de l'audiovisuel et d'un positionnement de l'île comme un nœud de télécommunications dans son environnement régional. La Région Réunion veillera en particulier à une réelle prise en compte de ces orientations dans le Schéma de services collectifs de l'enseignement et de la recherche qui constituera un volet important du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire...»¹³⁴

Dans les communes de moyenne importance, les acteurs culturels sont sensibilisés au caractère professionnel des activités culturelles. La création d'équipements est fréquemment, pour la commune, synonyme d'emplois. La réflexion en termes de développement local demande cependant, dans bien des cas, à mûrir : la perception économique de l'activité culturelle se limite encore souvent aux seuls emplois existants même si ces emplois sont en général précaires et aidés.

« La culture permet une meilleure insertion dans la société. C'est aussi un secteur professionnel. Je pense que la culture peut être un métier. Ça crée beaucoup d'emplois si on fait prendre conscience aux gens de l'importance de la culture. En général, on classe les gens qui vivent de la culture dans une catégorie secondaire. Je trouve ça dommage. Mais c'est une question d'éducation. »¹³⁵

Dans les collectivités plus petites, en revanche, il n'existe pas toujours de service culturel. Lorsqu'il existe, il est très récent et, le plus souvent, confondu avec le service « animation et sports », dans l'esprit de l'éducation populaire. Dans cette perspective, les activités culturelles, généralement perçues comme non rentables, sont rarement considérées comme des activités économiques et sont plus volontiers assimilées avec le loisir et la distraction. Comme dans beaucoup de petites communes de métropole, le service *culturel* a pour principale fonction de proposer des animations et d'organiser avec les associations locales des manifestations, des fêtes autour des traditions et des savoir-faire réunionnais...

D'un point de vue structurel, ceci explique le manque de concertation entre certains acteurs culturels de l'île qui a été à plusieurs reprises affirmé au cours des entretiens. Ce manque de concertation est ainsi dû, en grande partie, à des facteurs de l'ordre de la représentation.

2. Mise en perspective comparative avec la métropole et les autres Dom

Comme cela a été précisé en préambule, le Recensement général de la population est la seule source statistique fiable permettant de cerner l'emploi culturel à la Réunion et toute analyse quantitative de l'emploi culturel dans une perspective comparative – que ce soit par rapport à la situation nationale ou par rapport aux autres DOM – ne peut s'appuyer que sur sa dernière édition, celle de 1999.

A. L'emploi dans le secteur culturel

Selon les données du Recensement de la population de 1999, on dénombrait au niveau national 430 000 actifs dans le secteur culturel, ce qui représentait 1,9 % de la population active occupée. Mais la moyenne nationale hors Ile-de-France s'établissait à 1,28 % de la population active

¹³⁴ Entretien avec des responsables administratifs du Conseil régional.

¹³⁵ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation.

occupée. L'emploi culturel est en effet très inégalement réparti sur l'ensemble du territoire français¹³⁶. L'Ile-de-France se distingue nettement, avec 45,8 % des actifs du secteur culturel (et 44,6 % des professions culturelles) proportion deux fois plus élevée que pour l'ensemble de la population active occupée¹³⁷.

**Tableau 4 : Évolution de l'emploi dans le secteur culturel
Données pour la France (1990-1999)**

	1990	1999	Évolution entre 1990 et 1999 (en %)
Nombre d'actifs dans le secteur culturel	386 324	428 508	+10,9
Nombre total d'actifs	22 070 330	23 050 566	+4,4
Poids du secteur culturel dans la population active occupée	1,8 %	1,9 %	+0,1

Source : Insee (recensement de la population) / DEPS.

Rappelons que de 1990 à 1999, l'emploi dans le secteur culturel a enregistré une croissance remarquable : 11 % de croissance contre 4 % de croissance en moyenne pour l'ensemble de la population active. Cette progression globale du secteur culturel est principalement imputable au fort dynamisme de l'emploi dans le spectacle vivant et les activités artistiques qui, sur la période, ont connu une croissance de 37 %. Le domaine des industries culturelles a enregistré également une progression de 8 % que l'on peut attribuer essentiellement à l'essor de l'emploi dans les activités cinématographiques et de vidéo (+ 81 %) et, dans une moindre mesure, dans les activités de radio et télévision (+ 22 %). En revanche, dans le même temps, le nombre d'actifs a globalement diminué dans les activités d'édition et de librairie – où les deux tiers des emplois sont concentrés dans le commerce de détail de livres ou de journaux, secteur peu dynamique¹³⁸. Depuis, cette croissance s'est sans doute encore affirmée puisque, selon l'exploitation de l'enquête emploi de l'INSEE de mars 2002, réalisée par le DEPS, le secteur culturel regroupait alors près de 439 000 personnes, soit 2 % de la population active occupée contre 410 000 en 1999. Bien que ces chiffres ne soient pas directement comparables avec ceux du Recensement, ils semblent bien confirmer cette tendance lourde à l'accroissement continu de l'emploi dans le secteur culturel à un rythme soutenu, supérieur à celui enregistré dans l'économie nationale¹³⁹.

136 Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 1 : *Actifs du secteur culturel en métropole, par région du lieu de travail, selon le sexe, en 1999* et tableau 2 : *Actifs des professions culturelles en métropole, par région du lieu de travail, selon le sexe, en 1999*.

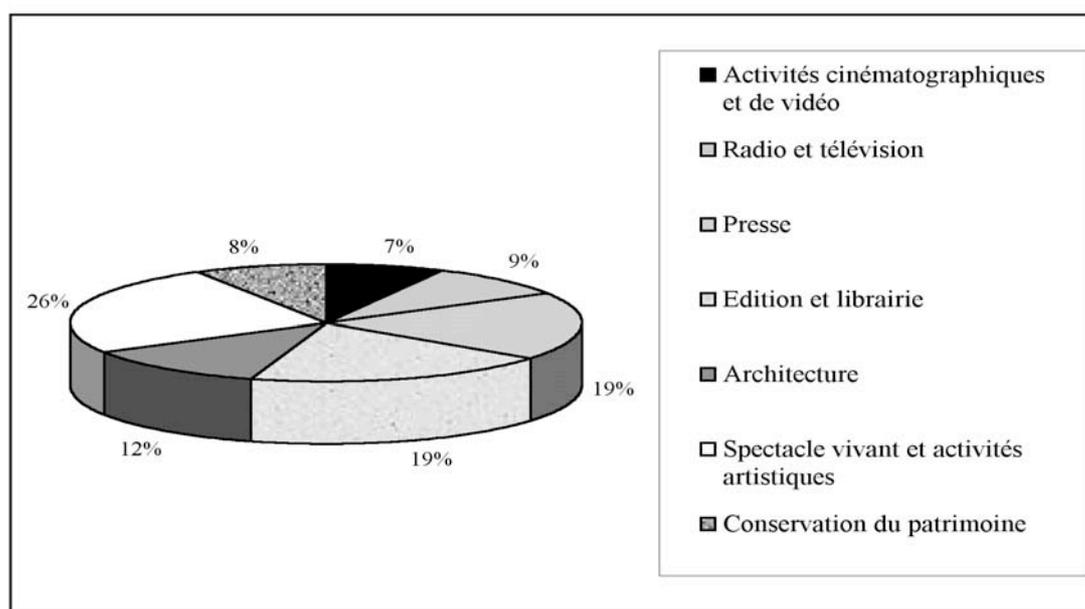
¹³⁷ En Ile-de-France, les professions littéraires sont sur-représentées, tout comme les activités d'édition, de presse, de radio, de télévision, cinéma et vidéo. Les actifs y sont plus diplômés qu'ailleurs et majoritairement salariés. Deux autres régions, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, se détachent des autres en regroupant respectivement 7,3 % et 6,1 % des actifs du secteur culturel, ainsi que 8,4 % et 6,7 % des professions culturelles. Le spectacle vivant ainsi que les artistes de spectacle y occupent une place prépondérante et le non-salariat y est très développé. Ces trois régions totalisent ainsi près de 60 % de l'emploi culturel (59,2 % de l'emploi dans le secteur et 59,7 % dans les professions).

¹³⁸ Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 3 : *Évolution du nombre d'actifs du secteur culturel, répartition par domaines, de 1990 à 1999*.

¹³⁹ Source : *L'emploi dans le secteur de la culture en 1999 d'après l'enquête emploi de l'Insee*, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°25, janvier 2001 et *L'emploi dans le secteur culturel en 2002 d'après l'enquête emploi de l'Insee*, ministère de la Culture et de la Communication,

La répartition des emplois du secteur culturel par domaines d'activité montre une forte prédominance des industries culturelles dont l'ensemble (activités cinématographiques et de vidéo, radio et télévision, presse, édition et librairie) représentait alors plus de la moitié de l'emploi culturel total. Le domaine du spectacle vivant constituait le second secteur, soit près de 26 % de l'emploi culturel total.

Graphique 3 : Actifs du secteur culturel en France
Répartition par domaines d'activité en 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

Parmi les DOM, la Réunion qui compte la population la plus nombreuse, est évidemment le territoire où l'emploi dans le secteur culturel était le plus important en 1999 avec 1,63 % de la population active occupée. Avec 2 840 emplois, la Réunion se plaçait ainsi au dessus de la moyenne nationale hors Ile-de-France (1,28 %).

Tableau 5 : Actifs du secteur culturel en 1999 dans les DOM

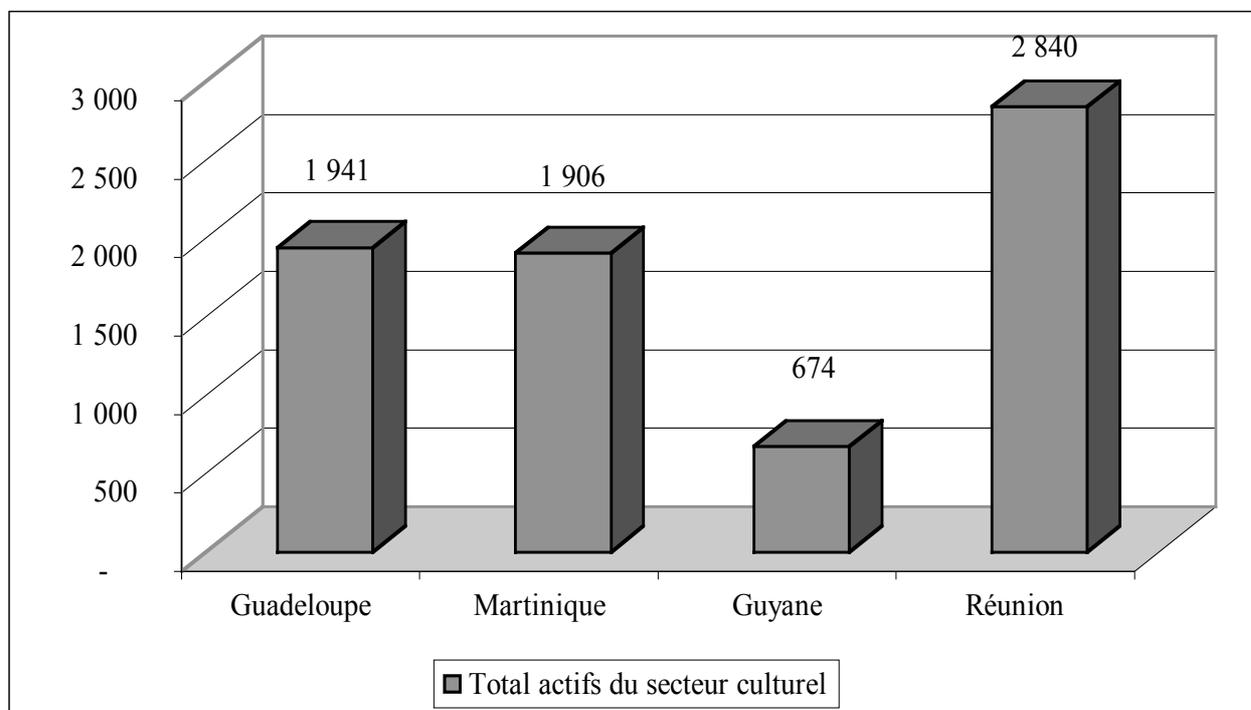
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Total des actifs	1 941	1 906	674	2 840
% de la population active occupée	1,55	1,09	1,55	1,63

Source : Insee (recensement de la population) / OPC

En termes d'effectifs, en comparaison avec les régions métropolitaines, elle se situait au niveau du Limousin (3 022 emplois), seule la Corse comptant moins d'actifs dans le secteur culturel (1 309).

Par ailleurs, bien que cela ne soit pas quantifiable, l'importance de l'économie souterraine à la Réunion peut laisser supposer que cette estimation de l'emploi culturel dans l'île est sous-évaluée.

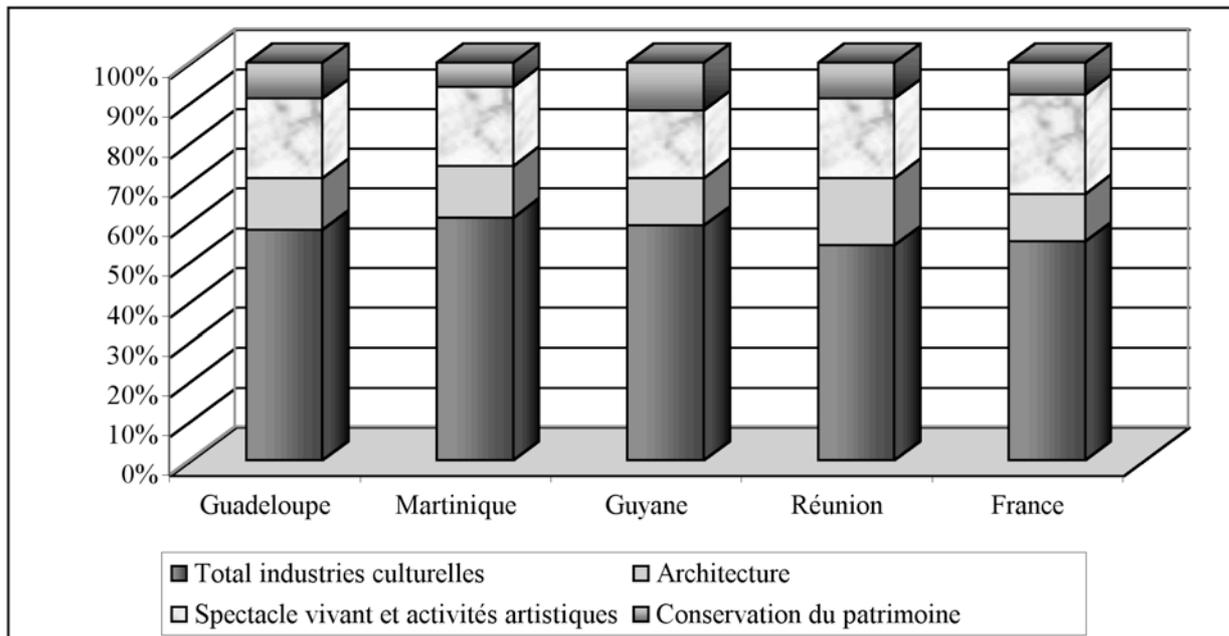
Graphique 4 : Actifs du secteur culturel dans les DOM
Données en valeurs absolues pour 1999



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Dans les DOM, la répartition des actifs du secteur culturel par domaines, en 1999, était à peu près semblable à celle observable au niveau national. Le domaine des industries culturelles regroupait plus de la moitié des emplois du secteur (58 %) suivi par le spectacle vivant et les activités artistiques (20 %).

**Graphique 5 : Actifs du secteur culturel
Répartition par domaines en 1999 (%)**



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Bien que l'on ne puisse pas retracer l'évolution de l'emploi dans le secteur culturel à la Réunion, du fait de l'absence de données comparables pour 1990, la situation qui ressort des données de 1999 semble correspondre à celle observée au niveau national.

Les actifs du domaine des industries culturelles étaient les plus nombreux au sein de l'emploi culturel total (54 %). Les activités cinématographiques et de vidéo y occupaient la même place que celle observée au niveau national, tandis que la part des emplois du domaine des activités de radio et télévision y était plus importante, au détriment de celle des activités de presse et d'édition librairie.

Le spectacle vivant était le deuxième domaine employeur avec 20 % des actifs de l'emploi culturel total.

B. L'emploi dans les professions culturelles

Comme nous l'avons déjà remarqué, les actifs des professions culturelles ne travaillent pas exclusivement à l'intérieur du secteur culturel. Les métiers d'art, les photographes ou encore les stylistes décorateurs, exercent majoritairement leur activité principale dans des unités économiques qui ne relèvent pas du champ culturel. L'analyse par « professions culturelles » permettait donc d'estimer à près de 400 000 personnes, soit 1,7 % de la population active occupée, le nombre d'individus exerçant une profession culturelle en France en 1999 (mais la moyenne nationale hors Ile-de-France s'établissait à 1,21 % de la population active occupée).

Le nombre d'actifs exerçant une profession culturelle a connu un très net accroissement entre 1990 et 1999 (+ 19 %). Ceci est à rapprocher des + 11 % pour l'emploi dans le secteur culturel

alors même que, rappelons le, la progression moyenne pour l'ensemble des actifs n'était que de 4 % pour la même période.

Bien entendu, conformément à la remarque déjà faite, cette croissance s'est sans doute encore affirmée depuis 1999, puisque, selon l'exploitation de l'enquête emploi de l'INSEE de mars 2002, réalisée par le DEPS, les professions culturelles regroupaient alors près de 429 000 personnes, soit 2 % de la population active occupée.

**Tableau 6 : Évolution de l'emploi dans les professions culturelles
Données pour la France (1990-1999)**

	1990	1999	Évolution (en %)
Nombre d'actifs dans les professions culturelles	329 926	393 201	+19,2
Population active occupée	22 070 330	23 050 566	+ 4,4
Poids des professions culturelles dans la population active occupée	1,5 %	1,7 %	+ 0,2

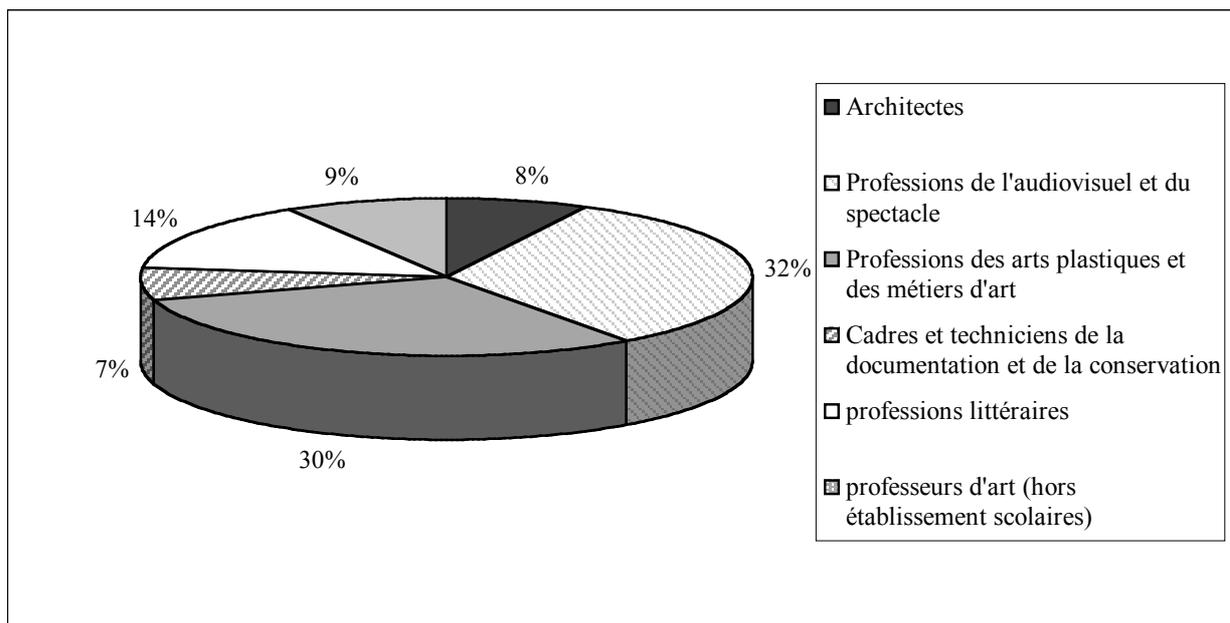
Source : Insee (recensement de la population) / DEPS.

Les professions de l'audiovisuel et des spectacles¹⁴⁰ qui avaient connu une progression de leurs actifs de 37 % entre 1990 et 1999, constituaient le premier sous-ensemble professionnel de la culture et représentaient le tiers de l'emploi total, ceci étant dû à la forte croissance du nombre d'artistes des spectacles, en particulier des artistes dramatiques et des danseurs dont les effectifs avaient doublé depuis 1990.

Le groupe des professions des arts plastiques et des métiers d'art, dont la progression avait été sensiblement plus modérée au cours de cette même période, arrivait en seconde position et représentait 30 % de l'emploi culturel. Enfin, bien qu'avec des effectifs relativement modestes, la croissance des professions littéraires et des professeurs d'art sur la période était elle aussi remarquable avec respectivement + 23 % et + 43 %.

¹⁴⁰ Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 4 : *Évolution du nombre d'actifs des professions culturelles en France (professions détaillées) de 1990 à 1999.*

Graphique 6 : Actifs des professions culturelles en France
Répartition par domaines d'activité en 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

La comparaison avec les autres DOM montre, sans surprise, que la Réunion comptait le plus grand nombre d'actifs dans les professions culturelles en valeur absolue. En revanche, rapporté à la population active occupée, ce nombre ne représentait que 1,16 % ce qui plaçait l'île après la Guyane et la Guadeloupe et en deçà de la moyenne nationale hors Ile-de-France (1,21 %).

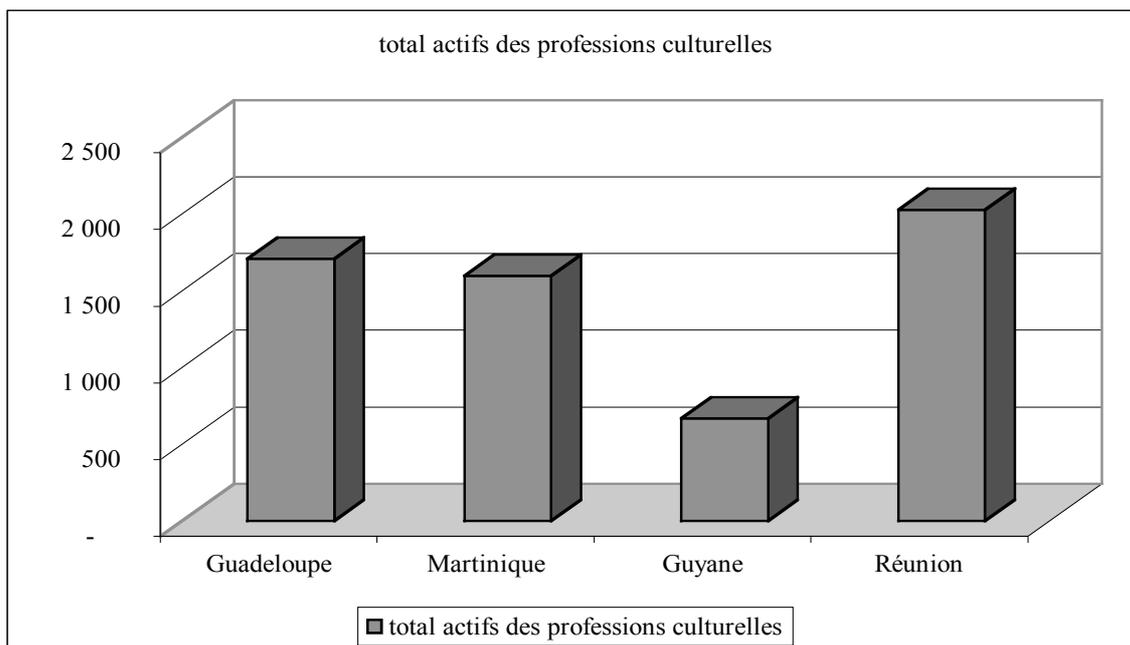
Tableau 7 : Actifs des professions culturelles en 1999 dans les DOM

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Total des actifs	1 707	1 596	667	2 024
% de la population active occupée	1,36	0,9	1,53	1,16

Source : Insee (recensement de la population) / OPC

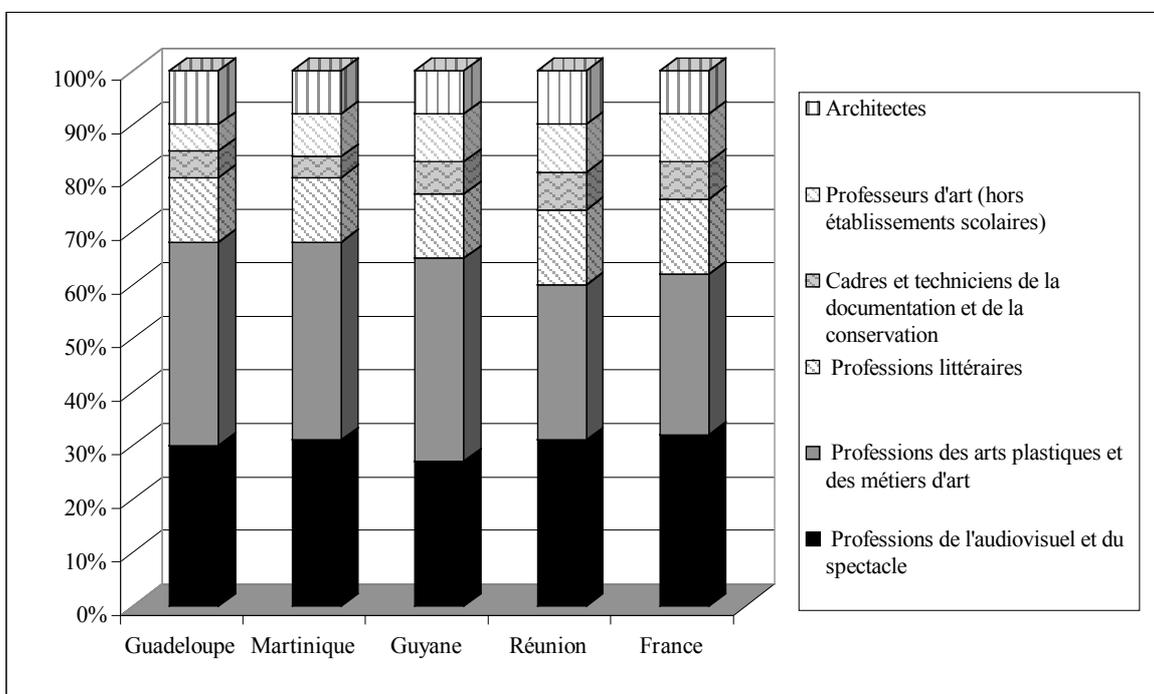
La répartition des actifs par professions culturelles dans les DOM, et tout particulièrement à la Réunion, présentait des similitudes notables avec la situation globale de la France, le poids des professions de l'audiovisuel et du spectacle vivant étant le plus important au sein de l'emploi total (31 %) juste avant celui des professions relevant des arts plastiques et des métiers d'art (29 %).

Graphique 7 : Actifs des professions culturelles dans les DOM
Données en valeurs absolues pour 1999



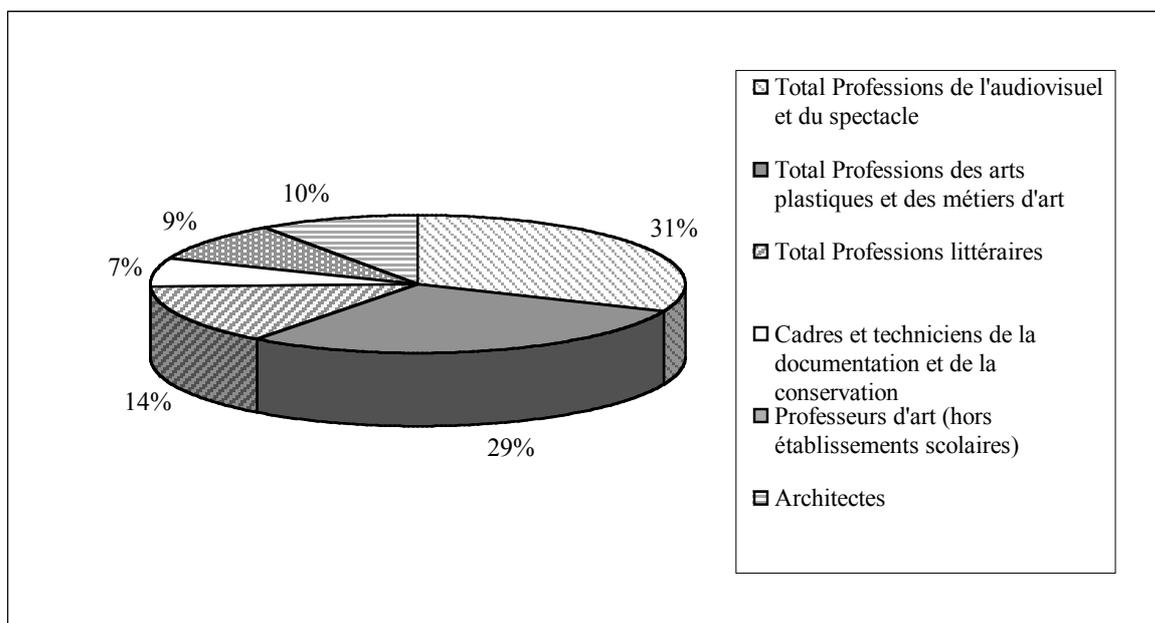
Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Graphique 8 : Actifs des professions culturelles dans les DOM
Répartition par domaines d'activité (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

**Graphique 9 : Actifs des professions culturelles à la Réunion
Répartition par domaines d'activité en 1999 (%)**



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

C. Des caractéristiques propres aux données socio-démographiques de l'île

Si en termes d'effectifs et de répartition par secteurs d'activité, les chiffres de l'emploi culturel à la Réunion présentent donc de très grandes similitudes avec les moyennes nationales, certaines données - d'ordre socio-démographique - propres à l'île révèlent quelques divergences notables.

a) Répartition de l'emploi culturel par sexe

Au niveau national, alors que la féminisation est un peu plus marquée dans le secteur culturel (en 1999, les femmes représentaient 47 % des actifs du secteur culturel contre 45 % pour l'ensemble de la population active occupée), en revanche, dans les professions culturelles, la part des femmes reste très en deçà de la moyenne nationale et est demeurée stable de 1990 à 1999 (39 %).

Tableau 8 : Part des femmes dans l'emploi culturel en France (données en %)

	1990	1999
secteur culturel	46	47
professions culturelles	39	39
ensemble de la population active occupée	42	45

Source : Insee (recensement de la population) / DEPS

La quasi-stabilité de la part des femmes dans le secteur culturel s'observe dans l'ensemble des activités qui le composent, à quelques rares exceptions près¹⁴¹. Comme déjà en 1990, deux domaines se caractérisaient en 1999 par une forte féminisation de leurs actifs : l'édition et la librairie (57 % de femmes) d'une part, et la conservation du patrimoine (59 %) d'autre part. Comme en 1990 également, les activités d'architecture étaient, à l'inverse, peu investies par les femmes puisqu'elles n'y représentaient qu'un tiers des actifs.

Dans les professions culturelles, les femmes étaient très largement majoritaires parmi les cadres et techniciens de la documentation et de la conservation (77 %) et les professeurs d'art (60 %), et sous-représentées parmi les architectes (18 %) et les professions de l'audiovisuel et du spectacle (31 %)¹⁴².

La tendance, comme dans le reste de l'économie, est cependant à une féminisation croissante comme le démontre la part prépondérante des femmes parmi les étudiants des écoles d'art ou des formations à l'administration culturelle. D'après les chiffres de l'enquête emploi, entre 1999 et 2002, certaines professions se seraient ainsi féminisées de façon significative. Les femmes représentaient, en 2002, 33 % des cadres techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels contre 20 % ou encore 53 % des stylistes et décorateurs contre respectivement 20 % et 43 % en 1999.

Toutefois, dans le même temps, d'autres professions semblent avoir connu l'évolution inverse comme, par exemple, les cadres et techniciens de la conservation du patrimoine parmi lesquels les hommes ont vu leur poids relatif passer de 15 à 25 %.¹⁴³

Dans les DOM, la répartition par sexe de l'emploi dans le secteur et les professions culturelles diffère de la situation nationale puisque les femmes sont nettement moins représentées que les hommes, notamment en Guyane et à la Réunion, où elles ne constituent respectivement que 39 % et 42 % de l'emploi du secteur culturel. La différence est encore plus marquée pour les professions culturelles où, en moyenne, le rapport s'établit à 70 % d'hommes et 30 % de femmes.

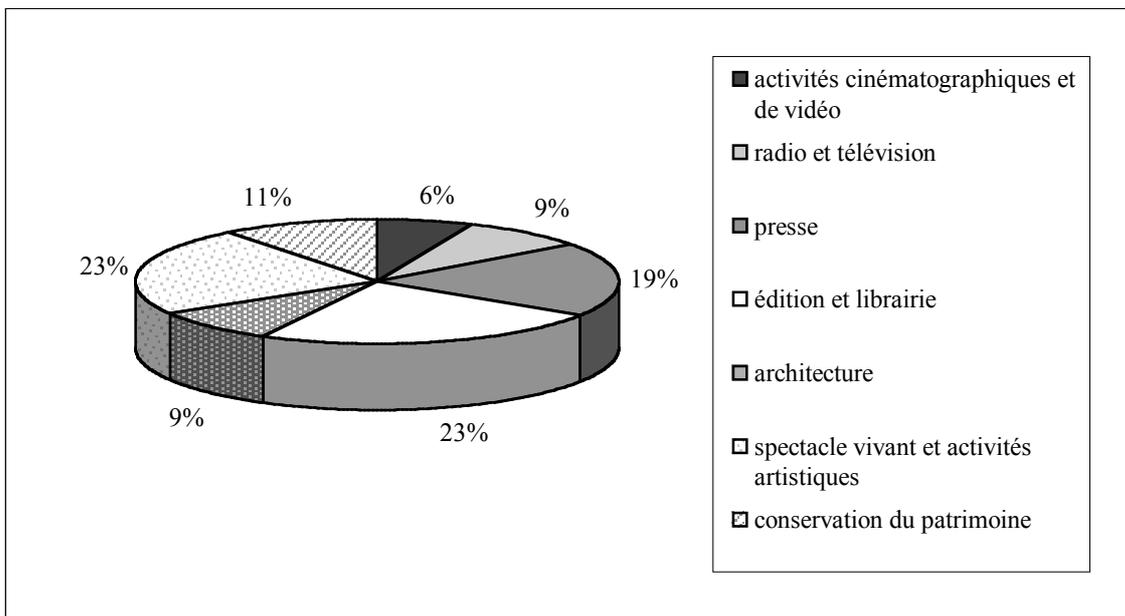
Cette différence doit évidemment être replacée dans le contexte socio-démographique global des DOM. En effet, à la Réunion, le taux d'activité moyen, tous secteurs confondus, était en 1999 beaucoup plus élevé chez les hommes (66 %) que chez les femmes (50 %).

¹⁴¹ Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 5 : *Part des femmes parmi les actifs du secteur culturel en France (données 1990 et 1999 en %)*

¹⁴² Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 6 : *Part des femmes dans les professions culturelles en France (professions détaillées) (données 1990 et 1999 en %)*

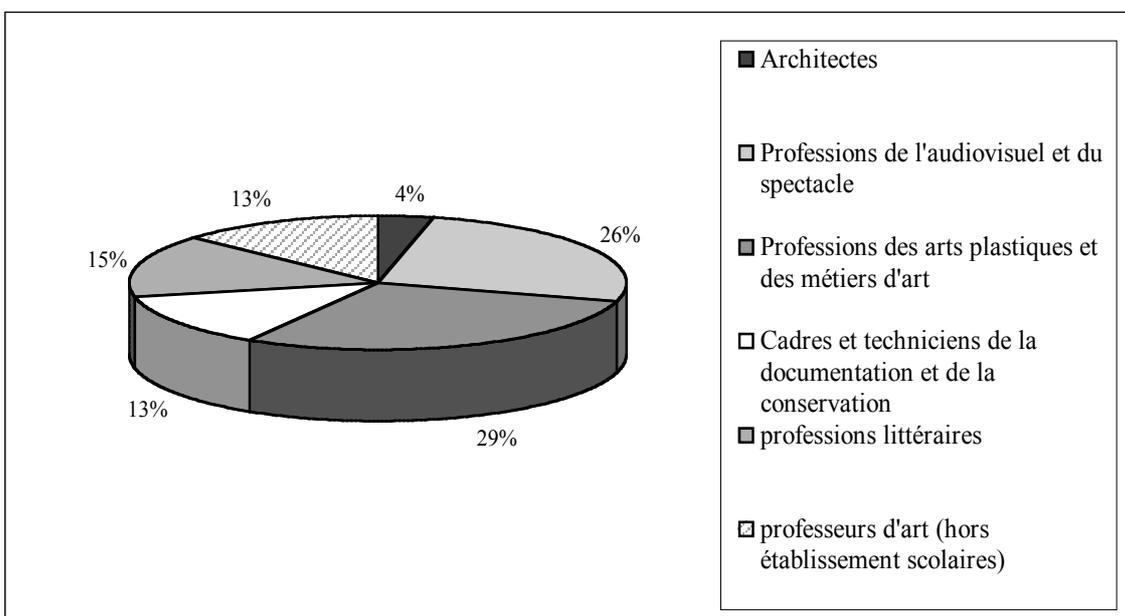
¹⁴³ Source : *L'emploi dans les professions culturelles en 1999 d'après l'enquête emploi de l'Insee*, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°26, février 2001 et *L'emploi dans les professions culturelles en 2002 d'après l'enquête emploi de l'Insee*, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°36, octobre 2004.

Graphique 10 : Part des femmes dans le secteur culturel en France par domaines d'activité en 1999 (%)



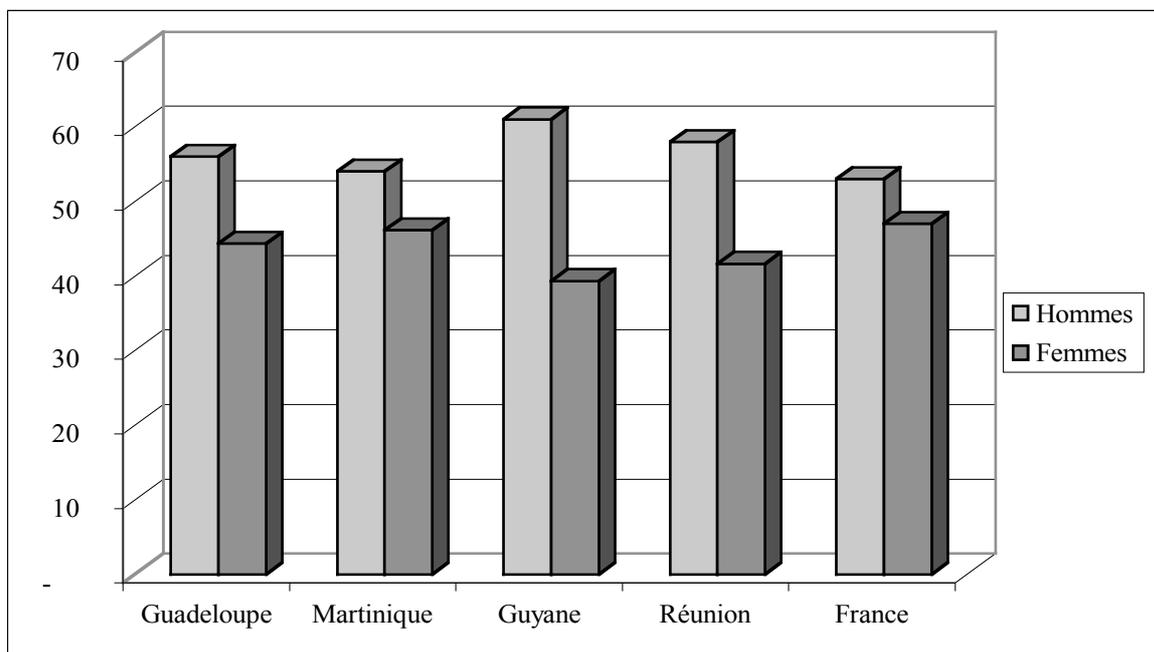
Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

Graphique 11 : Part des femmes dans les professions culturelles en France données de 1999



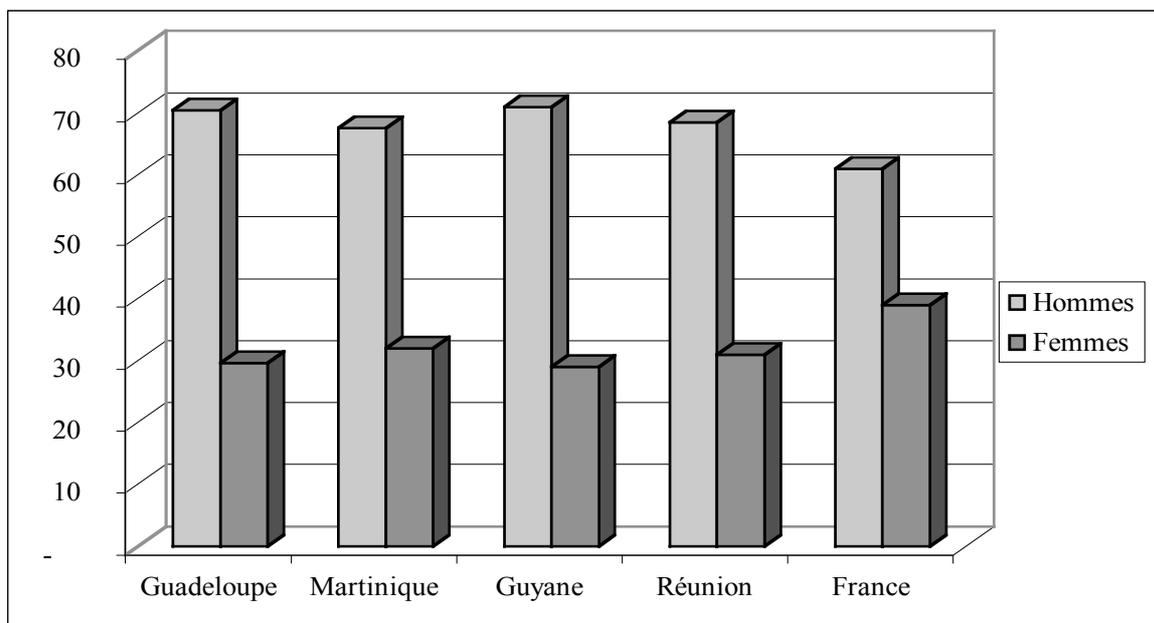
Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

Graphique 12 : Actifs du secteur culturel dans les DOM
Répartition par sexe en 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Graphique 13 : Actifs des professions culturelles dans les DOM
Répartition par sexe en 1999 (%)

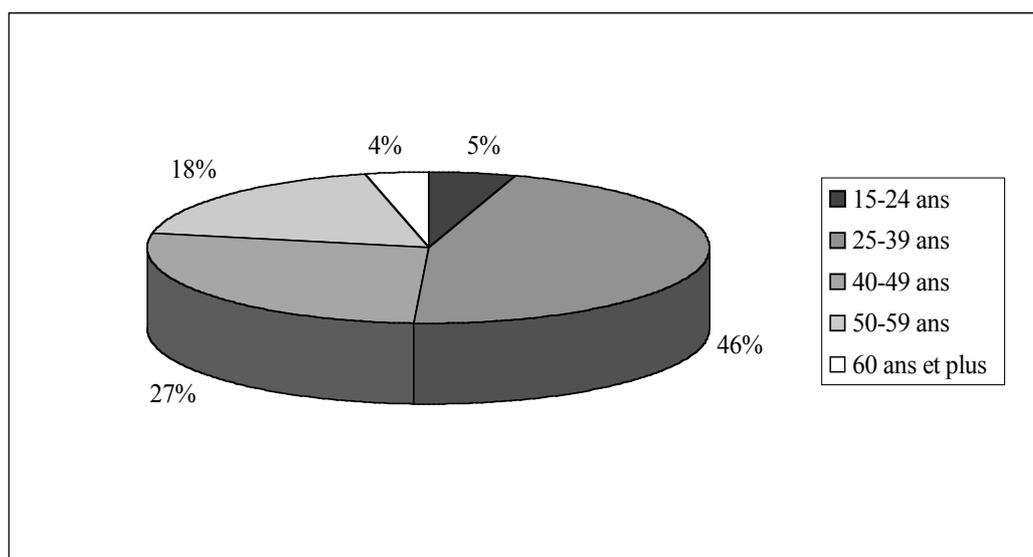


Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

b) Répartition de l'emploi culturel par âge

L'évolution de la répartition des emplois du secteur culturel par âge, au niveau national, épouse assez étroitement celle observée pour l'ensemble des actifs, les parts des moins de 24 ans et des plus de 60 ans diminuent sensiblement dans les mêmes proportions¹⁴⁴. Ce double mouvement reflète à la fois la tendance générale à l'allongement de la durée moyenne des études et celle de l'abaissement progressif de l'âge moyen du départ à la retraite.

Graphique 14 : Actifs du secteur culturel en France
Répartition par âge en 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

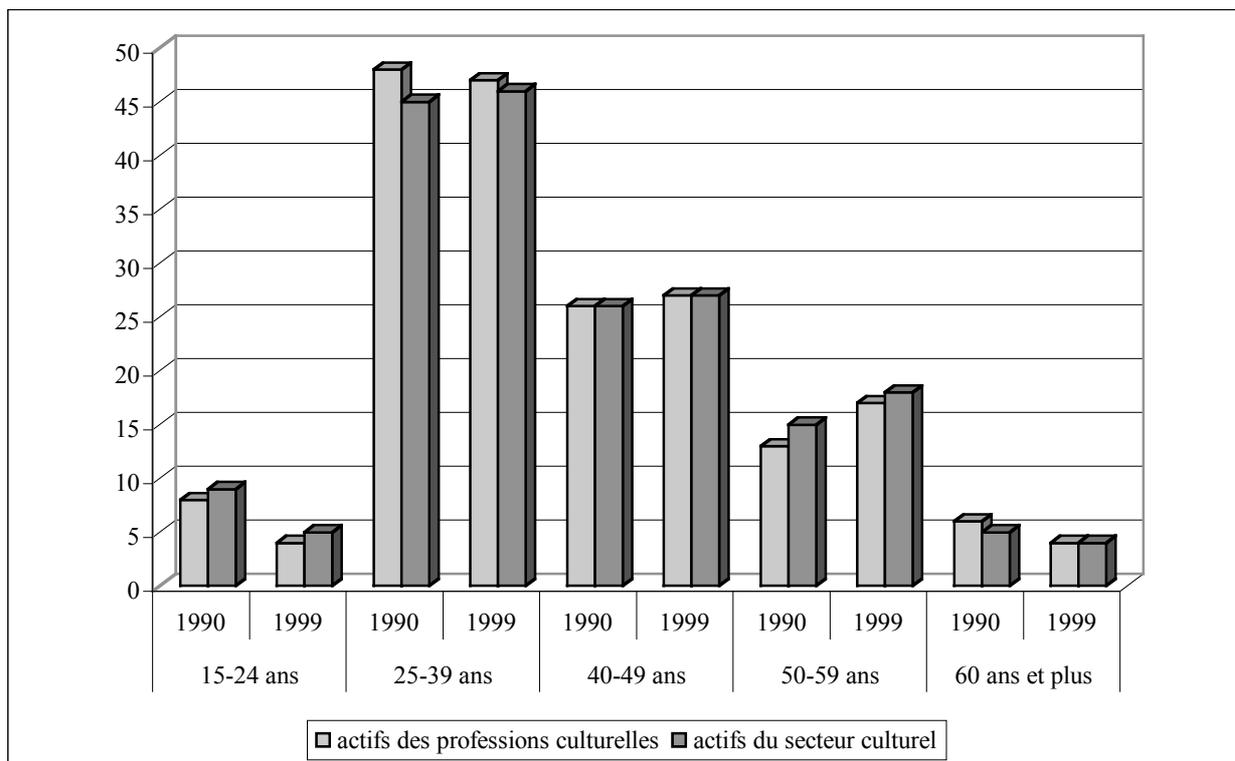
Dans le secteur culturel, comme dans l'ensemble des activités économiques, la part des moins de 40 ans a diminué et ne représentait plus, en 1999, que la moitié des actifs. Ce recul était cependant nettement moins marqué parmi les actifs du secteur culturel que dans l'ensemble de la population active (-3 % contre -7 %) et la tranche d'âge des 25-39 ans restait très largement majoritaire (46%). L'analyse en termes de professions culturelles montre les mêmes évolutions, exceptée une légère érosion de la tranche d'âge 25-39 ans qui voyait son poids relatif passer de 45 à 42 %.

La part des moins de 40 ans avait surtout diminué dans les activités d'architecture (-10 %) et dans une moindre mesure, dans le spectacle vivant et les activités artistiques (-6 %). Elle avait peu varié dans le domaine des industries culturelles où elle demeurait largement majoritaire.

En termes de structure par âge, les domaines de l'audiovisuel et du spectacle vivant étaient ceux où les actifs étaient les plus jeunes et, à l'inverse, l'architecture, le domaine où la moyenne d'âge était la plus élevée. Les données relatives aux professions culturelles confirmaient évidemment ces tendances.

¹⁴⁴ Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 7 : *Actifs du secteur culturel en France, répartition par âge (données 1990 et 1999 en %)*.

Graphique 15 : Répartition de l'emploi culturel en France par tranches d'âge (données en %)



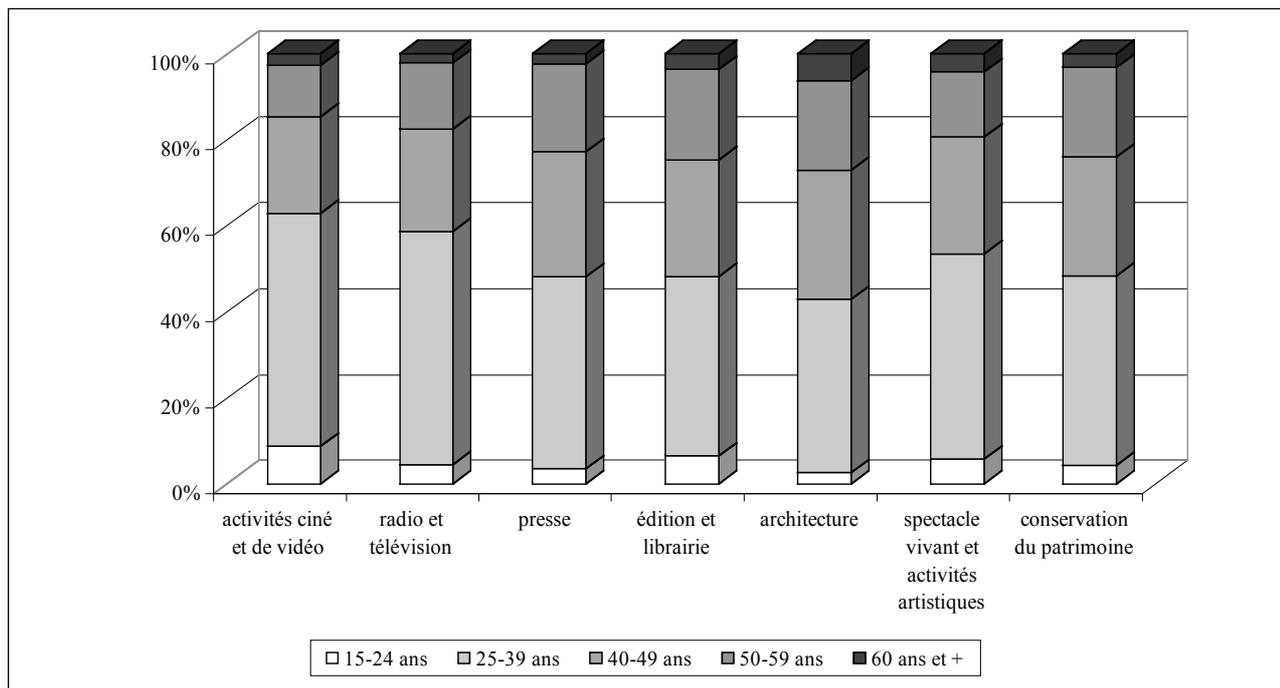
Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

En termes de répartition des actifs par âge, l'observation des données statistiques des DOM confirme, comme au niveau national, la prédominance de la catégorie des « 25-39 ans » dans l'emploi du secteur et, de façon encore plus marquée, dans les professions culturelles¹⁴⁵. Ce constat est à rapprocher de la spécificité démographique des DOM qui, comme cela a déjà été mis en évidence, se caractérise par une population très jeune.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à la situation de la Réunion, on constate que la jeunesse des actifs du secteur culturel est un phénomène très marqué. Alors qu'au niveau national, les moins de 40 ans ne représentaient que la moitié des effectifs du secteur, ils constituaient 69 % de l'emploi culturel total de l'île. Quant aux plus de 60 ans, ils ne représentaient qu'1 %. Rappelons que l'âge moyen de la population réunionnaise était alors de 30 ans.

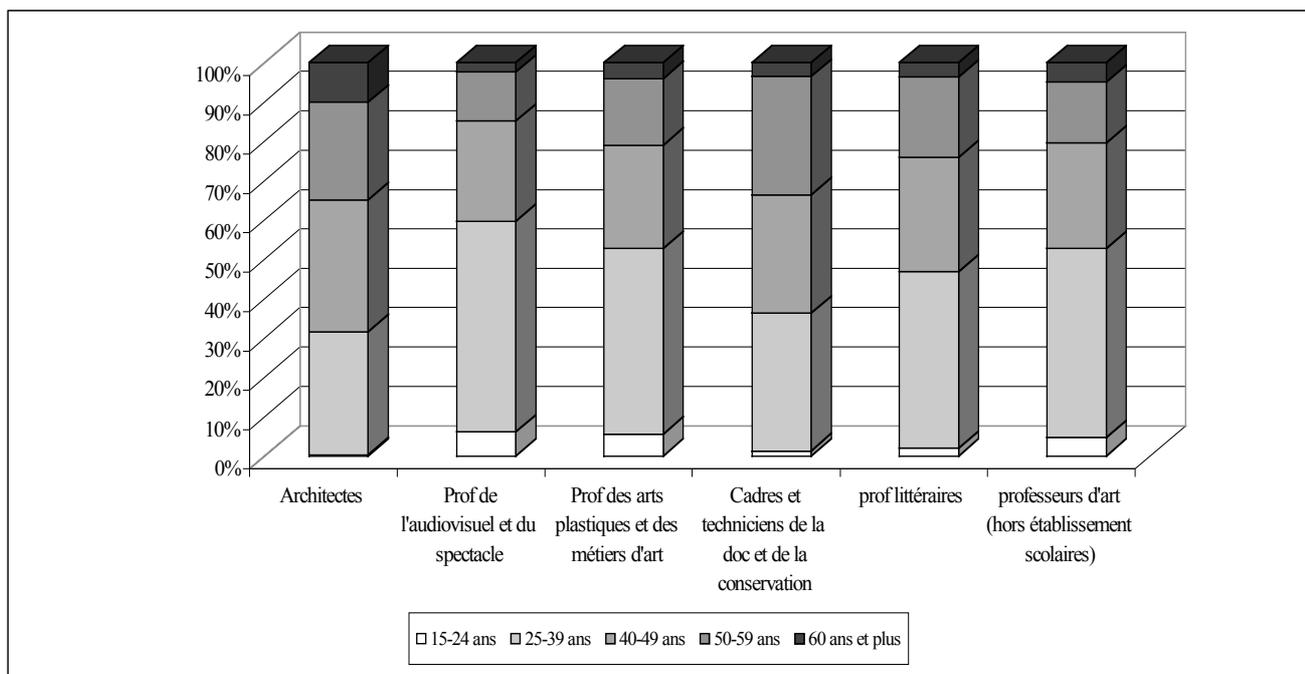
145 Cf. annexe 5 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à la Réunion), tableau 5: *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999. Répartition par âge* et tableau 6 : *Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999. Répartition par âge*.

**Graphique 16 : Actifs du secteur culturel en France
Répartition par âge et par domaines d'activité en 1999 (%)**



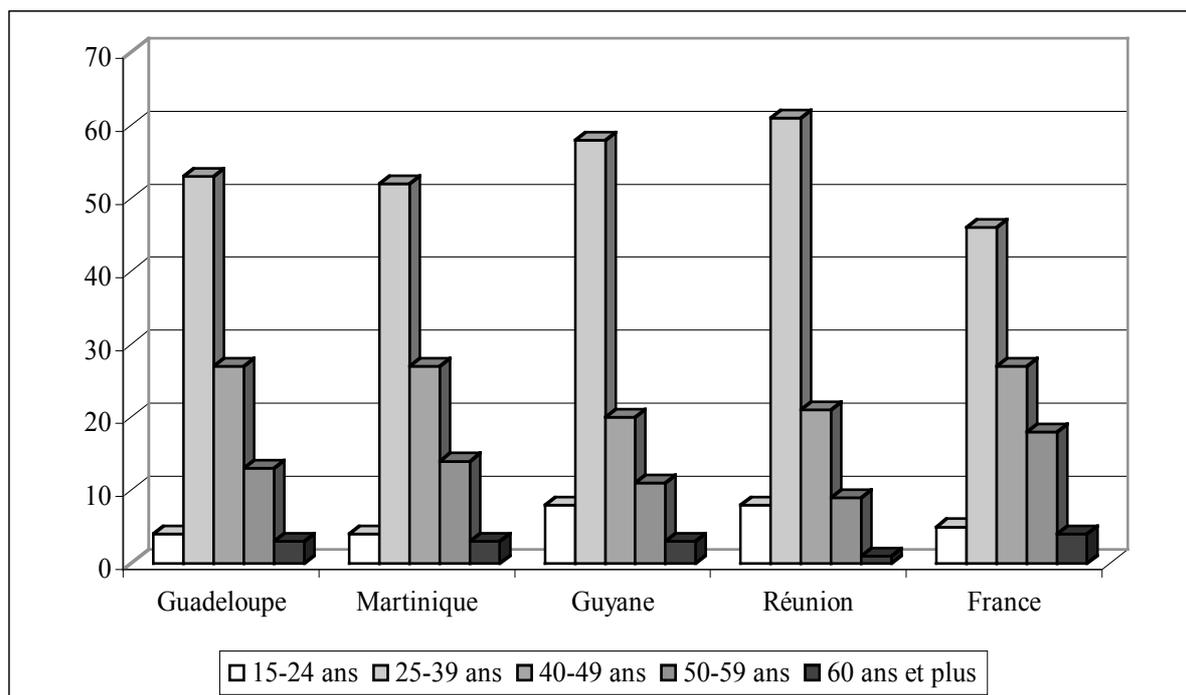
Source : Insee (recensement de la population) / DEPS

**Graphique 17 : Actifs des professions culturelles en France
Répartition par âge et par domaines en 1999 (%)**



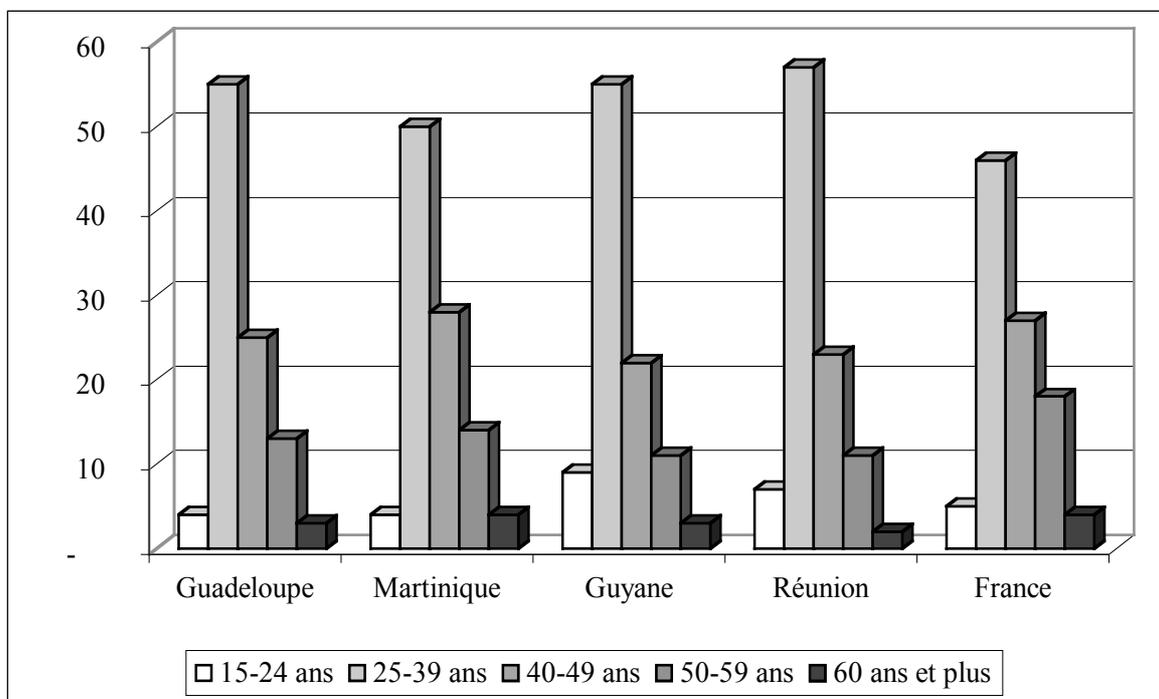
Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

Graphique 18 : Actifs du secteur culturel dans les DOM
Répartition par âge en 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Graphique 19 : Actifs des professions culturelles dans les DOM
Répartition par âge en 1999 (%)

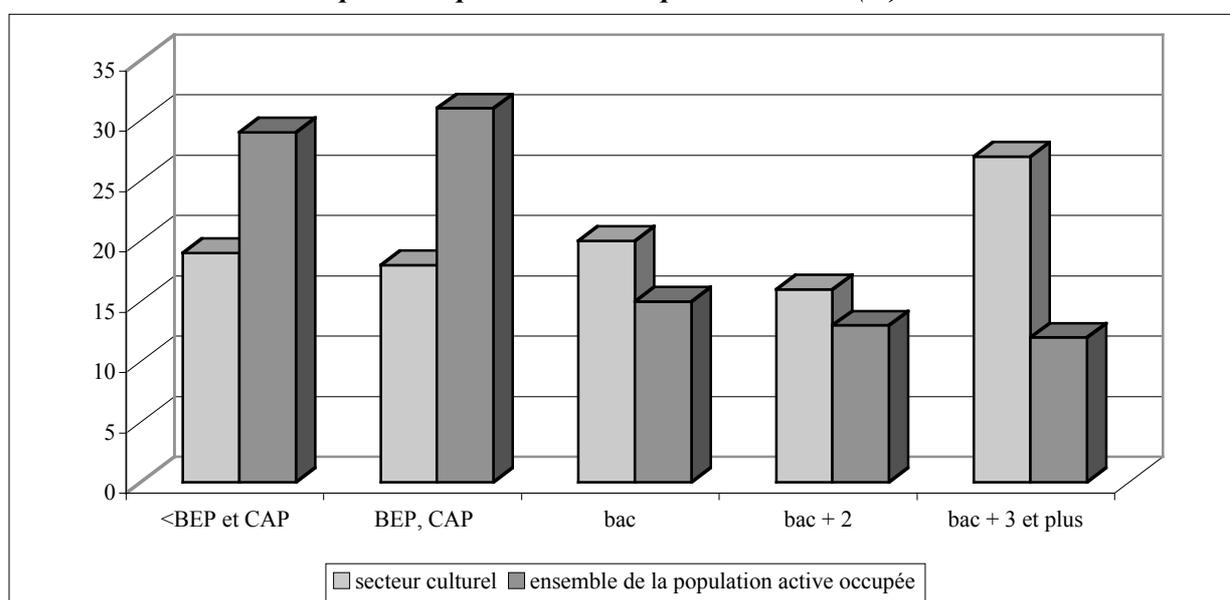


Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

c) Répartition de l'emploi culturel par niveau de diplôme

Un niveau de diplôme élevé est la spécificité la plus forte qui caractérise l'emploi culturel, spécificité qui s'était encore accrue entre les deux recensements de 1990 et 1999. En 1999, 43 % des actifs du secteur avaient au moins un bac + 2 (contre 25 % pour l'ensemble de la population active occupée) et 27 % étaient titulaires d'un diplôme au moins de niveau bac + 3 (contre 12 % pour l'ensemble de la population active occupée). Cette spécificité était encore plus marquée pour les professions culturelles, puisque 31 % des actifs détenaient un diplôme de niveau au moins égal à bac + 3.¹⁴⁶ Cependant, le niveau moyen de diplôme varie sensiblement selon le domaine d'activité considéré.¹⁴⁷ La part des diplômés de niveau bac +2 et plus était notamment assez modeste dans le commerce de détail de livres, journaux et papeterie (20 %) ou dans la projection de films cinématographiques (27 %).

**Graphique 20 : Actifs du secteur culturel en France
Répartition par niveau de diplôme en 1999 (%)**



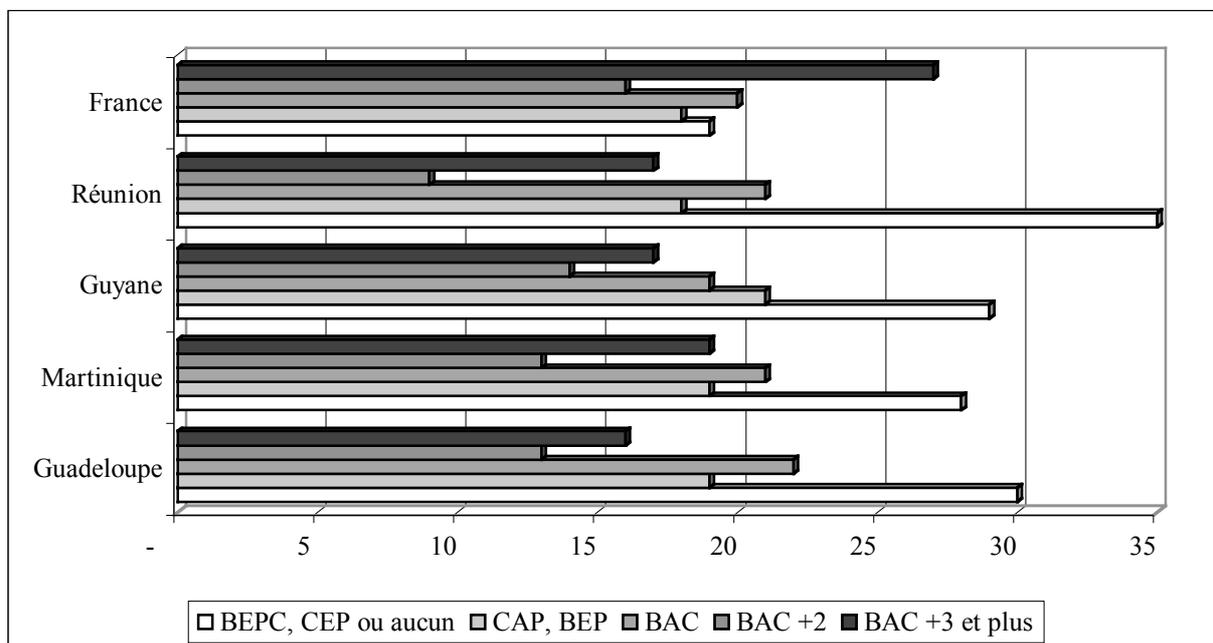
Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999 / DEPS

L'examen des données relatives aux DOM traduit une situation très différente de celle observée au niveau national. La faiblesse générale du niveau de diplôme au sein de la population active a des conséquences importantes sur le niveau de diplôme observé dans l'emploi du secteur culturel. En 1999, la part des diplômés d'un niveau au moins bac +2, atteignait difficilement les 30 % au sein du secteur culturel (moyenne de l'ensemble des DOM). La catégorie des non diplômés ou diplômés du BEPC ou du CAP représentait à elle seule une part aussi importante (30 %).

¹⁴⁶ Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 9 : *Actifs des professions culturelles en France en 1999 par niveau de diplôme*.

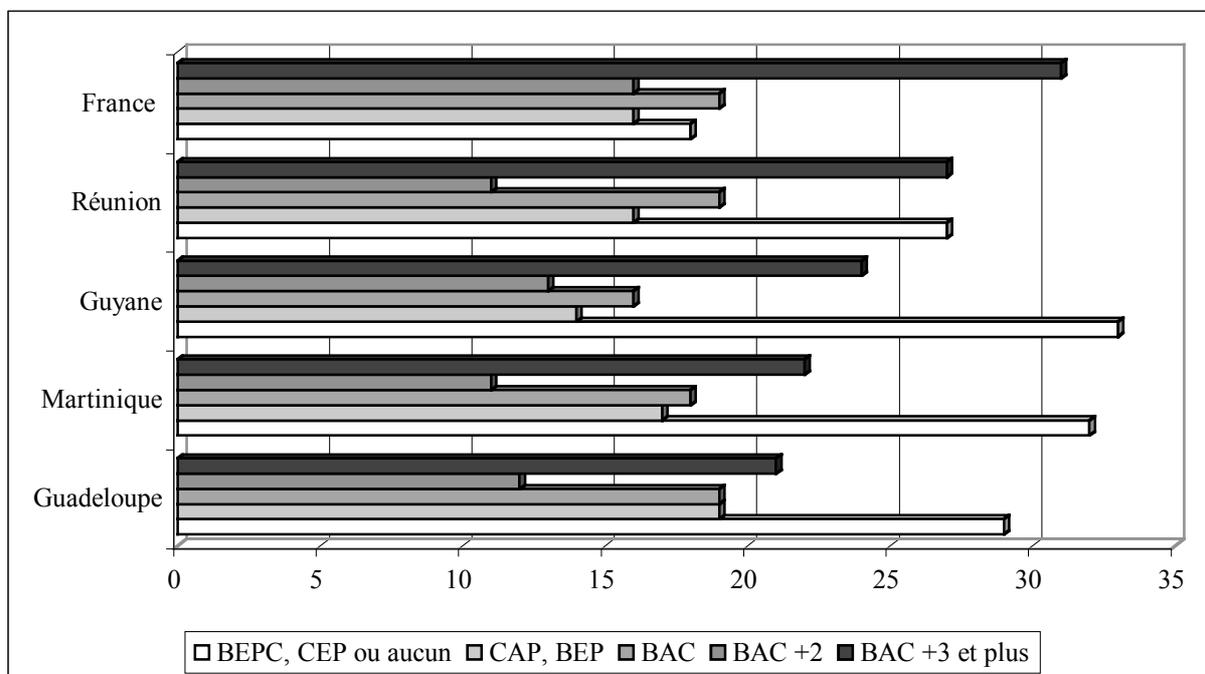
¹⁴⁷ Cf. annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France), tableau 10 : *Part des diplômés « bac + 2 et plus » dans les actifs du secteur culturel en France (données 1990 et 1999 en %)*.

Graphique 21 : Actifs du secteur culturel dans les DOM
Répartition par niveau de diplôme en 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Graphique 22 : Actifs des professions culturelles dans les DOM
Répartition par niveau de diplôme en 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

À la Réunion, la majorité des actifs dans le champ culturel avait un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (52,8 % des actifs du secteur). On remarque cependant que le niveau de diplôme de l'emploi culturel était largement plus élevé que dans les autres secteurs d'activité puisque la part des diplômés d'un niveau au moins égal à bac + 2 ne représentait que 9,1 % de la population non scolarisée.

Parmi les quatre DOM, la structure des actifs des professions culturelles de l'île était celle qui se rapprochait le plus de la structure française, avec 27 % des actifs qui détenaient un diplôme au moins égal à bac + 3 (31 % pour l'ensemble de la France).

3. Le secteur culturel : une réalité tangible de quelque 4 000 emplois en 2003

Les données statistiques présentées jusqu'à présent sont relatives, pour leur plus grand nombre, à l'année 1999. L'incontestable dynamisme du secteur culturel laisse évidemment supposer qu'il y a eu des évolutions importantes au cours des dernières années. Dans l'attente des résultats du nouveau Recensement général de la population qui est en cours de réalisation, il est malheureusement impossible d'avancer une évaluation rigoureuse récente de l'emploi culturel dans l'île.

Cependant, nous présentons ici une *estimation* de l'emploi culturel à la Réunion pour l'année 2003.

Précisons qu'il s'agit d'une *estimation* et non d'une évaluation. Ces chiffres n'étant pas construits à partir des mêmes conventions méthodologiques, ils ne sont pas directement comparables à ceux que nous avons déjà présentés. Il est ainsi parfaitement exclu de calculer des pourcentages qui seraient censés traduire l'accroissement des effectifs que ce soient aux niveaux global, régional, ou encore au niveau des domaines d'activité.

Cette estimation a été construite à partir des statistiques de l'UNEDIC, selon la nomenclature NAF 700 de l'INSEE, qui recouvrent l'ensemble des salariés de tous les établissements du secteur privé¹⁴⁸. Ces statistiques excluent deux catégories importantes pour le secteur culturel : le secteur public et les intermittents. Nous les avons donc complétées par la collecte *in situ* des données les concernant. Celles-ci, résultant de déclaratifs des différentes collectivités territoriales, ne sont probablement pas exemptes d'approximations, de doubles comptes et de confusion (notamment entre le secteur culturel et le domaine de l'animation, des sports et des loisirs, voire de l'action sociale). Dans le même temps, le recensement des emplois n'est sans doute pas parfait.

Par ailleurs, dans un souci d'exhaustivité, nous avons retenu pour cette estimation plusieurs postes de la nomenclature NAF qui, jusqu'à présent, n'ont pas été pris en compte par le DEPS pour sa

¹⁴⁸ Le champ d'observation de l'emploi salarié par l'UNEDIC comprend précisément les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Cependant, il est à noter que certains établissements a priori exclus du champ ont conclu avec l'UNEDIC une convention de gestion (EDF-GDF, l'IFREMER par exemple, mais aussi les Etablissements publics du Musée du Louvre, du Château de Versailles, ou encore le Centre National du Livre...)

définition du secteur culturel. Il s'agit principalement de postes relatifs à la production et à la diffusion audiovisuelles : édition de chaînes généralistes et de chaînes thématiques, distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision, transmission d'émissions de radio et de télévision. En l'occurrence et il est important de le préciser, ces postes représentent des effectifs de l'ordre de 800 emplois ce qui est loin d'être négligeable. En revanche, les autres postes (comme la reproduction d'enregistrements sonores ou la fabrication d'instruments de musique par exemple) sont tout à fait marginaux.¹⁴⁹

Les chiffres que propose cette estimation sont donc à considérer comme des ordres de grandeur et doivent être interprétés, avec précautions, en termes de tendances et en aucun cas en valeurs absolues.

Ces précautions méthodologiques étant énoncées, il n'en demeure pas moins que la forte croissance des effectifs du secteur culturel entre 1999 et 2003 est un fait avéré même s'il n'est pas possible d'en mesurer précisément l'ampleur. En effet, l'écart entre les résultats du Recensement de 1999 et notre estimation est suffisamment significatif puisque, tous domaines confondus, l'emploi dans le secteur culturel réunionnais pouvait être estimé, en 2003, à environ 4 500 actifs (rappelons que le Recensement aboutissait à un total de 2 840 emplois), soit 2, 2 % de la population active ayant un emploi. Un quart des emplois relevait du secteur public.

A. Des emplois inégalement répartis sur le territoire

Pour la Réunion, comme nous l'avons déjà observé, l'offre culturelle est fortement concentrée dans les communes du littoral Nord et Ouest.

Selon l'enquête de 1993¹⁵⁰, la région Nord regroupait à elle seule 42 % des actifs du secteur culturel. L'Ouest et le Sud représentaient chacun 24 % et la région de l'Est enfin apparaissait relativement pauvre avec 10 % de l'emploi total. Même si toute comparaison est hasardeuse, l'estimation 2003¹⁵¹ donne une cartographie de l'emploi culturel (cf. carte 7) encore plus déséquilibrée puisque la région du Nord de l'île, avec près de 2 900 emplois recensés, regroupe près de 60 % des actifs.

On recense ainsi, dans la seule commune de Saint-Denis, 2 600 actifs du secteur culturel (emplois privés et publics confondus) soit près de 58 % des emplois. Bien que nettement moins élevés qu'à Saint-Denis, les effectifs du secteur culturel sont toutefois importants dans les régions de l'Ouest et du Sud, principalement concentrés dans les communes du Port (plus de 350 emplois), de Saint-Pierre (300 emplois), de Saint-Paul (250 emplois), de Saint-Leu (200 emplois) et du Tampon (quelque 130 emplois).

L'Est, avec un effectif inférieur à 300 emplois recensés, demeure la région la plus démunie, regroupant seulement 6 % des actifs, fortement concentrés dans les communes de Saint-André et Saint-Benoît. Ces chiffres semblent, par conséquent, indiquer que le développement des activités culturelles, au cours de ces dix années, a largement accentué les disparités territoriales au grand

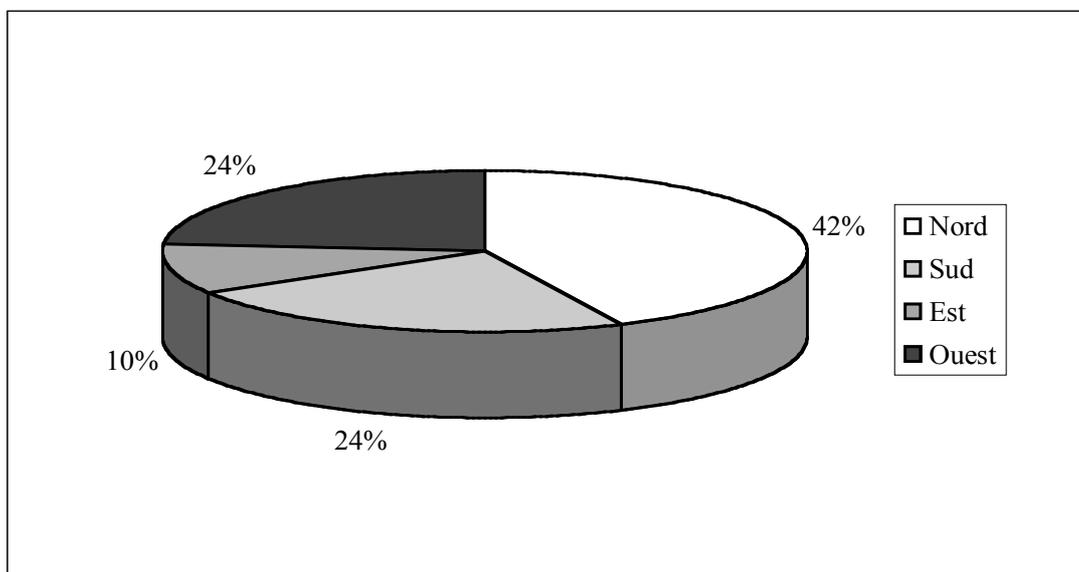
¹⁴⁹ On trouvera en annexe la liste exhaustive des postes NAF que nous avons retenus pour l'exploitation des données UNEDIC. Cf. annexe 1 (Éléments de méthodologie) : *Nomenclature des postes NAF (700) retenus pour l'estimation de l'emploi dans le secteur culturel à la Réunion en 2003 à partir des données UNEDIC.*

¹⁵⁰ Cf. Enquête auprès des employeurs culturels de la Réunion - janvier à mars 1993, réalisée par *BETURE SETAME* société d'études d'urbanisme, d'aménagement et d'équipements

¹⁵¹ Cf. annexe 5 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à la Réunion), tableau 11 : *Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à la Réunion en 2003. Répartition géographique.*

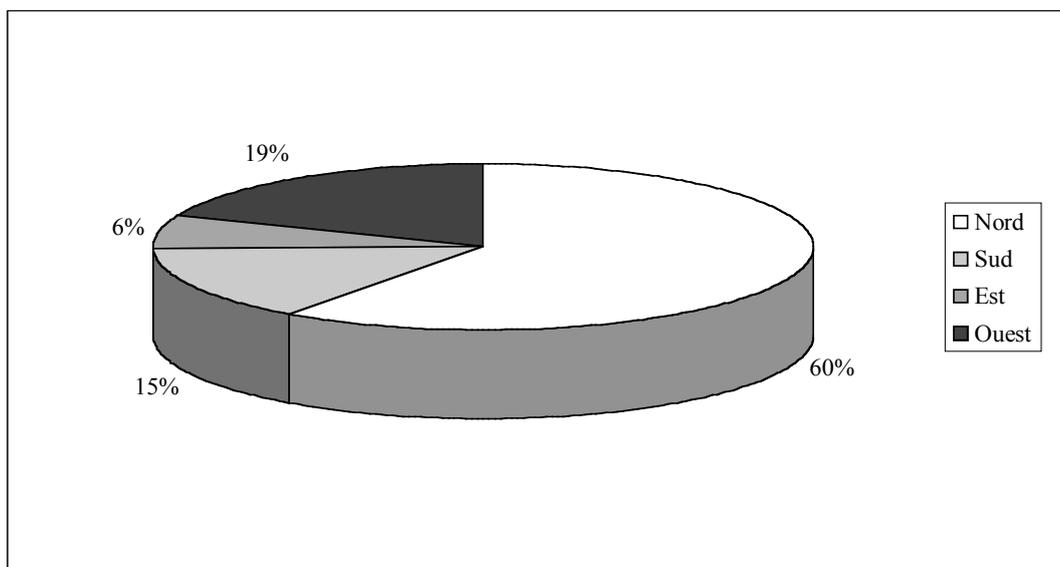
bénéfice du Nord de l'île, plus particulièrement de Saint-Denis et au détriment des autres micro-régions, surtout de l'Est.

Graphique 23 : Actifs du secteur culturel à la Réunion
Répartition par zone géographique en 1993 (%)



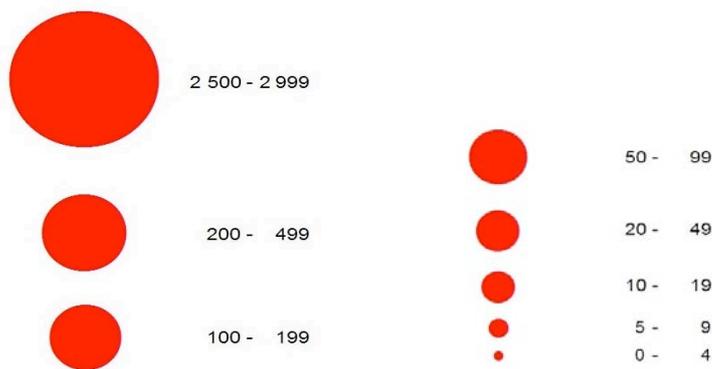
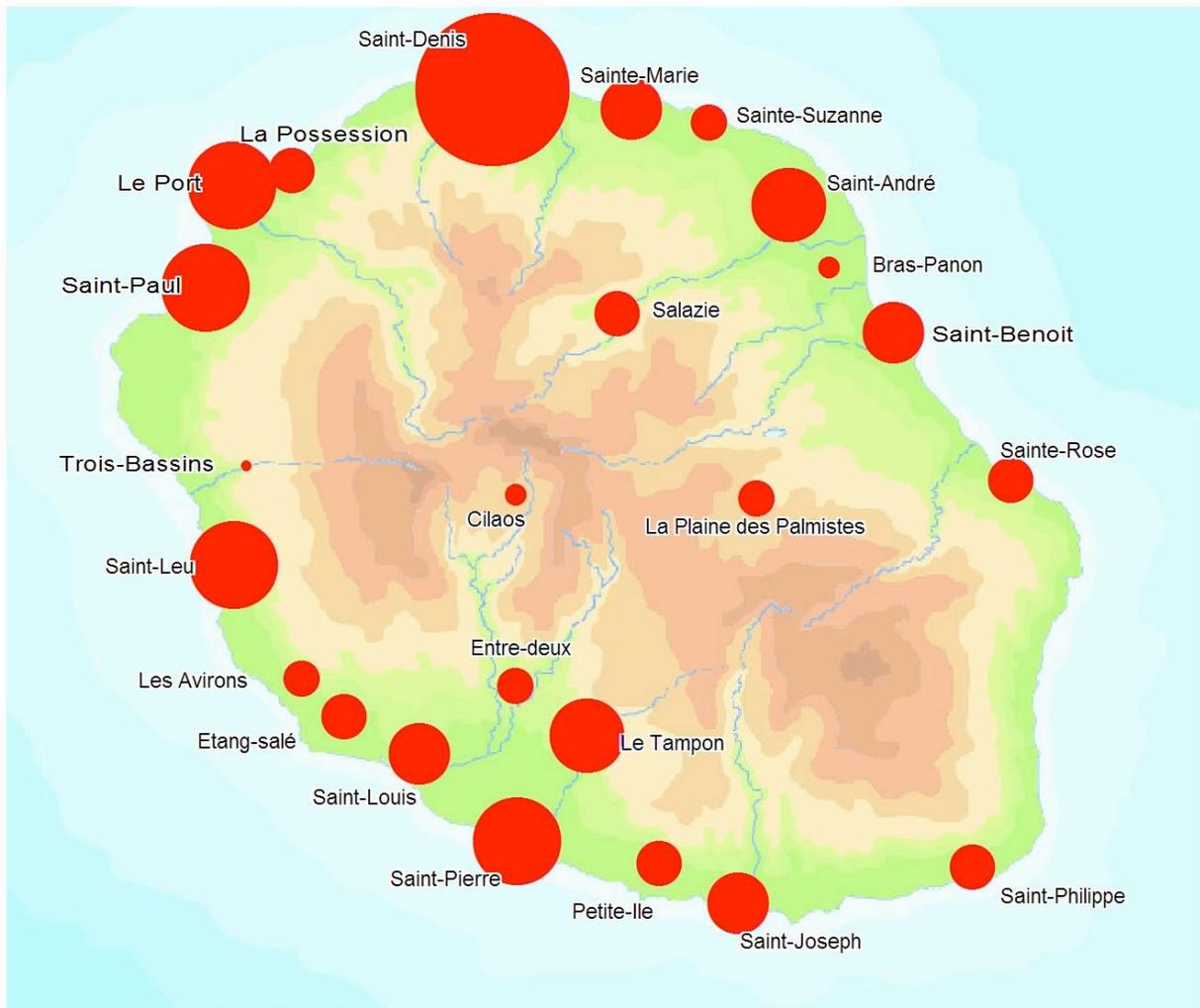
Source : Enquête auprès des employeurs culturels de la Réunion - janvier à mars 1993, réalisée par BETURE SETAME société d'études d'urbanisme, d'aménagement et d'équipements

Graphique 24 : Actifs du secteur culturel à la Réunion
Répartition par zone géographique, estimation 2003 (%)



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

**Carte 7 : Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à la Réunion
Répartition géographique en 2003**



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

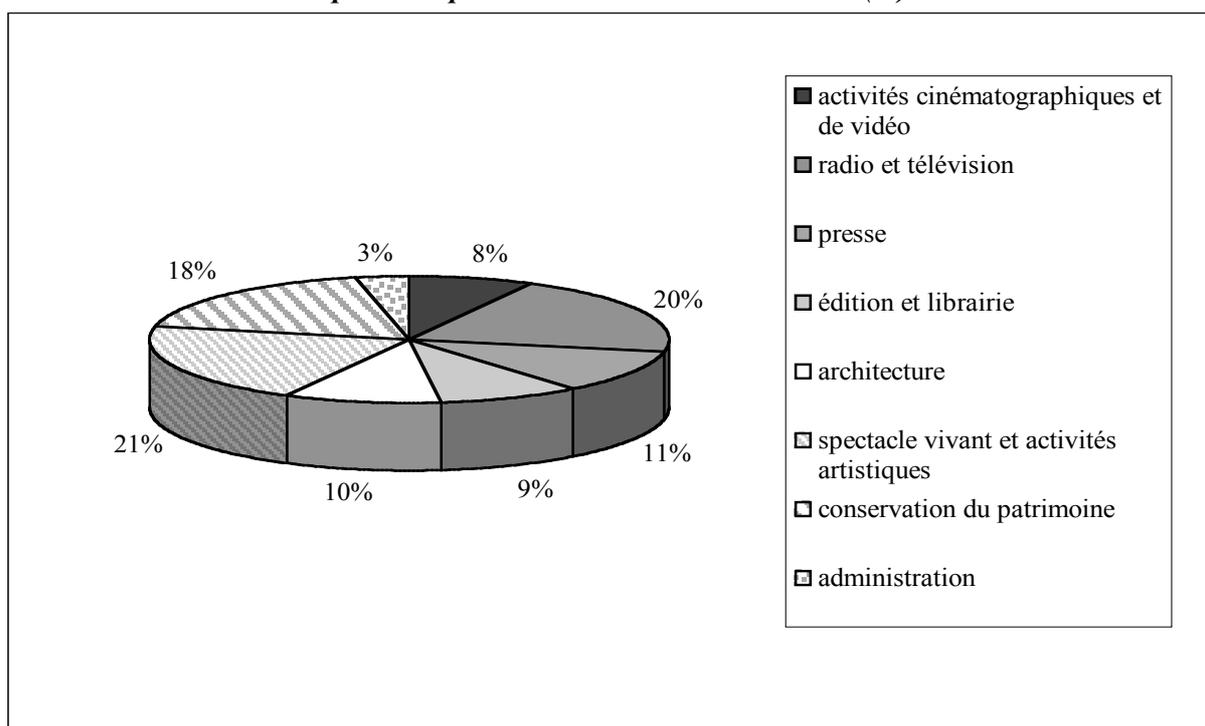
B. Répartition par domaines

La prépondérance de l'activité culturelle et des actifs dans le nord de l'île est évidemment imputable à la présence à Saint-Denis des principales administrations mais, aussi, au très important développement des activités du secteur des industries culturelles dans la zone industrielle et commerciale de Sainte-Clotilde.

De fait, près de la moitié de l'emploi culturel réunionnais (48 %) se trouve dans les industries culturelles. La répartition par domaines révèle le poids considérable de l'audiovisuel puisque cinéma, vidéo, radio et télévision mobilisent 38 % de l'emploi total. Le catalogue de l'ADCAM (Association pour le Développement du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia) recense ainsi 24 entreprises dans la production audiovisuelle.

Le spectacle vivant et les autres activités artistiques représentent 21 %, soit à peine plus que la conservation du patrimoine (18 %).

Graphique 25 : Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à la Réunion
Répartition par domaines d'activité en 2003 (%)



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

Une comparaison directe avec les résultats de l'enquête de 1993 déjà citée, serait ici périlleuse, la définition des « domaines culturels » adoptée étant différente de celle du DEPS, sur laquelle nous nous appuyons¹⁵². On peut néanmoins trouver quelques points de correspondance.

La région Nord regroupait déjà, d'après l'enquête de 1993, les trois quart des emplois du secteur de l'audiovisuel¹⁵³. En 2003 (cf. cartes 8 et 9), le secteur de la radio et de la télévision, qui s'est constitué autour de RFO, pèse à Saint-Denis plus de 700 emplois ; le cinéma et la vidéo, 75. Au total, la région Nord représente ainsi 81 % de l'emploi dans l'audiovisuel.

La commune du Port, avec 140 emplois, soit 15,5 % de l'emploi, est le deuxième pôle audiovisuel de l'île.

En toute logique, Saint-Denis, avec 450 emplois, concentre aussi 90 % de la presse et, avec 240 emplois, 59 % de l'édition et de la librairie (cf. cartes 10 et 11).

Dans le domaine du spectacle vivant et des activités artistiques, la répartition géographique de l'emploi paraît plus équilibrée (cf. carte 12).

Cela est à mettre en lien avec l'existence d'équipements de diffusion de spectacles, répartis sur le territoire de l'île, ainsi qu'avec les différentes structures d'enseignement artistique, qui sont sources d'emploi. Si Saint-Denis, avec 320 emplois recensés, arrive une fois de plus en tête, il est important de noter que Le Port (100 emplois), Saint-André (70 emplois), Saint-Pierre (près de 60 emplois recensés), Saint-Benoît (quelque 50 emplois) ou encore Saint-Leu (une trentaine) représentent elles aussi une part importante des effectifs. Il convient de remarquer la présence d'actifs du spectacle dans des communes généralement plutôt pauvres en emplois culturels, telles le Tampon avec 39 emplois recensés, Saint-Joseph et Saint-Philippe (12 emplois recensés dans chacune), la commune de l'Étang-Salé (10 emplois), la Plaine des Palmistes (9 emplois) ou encore les Avirons (6 emplois recensés)...

La cartographie des groupes musicaux et compagnies de théâtre et de danse (cf. carte 13) confirme ces observations en mettant en évidence la vitalité de la vie musicale (déjà, dans l'enquête de 1993, la musique était de loin la forme de spectacle vivant la mieux partagée dans l'île).

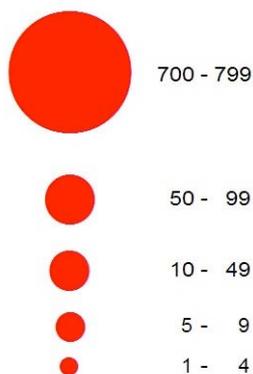
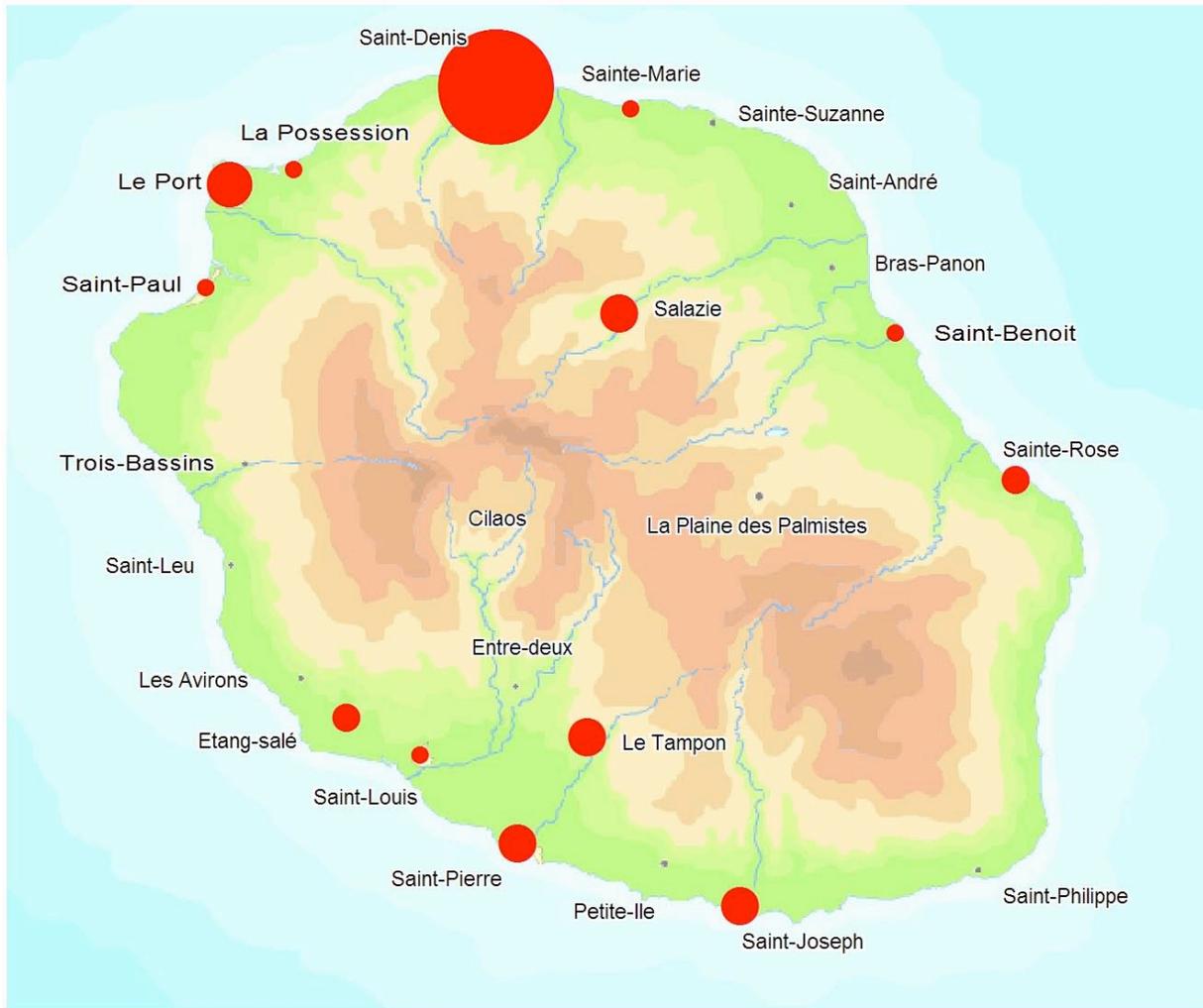
Le domaine de la conservation du patrimoine apparaît comme celui où la répartition de l'emploi culturel est la plus équilibrée (cf. carte 14). Cela est évidemment à rapporter à l'offre en matière d'équipements, notamment dans le secteur de la lecture publique qui, grâce à son réseau de bibliothèques et médiathèques, couvre le territoire.

¹⁵² On trouvera cependant des données issues de cette enquête. Cf. annexe 5 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à la Réunion), tableau 12 : *Répartition des effectifs par domaines culturels et par zones géographiques à la Réunion (estimation 1993)* et graphique 1 : *Répartition des effectifs par domaines culturels et par zones géographiques à la Réunion (estimation 1993, en %)*. On trouvera aussi un tableau présentant la ventilation régionale des données de notre estimation, par domaines. Cf. annexe 5 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à la Réunion), tableau 11 : *Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à la Réunion en 2003 : Répartition géographique*.

¹⁵³ Précisons que la cartographie que nous présentons ici par domaines exclut les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel. En effet, de nombreux artistes et techniciens travaillent dans les deux secteurs. Par ailleurs, la localisation géographique est déterminée par l'employeur. Les intermittents qui ont, par définition, des employeurs multiples, ne peuvent donc pas être répartis, sauf sur la base d'une convention arbitraire. Toutefois, en raison de la concentration de l'économie culturelle réunionnaise, en particulier dans l'audiovisuel, il est sûr que l'immense majorité des intermittents exerce l'essentiel de leur activité dans le Nord de l'île.

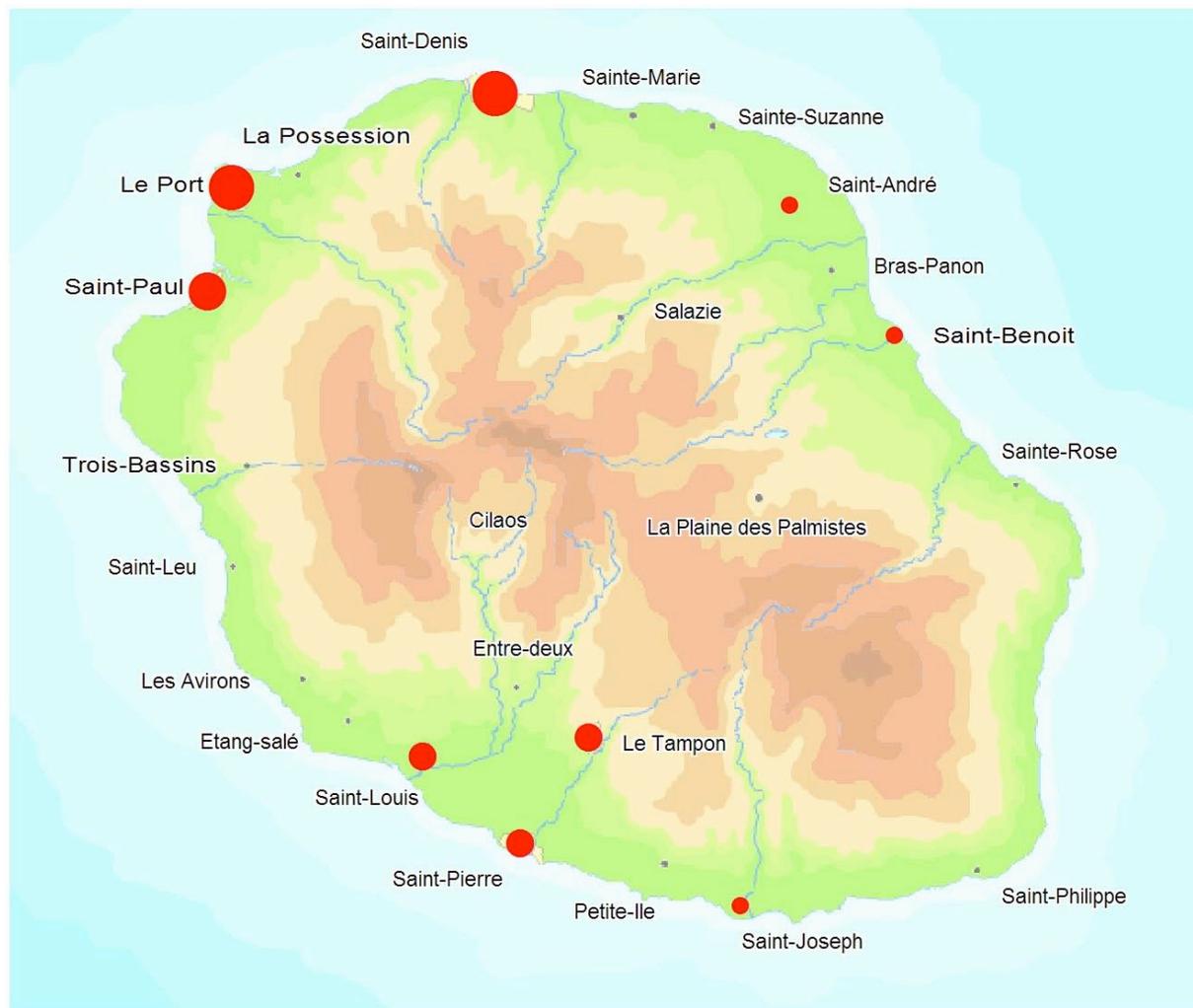
Enfin, pour l'architecture, sans surprise, la concentration de l'emploi à Saint-Denis est particulièrement remarquable, puisque la ville regroupe, à elle seule, près de 74 % des actifs (cf. carte 15).

Carte 8 : Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de la radio et la télévision
Répartition géographique en 2003



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

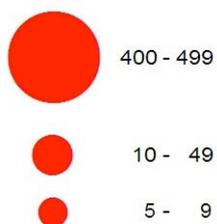
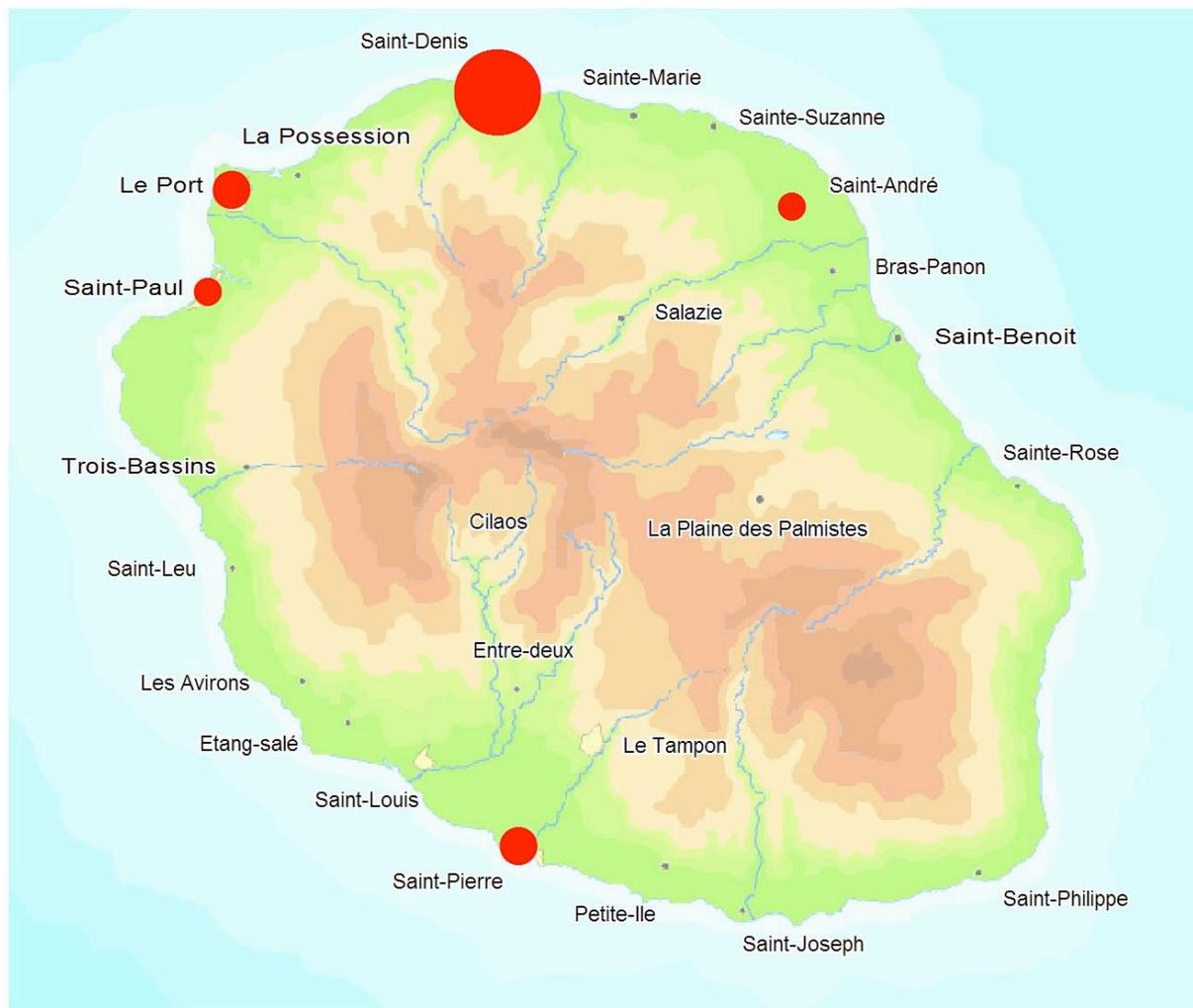
**Carte 9 : Estimation du nombre d'actifs dans les activités cinématographiques et de vidéo
Répartition géographique en 2003 ¹⁵⁴**



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

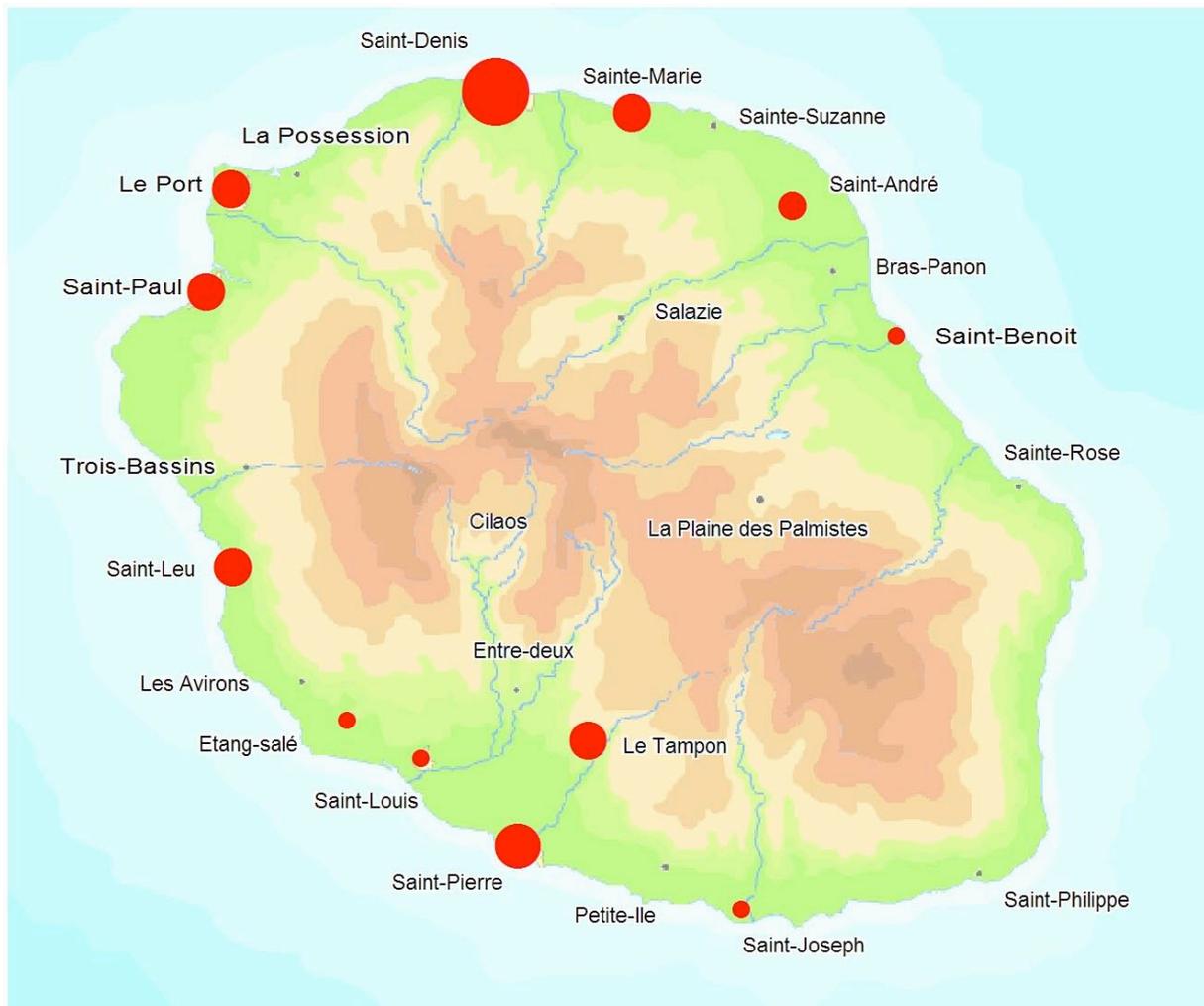
¹⁵⁴ Ne sont pas comptabilisés ici les emplois relevant du régime de l'intermittence.

**Carte 10 : Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de la presse
Répartition géographique en 2003**



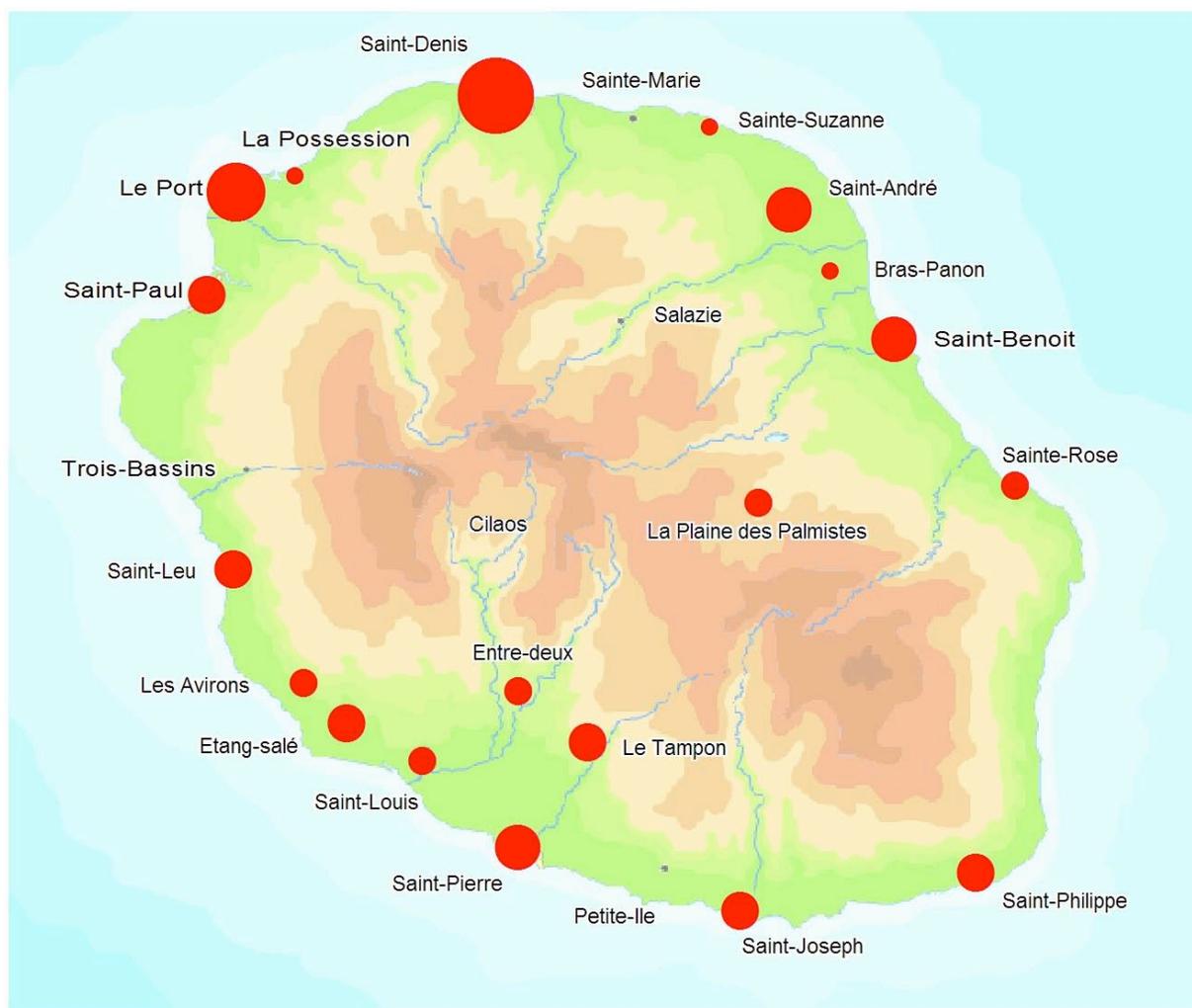
Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

**Carte 11 : Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de l'édition et de la librairie
Répartition géographique en 2003**



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

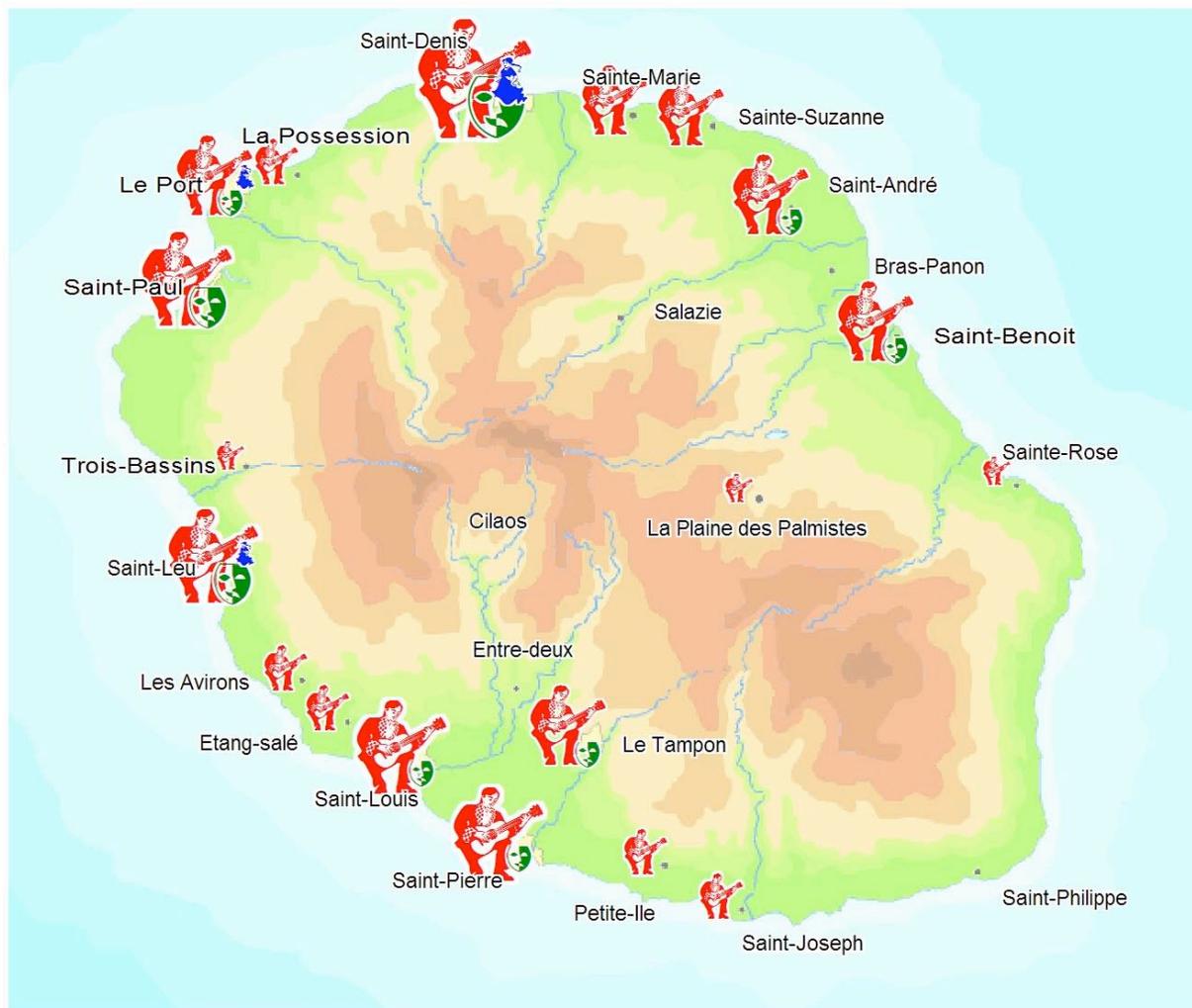
Carte 12 : Estimation du nombre d'actifs dans le spectacle vivant et les activités artistiques ¹⁵⁵
Répartition géographique en 2003



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

¹⁵⁵ Sont recensés ici les emplois relevant du domaine du spectacle vivant ainsi que de l'enseignement artistique, ne sont pas compris les emplois relevant du régime de l'intermittence.

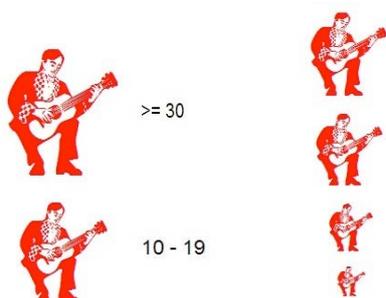
Carte 13 : La production de spectacle vivant à la Réunion en 2005



Compagnies de danse



Groupes de musique

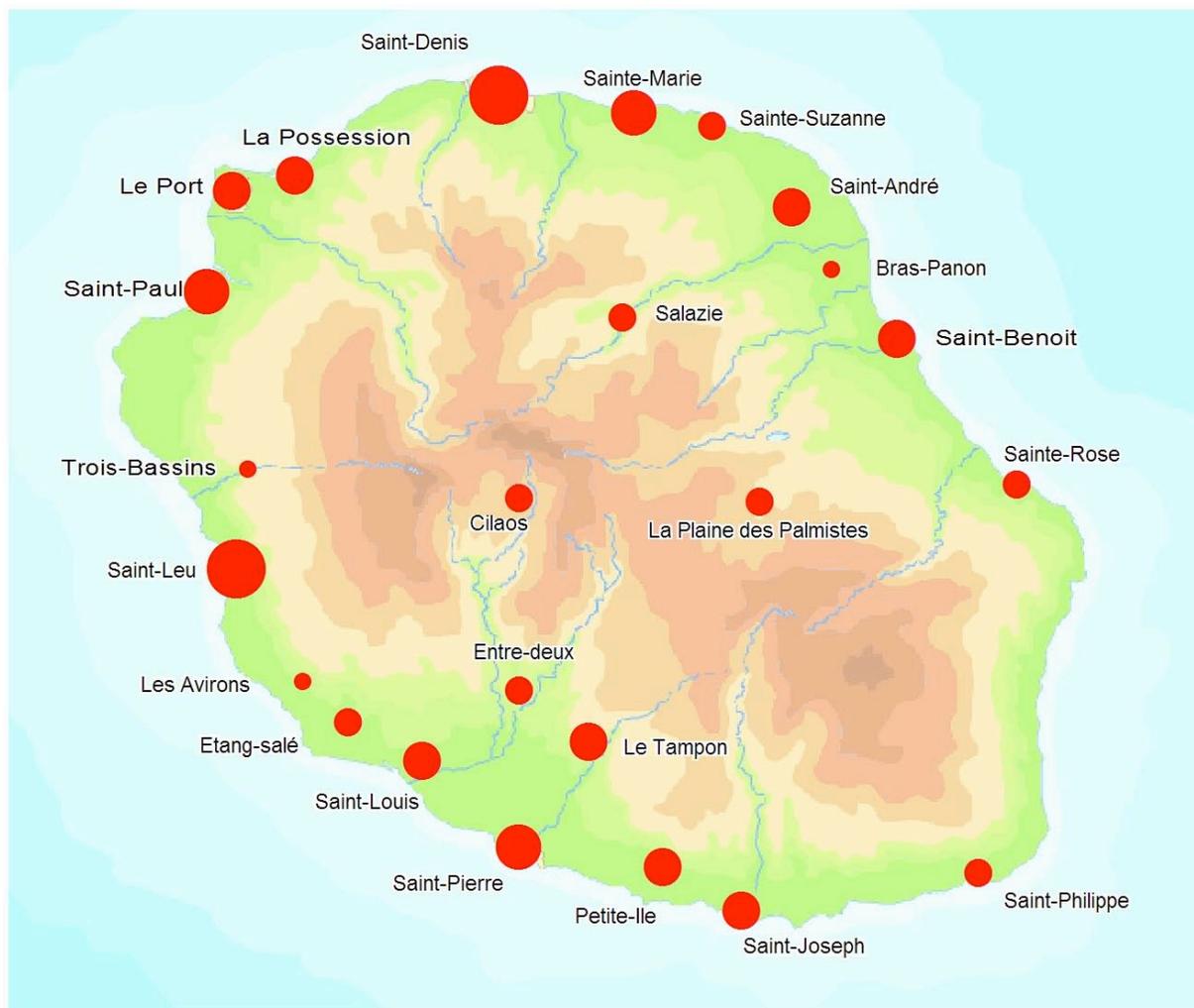


Compagnies de théâtre



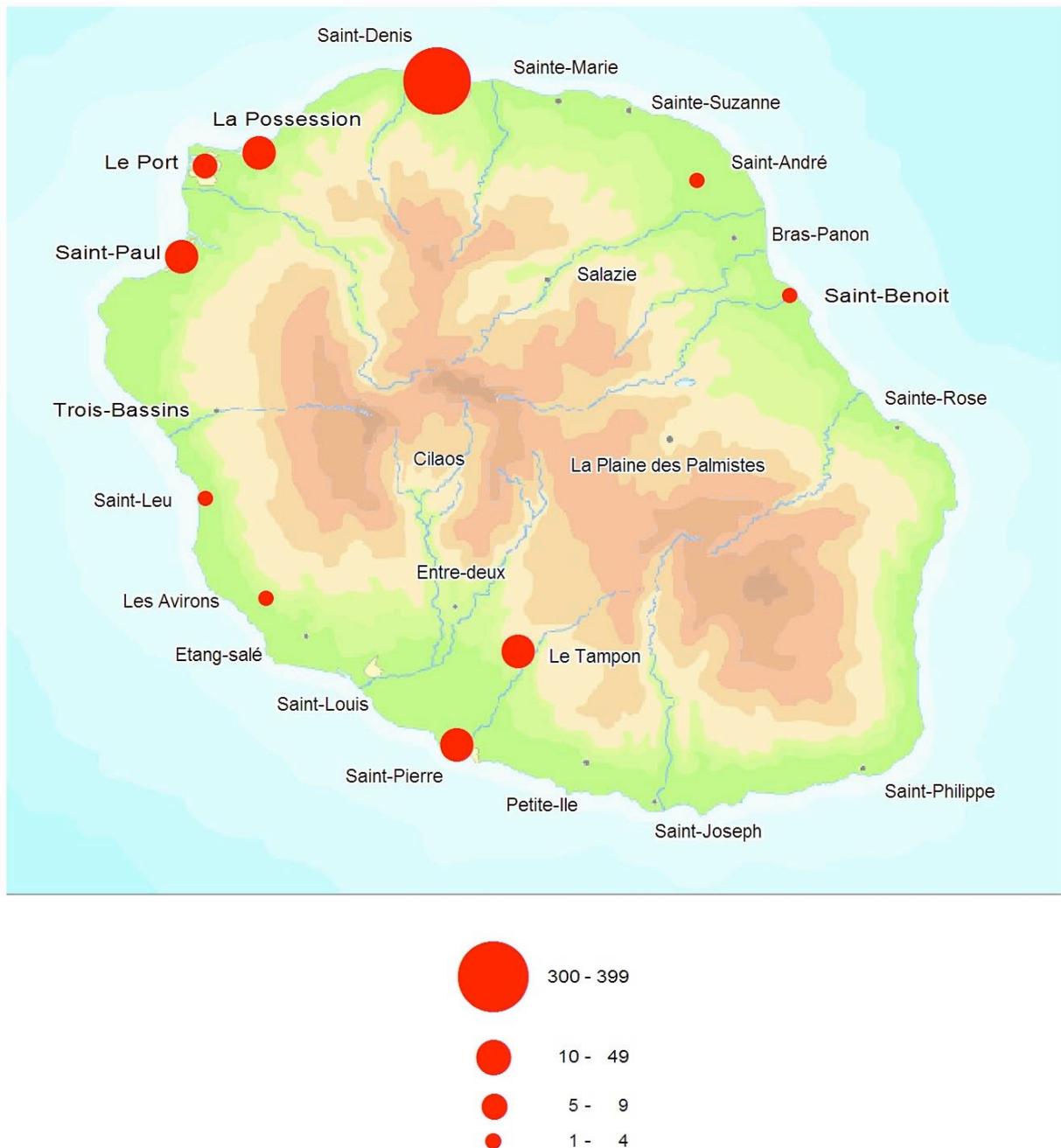
Source : OPC d'après les documents suivants : musikannuaire du PRMA, enquête sur les compagnies dramatiques et chorégraphiques à la Réunion (DRAC), pages jaunes et récolte de données in situ

**Carte 14 : Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de la conservation du patrimoine
Répartition géographique en 2003**



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

**Carte 15 : Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de l'architecture
Répartition géographique en 2003**



Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

C. La fragilité de l'emploi culturel

De façon générale, le secteur culturel est une véritable « éponge » pour tous les types d'aide et, en particulier, pour les programmes d'aide à l'emploi. L'histoire en la matière est déjà fort longue : EUC (emplois d'utilité collective dès 1977), EIL (emplois d'initiative locale) et EDC (emplois de développement culturel en 1981), programme « jeunes volontaires » (1982), TUC (travaux d'utilité collective en 1984), CES (contrats emploi-solidarité en 1989), CEC (contrats emplois-consolidés en 1992), contrats emploi-ville (1996), enfin le programme « nouveaux services-emplois jeunes » (1997), sans oublier le recours aux objecteurs de conscience dans le cadre de l'ancien service national...

*« Nous n'avons pas d'emploi-jeune dans notre service mais, par contre, on travaille beaucoup avec des CES et des CEC. Sans les emplois aidés, c'est difficile de faire fonctionner l'équipement. »*¹⁵⁶

*« Il est vrai que les emplois aidés représentent une véritable opportunité pour nous de créer des emplois dans le service. »*¹⁵⁷

De même, dans le secteur culturel, le recours aux CDD est une pratique courante fréquemment dénoncée.

*« Il y a peu de catégories intermédiaires, de médiateurs entre les donneurs d'ordres et ceux qui exécutent. C'est aussi un problème d'ouverture de postes. C'est un fonctionnement avec des contractuels. En général, ils ne sont pas assez formés et n'ont pas de possibilité d'évolution. En fait, il n'y a aucune gestion des ressources humaines, tout le monde est en déshérence. On fonctionne avec des CDD au coup par coup, des CDD de 3 mois. On manque de personnel permanent. »*¹⁵⁸

L'enquête récente du Réso, portant sur 15 compagnies de danse et de théâtre de l'île, démontre de façon impressionnante la fragilité de l'emploi dans les structures culturelles. Ainsi, seulement 3 compagnies voient leur directeur artistique bénéficier d'un CDI, les 12 autres étant intermittents du spectacle. L'importance des emplois aidés est considérable puisque, sur les 25 emplois permanents recensés, 15 (soit 60 %) sont des emplois aidés.¹⁵⁹

a) Précarisation des contrats et des statuts : les emplois aidés

Évidemment, nombre d'artistes ayant un statut de travailleur indépendant, l'emploi dans le secteur culturel se distingue de la moyenne nationale des activités économiques par l'importance du non-salariat.

En 1999, la part du travail non-salarié par rapport au travail salarié demeurait sensiblement la même qu'en 1990, c'est-à-dire deux fois plus élevée que dans le reste de la population active (22 % contre 12 %).

¹⁵⁶ Entretien avec le directeur d'un service culturel de collectivité territoriale.

¹⁵⁷ Entretien avec le directeur d'un service culturel de collectivité territoriale.

¹⁵⁸ Entretien avec une conservatrice.

¹⁵⁹ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, Leréso, 2005.

**Tableau 9 : Part des non salariés dans les actifs du secteur culturel
Données pour la France (%)**

	1990	1999
Industries culturelles	17	17
activités cinématographiques et de vidéo	11	15
radio et télévision	4	7
presse	6	10
édition et librairie	32	30
Architecture	46	48
Spectacle vivant et activités artistiques	33	28
Conservation du patrimoine	1	2
Ensemble du secteur culturel	23	22
Ensemble de la population active occupée	15	12

Source : Insee (recensement de la population) / DEPS

Parmi les autres DOM, l'île de la Réunion faisait figure d'exception, avec un pourcentage de non-salariés de 14 %. Les actifs culturels des DOM étaient, en 1999, majoritairement salariés du privé. À la Réunion, comme dans les autres DOM, les salariés du public ne représentaient que 16 % des effectifs salariés, contre près de 53 % tous secteurs confondus.

**Tableau 10 : Actifs du secteur culturel dans les DOM
Par type de contrat en 1999 (données en %)**

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Salariés	72	80	76	86
Non-salariés	28	20	24	14

Source : Insee (recensement de la population) / OPC

L'importance du travail à temps partiel a, quant à elle, sensiblement augmenté entre 1990 et 1999 au niveau national, passant de 19 à 24 % de l'emploi ce qui était supérieur à la moyenne dans toutes les activités économiques. Surtout, l'accroissement de la part des CDD et autres formes de contrats hors CDI (vacation, intérim, CDD dits « d'usage », très répandus dans le spectacle) est impressionnant : alors qu'ils représentaient 13 % de l'emploi culturel total en 1990, ils en représentaient 27 % en 1999 (contre 15% dans l'ensemble de la population active). Ce constat a largement contribué à la prise de conscience d'une fragilisation croissante du secteur culturel qui n'a fait que s'accroître, depuis, à la faveur du programme « Nouveaux services - emplois-jeunes ». Au 1^{er} janvier 2001, on dénombrait ainsi, au niveau national, plus de 15 000 emplois-jeunes dans la culture, soit quelque 11 % de l'ensemble du programme.¹⁶⁰

¹⁶⁰ 40 % exerçaient déjà une activité dans la structure qui les avait recrutés sur le poste « emploi-jeune ». 62 % étaient salariés dans une association, 34 % dans une collectivité territoriale. Près de 60 % étaient surqualifiés puisque disposant d'un diplôme au moins égal à bac + 2. La moitié des bénéficiaires avait au moins 26 ans à la signature du contrat et un tiers au moins 27 ans. Enfin, seulement 15 % des salaires d'embauche étaient supérieurs à 1,2 smic. (source : Marie-Christine Bureau, Bernard Gomel, Corinne Iehl, Eliane Le Dantec, Vincent Lemaître, Colette Leymarie, Nicolas Schmidt, Bernard Simonin, *Les emplois-jeunes dans la culture*.)

Tableau 11 : Actifs du secteur culturel en France
Répartition selon la durée du temps de travail
 (données en %)

	1990		1999	
	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet
Secteur culturel	19	81	24	76
Ensemble de la population active occupée	12	88	18	82

Source : Insee (recensement de la population) / DEPS

Tableau 12 : Salariés du secteur culturel en France
Répartition selon la durée du contrat de travail
 (données en %)

	1990		1999	
	Contrat à durée déterminée*	Contrat à durée indéterminée**	Contrat à durée déterminée*	Contrat à durée indéterminée**
Secteur culturel	13	87	27	73
Ensemble de la population active occupée	10	90	15	85

* contrats à durée déterminée : emplois sur CDD, CES, saisonniers, intermittents, intérimaires, contractuels avec limitation de durée, vacataires...

** contrats à durée indéterminée : emplois sur CDI, fonctionnaires, contractuels sans limitation de durée

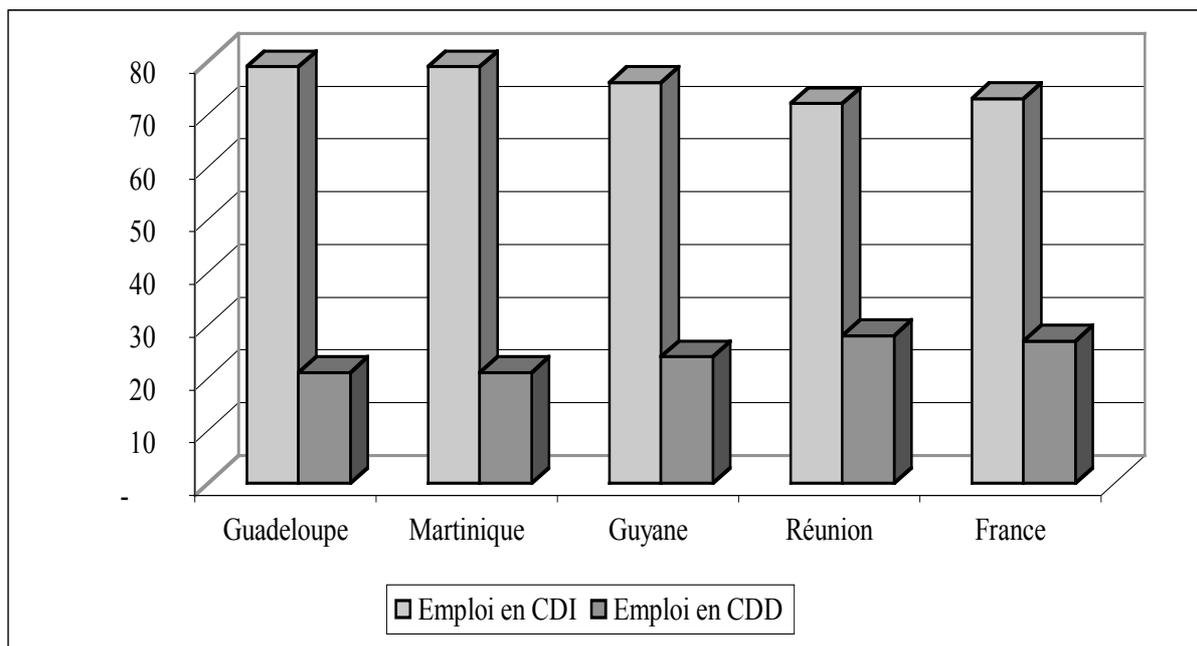
Source : Insee (recensement de la population) / DEPS

Dans les DOM, les données de 1999 ¹⁶¹ établissaient la part des CDD à 27,7 % des actifs salariés du secteur culturel pour l'île de la Réunion et à 22 %, en moyenne, pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, ce qui correspondait – peu ou prou – aux moyennes nationales. Mais le temps partiel était moins développé dans les DOM qu'en métropole, représentant moins de 20 % du total des emplois.

Usages et enjeux d'une politique de l'emploi, Département des études et de la prospective du ministère de la Culture et de la Communication, collection « Questions de culture », Paris, La documentation française, 2001, 384 pages).

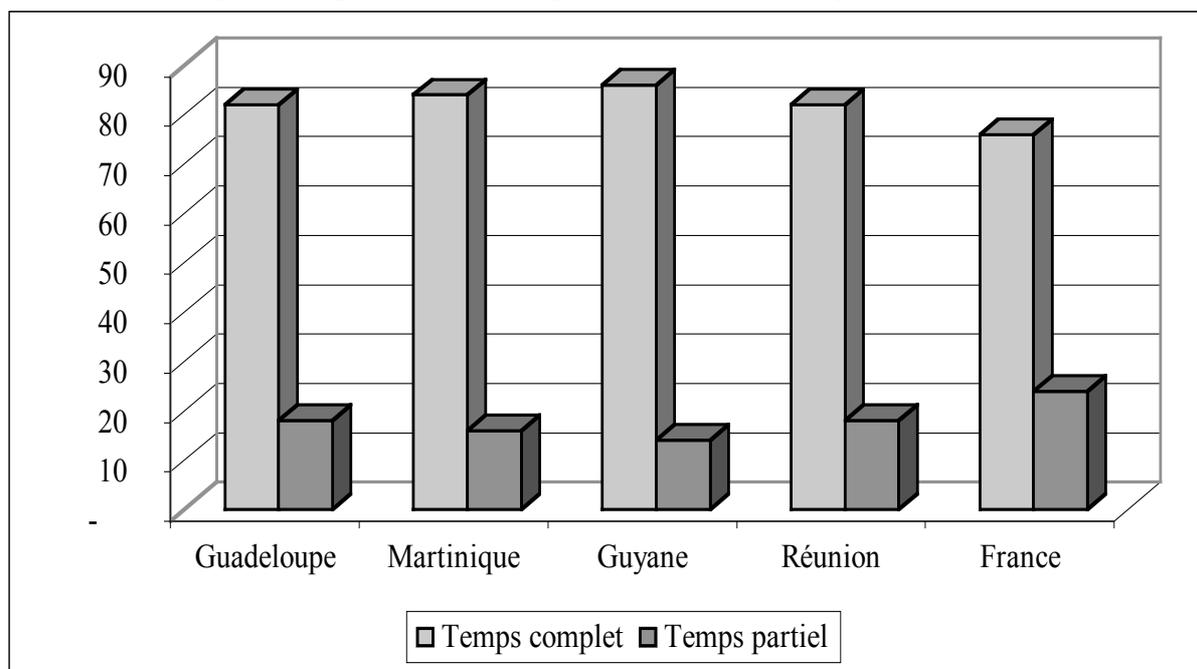
¹⁶¹ Cf. annexe 5 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à la Réunion), tableau 9 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999. Répartition par type de contrat.*

Graphique 26 : Actifs du secteur culturel dans les DOM
Répartition par type de contrat, données 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Graphique 27 : actifs du secteur culturel dans les DOM
Répartition par durée du temps de travail, données pour 1999 (%)



Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Les emplois aidés sont – comme nous l'avons déjà remarqué – de façon générale une composante très importante de l'emploi dans l'île. En 2005, selon les statistiques du service emplois-jeunes de la Direction du travail du ministère de l'Emploi de la Réunion, on dénombre 750 emplois-jeunes dont 74 % verront leur contrat expirer au 31 décembre 2006. Ces emplois ont été alloués à 48 structures mais presque exclusivement aux collectivités territoriales puisqu'elles en regroupent près de 82 %.¹⁶²

**Tableau 13 : Emplois-jeunes dans l'île de la Réunion
selon leur année de sortie du programme (au 31 décembre)**

	2005	2006	2007	2008	Total
Associations	62	52	25	1	140
Collectivités territoriales	98	342	162	8	610
Total	160	394	187	9	750
%	21,3	52,5	25	1,3	100

Source : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale
Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Réunion
service emplois-jeunes

Le Département comptabilise à lui seul 196 emplois-jeunes, soit 26 % de l'ensemble du dispositif et la commune de Saint-Pierre, 213 soit 28 %.

Des communes de taille plus modeste comptent aussi un nombre d'emplois-jeunes conséquent. Entre autres exemples, la commune de Sainte-Marie en cumule 68, avec son office municipal du temps libre ; Saint-Louis 58, avec son Centre Communal d'Action Sociale ; la commune de La Possession, 34 ; Salazie, 25 ; Saint-Philippe, 21 ; Cilaos, 20...

La répartition sur l'ensemble du territoire montre une hyper-concentration de ces emplois dans le nord et le sud de l'île et semble donc bien ne pas avoir beaucoup contribué à un meilleur aménagement culturel du territoire.

¹⁶² Cf. annexe 5 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à la Réunion), tableau 13 : Répartition des emplois-jeunes recensés comme « culturels » dans l'île de la Réunion par communes et par structures.

**Tableau 14 : Répartition des emploi-jeunes dans l'île de la Réunion
par arrondissement
(au 31 décembre 2004)**

Arrondissement de Saint-Denis (5 communes)	326	43,5 %
Arrondissement de Saint-Pierre (8 communes)	361	48,1 %
Arrondissement de Saint-Benoît (6 communes)	49	6,5 %
Arrondissement de Saint-Paul (5 communes)	14	1,9 %

Source : *Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale
Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Réunion
service emplois-Jeunes*

L'ampleur de ces chiffres qui sont, évidemment, à rapporter à ceux de l'emploi culturel total, peut laisser supposer qu'un certain nombre d'emplois attribués aux collectivités territoriales, bien que répertoriés par le ministère de l'Emploi comme relevant du secteur culturel, sont en réalité largement « polyvalents » et concernent aussi le sport, l'action sociale... ce qui est conforme à la perception de la « culture » de certaines collectivités comme nous l'avons déjà souligné. Certains de ces emplois sont de toute évidence hors champ par rapport à la définition du secteur culturel que nous avons retenue pour notre étude et ne se retrouvent donc pas comptabilisés dans notre estimation de l'emploi en 2003. Il n'en demeure pas moins que tous ces emplois ont créé une dynamique et répondu – si ce n'est à de « nouveaux » besoins – du moins à des attentes mal satisfaites.

« Il y a 20 personnes polyvalentes embauchées dans notre service animation qui interviennent dans le secteur culturel et dans le secteur socio-éducatif. Ce sont en majorité des CEJ. »¹⁶³

« Nous avons un service éducatif avec un coordinateur, un médiateur agent du patrimoine et un médiateur (emploi-jeune). Il n'a pas pu être pérennisé une fois les contrats terminés. Résultat : c'est tout un pan de l'activité du musée qu'on avait mis en place qui disparaît ! »¹⁶⁴

Évidemment, se pose aujourd'hui, avec acuité, la question de leur pérennisation. Il ne fait pas de doute que, pour l'immense majorité de ces emplois, la pérennité ne sera assurée que s'il y a une aide publique. Comme le constate Stéphanie Bulteau dans le cadre de l'enquête du Réso, les structures qui en ont bénéficié sont fragiles. « L'emploi permanent est marqué par un taux de 60 % d'emplois aidés. Ce chiffre est important et inquiétant, les contrats emplois-jeunes représentant 9 postes sur les 15 emplois aidés n'étant plus renouvelés. Sur les 9 emplois-jeunes, 3 sont entrés dans le dispositif de prolongement proposé (convention pluriannuelle ou épargne consolidée). Les autres fins de CEJ sont programmées de 2004 à 2007. Sur ces 6 emplois, un seul ne sera pas reconduit. Il s'agit d'un poste de médiatrice culturelle, celle-ci sera ensuite déclarée sous le régime de l'intermittence du spectacle. Les cinq autres postes prévoient de solliciter une convention pluri-annuelle. Cette convention permet, sous réserve d'engager le salarié en CDI, de bénéficier d'aides dégressives pendant trois ans. La pérennisation de ces postes est donc à l'ordre du jour. Le volume d'autofinancement que doivent dégager les associations pour prendre en

¹⁶³ Entretien avec un responsable de service culturel et/ou animation.

¹⁶⁴ Entretien avec une conservatrice.

charge la totalité du coût salarial de leurs emplois-jeunes (...) ne fait pour l'instant l'objet d'aucune mise en perspective. Leur gestion est à court terme.»¹⁶⁵

« Les emplois jeunes ont représenté une véritable opportunité pour nous, mais le problème c'est qu'à la fin de la convention, il sera difficile de pérenniser ces emplois, nous n'avons pas les moyens de le faire car nous n'avons pas assez de ressources propres.»¹⁶⁶

Il est clair que, dans un très grand nombre de cas, l'emploi-jeune s'inscrit dans une stratégie professionnelle : il s'agit d'une étape, d'un passage et ce statut représente avant tout l'opportunité de s'insérer dans le milieu culturel et de s'initier à ses jeux de réseau.

Le domaine culturel est, en effet, particulièrement complexe et le théâtre d'antagonismes affectifs et corporatistes puissants. Il réclame, en conséquence, des personnes alliant des compétences pointues, un sens poussé des relations humaines et une très grande capacité d'adaptation, fondamentale pour les jeunes désireux de poursuivre leur vie professionnelle dans le secteur au-delà des cinq années de leur contrat initial, ce qui pose le problème du contenu réel des emplois et de leur ouverture sur le « milieu culturel ». Cependant, l'immersion dans la réalité culturelle ne suffit pas. Pour les jeunes, la formation est bel et bien l'enjeu majeur : plus de 70 % reconnaissent la nécessité de suivre des formations pour réaliser leur projet.¹⁶⁷

« On travaille beaucoup avec des CES et des CEC. Il y a un problème de compétences et il faut pérenniser les emplois déjà existants avant de penser à en créer d'autres.»¹⁶⁸

b. La question de l'intermittence

La crise sociale ouverte par la réforme du dispositif d'assurance chômage des intermittents, en 2003, a ravivé la réflexion autour de la problématique de l'emploi dans le spectacle. Trois rapports ont été ainsi remis au Ministre de la Culture au cours de l'année suivante.¹⁶⁹ La Commission Permanente sur l'Emploi du Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS) a, pour sa part, rassemblé et expertisé l'ensemble des sources statistiques disponibles en vue d'une analyse plus fine du secteur. Ont été examinées : les sources de l'INSEE (recensement de la population, enquête emploi et DADS), les données de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale, ainsi que six sources professionnelles (la Caisse des Congés spectacles, l'UNEDIC, AUDIENS, l'ANPE culture-spectacle, le fichier historique de l'ANPE et l'AFDAS). La convergence globale des données a confirmé la forte croissance des professionnels travaillant dans le spectacle au cours des dernières années.¹⁷⁰

¹⁶⁵ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, déjà citée

¹⁶⁶ Entretien avec l'administratrice d'un théâtre.

¹⁶⁷ Marie-Christine Bureau, Bernard Gomel, Corinne Iehl, Eliane Le Dantec, Vincent Lemaître, Colette Leymarie, Nicolas Schmidt, Bernard Simonin, *Les emplois-jeunes dans la culture. Usages et enjeux d'une politique de l'emploi*, déjà cité

¹⁶⁸ Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

¹⁶⁹ Bernard Latarjet, *Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant*, ministère de la Culture et de la Communication (Rapport au Ministre), Paris, mai 2004.

Jacques Charpillon, *Indemnisation du chômage des intermittents du spectacle : Propositions de nouvelle définition du champ des annexes VIII et X*, ministère de la Culture et de la Communication, IGAAC, Paris, décembre 2004.

Jean-Paul Guillot, *Pour une politique de l'emploi dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel*, ministère de la Culture et de la Communication (Rapport au Ministre), Paris, décembre 2004.

¹⁷⁰ Cf. *Emploi et spectacle. Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle 2003-2004*, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'Observatoire de l'emploi culturel, Hors série, n°33, septembre 2004

De même, toutes les sources statistiques mettent clairement en évidence la fragilisation de ce secteur, du fait de la baisse du salariat à durée indéterminée et de l'augmentation considérable de l'emploi salarié intermittent (qui s'est généralisé chez les danseurs, comédiens et musiciens). Mais, si les effectifs des artistes ont triplé entre 1987 et 2001, on constate que leur durée moyenne annuelle de travail (- 34 jours) et leur rémunération annuelle moyenne (- 27 % en euros constants) ont chuté très fortement.¹⁷¹

Tableau 15 : Evolution du nombre de professionnels de l'audiovisuel et du spectacle entre 1990 et 1999
Données pour la France

	1990	1999	Evolution en %
Indépendants	24 784	28 244	+ 14
Salariés	68 332	99 257	+ 45
en CDD	19 512	56 649	+ 190
en CDI	48 820	42 608	- 13
total	93 116	127 501	+ 37

Source : Insee (Recensement de la population)/DEPS

Pendant l'été 2003, alors que le conflit faisait rage en métropole et que de nombreux festivals étaient annulés, on ne vit pourtant pas de manifestation d'intermittents à la Réunion. La question de l'intermittence s'y pose en effet en termes originaux.

Les offres d'emploi enregistrées par l'ANPE spectacle de Saint-Paul ont connu une évolution en dents de scie sur les cinq dernières années. L'explication est sans doute à rechercher dans la variation de l'activité culturelle, dans d'éventuels dysfonctionnements de l'agence, mais encore, et peut-être surtout, dans l'imbrication entre économie officielle et économie souterraine. À la Réunion, la définition de l'intermittence, qui n'est déjà pas consensuelle dans le contexte métropolitain, est en effet largement brouillée par l'importance du travail au noir dans certains domaines culturels.

¹⁷¹ cf. Annexe 4 (Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France) : graphique 1 : *Évolutions comparées du nombre d'intermittents de l'audiovisuel et du spectacle entre 1991 et 2002 selon l'UNEDIC et la Caisse des Congés Spectacle* et tableau 13 : *Évolution des effectifs intermittents, durée annuelle moyenne de travail, rémunération annuelle (contrats déclarés à la Caisse des congés spectacles entre 1987 et 2001)*.

Tableau 16 : Évolution des offres d'emplois enregistrées à l'ANPE spectacle de Saint-Paul

Année	Nombre d'offres d'emploi
2000	301
2001	195
2002	84
2003	202
Au 12/11/04	261

Source : ANPE spectacle de Saint-Paul

En 2002, l'UNEDIC recensait, pour la Réunion, 273 intermittents (133 au titre de l'annexe VIII et 140 au titre de l'annexe X).¹⁷² Fin 2004, l'ANPE spectacle de Saint-Paul dénombrait, pour le secteur culturel, 1122 demandeurs d'emplois et 321 intermittents rémunérés au titre des annexes VIII et X. L'étude de 1993¹⁷³ recensait 89 intermittents dans l'île, ce qui semble bien conforter la forte tendance à l'accroissement observée au niveau national.

Le dynamisme du secteur culturel réunionnais, et en particulier du pôle audiovisuel qui s'est constitué autour de RFO, explique cette croissance. Comme nous l'avons dit, les dispositifs d'éducation artistique en milieu scolaire représentent aussi une réelle opportunité pour des intervenants de réunir le nombre de cachets permettant d'accéder aux indemnités chômage dans le cadre du régime de l'intermittence. Ceci explique l'enthousiasme, déjà mentionné, d'un certain nombre d'acteurs qui expriment fort bien l'impact de ces dispositifs en terme d'emploi. *Un porteur de projet* a ainsi créé une association d'éducation à l'image autour d'expositions et d'activités jeune public et inscrit son travail dans le cadre du dispositif scolaire des classes à PAC.

« *Le projet initial de la structure était tourné vers le secteur d'éducation nationale et notamment les classes à PAC sur lesquelles on travaille beaucoup... On a créé une malle pédagogique qui a plu à la DRAC. Pour donner un ordre d'idée du travail de l'association, nous avons 360 heures d'intervention, c'est-à-dire de contact direct avec le public, ce qui nous demande, si on calcule précisément, 2 365 heures de préparation de travail, tout ça pour 2004.* »¹⁷⁴

Un calcul dont la logique n'échappe pas au Rectorat.

« *L'offre qu'on fait aux élèves a un véritable impact en terme d'emploi. Il y en a qui interviennent 50 heures et plus. Ils ont le droit de décompter maintenant jusqu'à 120 heures avec la nouvelle loi. Avec 72 heures d'interventions par atelier, on génère 20 000 heures d'interventions culturelles (...). Les interventions en milieu scolaire représentent une grosse partie de la rémunération des artistes. On peut parler de « fonctionnarisation des artistes ». C'est une chose que le Rectorat tente de limiter pour éviter que les artistes ne deviennent des enseignants à part entière.* »¹⁷⁵

¹⁷² source : Direction des Études et des Statistiques de l'UNEDIC

¹⁷³ enquête auprès des employeurs culturels de la Réunion - janvier à mars 1993, déjà citée.

¹⁷⁴ Entretien avec l'administratrice d'une structure de production.

¹⁷⁵ Entretien avec un responsable administratif.

Mais en réalité, à la Réunion, la majeure partie des artistes ne bénéficie pas du régime de l'intermittence, du fait de la difficulté pour eux d'obtenir le nombre de cachets nécessaires ou encore du fait de la complexité des procédures et des démarches administratives qui excluent une partie d'entre eux.

*« À la Réunion, il y a un problème de méconnaissance des aspects juridiques et administratifs de la culture qui permettraient aux artistes d'exercer leur métier culturel. (...) L'artiste veut pratiquer son art, mais n'a pas conscience des conséquences juridiques que cela engendre dans l'exercice d'une profession... »*¹⁷⁶

*« J'ai une formation de technicien supérieur d'informatique de gestion et un diplôme de post-production sonore que j'ai passé à l'ILOI en deux ans avec un stage en entreprise. Après, j'ai été employé jeune au F 42, au Port, mais j'ai arrêté parce que je faisais trop d'heures sup. Ensuite, j'ai travaillé comme technicien son pour un groupe de reggae qui a un peu tourné. Ça s'est arrêté parce que le chanteur est parti en métropole... J'essaie d'être intermittent. Maintenant, je travaille au Cyclone, tous les mercredis, je mixe et je fais aussi la comm, tout ce qui est flyer, affiche, distribution. Je travaille comme barman aussi. Tu sais, ici, les trois quarts des groupes ont un boulot à côté, c'est dur de faire autrement.. »*¹⁷⁷

Les artistes, notamment les musiciens réunionnais, mettent en avant la difficulté qu'ils rencontrent pour mettre en place une carrière et surtout pour la rendre pérenne.

*« Pour ma part, je suis musicien, auteur, compositeur mixeur et ça fait 18 ans que je joue comme professionnel. On a fait un premier album en 1998. Là, nous en sommes au cinquième album. Nous avons pas mal tourné sur toute la Réunion en faisant 4 fois Le Florilège, on est aussi passé au Batô fou. On joue à Saint-André, à Saint-Pierre, à Saint-Denis (...) On n'est pas intermittent dans le groupe, il n'y en a qu'un seul, c'est le mixeur, ce qui est tout à fait normal, les mixeurs, c'est des nantis ! »*¹⁷⁸

Remplir les conditions pour accéder au régime de l'intermittence est évidemment difficile en raison de l'étroitesse du marché réunionnais et l'achat de cachets n'est pas rare. Mais il faut aussi voir là la résultante d'un mode de fonctionnement spécifique et fortement ancré dans certains domaines artistiques et notamment celui de la musique.

La musique représente un vivier énorme sur l'île, pourtant on observe que les artistes composant de nombreux groupes connus n'ont jamais été intermittents et qu'il existe un différentiel impressionnant entre le nombre de musiciens recensés dans l'île et le nombre d'ayant-droits. Il est vrai que beaucoup bénéficient du RMI tout en exerçant une activité artistique rémunérée au noir.

*« Sur les 600 groupes de musique existants à la Réunion, il n'y avait que 36 musiciens intermittents en 2003, et moins de 30 en 2004 (estimation). La majorité des artistes musiciens continue de travailler au noir et l'on peut considérer que l'économie de la musique est donc essentiellement une économie souterraine à la Réunion. »*¹⁷⁹

« La musique est un secteur très déstructuré. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui ne veulent pas agir autrement. Ils se font du black, se payent des billets d'avion... Il y a aussi cette non-

¹⁷⁶ Entretien avec le responsable du service culturel d'une collectivité territoriale.

¹⁷⁷ Entretien avec un musicien, DJ techno.

¹⁷⁸ Entretien de groupe avec des musiciens.

¹⁷⁹ Entretien avec un responsable de structure de diffusion.

*construction des carrières. Les gens ne savent pas comment ça fonctionne. (...) Les musiciens n'ont pas du tout d'idées sur ce qui doit être fait au niveau de la gestion administrative... »*¹⁸⁰

Les entretiens soulignent la difficulté que beaucoup d'artistes rencontrent face à ce qu'ils vivent comme un système administratif complexe et contraignant, si ce n'est incompréhensible. « *Les gens ont peur des contrats* » est une phrase qui revient souvent.

*« On observe que de nombreux groupes connus n'ont jamais réussi à être intermittents. Cela résulte de plusieurs facteurs et notamment d'un réel problème d'information juridique et administrative. »*¹⁸¹

Évidemment, les contrôles, notamment dans les cafés musiques, sont fréquents et se sont même intensifiés pour lutter contre le travail au noir et l'achat de cachets.

*« C'est un casse-tête administratif. Beaucoup de gens viennent ici en disant : il me faut une date ! Mais on ne fait pas d'achats de cachets. On est hyper surveillé ! Il y a des descentes de la SACEM et de la DDT. Il n'y a plus de concerts dans les hôtels parce que tous les artistes étaient employés au black. Par exemple, le Coco beach avec concert sur la plage le dimanche soir, a fermé à cause de la descente SACEM. Donc, on n'a plus de concert sur la plage à l'Hermitage le dimanche soir. »*¹⁸²

*« Le problème de l'intermittence semble insoluble, d'autant que les services sociaux ont entamé de nombreux contrôles, notamment dans les cafés musiques. Or, ces derniers représentent souvent le seul réseau de diffusion pour les musiciens locaux. »*¹⁸³

Si on ne réfute pas le fait qu'il est normal de respecter les règles de la légalité, les responsables de tels lieux réclament, au nom de la promotion des groupes réunionnais, la création, pour les petites structures indépendantes comme les cafés-concert, d'un dispositif prenant en charge les taxes relatives à l'embauche des intermittents comme ce fut déjà le cas dans le passé.¹⁸⁴

Toutes ces pratiques et contraintes ont finalement une conséquence qui peut sembler surprenante. En France métropolitaine, bénéficiaire du régime de l'intermittence est volontiers assimilé à l'acquisition d'un « statut » et devenir intermittent est souvent vécu comme un véritable rite de passage vers la professionnalité.¹⁸⁵ Intégrer ce régime procure, en effet, une forme de reconnaissance à la fois administrative et institutionnelle puisqu'il signifie que le milieu professionnel a donné l'opportunité de travailler suffisamment pour que pouvoir en vivre. À la Réunion, dans le secteur musical, le pouvoir labellisant du régime de l'intermittence est souvent mis au second plan au bénéfice d'un autre « viatique » qui semble valoir reconnaissance aux yeux des pairs : en l'occurrence, l'obtention de la carte de la SACEM.

*« Il y a beaucoup de créateurs sur l'île qui cherchent leur reconnaissance professionnelle à travers la carte de la SACEM. Elle représente un signe ostentatoire qui les légitime dans leurs fonctions... »*¹⁸⁶

¹⁸⁰ Entretien avec un programmateur, directeur artistique.

¹⁸¹ Entretien avec le responsable d'une structure de diffusion.

¹⁸² Entretien avec le directeur d'un lieu de diffusion.

¹⁸³ Entretien avec le responsable d'une structure de diffusion.

¹⁸⁴ Au début des années 1990, un dispositif, mis en place conjointement par la DRAC et la SACEM, conduisait à subventionner une association gérant les charges de programmation des lieux de diffusion indépendants, comme les bars... Un scandale financier y mit fin.

¹⁸⁵ Arnold Van Gennep, *Les rites de passage, étude systématique des rites*, Paris, A. et J. Picard, 1981, 288 p.

¹⁸⁶ Entretien avec un représentant de la SACEM.

4. L'adéquation formation–emploi

« Sur les vingt-cinq permanents des compagnies de théâtre et de danse, seules onze personnes ont une formation initiale correspondant à leur emploi. On peut noter qu'aucune formation initiale ou continue à l'administration, à la gestion de projets culturels, à la production, à la diffusion de spectacle vivant ou à la comptabilité des entreprises culturelles n'est proposée à la Réunion. »¹⁸⁷ Ce constat, établi par Stéphanie Bulteau pour les compagnies, peut être largement étendu à l'ensemble du secteur culturel réunionnais.

A. Les données du constat

Les équipements culturels à la Réunion, principalement développés dans les domaines de la lecture publique ou du spectacle vivant, apparaissent généralement comme des équipements de qualité et potentiellement performants. Malheureusement, on ne trouve pas toujours, au sein de ces structures, le personnel qualifié et compétent qui en permettrait l'exploitation.

*« On a créé des structures, des équipements, mais sans former les gens au fonctionnement. Maintenant, on vit le même phénomène qu'avec les maisons des jeunes dans les années 70. On manque de formation. »*¹⁸⁸

Outre la question de la formation à proprement parler, ce manque de personnel qualifié est tout d'abord à mettre en lien avec le coût de l'emploi qualifié. Il est certain qu'un grand nombre de structures culturelles ne dispose pas de moyens suffisants pour offrir des emplois rémunérés à la hauteur des compétences correspondantes.

*« Il existe un problème de sur-rémunération de la fonction publique territoriale qui fausse le niveau de salaire à la Réunion. Cela rend très difficile l'emploi de personnel qualifié dans les petites structures comme les associations, car ce personnel coûterait trop cher en termes de salaire. »*¹⁸⁹

Le problème de l'adéquation entre les formations et l'emploi semble donc bien constituer une pierre d'achoppement pour le développement culturel de l'île alors même que de nombreux projets devraient générer, à court ou moyen termes, la création d'un nombre non négligeable de nouveaux emplois.

a) Des projets de créations d'emplois

Le dynamisme évident du secteur, ainsi que la croissance de la consommation de biens et services culturels, conduit la majorité des acteurs que nous avons rencontrés (acteurs privés aussi bien qu'acteurs publics) à envisager, pour les années à venir, de nombreuses créations de postes. Les emplois concernés ont trait tant à des grands projets (Maison des Civilisations, Zénith, multiplexes) qu'à des petites structures et recouvrent l'ensemble des fonctions artistique, technique et administrative.

¹⁸⁷ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, Leréso, 2005

¹⁸⁸ Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

¹⁸⁹ Entretien avec des cadres administratifs d'une Communauté d'agglomération et de communes.

« Nous avons le projet de créer une école de musique. (...) Dans ce cadre, serait créé un poste de directeur et les enseignants seraient embauchés sous le statut de vacataires. (...) Nous avons aussi pour projet la création d'une vraie salle de spectacle de 180 à 200 places qui serait en régie directe. Dans ce cadre, seraient créés plusieurs postes, notamment un poste de directeur et environ 4-5 postes de personnel technique.»¹⁹⁰

« Avec le projet de création de la Maison des Civilisations et de l'Unité réunionnaise, on projette de créer une centaine de postes. Dans l'immédiat on aurait besoin, au niveau du personnel d'encadrement, d'un chef de projet et d'au moins cinq collaborateurs et pour le reste, de plusieurs postes de personnel de catégorie C.»¹⁹¹

« Au sein du service culturel du Conseil général, ont déjà été créés deux postes de médiateurs. Nous avons la volonté d'en créer d'autres, car on observe un réel problème en termes de fréquentation du public et principalement au niveau du jeune public. L'objectif numéro 1 de l'année, c'est d'accroître la fréquentation jeune public. »¹⁹²

« Nous avons le projet de créer une médiathèque. Quand ce sera le moment, il nous faudra lancer un recrutement de personnel qualifié.»¹⁹³

« Il faudrait que l'on crée un poste de chef comptable, un poste de chargé des relations publiques, mais aussi un mi-temps pour la gestion de la billetterie et un chargé de production qualifié... »¹⁹⁴

« Il nous manque un chargé de mission patrimoine, un conservateur pour le réseau de lecture publique, un chargé de mission Arts de la scène... En musique, il nous manque un chef de projet. On aurait aussi besoin d'administrateurs à la Direction des Affaires culturelles, d'un chef de projet danse ainsi qu'un chef de projet SMAC.»¹⁹⁵

« La Galerie dépend encore de notre agence de communication. On hésite à la transformer en structure à part. Le temps des expositions, on embauche quelqu'un qui s'en occupe. Maintenant, embaucher un galeriste, c'est risqué, mais on y pense...»¹⁹⁶

b) Un manque de compétences sur l'île

Quels que soient les secteurs d'activité, on dénonce unanimement un manque en termes de compétences dans les métiers de la culture et tous les acteurs insistent sur la difficulté de recruter du personnel qualifié.

« À la Réunion, il existe un problème important de qualification des emplois. On a de gros besoins en matière de formation. »¹⁹⁷

« C'est difficile d'exercer un métier culturel ici. Ce n'est pas très reconnu, car tout le monde fait de la culture tous azimuts... Mais le paradoxe, c'est qu'il n'existe pas vraiment de personnes

¹⁹⁰ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

¹⁹¹ Entretien avec des responsables administratifs du Conseil régional.

¹⁹² Entretien avec un responsable administratif du Conseil général.

¹⁹³ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

¹⁹⁴ Entretien avec l'administrateur d'une structure de production de spectacles.

¹⁹⁵ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

¹⁹⁶ Entretien avec la responsable d'une galerie.

¹⁹⁷ Entretien avec l'administrateur d'une structure de production de spectacles.

*qualifiées dans ce domaine. Il n'y a pas vraiment de cadre pour les professions et pas de réels métiers identifiés. »*¹⁹⁸

*« Ici, sorti des grosses structures, on manque cruellement de personnel compétent. »*¹⁹⁹

Tout au long des entretiens, il est apparu que le premier souci se situe au niveau du personnel d'encadrement et notamment au niveau des cadres intermédiaires (cadres B dans la fonction publique par exemple).

*« Le secteur culturel à la Réunion est en voie de professionnalisation depuis dix ou quinze ans, mais on constate encore des manques criants notamment en matière de compétences. À la tête de chaque établissement sous tutelle du Conseil général, nous avons un conservateur du patrimoine, mais nous ne disposons que de très peu de postes d'encadrement intermédiaire. (...) Il nous faudrait des attachés de conservation pour assister les conservateurs dans leur tâche, parce qu'actuellement, ils assument tout, même l'administratif. »*²⁰⁰

Ce déficit en termes de compétences est identifié dans tous les domaines : dans les métiers techniques, dans l'enseignement artistique et, tout particulièrement, dans les fonctions d'administration et de gestion.

*« On essaie d'avoir des gens qualifiés. On manque de cadres B, d'intermédiaires qui puissent faire le lien. Et aussi du personnel technique qualifié pour tout ce qui est lumières, accessoires, organisation. »*²⁰¹

*« Tout est à faire. Tu sors de l'ODC, du Séchoir, du Kabardoc, il n'y a pas de professionnel. Il faut mettre des professionnels dans les structures qui existent ! Ici, ce que les gens ont le plus de mal à trouver, ce sont des administrateurs. »*²⁰²

*« On a un besoin colossal en termes administratifs pour tout ce qui est travail de bureau dans le spectacle. Les gens qui veulent un administrateur finissent par aller le chercher en France. »*²⁰³

Cette difficulté à recruter du personnel qualifié est en effet d'autant plus durement ressentie que les habitudes privilégient naturellement les recrutements locaux, réunionnais bien sûr, mais souvent, sur le territoire de la commune même.

*« Le personnel culturel est réunionnais. Je suis un partisan de la préférence locale. Il y a des emplois à créer, on en a besoin mais il faudrait former sur place. »*²⁰⁴

*« On aimerait beaucoup avoir des animateurs pour le service culture et animation. Il nous manque un technicien pour le théâtre. Il nous faudrait un administrateur spécialiste des questions culturelles ou alors des formations pour l'administration. C'est vrai qu'on recherche plutôt local et qualifié. »*²⁰⁵

Comme le soulignent les extraits d'entretiens suivants, face à cette carence, les partenaires culturels sont donc souvent obligés de recruter en métropole.

¹⁹⁸ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

¹⁹⁹ Entretien avec un producteur-diffuseur dans le spectacle vivant.

²⁰⁰ Entretien avec un responsable administratif du Conseil régional.

²⁰¹ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

²⁰² Entretien avec un programmateur, directeur artistique.

²⁰³ Entretien avec le directeur d'un lieu de diffusion.

²⁰⁴ Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

²⁰⁵ Entretien avec le directeur d'un théâtre.

*« On manque de gens qualifiés pour les postes dans la culture. Pour l'école de musique, on sera obligé de recruter en métropole. »*²⁰⁶

*« Il est difficile de trouver des personnes qualifiées en termes de diplômes au sein des Réunionnais, ce qui nous oblige à faire appel aux métropolitains. »*²⁰⁷

*« On a fait venir une personne de métropole et on a recruté deux métropolitains qui vivent ici. Ils s'intègrent très bien. On aimerait créer un poste de logisticien pour la gestion des stocks sur les trois librairies. Et si possible, ouvrir une quatrième librairie dans une autre commune de l'île. On a aussi besoin d'un responsable de magasin sur Saint-Pierre. (...) En termes de compétences, il nous manque des personnes qui ont une vraie culture BD. C'est difficile à trouver sur l'île. Sinon, on les forme sur le tas. Il y a eu aussi une formation en informatique d'une semaine sur le logiciel Librisoft, et on envoie les employés à Angoulême pendant 15 jours. »*²⁰⁸

Pour essayer de pallier ces problèmes, certaines structures ont entrepris des actions de mutualisation des moyens matériels et humains. Théâtre'Enfance et la compagnie Nektar ont ainsi, récemment (en 2004), « mutualisé » un poste de secrétariat occupé par une personne en contrat de qualification qui poursuit parallèlement un BTS d'assistante de direction. On relève encore un autre exemple de « partage » de poste de secrétaire-comptable entre les compagnies Théâtre des Alberts et Acta.²⁰⁹ Mais il s'agit là de cas isolés. Comme le fait justement remarquer Stéphanie Bulteau, « l'administrateur est perçu comme étant en lien fort avec le projet artistique et représentant la compagnie auprès de ses partenaires. Par conséquent, il en ressort une difficulté à envisager de « partager » un administrateur.»²¹⁰

c) La nécessité de se former hors de l'île

Pour répondre à leurs besoins de formation, les Réunionnais sont souvent obligés de se déplacer à l'étranger ou en métropole. Cette nécessité de sortir de l'île pour se former se retrouve à tous les niveaux de formation et ceci, aussi bien dans le secteur marchand que dans le secteur non-marchand. Cela représente évidemment un coût économique important qui ne peut pas toujours être pris en charge par l'employeur. Le dispositif d'aide à la mobilité du Conseil régional (sous la forme de bourses individuelles pour financer les études et les déplacements en métropole ou ailleurs) mériterait sans aucun doute d'être, par conséquent, encore développé.

*« J'ai un bac comptabilité gestion et un BTS comptabilité gestion. Pour travailler dans le monde du spectacle, je me suis formée sur le tas. Je suis en emploi jeune. (...) On a besoin d'un chargé de production si c'était possible... Et pour mon poste de secrétaire comptable, je trouve qu'il n'y a pas de formation à la Réunion au niveau comptabilité du spectacle. Je suis obligé d'aller me former en métropole. »*²¹¹

« Dans le service, personne n'a suivi de formations parce qu'elles sont trop chères. Notre commune n'a pas les moyens. Il faudrait avoir accès à des formations diplômantes mais moins

²⁰⁶ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

²⁰⁷ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

²⁰⁸ Entretien avec le gérant d'une librairie spécialisée.

²⁰⁹ On relève aussi des collaborations mutuelles quant aux moyens techniques. Le problème de l'accès pour les compagnies au matériel technique a souvent été soulevé dans les entretiens et le principe d'un parc régional de matériel lumière et son, évoqué.

²¹⁰ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, déjà citée.

²¹¹ Entretien avec une secrétaire comptable en poste dans une compagnie de théâtre.

*chères ou, que nous puissions bénéficier de l'aide financière d'une autre collectivité locale, comme le Conseil régional par exemple.»*²¹²

*« J'ai suivi différentes formations en cours d'emploi. C'est vrai que souvent, il est nécessaire de partir se former en métropole. Tout cela coûte très cher, et en plus, ça n'est pas totalement pris en charge par mon employeur. En général, je prends en charge 50 % du budget global d'une formation.»*²¹³

d) Une demande forte pour la formation continue

Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait une demande très affirmée pour le développement de la formation continue. Très peu de personnes rencontrées raisonnent en effet en termes de formation initiale.

*« Avant de former de nouveaux professionnels, il faudrait d'abord former ceux qui sont sur place. Ils en ont tellement besoin. »*²¹⁴

Même si beaucoup ont entrepris de rechercher des formations souvent « sur le tas » ou à travers des coopérations qu'ils peuvent nouer hors de l'île, cette demande est récurrente dans tous les entretiens et s'exprime tous azimuts, concernant tout autant l'artistique, la technique que l'administratif.

*« Le régisseur a suivi une formation ERP3, c'est une Formation pour les Etablissements Recevant les Publics. Il y a une boîte sécurité incendie qui s'est spécialisée dans ce secteur. La comptable se forme avec l'expert comptable. (...) La formation continue, c'est quelque chose de très important pour des structures comme la nôtre. Pour la communication, on a l'intention de faire une convention avec la Nef d'Angoulême, avec le festival Métisse. Ce serait bien de créer des formations pour le secteur culturel, une formation qui se passe ici avec des stages en alternance qui permettraient une ouverture vers l'extérieur.»*²¹⁵

Les acteurs se déclarent souvent démunis face aux problèmes de financements pour la mise en œuvre de projets, et notamment par rapport au mécénat et aux institutions de l'Union européenne. La demande porte aussi sur des stages très ciblés sur des questions pratiques dans le domaine comptable, juridique...

*« Il nous faudrait des formations sur des choses très précises qu'on ne maîtrise pas ou très mal. Sur les 35 heures par exemple.»*²¹⁶

À ce titre, l'initiative récente du Club des Administrateurs consistant dans des modules de formation pour les secrétaires-comptables est saluée unanimement et tous souhaitent voir ce type d'opération se renouveler.

Sur la question du diplôme, en revanche, les avis sont partagés. On reconnaît volontiers l'importance des diplômes. Par exemple, un diplôme de direction ou management de projets culturels pourrait être une manière de valoriser et de compléter l'expérience acquise, tout en

²¹² Entretien avec le directeur d'un service animation et sports d'une collectivité territoriale.

²¹³ Entretien avec le directeur d'un service culturel d'une collectivité territoriale.

²¹⁴ Entretien avec un directeur de compagnie.

²¹⁵ Entretien avec le responsable d'une structure de diffusion de spectacle vivant.

²¹⁶ Entretien avec l'administrateur d'une structure de production de spectacles.

donnant la possibilité à son titulaire de passer ensuite des concours et ainsi de s'assurer une situation stable au sein d'une structure ou d'une administration culturelle.

*« Il n'y a pas de formation continue dans le domaine du spectacle. La formation continue, ça me semble être important et si possible couplée avec une formation diplômante. »*²¹⁷

*« C'est vrai qu'ici, on embauche et ensuite on ne forme pas assez en formation continue. Le diplôme, c'est valorisant d'un point de vue professionnel et c'est motivant pour pouvoir évoluer. »*²¹⁸

*« Le diplôme n'est pas tout mais il faudrait des formations avec des diplômes intermédiaires parce que c'est gratifiant pour les personnes. Ici, tout le monde est sensible à ça. Il faut faire des choses pratiques, concrètes. »*²¹⁹

L'importance du diplôme est particulièrement mise en avant pour les contractuels de la fonction publique bien qu'ils doivent, pour pérenniser leur situation, passer de façon impérative les concours.

*« On travaille beaucoup avec des emplois aidés, des CES, CEC, des emplois-jeunes. On les pousse à se former pour passer les concours. »*²²⁰

Mais, globalement, les acteurs semblent pourtant privilégier les formations non diplômantes, ciblées pour pallier les déficits de compétences, et qui sont surtout moins coûteuses et moins lourdes en termes de temps.

*« C'est vrai que les formations, ça ne remplace pas l'expérience sur le terrain. Il faut une passion du livre et une formation générale sur la relation humaine, tout en développant un aspect commercial qui est important. Il faudrait plus de management d'entreprise. Je suis plus intéressé par la formation continue que par une formation diplômante. L'important, c'est le terrain. »*²²¹

*« Les personnes qui travaillent chez nous sont tous en CDI. Et à côté, il y a des intermittents qui travaillent sur la formation. On a une comédienne qui donne des formations à des médiateurs. On a aussi des stagiaires de bac pro et en maîtrise de communication ou encore des personnes qui viennent de l'ILOI. (...) Nos employés font beaucoup de formation en interne et se forment aussi en comptabilité et en PAO. On aurait besoin de formation en management. C'est vrai que le diplôme, ce n'est pas ça qui est prioritaire dans mes critères d'embauche. En même temps, dans les formations de graphistes, ils en ont tous... »*²²²

*« Les formations diplômantes doivent être étalées dans le temps sinon elles sont trop contraignantes. »*²²³

Face à ces besoins largement exprimés, l'offre de formation dans l'île présente de réelles lacunes. Il manque manifestement des formations de base pour les personnels culturels, formations parfois organisées par le CNFPT mais qui, de fait, ne sont pas accessibles à tous.

²¹⁷ Entretien avec une secrétaire comptable en poste dans une compagnie de théâtre.

²¹⁸ Entretien avec le responsable du service culture/animation d'une collectivité territoriale.

²¹⁹ Entretien avec une conservatrice.

²²⁰ Entretien avec le responsable du service culture/animation d'une collectivité territoriale.

²²¹ Entretien avec le gérant d'une librairie spécialisée.

²²² Entretien avec la responsable d'une galerie.

²²³ Entretien avec le directeur d'une structure de diffusion.

*« Il n'y a pas de formation filière culturelle mis à part le CNFPT qui en dispense très peu. (...) Les gens, souvent, n'ont pas le bac, pas de formation. »*²²⁴

*« D'une façon générale, en termes de formation, il n'y a rien. Aujourd'hui, si vous voulez recruter, c'est difficile. Il n'y a pas d'institut de formation. J'ai absolument besoin d'administrateurs et de formations pour les gens qui sont en poste. »*²²⁵

B. L'offre de formation

Si l'offre de formation dans l'île ne répond pas à toutes les attentes, elle s'avère en revanche consistante et performante dans certains secteurs, notamment la lecture publique et les nouvelles technologies.

Par ailleurs, d'ores et déjà, diverses initiatives ont été prises sur le terrain pour pallier certains manques. Le CNFPT, conformément à sa vocation, joue ici un rôle moteur dans le développement de formations spécifiques qui s'ouvrent au-delà de la seule fonction publique territoriale.

a) Les organismes de formation institutionnels

o Le CNFPT

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) propose des formations aux cadres territoriaux et ceci, tout au long de leur carrière. Obligatoire pour les cadres d'emplois de catégorie A et pour certains de catégories B, elle se déroule après recrutement, sauf pour les administrateurs territoriaux qui suivent, immédiatement après le concours, leur formation initiale à l'Institut National des Etudes Territoriales (INET)²²⁶. Pour mieux répondre aux nouveaux besoins de recrutement et au développement des compétences professionnelles des agents des collectivités territoriales, le CNFPT propose ainsi une offre de cycles²²⁷ de formation professionnelle pour des métiers ou des emplois estimés stratégiques ou prioritaires, mais il propose aussi des stages et des journées d'actualités.

*« On propose des formations non diplômantes, c'est de la formation continue. On essaie de mettre en place des validations des acquis d'expérience. Ce sont en général des durées courtes mais on peut faire des cycles, par exemple sur 1 an, 3 ans avec deux formations par an. »*²²⁸

²²⁴ Entretien avec une conservatrice.

²²⁵ Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

²²⁶ La formation se déroule en deux périodes : la formation avant titularisation (FAT) et la formation d'adaptation à l'emploi (FAE). Chaque période est composée de sessions théoriques et de stages pratiques. Les formations ont lieu dans les délégations régionales du CNFPT pour les catégories B et dans les ENACT du CNFPT pour les catégories A et à l'INET pour les catégories A+. Le CNFPT propose, dans le cadre législatif actuel, de faire évoluer les formations initiales vers un droit des agents à se former tout au long de leur vie professionnelle. Deux dispositifs de formation initiale sont ainsi proposés avec un dispositif en alternance et un dispositif en continu sur une période bloquée. Il revient à la collectivité territoriale et au stagiaire de choisir le dispositif le plus adapté.

²²⁷ Ces cycles se composent de plusieurs modules, ponctués d'évaluations régulières qui permettent de s'assurer de l'appropriation des compétences liées à l'exercice de l'emploi visé. Une évaluation finale, sous forme d'un rapport ou d'un projet d'application soutenu devant un jury de professionnels qualifiés, permet de délivrer, au terme du cycle, un certificat de formation professionnelle attestant des compétences acquises.

²²⁸ Entretien avec une responsable de formations au CNFPT.

Le CNFPT représente la seule voie – ou presque – de formation pour les personnels communaux de l'île.

*« Les formations qui sont suivies par les employés du service culturel sont celles dispensées par le CNFPT. On utilise aussi la plateforme régionale qui finance des départs en métropole pour des formations. »*²²⁹

Les stages ont été, dans un premier temps, largement orientés vers la lecture publique et semblent répondre aux attentes des publics concernés.

*« Sur les formations, il y a un surdimensionnement de la lecture publique dû aux structures qui sont implantées sur tout le territoire... »*²³⁰

*« Je suis contente des formations que le CNFPT organise dans le cadre des métiers de la conservation et du livre depuis deux ans. Ce sont des formations de qualité. Le problème c'est que souvent les candidats inscrits aux formations se désistent au dernier moment, ce qui entraîne leur annulation. Cela est dû principalement aux difficultés de déplacement sur l'île et il faudrait que le CNFPT délocalise plus souvent ses sessions de formations pour que tous les employés des bibliothèques puissent y participer. L'autre reproche que l'on peut faire à ces journées de formation, c'est qu'elles s'adressent plus au personnel encadrant qu'au personnel de catégorie C, or il faudrait que ces formations soient ouvertes à tous. »*²³¹

La problématique de la mise en réseau est un thème clairement affiché par le CNFPT : les « Jeudis de la bibliothèque » s'adressent à des assistants, assistants qualifiés, responsables de structure ou de service de la lecture publique et ont pour objectif de mettre en place une réflexion sur le métier de bibliothécaire et le travail en réseau.

*« J'organise les Jeudis de la bibliothèque et les Jeudis de la culture qui sont relancés depuis fin 2003. Il y a entre 15 et 20 personnes dont le réseau archives depuis un an et demi. Le but est de créer un réseau professionnel. En fonction des thèmes soulevés, j'obtiens des informations pour développer d'autres formations en lien avec les besoins exprimés. »*²³²

Le CNFPT, en collaboration avec l'AFDAS²³³, travaille aussi avec le réseau ODC et la Région pour organiser des formations de courte durée. Le thème de la « mise en réseau » est ainsi largement ouvert au-delà de la seule fonction publique territoriale. Les « Jeudis de la culture » destinés aux responsables de services culturels ou de musées et ayant pour objectif de permettre aux professionnels de se rencontrer et de travailler en réseau, sont ouverts aux autres professionnels du secteur culturel, tous domaines confondus.

*« Les Jeudis de culture sont ouverts aux gens de la culture. On les organise avec l'AFDAS et l'association Lereso. Toute personne extérieure paie 77 euros par jour et par journée de formation. On met en place des conventions de partenariat avec les structures. On travaille aussi avec la DRAC et autour des contrats de ville. »*²³⁴

²²⁹ Entretien avec le responsable du service culture/animation d'une collectivité territoriale.

²³⁰ Entretien avec une responsable de formations au CNFPT.

²³¹ Entretien avec la responsable d'une bibliothèque municipale.

²³² Entretien avec une responsable de formations au CNFPT.

²³³ L'AFDAS est le fonds d'assurance formation agréé qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs de l'audiovisuel, du cinéma, de la publicité, des loisirs, des radios-télévisions et du spectacle vivant. Les formations de l'AFDAS nécessitent en général de partir en métropole, si ce n'est pour un stage de danse indienne proposé cette année.

²³⁴ Entretien avec une responsable de formations au CNFPT.

Cette démarche est saluée par les acteurs.

« *Le CNFPT a fait beaucoup d'efforts en proposant des formations dans toute l'île.* »²³⁵

« *Ce qu'il y a de bien, c'est que le CNFPT s'est ouvert aux personnes non personnels municipaux. Du coup, le personnel de la structure a suivi des petites formations de sécurité ou sur la SACEM...* »²³⁶

La formation culture s'est ainsi développée depuis 2004. Sont venus se rajouter à l'offre, déjà proposée, de nouvelles sessions autour des politiques culturelles, les liens entre les acteurs culturels, la conception de projets et le rapport aux publics ainsi qu'un stage de communication et une formation à la mise en œuvre de manifestations sportives et culturelles.

« *On travaille en général avec les grosses structures comme le Département, la Région, avec des cadres intermédiaires qui sont autour de la trentaine et qui sont en formation initiale.* »²³⁷

○ L'école des Beaux Arts et l'ILOI

Au Port, dans les années 90, un pôle de formation s'est constitué autour de l'école des Beaux Arts et réunit aujourd'hui l'école d'Architecture et l'Institut de l'Image de l'océan Indien (ILOI).

« *Village Titan, a été une matrice. Il y a eu une deuxième convention avec un axe sur la formation et une programmation pluri-annuelle. Une convention avec les facs de Marseille, Montpellier, Toulouse. C'était une action de préparation au concours des Beaux-Arts. (...) En 1991, on a créé les Beaux-Arts. En 1996, on a mis en place une convention avec la Ville de Paris pour entrer à l'Ecole des Gobelins. Il y a eu le premier forum de l'image en 1993. En 1994, la première formation ILOI (...) ILOI est une des 9 écoles agréées européennes. »*²³⁸

L'Ecole d'Architecture, en accueillant en moyenne 40 étudiants, semble répondre à une demande locale forte puisque 90 % des étudiants qui obtiennent le diplôme de 1er cycle obtiennent par la suite le diplôme DPLG et 70 % des diplômés DPLG reviennent ensuite exercer, soit à titre libéral, soit dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (essentiellement auprès des collectivités locales), soit dans l'île de la Réunion, soit à Madagascar, à Maurice ou aux Comores.

L'école des Beaux-Arts de la Réunion offre des enseignements couvrant tout le champ des arts visuels (vidéo, infographie, photographie, peinture, estampe...). Elle délivre le Diplôme National d'Arts Plastiques option communication visuelle.²³⁹ Elle prépare également à l'entrée en année de licence d'arts plastiques à l'université d'Aix-en-Provence et propose, depuis la rentrée 2004-2005, une plateforme doctorale « paysage et création contemporaine » autour d'un Master 1, d'un Master 2 et d'un doctorat.²⁴⁰

²³⁵ Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

²³⁶ Entretien avec le directeur d'un lieu de diffusion du spectacle vivant.

²³⁷ Entretien avec une responsable de formations au CNFPT.

²³⁸ Entretien avec le directeur d'une structure de formation artistique.

²³⁹ Le cursus dure trois années avec une première année à la Réunion (cycle court) et deux années en métropole (cycle long). La première année est commune aux cycles long et court. Pendant le cycle long, les enseignements portent sur l'approche méthodologique appliquée aux options art, design et communication visuelle. Avec Le DNAP obtenu à l'école des Beaux-Arts de la Réunion, l'étudiant peut envisager de se lancer dans la vie active, ou encore de poursuivre les deux années de la phase projet du cycle long en métropole en vue d'obtenir le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP).

²⁴⁰ Le Master 1 propose un enseignement mêlant art, médias et sciences de l'environnement liées à la création. Le Master 2 complète cette formation avec une perspective recherche. C'est une préfiguration de la thèse de

La palette de formations que propose l'ILOI est large : initiation à la création en infographie, audiovisuel, multimédia et animation 2D/3D, une option « éducation aux métiers de l'informatique », une formation à la communication, l'informatique et multimédia et une formation à la réalisation, niveau Master 1 et 2 et doctorat ²⁴¹.

Mais dans le domaine des nouvelles technologies, l'ILOI n'est pas le seul opérateur sur l'île. On recense également sept organismes privés qui proposent des formations professionnelles sous la forme de stages : CREPS (création de site Internet), Dindar Informatique (vidéo, Internet, PAO, 3D, multimédia), Expernet (multimédia), Expert Web (formation e-learning), ISM Informatique Services multimédia (création site Internet, PAO, création graphique) ou encore Live Formation, cette dernière étant souvent citée dans les entretiens pour ses formations aux techniques son, lumière et régie.

○ Le Conservatoire National de Région

Le CNR, comme ses homologues de métropole, délivre un enseignement artistique spécialisé dans la musique, la danse et l'art dramatique dans une perspective professionnelle. Mais, les diplômés se heurtent aux limites du territoire et au nombre de postes proposés dans l'île.

*« Une fois diplômés, par exemple titulaires d'un DE, les élèves du CNR ne trouvent pas forcément d'emploi, parce qu'il n'existe pas sur l'île de débouchés pour eux. A la fin de leur formation chez nous, ils deviennent donc souvent de bons amateurs et seuls quelques-uns d'entre eux continuent professionnellement mais, dans ce cas, ils sont obligés de partir en métropole. »*²⁴²

En effet, il serait faux d'affirmer que l'île est dépourvue de compétences. Mais pour celles et ceux qui les possèdent, se pose le problème des débouchés. Un problème qui n'est pas propre au domaine musical puisqu'il a été aussi évoqué, dans le cadre des entretiens, pour les bibliothèques et les musées.

doctorat. Chacune des formations s'ancre autour d'un projet artistique qui se doit d'être diffusé par le biais d'une exposition, d'un DVD ou encore d'un film accompagné d'un mémoire. À partir de janvier 2005, les doctorants sélectionnés par le Conseil scientifique de la plate-forme pourront bénéficier à l'école des Beaux-Arts de la Réunion d'un accueil, de terrains propices à leur recherche et d'une assistance technique. Il auront à disposition, pour une « résidence d'écriture » ou pour des enquêtes de terrain, le centre de Dos d'Ane (cirque de Mafate). Ils pourront y bénéficier de la prise en charge totale ou partielle de leur séjour et disposer d'une assistance technique de l'ILOI.

²⁴¹ Un premier stade de formation propose une préparation aux études supérieures avec la formation « Pasartic ». Elle permet une préparation aux Beaux-Arts ou aux formations universitaires ETICS (Education aux technologies de l'image, de la communication et du son, est un diplôme de premier cycle de l'Université de la Réunion) ou EMIIS (Education aux Métiers de l'Informatique de l'Image et du Son). ETICS est une formation niveau (Bac +2). C'est une initiation à la Création, à la Réalisation Numérique en Infographie, Audiovisuel, Multimédia et Animation 2D/3D Il existe une licence professionnelle « Multimédia, Informatique, Communication » options : cinéma d'Animation 2D/3D, Audiovisuel, Multimédia avec stages en entreprise. Elle valide un certificat professionnel d'assistant en Animation 2D/3D, infographie, audiovisuel, multimédia. Un deuxième cycle universitaire niveau M1 continue cette formation couplée avec des stages en entreprise. Il valide un DEST (Diplôme d'Etudes Supérieures et Techniques) « Concepteur Réalisateur Chef de Projet Multimédia en Ligne et Hors Ligne ». Il existe aussi au niveau troisième cycle un Master 2 Hypermédia «Formation à la Réalisation Numérique».

²⁴² Entretien avec un responsable administratif du CNR.

*« Il existe des compétences sur l'île, mais qui ne trouvent pas d'employeurs. Par exemple, la bibliothécaire de X... a réussi le concours de catégorie A, or le seul poste disponible de responsable du service culturel est un poste de catégorie B. »*²⁴³

*« Dans les services culturels, il n'y a pas de création de postes d'enseignement artistique. Dans les musées, il y aurait notamment besoin de créer des emplois dévolus à l'enseignement artistique ou la médiation, pour animer les visites. (...) Or, pour des raisons historiques, il y a toujours eu des accords entre le Rectorat et le Conseil Régional pour que des enseignants soient mis à disposition des structures culturelles pour assurer la partie « enseignement artistique » (...) Il y a aujourd'hui dans l'île, 48 professeurs, rémunérés par le Rectorat, qui donnent une journée par semaine de leur temps de travail pour animer les visites des sites et musées. Ils sont payés sous forme d'heures supplémentaires et c'est dommage, car à la place, on pourrait créer des postes, directement dans les structures culturelles. »*²⁴⁴

○ L'Université

L'Université ne propose guère pour l'instant de formations adaptées au secteur culturel en dehors d'une licence « Information-communication » qui est une formation générale en communication autour d'enseignements théoriques, technologiques et de spécialité professionnelle : initiation au journalisme, à la PAO (publication assistée par ordinateur) et à la réalisation audiovisuelle. La Licence est complétée par un Master 1 et 2 « Information-communication » (réalisation audiovisuelle, écriture, prise de vue, montage, son...) avec une spécialisation possible dans le domaine des médias, de la presse ou de la communication d'entreprise.

Des projets, encore tenus, existent dans le champ de la gestion et de l'administration des organisations culturelles. Ils sembleraient s'orienter vers la seule formation continue, le contenu et le caractère diplômant – ou non – des formations envisagées n'étant pas encore arrêtés.

b) Les initiatives du terrain

Pour pallier les lacunes de l'offre de formation, diverses initiatives ont vu le jour sur le terrain. Elles revêtent plusieurs formes : de l'apprentissage « sur le tas », consistant en un transfert de savoir-faire, à l'organisation de stages thématiques.

L'acquisition de compétences par le contact direct avec des professionnels reconnus, notamment des métropolitains, est une pratique assez courante.

*« Pour former le personnel, on passe par des structures comme le CNFPT pour les bibliothèques ou on travaille avec l'ODC et le théâtre du Tampon... Ce qui fonctionne bien, ce sont les conventions avec les grosses pointures qui viennent de l'extérieur pour les spectacles, les concerts. En général, ils ont des techniciens d'un très bon niveau. Par exemple, le technicien de Garou... Et on fait travailler les nôtres avec eux, c'est très formateur. »*²⁴⁵

*« On est obligé de faire appel à des techniciens extérieurs à la mairie. C'est aussi un moyen de se former. »*²⁴⁶

²⁴³ Entretien avec des cadres administratifs d'une Communauté d'agglomération et de communes.

²⁴⁴ Entretien avec un responsable administratif du Conseil régional.

²⁴⁵ Entretien avec un directeur de théâtre.

²⁴⁶ Entretien avec le responsable du service culture/animation d'une collectivité territoriale.

Le CDROI organise ponctuellement des journées de formation, artistique ou technique, autour de la mise en scène et de la pratique théâtrale à l'occasion de la venue sur l'île de compagnies métropolitaines. Talipot, à Sain-Pierre, fonctionne sur le même principe en faisant intervenir des artistes invités et propose des stages et des ateliers pour comédiens professionnels. L'association Bato fou organise également des formations techniques avec des professionnels de métropole.

Leréso semble avoir contribué à lancer une certaine dynamique de formation sur l'île. Son directeur est devenu membre du comité technique de l'AFDAS et l'association semble avoir largement impulsé la création d'une filière culturelle au CNFPT. Leréso organise régulièrement des journées de formation.

*« Avant la création du Réso, nous avons déjà organisé différentes sessions de formation, en partenariat avec différentes structures et financées à 50 % par le contrat de plan. Il y avait eu une semaine de formation sur la politique culturelle, une session de formation autour de la gestion d'une association ou encore, une formation sur les questions de sécurité dans les salles de spectacle. On avait même organisé un voyage en Avignon, lors du festival, avec tous les directeurs de salles de l'époque. (...) Aujourd'hui, avec l'association Leréso, nous cherchons à mettre en place des formations concrètes, en répondant aux demandes spécifiques des salles adhérentes. Ces formations sont prises en charge et animées par les différents membres du Réso.»*²⁴⁷

*« En étant membre du Réso, nous bénéficions d'une offre de formation « à la carte », selon nos besoins. Il y a eu par exemple, une journée de formation aux techniques de communication dans le spectacle vivant et, pour les techniciens, une formation à la sécurité des établissements recevant du public. Ce sont des aspects importants de notre métier qu'il faut connaître et malheureusement l'offre de formation sur l'île est assez pauvre en la matière.»*²⁴⁸

Pour le secteur musical, le Pôle régional de musiques actuelles propose des formations autour de la professionnalisation de jeunes artistes (stages de perfectionnement, master-classes et ateliers de travail vocal, instrumental, scénique, techniques de studio, stages de musiques traditionnelles) en partenariat avec le Conservatoire National de Région, les organisateurs de concerts publics ou privés, les scènes de musique actuelles. Douze à quinze stages d'une à deux semaines sont organisés chaque année.

De même, dans le cadre du programme régional de formation mis en place par la Région et la DRAC, le PRMA offre, là encore avec le partenariat du CNR, une préparation au Diplôme d'État et au DUMI (Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants).

C. Un besoin criant d'emplois de structure

Le manque d'emplois de structure est un mal récurrent pour beaucoup d'organismes culturels. Leurs projets étant portés par des artistes, ils se développent, sans réunir au sein de leurs équipes – ou alors rarement –, les compétences nécessaires en matière de gestion, d'administration, de communication... Disposant par ailleurs de ressources limitées, il va de soi qu'ils n'ont pas, le plus souvent, les moyens de rémunérer les services d'un personnel qualifié. Il est tout aussi évident que, dans la plupart des cas, ces fonctions ne réclament pas des emplois à plein temps.

²⁴⁷ Entretien avec un membre de l'administration de l'association Leréso.

²⁴⁸ Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

Ce constat a été établi depuis longtemps en métropole et suscita une politique ambitieuse lancée dès juin 1981 par le ministère de la Culture. Celle-ci consista en un vaste programme d'emplois aidés et en la création de l'Agence pour l'aide à la gestion des entreprises culturelles (AGEC).²⁴⁹ Le secteur culturel de la Réunion est aujourd'hui confronté à ce problème. Déficit en termes de compétences dans l'île, déficit en termes de formations : il souffre cruellement d'un manque d'emplois qualifiés dans les fonctions structurantes de management, nécessaires à sa consolidation et à son développement.

Ces fonctions structurantes peuvent être identifiées comme l'administration et la gestion, d'une part, et la communication et la médiation, d'autre part.

○ Au niveau de l'administration et de la gestion

Comme nous l'avons déjà constaté, la question du management a été évoquée régulièrement dans les entretiens.

*« Les gens sont très peu formés sur ce qu'est une association culturelle. Il nous faut des choses concrètes, de la gestion, du management. C'est pour ça qu'il y a très peu de structures qui tiennent le coup. »*²⁵⁰

De façon générale, dans les organismes culturels, les emplois administratifs sont évidemment le plus souvent des postes largement polyvalents mais, à la Réunion, on recense une part importante de secrétaires-comptables et de comptables. Il est clair, particulièrement dans le spectacle vivant, en reprenant les propos de Stéphanie Bulteau, que « l'attention portée à ces postes traduit une responsabilité des compagnies face à leurs obligations légales et juridiques (peut-être au détriment de l'administration, celle-ci étant parfois confondue avec la comptabilité). La comptabilité est en effet associée à la crédibilité de la compagnie face à ses partenaires. »²⁵¹

Le besoin en administrateurs est en revanche patent dans la plupart des structures. Parmi les onze compagnies de théâtre importantes de l'île, seulement quatre en dispose. Leur statut est par ailleurs souvent précaire : CDD, intermittent du spectacle, emploi-jeune.

Dans les services culturels des collectivités territoriales, on retrouve régulièrement les mêmes préoccupations.

*« On a réduit la masse salariale. J'aurais tendance à vouloir licencier parce qu'il y a des postes qui ne servent à rien. Je gère une structure culturelle mais surtout une entreprise ! Parallèlement, il faudrait recruter un administrateur. On a besoin de gestionnaires, de personnes qui s'y connaissent en management. »*²⁵²

²⁴⁹ Les aides à la création d'emplois structurants étaient désignées EDC (*Emplois de développement culturel*) et présentaient, dans leurs modalités beaucoup de points communs avec les emplois jeunes. L'AGEC, association nationale, a aujourd'hui disparu. Sa principale activité a été la mise en place d'un réseau d'*assistants techniques aux entreprises culturelles* (ATEC). Certains de ces derniers ont créé des structures régionales d'aide à la gestion qui sont aussi des prestataires importants en matière de formation. Parmi ces structures, citons : l'AGECIF (en Ile-de-France), l'ARSEC (en Rhône-Alpes), l'OGACA (en Alsace), Premier Acte (en Poitou-Charentes) ou encore, le CAGEC (en Pays-de-Loire).

²⁵⁰ Entretien avec l'administrateur d'une structure de production de spectacles.

²⁵¹ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, déjà citée

²⁵² Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

« *Au sein du service culturel, il n'existe que des postes administratifs et je crois qu'il serait bon de créer un poste d'assistant pour la gestion des équipements culturels. Il permettrait de faire le lien entre le service et les structures sous tutelle.* »²⁵³

Le manque de moyens administratifs et l'absence de gestionnaires spécialisés est donc un constat partagé par tous et est fréquemment ressenti comme un frein, et même un risque majeur, pour les structures et le développement futur du secteur culturel.

« *La réévaluation des moyens (pas uniquement en terme de volume financier, mais aussi en terme de modes de financements) nous permettrait de salarier de nouvelles personnes qui viendraient suppléer les « rares personnes » sur qui repose le fonctionnement administratif d'une structure qui est créatrice d'emplois artistiques et qui, du coup, a besoin d'un mode de gestion régulier et performant. (...) La compagnie, après avoir éprouvé ses capacités de développement, ne peut plus se contenter d'une gestion qui, à bout de souffle, finirait par devenir périlleuse. Cette question du manque de personnel administratif dans le secteur culturel à la Réunion est réellement cruciale. Elle met à mal la dynamique de création, jusqu'à la mettre en péril.* »²⁵⁴

Mais si administrer et gérer est indispensable, tant pour des raisons économiques que pour des raisons morales, surtout quand on est redevable de deniers publics, la finalité d'un projet culturel est de mettre en relation des artistes, une œuvre et un public. Or, comme nous l'avons souligné, la rencontre avec les publics de l'île est particulièrement complexe et, très souvent, difficile. Pour assurer la consolidation et le développement du secteur culturel, des postes dans le domaine de la communication, et plus particulièrement des postes de médiateurs, sont donc tout aussi indispensables que des postes d'administrateurs qualifiés.²⁵⁵

○ *Au niveau de la communication et de la médiation*

La demande de médiateurs est aujourd'hui plus timide que la demande d'administrateurs. Pourtant, la nécessité de cette fonction est clairement perçue mais souvent réduite à la communication et parfois associée, de façon plus ou moins floue, à Internet et à la création d'un site web.

Parmi les compagnies de spectacle vivant réunionnaises, il est significatif qu'une seule (le Théâtre Talipot) dispose d'un chargé de communication permanent (et, en l'occurrence, il s'agit d'un emploi-jeune).

« *En ce qui concerne la médiation, il y a sur l'île une vraie demande de formation qui concerne toutes les structures. Si quelques structures, par exemple, organisent une présentation de leur saison au public, beaucoup n'ont pas ce réflexe.* »²⁵⁶

²⁵³ Entretien avec le directeur du service culturel d'une collectivité territoriale.

²⁵⁴ Le directeur d'une compagnie de théâtre cité par Stéphanie Bulteau dans son enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion, Leréso, 2005.

²⁵⁵ « Dans tout phénomène de médiation, il y a utilisation du langage symbolique et les mots sont nos premiers outils de médiation. (...) Une des acceptions possibles du terme de médiation serait fondée sur la fonction du passeur. Celle-ci est très importante dans une société, elle concerne ceux qui facilitent le contact entre artistes et public, les œuvres et les circuits de diffusion. (...) La médiation est production et diffusion du sens. La transmission crée un sens nouveau. » (Jean Caune, « La médiation artistique : un concept, une histoire ». In *Passages publics, points de vue sur la médiation artistique et culturelle*, Ed : ARSEC, Lyon, 1995, pp. 42-51).

²⁵⁶ Entretien avec un responsable d'une structure de production de spectacle vivant.

Mais, si la communication vise à informer le milieu professionnel et institutionnel et le public des « amateurs », l'enjeu de la médiation qui renvoie à la question de la sensibilisation des publics et à celle de la démocratisation de la culture, dépasse le domaine de la seule communication et des traditionnelles *relations publiques*.

Il s'agit, en effet, de toucher d'autres publics et d'élargir les pratiques culturelles. Pour faire en sorte que des publics potentiels puissent s'approprier des objets et pratiques qui leur sont « distants », voire étrangers, il faut un personnel habile et qualifié qui sache percevoir la manière dont ces objets et pratiques sont reçus et comment ils peuvent prendre sens, c'est-à-dire toucher les habitudes, les valeurs et les identités. Il s'agit de créer un lien qui permettra à des publics en devenir de s'approprier le capital culturel diffusé par le biais des structures et associations car devenir amateur de pratiques artistiques et culturelles n'est possible que lorsque l'on donne du sens à ces pratiques, qu'on les fait siennes.

« Dans tout phénomène de médiation, il y a utilisation du langage symbolique et les mots sont nos premiers outils de médiation (...). Une des acceptions possibles du terme de médiation serait fondée sur la fonction du passeur. Celle-ci est très importante dans une société, elle concerne ceux qui facilitent le contact entre artistes et public, les œuvres et les circuits de diffusion... (...) La médiation est production et diffusion du sens. La transmission crée un sens nouveau.»²⁵⁷

La médiation – qui est un impératif dans le contexte socioculturel de l'île – est donc une fonction exigeante qui va au-delà de l'action culturelle et qui demande un très fort ancrage dans les territoires et les populations.

Des acteurs ont perçu cette nécessité, ils travaillent dans ce sens et souhaitent, notamment, développer le principe des résidences d'artistes. Il est vrai que, parmi les actions qui favorisent le développement des pratiques culturelles tant amateur que professionnelles, les résidences peuvent contribuer à l'émergence d'une véritable émulation.²⁵⁸

« Le lien est fait par les compagnies entre la difficulté à mobiliser du public aux représentations et l'absence de travail régulier autour d'un lieu de diffusion. Cette prise de conscience étant collective, de plus en plus d'actions en amont d'une représentation (ateliers de sensibilisation avec des associations, des écoles... autour du spectacle) se mettent en place. Au-delà de l'effet immédiat (présence du public sensibilisé), les compagnies souhaiteraient travailler régulièrement sur un territoire donné. La présence d'artistes en résidence dans les salles pourrait permettre, par le biais de l'action culturelle, de travailler autour du développement des publics en proposant un lien autre à la culture que la seule consommation de spectacle. »²⁵⁹

²⁵⁷ Jean Caune, « La médiation artistique : un concept, une histoire », In : *Passages publics, points de vue sur la médiation artistique et culturelle*, Ed : ARSEC, Lyon, 1995, pp. 42-51

²⁵⁸ « François Jeannot de l'Orchestre national de Jazz a eu une résidence ici pendant 3 ans, ce qui a boosté le jazz à la Réunion. » (entretien avec un comédien).

²⁵⁹ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, déjà citée.

Synthèse et recommandations

Il y a aujourd'hui un consensus assez large sur le fait que la culture participe au développement local. Mais très souvent, cette problématique conduit à n'envisager la culture qu'au travers de l'événementiel, du tourisme culturel, voire des nouvelles technologies de l'information et de la communication... La perception de l'apport de la culture passe donc généralement par des actions visibles aux enjeux économiques directs et tangibles.

En revanche, la dimension économique de la « culture au quotidien », hors les territoires qui bénéficient d'une infrastructure culturelle importante, est perçue de façon floue et son rôle en tant qu'agent de développement local est beaucoup moins reconnu.

Et pourtant, comme l'ont déjà souligné nombre de travaux menés ces dernières années en économie territoriale, les principaux déterminants du développement économique des territoires sont leur dotation en ressources naturelles, leur dotation en facteurs de production, mais surtout leur structuration (infrastructures, mode d'organisation et dynamique culturelle du territoire)²⁶⁰. Dans les territoires au tissu économique fragile, où les problèmes de la précarité et de l'exclusion sociale se posent avec acuité, cette « culture au quotidien » est donc probablement un élément déterminant pour impulser et inscrire dans le temps une dynamique de développement local.

La dynamique de développement territorial est d'autant plus forte qu'elle se fonde sur une « communauté de destin » : la question identitaire dans les départements et territoires d'Outre-mer est centrale pour des sociétés issues de peuplements multiethniques où le communautarisme latent représente un danger pour la cohésion sociale. La création de lien social, notamment à travers le patrimoine, dans l'affirmation d'une histoire commune, tout comme un dialogue social, nourri par l'expression de la diversité des cultures de ces territoires, permettent une meilleure compréhension entre les communautés et favorisent le brassage culturel. La prise en compte de la dimension culturelle et le développement d'activités dans ce domaine, aident donc à la reconnaissance et à la structuration de l'identité des populations, fondement essentiel à la cohésion sociale. C'est dire l'importance de la culture dans ces territoires²⁶¹.

La culture à la Réunion : un enjeu économique et social

La culture réunionnaise s'inscrit dans la tradition et dans la modernité avec une forte référence au patrimoine. Un projet comme celui de la Maison des Civilisations et de l'Unité réunionnaise entre dans cette perspective. Le sentiment d'appartenance à une identité locale se construit à travers des événements, des manifestations culturelles, des activités qui donnent lieu à la production de symboles d'appartenance (identités des localités, des villages, des régions, des communautés ethniques et culturelles...).

²⁶⁰ Voir à ce sujet le rapport au Premier ministre du Comité stratégique de la Datar, « Une nouvelle politique de développement des territoires pour la France », janvier 2003

²⁶¹ Rappelons ici le dossier, « Cultures d'Outre-mer : regards croisés », publié dans : *L'observatoire n°24, été 2003*, p. 17-64.

Le secteur culturel de l'île est foisonnant et dynamique, nourri par la diversité de la société dont le substrat multiculturel et multicultural est source de diversité et de métissages.

La Réunion est par ailleurs riche d'un parc important d'équipements culturels, souvent de qualité mais inégalement réparti sur le territoire puisque, géographiquement, tant pour des raisons historiques que démographiques, l'offre culturelle s'est concentrée dans les communes du littoral du Nord et de l'Ouest de l'île. Alors que, depuis les années 1980, la lecture publique et le patrimoine ont fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics, ces dernières années, pour répondre à une demande croissante de la population, les efforts en matière d'équipement se sont orientés vers les secteurs du spectacle vivant, du cinéma ainsi que de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La priorité de l'action publique, clairement affirmée aujourd'hui, est le soutien à une offre ancrée sur le territoire, et non plus le développement de l'accès à une culture essentiellement importée de France métropolitaine.

Fort de ce parc d'équipements, le secteur culturel réunionnais fait preuve d'un incontestable dynamisme. Il représente donc un enjeu majeur pour l'île dans sa construction sociale.

Mais il constitue aussi un enjeu pour une économie locale qui présente des points forts - notamment des industries et un secteur tertiaire performants, mais reste en deçà de la masse critique nécessaire pour assurer les besoins de l'île. Cette économie locale est aussi marquée par le taux de chômage le plus élevé de France, une très forte dépendance vis-à-vis des transferts sociaux (qui représentent quelque 40 % du produit intérieur brut de l'île), le poids des emplois aidés (près de 30 % de l'ensemble des emplois) et une économie souterraine importante. Par ailleurs, la Réunion connaît des problèmes structurels liés en grande partie à sa géographie et est confrontée à un véritable défi démographique.

Dans ce contexte, la mise en regard de la situation réunionnaise avec celle de la métropole et des autres DOM, montre qu'à de nombreux égards, l'emploi culturel à la Réunion supporte fort bien la comparaison : nombre de ses caractéristiques sont proches de celles observées en métropole, voire encore plus favorable.

La Réunion qui est le département d'Outre-mer comptant la population la plus nombreuse, est évidemment le territoire où l'emploi dans le secteur culturel était le plus important en 1999 (année du dernier Recensement) avec 1,63 % de la population active occupée. Avec 2 840 emplois, la Réunion se plaçait ainsi au dessus de la moyenne nationale hors Ile-de-France (1,28 %). Ayant bénéficié d'une croissance soutenue au cours des dernières années, le secteur culturel représente aujourd'hui, selon notre estimation, plus de 4 000 emplois, soit environ 2,2 % de la population active occupée.

De toute évidence, la musique vivante et les industries culturelles (là encore musique, mais aussi cinéma, audiovisuel, et dans une moindre mesure, édition) sont les activités les plus porteuses, même si elles ne sont pas exemptes de fragilités. La croissance de la production du secteur musical est remarquable : on recensait en 2004, 1 500 sociétés de la Délégation Réunionnaise de la SACEM, le nombre d'œuvres musicales déposées n'ayant cessé de croître ces dernières années. Il y aurait entre 500 et 600 groupes musicaux en activité sur l'île et la moyenne de la production discographique réunionnaise est estimée à plus de 600 000 disques pressés par an.

Un pôle audiovisuel fort s'est constitué dans le Nord de l'île et regroupe 28 % des emplois, l'ensemble des industries culturelles en comptant plus de 2 000 (48 % de l'emploi culturel total). Le spectacle vivant (21 % des emplois) et la conservation du patrimoine (18 %) sont les deux autres composantes majeures du secteur. Les structures culturelles de l'île présentent de grandes

potentialités. À l'effervescence des initiatives privées, s'ajoutent dans plusieurs collectivités des projets d'agrandissement de bibliothèques, de création d'écoles de musique ou de salles de spectacles... C'est dire que les perspectives de développement de l'emploi culturel sont encore importantes.

Force est de constater cependant que l'enjeu économique que constitue le secteur culturel n'est pas toujours perçu à sa juste valeur.

S'il est vrai que l'étroitesse du marché due à l'insularité, à l'émiettement et au cloisonnement des publics potentiels, condamnent déjà l'artiste réunionnais à une audience limitée, au-delà, se posent les questions de sa reconnaissance et de l'existence d'instances de légitimation locales. La place de l'artiste dans la société et le caractère professionnel de l'activité artistique font l'objet d'appréciations liées à des perceptions et à des représentations de la culture différentes de la métropole.

Pour une partie de la population, la reconnaissance artistique s'acquiert avant tout par la présence dans les médias. En terme d'emploi, les collectivités - selon leur taille - ont des perceptions très différentes des activités culturelles. Pour les collectivités publiques importantes (DRAC, Conseil régional, Conseil général et grandes communes), le secteur se structure clairement depuis quelques années et les activités culturelles sont considérées comme des activités économiques pouvant être créatrices d'emplois. Dans les collectivités plus petites, en revanche, il n'existe pas toujours de service culturel et ce dernier, lorsqu'il existe est très récent et souvent confondu avec le service animation et sports. Dans cette perspective, les activités culturelles, souvent perçues comme non rentables, ne sont pas considérées comme des activités économiques à part entière.

Enfin, les structures culturelles réunionnaises sont confrontées à des publics aux cultures diverses, fortement concentrés géographiquement et peu mobiles, et à une réalité sociale empreinte de fortes inégalités : disparités des revenus, des niveaux d'étude...

En dépit de leur dynamisme, elles apparaissent donc globalement fragiles. Beaucoup d'emplois y sont précaires et la proportion d'emplois aidés est impressionnante. En 2005, selon les statistiques du service emplois-jeunes de la Direction du travail du ministère de l'Emploi de la Réunion, on dénombrait ainsi 750 emplois-jeunes dont 74 % auront vu leur contrat expirer à l'horizon de décembre 2006. Ces emplois ont été alloués presque exclusivement aux collectivités territoriales puisqu'elles en regroupaient près de 82 %. En revanche, la question des intermittents ne se pose pas en termes aigus dans l'île (on en recense quelque 300).

Mais, plus encore, se pose un réel problème de qualifications et de formation. Au dernier recensement de la population, 52,8 % des actifs du secteur culturel réunionnais avaient un diplôme inférieur au Bac (contre une moyenne nationale de 35,6 %) et 25,6 % étaient titulaires d'un diplôme au moins égal à Bac + 2 (contre une moyenne nationale de 43 %). Certes, il s'agit là, pour partie, du reflet de la situation globale de l'île, caractérisée par une population jeune et sous-diplômée par rapport à la moyenne nationale. Cependant, dans le secteur culturel, la question de l'adéquation formation-emploi est particulièrement aiguë. La professionnalisation constitue la pierre angulaire pour la pérennisation de l'infrastructure culturelle et pour son développement qui est au cœur du devenir de l'île et une analyse fine fait apparaître d'importantes carences en matière de formation et des difficultés à recruter sur place des personnels qualifiés. Cela se traduit par un déficit d'emplois dans les fonctions, stratégiques parce que structurantes, d'administration, de gestion et de médiation.

Une demande explicite qui correspond à des besoins urgents

En matière de formation, le problème est d'abord de former les personnels en place. Une demande de formation continue est clairement formulée en termes de sessions courtes, de stages pratiques et très ciblés en matière juridique, fiscale, comptable, voire de marketing... Il y a aussi une demande pour des cursus diplômants. La création à la Réunion d'une filière, en formation permanente, de type « direction ou management de projets culturels » est une question qui, par conséquent, se pose. Destinée à des effectifs limités, elle serait à construire au niveau du Département d'éducation permanente de l'Université.

En revanche, il n'y a sans doute pas lieu d'imaginer promouvoir la création, dans l'île, de filières en formation initiale, de niveau licence ou master, dont les diplômés se trouveraient confrontés à une absence de débouchés réels.

Une alternative serait de développer le dispositif d'encouragement à la mobilité par l'octroi de bourses incitatives. Dans ce cadre, des partenariats pourraient être établis avec des formations déjà existantes en métropole. Évidemment, seraient alors concernés aussi bien les professionnels en activité que des étudiants en formation initiale, désireux d'intégrer le secteur culturel.

En matière d'appui technique dans le domaine du management, l'étude révèle aussi une demande explicite.

Il s'agit de pallier le déficit d'emplois qualifiés mais aussi de répondre aux besoins des structures qui n'ont pas la dimension et les moyens que réclame du personnel permanent. Les attentes sont particulièrement fortes en matière de conseils relatifs à la comptabilité, à la fiscalité et à la gestion sociale... Cet appui technique pourrait aussi prendre la forme de prestations de services (tenue de comptabilité, établissement de la paye, expertise de la pertinence économique de projets...). Il est à noter qu'il n'y a pas, dans l'île, de cabinet comptable spécialisé dans le domaine culturel.

Enfin, et c'est un point important, il s'agirait aussi d'instiller une « pédagogie de l'emploi », c'est-à-dire d'aider les employeurs à prendre conscience de la nécessité de réfléchir en termes de compétences et donc, de profils de poste, et non en termes d'affinités personnelles ou locales, ce qui permettrait l'émergence d'un vrai marché du travail.

En matière de mutualisation des moyens, de production et de mise en débat d'informations, il y a une vraie demande qui s'est largement exprimée au cours des entretiens. Malgré certaines tentatives, on constate en effet un manque de structuration du secteur professionnel de la culture et un manque de moyens mis en œuvre pour favoriser cette structuration. Il est souhaitable d'encourager les mises en réseau et la création de centres de ressources partagées car la mutualisation des moyens - qui est une question récurrente dans l'île - n'a pas encore été suffisamment approfondie et exploitée. Seuls, le PRMA et Leréso, qui ont pour projet initial le rassemblement de tous les partenaires culturels en vue de structurer le domaine musical et artistique, travaillent dans cette dynamique.

Mais, on ne saurait limiter la question de la structuration du secteur culturel à la seule mutualisation de moyens.

L'île de la Réunion est un petit territoire où chacun, dans le microcosme culturel, semble « connaître l'autre ». Or, les entretiens ont clairement fait apparaître que la connaissance du secteur culturel est largement lacunaire et intuitive et si de nombreux professionnels ont une vue affûtée de leur milieu, il n'y a pas de mise en commun de l'information si ce n'est à travers les quelques initiatives déjà mentionnées et notamment la réalisation de l'annuaire de l'Océan Indien.²⁶²

La connaissance du paysage culturel et son suivi réclame la récolte et la production d'informations qui font aujourd'hui cruellement défaut alors même que les données statistiques culturelles de cadrage sont métropolitaines et « oublient » l'Outre-mer. L'observation régionale en tant qu'instrument pour l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques de la culture est un chantier du ministère qui appelle naturellement l'association, dans une démarche interactive, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs. Elle doit associer et concilier les intérêts et les pratiques de chaque partenaire dans le cadre d'une réflexion commune afin de répondre aux questions essentielles : Que doit-on observer ? Pourquoi ? Comment ? Elle doit aussi être participative par la restitution et la mise en débat de l'information et, par là même, elle doit nourrir en permanence le dialogue.

De la nécessité d'une interface

Si les besoins sont donc criants, il va de soi qu'il n'est pas envisageable de doter tous les organismes culturels des compétences sensées y répondre. En revanche, de façon réaliste et en se situant dans une perspective de moyen terme, il est possible d'énoncer quelques pistes de réflexion.

Face à cette nécessité de coordination, de structuration et de professionnalisation du milieu culturel, il y a incontestablement place pour une interface qui pourrait fédérer les efforts autour d'actions communes et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés. Formation, conseil, prestations de services, mission d'observation : on retrouve là toutes les fonctions d'une structure de dimension régionale. Faut-il envisager alors sa création à La Réunion ? Cette hypothèse mérite d'être examinée.

Il est cependant certain que cette interface ne serait pas à créer *ex nihilo* mais devrait s'appuyer sur l'existant et qu'une phase de préfiguration serait nécessaire. En cela, l'enquête du Réso²⁶³ corrobore nos conclusions puisqu'elle préconise la création d'un poste pour une personne-ressource dont le profil correspond à cette fonction d'interface : « Pour le moment, les partenaires ne souhaitent pas créer une nouvelle structure permettant de porter ces missions. La personne-ressource pourrait alors s'appuyer sur une structure existante et bénéficier de ses installations. Les possibilités, de manière purement théorique, et sans avoir interrogé au préalable les responsables de ces structures, sont plurielles : le Centre Dramatique Régional (dont une des missions est l'accompagnement des compagnies locales), le PRMA (qui pratique des activités similaires en direction des musiciens) ou Leréso (fédérant les directeurs de lieux, une compétence sur les compagnies y serait associée).»

De même, il ne nous appartient pas de préciser davantage ce que devrait être l'implantation et le cadre de cette *fonction*. Sa mise en œuvre, à moyen terme, apparaît cependant indispensable. L'action des pouvoirs publics pourrait alors prendre la forme de « chèques-formation » et de

²⁶² Le Reso, *Culture(s) et Océan Indien, guide des structures et des services aux professionnels de la culture*, Tam-Tam éditions, édition 2001, 317 p.

²⁶³ Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à la Réunion*, déjà citée.

« chèques-conseil » pour inciter les acteurs à recourir à ses services. Au-delà, un programme d'aides à la création d'emplois structurants pourrait être éventuellement envisagé.

C'est ainsi que :

- en aidant au démarrage et au développement de projets culturels forts, mais également sous-tendus par une logique de gestion ;
- en consolidant les structures existantes en les professionnalisant ;
- en les accompagnant par la prestation de services de conseils techniques et une offre de formation adaptée à leurs besoins ;
- en contribuant à la constitution d'un marché du travail ;
- en disposant d'outils d'observation partagés par l'ensemble des acteurs ;

non seulement on conforterait le dynamisme culturel de l'île, mais on y amorcerait une spirale vertueuse de création d'emplois.

Annexes

- Annexe 1 – Liste des tableaux
- Annexe 2 – Liste des graphiques
- Annexe 3 – Liste des cartes
- Annexe 4 – Bibliographie
- Annexe 5 – Eléments de méthodologie
- Annexe 6 – Données statistiques générales sur la Réunion
- Annexe 7 – Eléments statistiques complémentaires sur le secteur culturel Réunionnais
- Annexe 8 – Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France
- Annexe 9 – Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à la Réunion

Annexe 1

Liste des tableaux

Tableau 1 : *Répartition de la population par tranches d'âge dans les DOM*

Tableau 2 : *Poids de la fonction publique et des aides à l'emploi à la Réunion (au 31 décembre 2002)*

Tableau 3 : *Audience cumulée des chaînes de télévision à la Réunion (%)*

Tableau 4 : *Evolution de l'emploi dans le secteur culturel
Données pour la France (1990-1999)*

Tableau 5 : *Actifs du secteur culturel en 1999 dans les DOM*

Tableau 6 : *Evolution de l'emploi dans les professions culturelles
Données pour la France (1990-1999)*

Tableau 7 : *Actifs des professions culturelles en 1999 dans les DOM*

Tableau 8 : *Part des femmes dans l'emploi culturel en France en 1990 et 1999
(données en %)*

Tableau 9 : *Part des non salariés dans les actifs du secteur culturel
Données pour la France (%)*

Tableau 10 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM
Par type de contrat en 1999 (données en %)*

Tableau 11 : *Actifs du secteur culturel en France.
Répartition selon la durée du temps de travail (données en %)*

Tableau 12 : *Salariés du secteur culturel en France
Répartition selon la durée du contrat de travail (données en %)*

Tableau 13 : *Emplois-jeunes dans l'île de la Réunion
selon leur année de sortie du programme (au 31 décembre)*

Tableau 14 : *Répartition des emploi-jeunes dans l'île de la Réunion
par arrondissement*

Tableau 15 : *Evolution du nombre de professionnels de l'audiovisuel
et du spectacle entre 1990 et 1999. Données pour la France*

Tableau 16 : *Evolution des offres d'emplois enregistrées à l'ANPE spectacle de Saint-Paul*

Annexe 2

Liste des graphiques

Graphique 1 : *Répartition de la population par tranches d'âge*

Graphique 2 : *Effectifs de la fonction publique à la Réunion au 31 décembre 2001 (hors emplois aidés)*

Graphique 3 : *Actifs du secteur culturel en France Répartition par domaines d'activité en 1999 (%)*

Graphique 4 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM Données en valeurs absolues pour 1999*

Graphique 5 : *Actifs du secteur culturel en France Répartition par domaines d'activité en 1999 (%)*

Graphique 6 : *Actifs des professions culturelles en France Répartition par domaines d'activité en 1999 (%)*

Graphique 7 : *Actifs des professions culturelles dans les DOM Données en valeurs absolues pour 1999*

Graphique 8 : *Actifs des professions culturelles dans les DOM Répartition par domaines d'activité (%)*

Graphique 9 : *Actifs des professions culturelles à la Réunion Répartition par domaines d'activité en 1999 (%)*

Graphique 10 : *Part des femmes dans le secteur culturel en France par domaines d'activité en 1999 (%)*

Graphique 11 : *Part des femmes dans les professions culturelles en France données de 1999*

Graphique 12 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM Répartition par sexe en 1999 (%)*

Graphique 13 : *Actifs des professions culturelles dans les DOM Répartition par sexe en 1999 (%)*

Graphique 14 : *Actifs du secteur culturel en France Répartition par âge en 1999 (%)*

Graphique 15 : *Répartition de l'emploi culturel en France par tranches d'âge (données en %)*

Graphique 16 : *Actifs du secteur culturel en France Répartition par âge et par domaines d'activité en 1999 (%)*

Graphique 17 : *Actifs des professions culturelles en France*
Répartition par âge et par domaines en 1999 (%)

Graphique 18 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM*
Répartition par âge en 1999 (%)

Graphique 19 : *Actifs des professions culturelles dans les DOM*
Répartition par âge en 1999 (%)

Graphique 20 : *Actifs du secteur culturel en France*
Répartition par niveau de diplôme en 1999 (%)

Graphique 21 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM*
Répartition par niveau de diplôme en 1999 (%)

Graphique 22 : *Actifs des professions culturelles dans les DOM*
Répartition par niveau de diplôme en 1999 (%)

Graphique 23 : *Actifs du secteur culturel à la Réunion*
Répartition par zone géographique en 1993 (%)

Graphique 24 : *Actifs du secteur culturel à la Réunion*
Répartition par zone géographique, estimation 2003 (%)

Graphique 25 : *Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à la Réunion*
Répartition par domaines d'activité en 2003 (%)

Graphique 26 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM*
Répartition par type de contrat, données 1999 (%)

Graphique 27 : *Actifs du secteur culturel dans les DOM*
Répartition par durée du temps de travail, données pour 1999 (%)

Annexe 3

Liste des cartes

Carte 1 : *Bibliothèques, médiathèques et cybercases à la Réunion en 2005*

Carte 2 : *L'offre muséale à la Réunion en 2005*

Carte 3 : *La diffusion du spectacle vivant à la Réunion en 2005*

Carte 4 : *La diffusion du cinéma à la Réunion en 2005*

Carte 5 : *L'offre publique d'enseignement artistique à la Réunion en 2005*

Carte 6 : *L'offre privée d'enseignement artistique à la Réunion en 2005*

Carte 7 : *Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à la Réunion
Répartition géographique en 2003*

Carte 8 : *Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de la radio et la télévision
Répartition géographique en 2003*

Carte 9 : *Estimation du nombre d'actifs dans les activités cinématographiques et de vidéo
Répartition géographique en 2003*

Carte 10 : *Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de la presse
Répartition géographique en 2003*

Carte 11 : *Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de l'édition et de la librairie
Répartition géographique en 2003*

Carte 12 : *Estimation du nombre d'actifs dans le spectacle vivant et les activités artistiques
Répartition géographique en 2003*

Carte 13 : *La production de spectacle vivant à la Réunion en 2005*

Carte 14 : *Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de la conservation du patrimoine
Répartition géographique en 2003*

Carte 15 : *Estimation du nombre d'actifs dans le secteur de l'architecture
Répartition géographique en 2003*

Annexe 4

Bibliographie

Ouvrages

Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, Coll. Art, Histoire, Société, 1988, 380 pages.

Marie-Christine Bureau, Bernard Gomel, Corinne Iehl, Eliane Le Dantec, Vincent Lemaître, Colette Leymarie, Nicolas Schmidt, Bernard Simonin, *Les emplois-jeunes dans la culture. Usages et enjeux d'une politique de l'emploi*, Département des études et de la prospective du ministère de la Culture et de la Communication, collection « Questions de culture », Paris, La documentation française, 2001, 384 p.

François Doumenge, *L'Outre-mer français*, Paris, Edition Armand Colin, 2000, 224 p.

Le Reso, *Culture(s) et Océan Indien, guide des structures et des services aux professionnels de la culture*, Tam-Tam éditions, édition 2001, 317 p.

INSEE Réunion, *Tableau Economique de la Réunion, édition 2003-2004*, INSEE, 2003, 210 p.

Bernard Lamizet, *La médiation culturelle*, Paris, L'Harmattan, collection Communication et civilisations, 1999, 447 p.

Arnold Van Gennep, *Les rites de passage, étude systématique des rites*, Paris, A. et J. Picard, 1981, 288 p.

Etudes

Stéphanie Bulteau, *Enquête sur les compagnies chorégraphiques et dramatiques à La Réunion*, DRAC-Le Réso, 2005.

Jacques Charpillon, *Indemnisation du chômage des intermittents du spectacle : Propositions de nouvelle définition du champ des annexes VIII et X*, ministère de la Culture et de la Communication, IGAAC, Paris, décembre 2004.

Bernard Latarjet, *Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant*, ministère de la Culture et de la Communication (Rapport au Ministre), Paris, mai 2004.

Jean-Paul Guillot, *Pour une politique de l'emploi dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel*, ministère de la Culture et de la Communication (Rapport au Ministre), Paris, décembre 2004.

Philippe Valla et Sabine Lacerenza, *Rapport intermédiaire – diagnostic (version de travail), étude en vue de l'élaboration du projet culturel de l'agglomération*, TCO, août 2004.

Philippe Valla et Sabine Lacerenza, *Projet d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest*, Livrets 1, 2, 3, Etude financée par le contrat de Plan Etat Région, septembre 2003.

Région Réunion, *Culture et emplois à la Réunion, Rapport final*, étude réalisée par la Société d'Etudes d'Urbanisme, d'Aménagement et d'Equipements, avril 1993.

Revues

L'emploi dans le secteur de la culture en 1999 d'après l'enquête emploi de l'Insee, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°25, janvier 2001.

L'emploi dans les professions culturelles en 1999 d'après l'enquête emploi de l'Insee, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°26, février 2001.

Les « emplois-jeunes » dans la culture. Usages et enjeux d'une politique de l'emploi, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Résultats d'études », n°27, mai 2001.

L'emploi dans les professions culturelles en 2001 d'après l'enquête emploi de l'Insee, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°29, octobre 2002.

L'emploi dans les professions culturelles d'après le Recensement de la population de 1999, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°30, février 2004.

L'emploi dans le secteur culturel d'après le Recensement de la population de 1999, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°31, février 2004.

L'emploi culturel en région d'après le Recensement de la population de 1999, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°32, avril 2004.

Eléments pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Développement culturel, n°145, septembre 2004.

Emploi et spectacle. Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle 2003-2004, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Hors série, n°33, septembre 2004.

Le marché du travail des artistes et des techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°34, octobre 2004.

L'emploi dans le secteur culturel en 2002 d'après l'enquête emploi de l'Insee, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°35, octobre 2004.

L'emploi dans les professions culturelles en 2002 d'après l'enquête emploi de l'Insee, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, Série « Données de cadrage », n°36, octobre 2004.

Observatoire des politiques culturelles, « dossier : Cultures d'Outre-mer : regards croisés », in *L'observatoire n°24, été 2003*, p. 17-64.

Observatoire des politiques culturelles, « dossier : La culture dans l'intercommunalité », in *L'observatoire n°19, été 2000*, p.14-52.

Annexe 5

Eléments de méthodologie

Calendrier de l'étude

L'étude s'est déroulée selon le calendrier suivant :

Juillet 2003 : Rédaction d'une note d'intention faisant état de la préfiguration de l'étude

Septembre 2003 – février 2004 : Préparation de l'enquête

- Comité de pilotage pour le lancement de l'étude (5 décembre 2003)
- Rédaction d'une note de cadrage de l'étude (février 2004)

Mai 2004 - janvier 2005 : Première phase (étude quantitative de cadrage)

- Pré-enquête documentaire (mai 2004)
- Récolte et traitement des données INSEE du Recensement (juin à septembre)
- Réalisation d'une première vague d'entretiens (1^{er} au 22 octobre)
- Rédaction du rapport intermédiaire (novembre à décembre 2004)
- Réunion du comité de pilotage le 3 février 2005

Février 2005 - juin 2005 : Deuxième phase (étude qualitative et actualisation des données quantitatives)

- Réalisation de la deuxième vague d'entretiens (1^{er} au 15 février 2005)
- Mise en cohérence des données quantitatives recueillies sur le terrain, établissement de la cartographie et traitement des entretiens. Rédaction du rapport final (février à juin)
- Remise du rapport final le 21 juin 2005.

Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, liste des postes PCS retenus pour les « professions culturelles » par le DEPS

Parmi l'ensemble des professions et catégories socioprofessionnelles, sont retenus les codes suivants :

PROFESSIONS DE L'AUDIOVISUEL ET DU SPECTACLE

Artistes des spectacles

- 3532 Artistes professionnels de la musique et du chant (à l'exclusion des artistes de variétés)
- 3533 Artistes dramatiques, danseurs (à l'exclusion des artistes de variétés)
- 3534 Artistes de variétés (dont les artistes de cirque et les musiciens, chanteurs, danseurs de variétés)

Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles

- 3522 Cadres artistiques des spectacles (dont les chefs d'orchestre, chefs de chœurs, chorégraphes, metteurs en scène, réalisateurs)
- 3523 Cadres techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (cadres technico-artistiques)

- 4633 Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)
6393 Auxiliaires des spectacles (ouvriers et techniciens)
2244 Indépendants gestionnaires de spectacle ou de services récréatifs

PROFESSIONS DES ARTS PLASTIQUES ET DES METIERS D'ART

Artistes plasticiens

- 3531 Artistes plasticiens

Stylistes décorateurs

- 4634 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés (dont les architectes d'intérieur, designers, stylistes, graphistes)
4635 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants (dont les architectes d'intérieur, designers, stylistes, graphistes)

Photographes

- 4634 Photographes salariés
4637 Photographes indépendants

Métiers d'art

- 2142 Artisans d'art
6392 Ouvriers d'art

PROFESSIONS LITTERAIRES

Journalistes et cadres de l'édition

- 3511 Journalistes, secrétaires de rédaction
3521 Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles

Auteurs littéraires

Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

CADRES ET TECHNICIENS DE LA DOCUMENTATION ET DE LA CONSERVATION

- 3512 Bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique
3728 Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
4231 Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) (dont les bibliothécaires adjoints, documentalistes)

PROFESSEURS D'ART (HORS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES)

- 3535 Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

ARCHITECTES

- 3127 Architectes libéraux
3128 Architectes salariés

Nomenclature des postes NAF (700)

Liste des postes retenus pour le « secteur culturel » par le DEPS

Parmi l'ensemble des postes de la NAF, sont retenus les postes suivants :

INDUSTRIES CULTURELLES

Edition et librairie

- 22.1A Edition de livres (livres, manuels scolaires, brochures, atlas, cartes et partitions musicales)
- 22.1G Edition d'enregistrement sonore (disques, disques compacts et bandes contenant de la musique ou d'autres enregistrements sonores)
- 22.1J Autres activités d'édition (calendriers, cartes postales, édition d'art : gravures, photographies, images)
- 52.4R Commerce de détail de livres, journaux et papeterie (et aussi fournitures de bureau et vente en kiosque)

Presse

- 22.1C Edition de journaux (quotidiens, journaux publicitaires)
- 22.1E Edition de revues et périodiques
- 92.4Z Agences de presse, journalistes indépendants

Radio et télévision

- 92.1A Production de films pour la télévision (films de tous types : séries, téléfilms...)
- 92.2A Activités de radio
- 92.2B Production de programmes de télévision
- 92.2C Diffusion de programmes de télévision

Activités cinématographiques et de vidéo

- 92.1B Production de films institutionnels et publicitaires (films publicitaires, films techniques d'entreprises, films de formation ou éducatifs, clips vidéo)
- 92.1C Production de films pour le cinéma (courts ou longs métrages destinés à la projection en salle)
- 92.1D Prestations techniques pour le cinéma et la télévision (prise de son, effets spéciaux, doublages...)
- 92.1F Distribution de films cinématographiques (vente ou location de films ou vidéos à d'autres établissements)
- 92.1G Edition et distribution vidéo (ventes ou location de films ou vidéos à destination du public)
- 92.1J Projection de films cinématographiques

ARCHITECTURE

- 74.2A Activités d'architecture (projets architecturaux, conseils aux maîtres d'ouvrage, conduite d'opérations pour le compte de propriétaires, conseils et études en matières d'aménagement urbain et paysager)

SPECTACLE VIVANT ET ACTIVITES ARTISTIQUES

- 92.3A Activités artistiques (artistes indépendants : acteurs, musiciens, danseurs ; ensembles permanents : orchestres, troupes, compagnies ; créations de spectacles ; et les autres artistes indépendants : peintres, dessinateurs, sculpteurs, écrivains...)
- 92.3B Services annexes aux spectacles (machinerie, costumes, maquillage, éclairage, organisation de manifestations culturelles, promotion)
- 92.3D Gestion de salles de spectacles (salles de concerts, théâtres, cabarets, studios d'enregistrement)
- 92.3J Autres spectacles (cirque, marionnettes, son et lumière)

CONSERVATION DU PATRIMOINE

- 92.5A Gestion des bibliothèques
- 92.5C Gestion du patrimoine culturel (musées, sites, monuments historiques)

Nomenclature des postes NAF (700) retenus pour l'estimation de l'emploi dans le secteur culturel à La Réunion en 2003 à partir des données UNEDIC

Figurent en gras italique les lignes que nous avons retenues mais qui ne sont pas prises en compte par le DEPS dans sa définition du secteur culturel

INDUSTRIES CULTURELLES

Edition et librairie

- 22.1A Edition de livres (livres, manuels scolaires, brochures, atlas, cartes et partitions musicales)
- 22.1G Edition d'enregistrements sonores (disques, disques compacts et bandes contenant de la musique ou d'autres enregistrements sonores)
- 22.1J Autres activités d'édition (calendriers, cartes postales, édition d'art : gravures, photographies, images)
- 22.3A *Reproduction d'enregistrements sonores***
- 52.4R Commerce de détail de livres, journaux et papeterie (et aussi fournitures de bureau et vente en kiosque)

Presse

- 22.1C Edition de journaux (quotidiens, journaux publicitaires)
- 22.1E Edition de revues et périodiques
- 92.4Z Agences de presse, journalistes indépendants

Radio et télévision

- 92.1A Production de films pour la télévision (films de tous types : séries, téléfilms...)
- 92.2A Activités de radio
- 92.2B Production de programmes de télévision
- 92.2C Diffusion de programmes de télévision
- 92.2D *Edition de chaînes généralistes***

- 92.2E** *Edition de chaînes thématiques*
- 92.2F** *Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision*
- 64.2D** *Transmission d'émissions de radio et de télévision*

Activités cinématographiques et de vidéo

- 22.3C** *Reproduction d'enregistrements vidéo*
- 92.1B Production de films institutionnels et publicitaires (films publicitaires, films techniques d'entreprises, films de formation ou éducatifs, clips vidéo)
- 92.1C Production de films pour le cinéma (courts ou longs métrages destinés à la projection en salle)
- 92.1D Prestations techniques pour le cinéma et la télévision (prise de son, effets spéciaux, doublages...)
- 92.1F Distribution de films cinématographiques (vente ou location de films ou vidéos à d'autres établissements)
- 92.1G Edition et distribution vidéo (ventes ou location de films ou vidéos à destination du public)
- 92.1J Projection de films cinématographiques

ARCHITECTURE

- 74.2A Activités d'architecture (projets architecturaux, conseils aux maîtres d'ouvrage, conduite d'opérations pour le compte de propriétaires, conseils et études en matières d'aménagement urbain et paysager)

SPECTACLE VIVANT ET ACTIVITES ARTISTIQUES

- 36.3Z** *Fabrication d'instruments de musique*
- 92.3A Activités artistiques (artistes indépendants : acteurs, musiciens, danseurs ; ensembles permanents : orchestres, troupes, compagnies ; créations de spectacles ; et les autres artistes indépendants : peintres, dessinateurs, sculpteurs, écrivains...)
- 92.3B Services annexes aux spectacles (machinerie, costumes, maquillage, éclairage, organisation de manifestations culturelles, promotion)
- 92.3D Gestion de salles de spectacles (salles de concerts, théâtres, cabarets, studios d'enregistrement)
- 92.3J Autres spectacles (cirque, marionnettes, son et lumière)
- 92.3K** *Activités diverses du spectacle*

CONSERVATION DU PATRIMOINE

- 92.5A Gestion des bibliothèques
- 92.5C Gestion du patrimoine culturel (musées, sites, monuments historiques)

Liste des entretiens par domaines culturels

Musées, Arts plastiques et graphiques

Yves Michel Bernard, Conseiller DRAC, « arts plastiques et musées »

Béatrice Binoche, directrice Galerie Gounod, Agence de communication Métis

Manuelle Dib, chef de projet, coordinatrice, Centre culturel Village Titan

Alain Gili, enseignant Ecole des Beaux Arts

Geneviève Jean-Jacques, artiste plasticienne, sculptrice

Laurence Lecieux, conservatrice. Musée Léon Dierx à Saint-Denis

Nicol M'couezou, directeur Centre culturel Village Titan

Patrice Pongérard, directeur Ecomusée de Salazie

Alain Séraphine, directeur Ecole des Beaux Arts

Pascale Simonet : artiste plasticienne et intervenante en milieu scolaire

Jean Pierre Walter, Conseiller DRAC « enseignement artistique »

Musique

Dimitri Broeders, musicien de Gondwana, musique reaggae (entretien de groupe avec deux autres musiciens du groupe)

Philippe Capponi, directeur artistique, programmateur, Yellow Moon et Confetti, Tournées, diffusions de concerts

Hervé Le Boëdec, directeur régional de la SACEM antenne Réunion

Thierry Mauve, actionnaire et producteur artistique, Cyclone Café, café concert

Ben Truchart, musicien, DJ

Entretien de groupe de danseurs et percussionnistes de moringue (trois personnes)

Théâtre et danse

Sophie Bardet, « théâtre et politique de la ville »

Gwénola Bastide, administratrice Centre Dramatique Régional à Saint-Denis

Roselyne Clain, AFDAS responsable des formations

Didier Coquille, directeur du Théâtre de l'Etang Salé

Alain Courbis, directeur, Pôle régional des musiques actuelles (PRMA)

Jacques Dambreville, directeur, Franck Rosalie, régisseur général et le comptable ODC (Office départemental de la Culture), Théâtre de Champ fleuri

Jérôme Galabert, administrateur Le Séchoir (association)

Nicole Imiza, administratrice, Le Réso

Michel Laquaz, administrateur, comédien, Compagnie des quatre mondes, création de spectacles de magie théâtrale

Stéphane Loupy, chargée du développement des publics et de l'action culturelle Le Séchoir (association)

Pierre Macquart, administrateur Le Bato Fou (SMAC)

Stéphane Maisonneuve, chargé de communication et des relations publiques Centre Dramatique Régional à Saint-Denis

Linda Molly, secrétaire générale, Théâtre les Bambous

Marie-Angèle Rabaneda, directrice administrative, Conservatoire National de région de Saint-Denis

Frédéric Robin, directeur du Théâtre des Bambous

Thibault Soulié, directeur de Spectatis, Production et diffusion de spectacles de théâtre

Guilène Tacoun, conseiller DRAC « musique et danse »

Stéphanie Turpin secrétaire comptable, Philippe Pelen Baldin, directeur et Philippe Moucacazambo, co-directeur, Compagnie Talipot

Cinéma, audiovisuel

Armand Dauphin, président de Ciné(f)estival (création de festivals de cinéma)

Françoise Kersebet, conseiller DRAC, « cinéma »

Sabine Leichnig, responsable de la salle Henry Madoré Mairie de Saint-Philippe

Thierry Mauve, animateur radio RFO

Alain Séraphine, Président, Institut de l'image de l'océan indien (ILOI)

Camille Touzet, administrateur et avec Gabrielle Manglou, créatrice infographiste, La lanterne magique (éducation à l'image)

André Turpin, responsable du centre culturel Lucet Langenier de la ville de Saint-Pierre

Livre

Madame Dufau-Sansot cadre pédagogique, responsable des formations CNFPT, antenne Réunion à Saint-Denis

Serge Huaochaosi, illustrateur de BD

Marie-Josée Lo Thong, conseiller DRAC, « Lecture »

Lina Maillot, responsable de la bibliothèque des Avirons

Jean Luc Schneider, gérant de la librairie spécialisée Bande dessinée La Murène, Le repère de la Murène, à Saint-Denis

Daniel Vaxelaire, écrivain

Services culturels et administration

Alain Armand, Vice-président du Conseil régional

Patrice Bertil, responsable du service culturel du Conseil Régional

Catherine Chane Kune, Conseil Général (et services sous tutelle), responsable du service culturel

Jean-Pierre Clain, responsable du service culturel, Mairie de Saint-Denis

Johnny Dennemont, responsable du service culturel du Territoire des Communes de l'Ouest

M. Deveau, Mairie de Saint-Leu, responsable du service culturel

Norbert Dodille, professeur à l'Université de La Réunion

Jeany Gossard, responsable culturel au sein du service global sport, culture et animation, Mairie de Bras-Panon

Gaston Hoarau, Mairie de Saint Louis, responsable du service des affaires culturelles

Josiane Hoarau, responsable du service animation, Mairie de Sainte-Suzanne

Théobald Hoarau, Mairie de L'étang-Salé, élu délégué à la culture

Gerville Lan-Yan-Shun, adjoint au maire délégué à la culture, Mairie de la Plaine des Palmistes

Rieul Latchoumy, président de l'association Lereso et responsable de la programmation culturelle de la salle municipale Guy Alphonsine, Mairie de Saint-André

Gilbert Leclerc, Mairie de Sainte Marie, responsable du service culturel

Jacques Legros, responsable du service animation, Mairie du Tampon

Rachel Mauve, chargée de projet Action sociale et intégration du handicap (Conseil général), programme « Pass loisir »

Annick Nivarosa, responsable du service formation du Conseil Régional (et services associés)

Miguy Payet, responsable du service culturel, Mairie Les Avirons et responsable de la programmation de la salle Georges Brassens

Mickaël Payet, Mairie de Petite Ile, responsable de la salle du Fangourin et des animations culturelles

Gérard Plante, Mairie de Sainte-Rose responsable du service animation et sports

Ael Ramalington, responsable du service culturel, Mairie de Saint Pierre

M. Rochecouste, Mairie du Port, responsable de la programmation du Kabardok, responsable du service culturel de la ville du Port

Hugues Rodelin, président de la MJC et responsable du service communication à mi-temps, Mairie de Bras-Panon

Alex Rolland, directeur du service sport, culture et animation, Mairie de Bras-Panon

Marie-Line Saman, chargée du projet ville-lecture, Mairie de Sainte-Suzanne

Ali Sekkaki, responsable de la délégation académique à la culture du Rectorat

Philippe Valla, chargé de l'étude en vue du projet d'agglomération du territoire, Territoire des Communes de l'Ouest

Partenaires sociaux

Charles Grondin, responsable du PLIE du Port

Jacky Low Hong responsable de l'ANPE spectacle à Saint Paul

Liste des entretiens par fonctions

CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE

• Musées

Ecomusée de Salazie : entretien avec Patrice Pongérard, directeur

Musée Léon Dierx à Saint-Denis (structure sous tutelle du CG) : entretien avec Laurence Lecieux, conservatrice

• Bibliothèques

Bibliothèque municipale des Avirons : *entretien avec Lina Maillot (responsable de la bibliothèque)*

PRODUCTION ET DIFFUSION ARTISTIQUE

• Structures relevant du secteur culturel non marchand :

Salles de spectacle (musique théâtre, danse, arts du cirque, arts de la rue...)

Centre Dramatique Régional à Saint-Denis : entretiens avec Gwénola Bastide, administratrice et Stéphane Maisonneuve, chargé de communication et des relations publiques

Le Bato Fou (SMAC) : entretien avec Mr Macquart, administrateur

Le Séchoir (association) : entretien avec Jérôme Galabert, administrateur

Le Séchoir (association): entretien avec Stéphane Loupy, chargée du développement des publics et de l'action culturelle

Théâtre les Bambous : entretiens avec Frédéric Robin, directeur, et Linda Molly, secrétaire générale

Théâtre de l'Etang Salé entretien avec Didier Coquille, directeur du lieu

ODC (Office départemental de la Culture), Théâtre de Champ fleuri entretien avec Jacques Dambreville, directeur, et Franck Rosalie, régisseur général et le comptable

Compagnies de spectacle vivant (musique, théâtre, danse, arts du cirque, arts de la rue...)

Compagnie des quatre mondes, création de spectacles de magie théâtrale : entretien avec Michel Laquaz, administrateur

Compagnie Talipot : entretiens avec Philippe Pelen Baldini directeur, Philippe Moucacazambo co-directeur, et Stéphanie Turpin secrétaire comptable

• Structures relevant du secteur culturel marchand

Arts du spectacle

Cyclone Café, café concert : entretien avec Thierry Mauve, actionnaire et producteur artistique

Spectatis, Production et diffusion de spectacles de théâtre : entretien avec Thibault Soulié, directeur

Yellow Moon et Confetti, Tournées, diffusions de concerts : entretien avec Philippe Capponi, directeur artistique, programmateur

Arts plastiques et graphiques

Galerie Gounod, Agence de communication Métis : entretien avec Béatrice Binoche, directrice

Activités cinématographiques et de vidéo

Ciné(f)estival (création de festivals de cinéma) : entretien avec Armand Dauphin, président

La lanterne magique (éducation à l'image) : Entretien avec Camille Touzet, administrateur, et avec Gabrielle Manglou, créatrice infographiste

Radio et télévision

Entretien avec Thierry Mauve, animateur radio RFO

Edition et diffusion musicale

SACEM antenne Réunion : entretien avec Hervé Le Boëdec, directeur régional de la SACEM

Edition et diffusion littéraire

Le repère de la Murène à Saint-Denis, librairie BD : entretien avec Jean Luc Schneider, gérant de la librairie

• Indépendants, intermittents

Arts du spectacle

Entretien avec Dimitri Broeders, musicien de Gondwana, musique reaggae (entretien de groupe avec deux autres musiciens du groupe)

Entretien avec Michel Laquaz, comédien, metteur en scène, magicien

Entretien avec Thibault Soulié, comédien

Entretien avec Ben Truchart, musicien, DJ

Entretien de groupe, danseurs et percussionnistes de moringue (trois personnes)

Arts plastiques et graphiques

Entretien avec Geneviève Jean-Jacques, artiste plasticienne sculptrice

Entretien avec Pascale Simonet, artiste plasticienne et intervenante en milieu scolaire

Edition et librairie

Entretien avec Serge Huaochaosi : illustrateur de BD

Entretien avec Daniel Vaxelaire, écrivain

FORMATION

Structures de formation transdisciplinaires

CNFPT antenne Réunion à Saint Denis : entretien avec Madame Dufau-Sansot, cadre pédagogique

Structures de formation aux métiers des Arts du spectacle

Université de La Réunion : entretien avec Norbert Dodille, professeur

AFDAS : entretien avec Roselyne Clain, responsable des formations

Conservatoire National de région de Saint-Denis : entretien avec Marie-Angèle Rabaneda, directrice administrative

Pôle régional des musiques actuelles PRMA : entretien avec Alain Courbis, directeur

LERESO : entretien avec Nicole Imiza, administratrice

Structures de formation aux métiers des Beaux-Arts et de l'audiovisuel

Ecole des Beaux Arts : entretiens avec Alain Séraphine, directeur, et Alain Gili, enseignant

Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI) : entretien avec Alain Séraphine, Président

ANIMATION

Centre culturel Village Titan : entretiens avec Nicol M'couezou, directeur, et Manuelle Dib, chef de projet, coordinatrice

ADMINISTRATION

DRAC : entretiens avec Sophie Bardet, conseiller « théâtre et politique de la ville », Yves Michel Bernard, conseiller « arts plastiques et musées », Françoise Kersebet, conseiller « cinéma », Marie-Josée Lo Thong, conseiller « Lecture », Guilène Tacoun, conseiller « musique et danse » et Jean Pierre Walter, conseiller « enseignement artistique »

Conseil Régional : entretiens avec Alain Armand, vice-président, Patrice Bertil, responsable du service culturel et Annick Nivarosa responsable du service formation

Conseil Général : entretien avec Catherine Chane Kune, responsable du service culturel

Territoire des Communes de l'Ouest : entretiens avec Johnny Dennemont, responsable du service culturel et Philippe Valla, chargé de l'étude en vue du projet d'agglomération du territoire

Mairie de Saint-Leu : entretien avec M. Deveau, responsable du service culturel

Mairie du Port : entretien avec M. Rochecouste, responsable de la programmation du Kabardok, responsable du service culturel de la ville du Port

Mairie de L'étang-Salé : entretien avec Théobald Hoarau, élu délégué à la culture

Mairie de Sainte-Marie : entretien avec Gilbert Leclerc, responsable du service culturel

Mairie de Saint Louis : entretien avec Gaston Hoarau, responsable du service des affaires culturelles

Mairie Les Avirons : entretien avec Miguy Payet, responsable du service culturel et responsable de la programmation de la salle Georges Brassens

Mairie de Saint-Pierre : entretien avec Mr Turpin, responsable du centre culturel de la ville et entretien téléphonique avec Ael Ramalington, responsable du service culturel

Mairie de Bras-Panon : entretiens avec Alex Rolland, directeur du service sport, culture et animation, Hugues Rodelin, président de la MJC et responsable du service communication à mi-temps et Jeany Gossard, responsable culturel au sein du service global sport, culture et animation

Mairie de Saint-Denis : entretien avec Jean-Pierre Clain, responsable du service culturel

Mairie de Sainte-Suzanne : entretiens avec Josiane Hoarau, responsable du service animation et Marie-Line Saman, chargée du projet ville-lecture

Mairie de Saint-Philippe : entretien avec Sabine Leichnig, responsable de la salle Henry Madoré

Mairie de Saint-André : entretien avec Rieul Latchoumy, président de l'association Le Réso et responsable de la programmation culturelle de la salle municipale Guy Alphonsine

Mairie de Sainte-Rose : entretien avec Mr Gérard Plante, responsable du service animation et sports

Mairie de la Plaine des Palmistes : entretien téléphonique avec Mr Gerville Lan-Yan-Shun, adjoint au maire délégué à la culture

Mairie de Petite Ile : entretien téléphonique avec Mr Mickaël Payet, responsable de la salle du Fangourin et des animations culturelles

Mairie du Tampon : entretien avec Jacques Legros, responsable du service animation

PROGRAMMES TRANSVERSAUX

Action sociale et intégration du handicap (Conseil général), programme « Pass loisir » : entretien avec Rachel Mauve, chargée de projet.

Rectorat : entretien avec Ali Sekkaki, responsable éducation à l'art, programme classes à PAC, ateliers artistiques

PARTENAIRES SOCIAUX

PLIE du Port : entretien avec Charles Grondin, responsable du PLIE

ANPE spectacle à Saint-Paul : entretien avec Mr Jacky Low Hong responsable

Liste des entretiens par micro-régions

TERRITOIRE DE LA CINOR

Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion– Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne

Saint-Denis

Sophie Bardet, « Théâtre et politique de la ville »

Gwénola Bastide, administratrice, Centre Dramatique Régional à Saint-Denis

Yves Michel Bernard, Conseiller DRAC, « arts plastiques et musées »

Patrice Bertil, responsable du service culturel, Conseil Régional

Béatrice Binoche, directrice Galerie Gounod, Agence de communication Métis

Dimitri Broeders, musicien de Gondwana, musique reaggae (entretien de groupe avec deux autres musiciens du groupe)

Philippe Capponi, directeur artistique, programmateur, Yellow Moon et Confetti, Tournées, diffusions de concerts

Catherine Chane Kune, Conseil Général, responsable du service culturel

Roselyne Clain, responsable des formations AFDAS

Jean-Pierre Clain, responsable du service culturel, Mairie de Saint-Denis

Alain Courbis, directeur, Pôle régional des musiques actuelles (PRMA)

Jacques Dambreville, directeur, Franck Rosalie, régisseur général et le comptable ODC (Office départemental de la Culture), Théâtre de Champ fleuri

Norbert Dodille, professeur à l'Université de La Réunion

Madame Dufau-Sansot cadre pédagogique, responsable des formations CNFPT, antenne Réunion à Saint Denis

Serge Huaochaosi, illustrateur de BD

Nicole Imiza, administratrice, Leréso

Geneviève Jean-Jacques, artiste plasticienne, sculptrice

Françoise Kersebet, conseiller DRAC, « cinéma »

Hervé Le Boëdec, directeur régional de la SACEM, antenne Réunion

Marie-Josée Lo Thong, conseiller DRAC, « Lecture »

Stéphane Maisonneuve, chargé de communication et des relations publiques Centre Dramatique Régional à Saint-Denis

Rachel Mauve, chargée de projet .Action sociale et intégration du handicap (Conseil général), programme « Pass loisir »

Thierry Mauve, animateur radio RFO, actionnaire Cyclone café

Annick Nivarosa, responsable du service formation Conseil Régional (et services associés)

Marie-Angèle Rabaneda, directrice administrative Conservatoire National de région de Saint-Denis

Ali Sekkaki, responsable de la délégation académique à la culture du rectorat

Jean Luc Schneider, gérant de la librairie spécialisée Bande dessinée La Murène

Pascale Simonet : artiste plasticienne et intervenante en milieu scolaire

Thibault Soulié, comédien, directeur de Spectatis

Guilène Tacoun, conseiller DRAC « musique et danse »

Camille Touzet, administrateur et Gabrielle Manglou, créatrice infographiste, La lanterne magique (éducation à l'image)

Ben Truchart, musicien, dj

Daniel Vaxelaire, écrivain

Jean Pierre Walter, Conseiller DRAC « enseignement artistique »

Sainte-Marie

Gilbert Leclerc, Mairie de Sainte-Marie responsable du service culturel

Sainte-Suzanne

Josiane Hoarau, responsable du service animation et Marie-Line Saman, chargée du projet ville-lecture, Mairie de Sainte- Suzanne :

Michel Laquaz, comédien, metteur en scène, magicien

TERRITOIRE DE LA CIREST

Communauté intercommunale Réunion Est – Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint André, Saint Benoît, Sainte Rose, Salazie

Bras-Panon

Jeany Gossard, responsable culturel au sein du service global sport, culture et animation, Mairie de Bras-Panon

Hugues Rodelin, président de la MJC et responsable du service communication, Mairie de Bras-Panon

Alex Rolland, directeur du service sport, culture et animation, Mairie de Bras-Panon

Plaine des Palmistes

Gerville Lan-Yan-Shun, adjoint au maire délégué à la culture, Mairie de la Plaine des Palmistes

Saint-André

Josiane Hoarau, responsable du service animation et Marie-Line Saman, chargée du projet ville-lecture, Mairie de Sainte-Suzanne

Saint- Benoit

Linda Molly, secrétaire générale du Théâtre les Bambous

Frédéric Robin, directeur du Théâtre des Bambous

Sainte Rose

Gérard Plante, Mairie de Sainte-Rose responsable du service animation et sports

Salazie

Patrice Pongéard, directeur de l'Ecomusée de Salazie

TCO

Territoires de la côte Ouest – Le Port, La Possession, Saint Leu, Saint Paul, Trois-Bassins

Le Port

Johnny Dennemont responsable du service culturel et Philippe Valla chargé de l'étude en vue du projet d'agglomération du territoire, Territoire des Communes de l'Ouest

Manuelle Dib, chef de projet, coordinatrice, Centre culturel Village Titan

Alain Gili, enseignant, Ecole des Beaux Arts

Nicol M'couezou, directeur Centre culturel Village Titan

M. Rochecouste, Mairie du Port, responsable de la programmation du Kabardok, responsable du service culturel de la ville du Port

Alain Séraphine, Président, Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI), directeur Ecole des Beaux Arts

Entretien groupé de danseurs et de percussionnistes de moringue

Saint-Leu

M. Deveau, Mairie de Saint Leu responsable du service culturel

Piton Saint Leu

Jérôme Galabert, administrateur, Le Séchoir (association)

Stéphane Loupy, chargée du développement des publics et de l'action culturelle, Le Séchoir (association)

TERRITOIRE DE LA CIVIS

Communauté Intercommunales des Villes Solidaires – Cilaos, Etang-salé, Petite -Ile, Saint Louis, Saint Pierre

Etang-salé

Didier Coquille, directeur du Théâtre de l'Etang Salé

Théobald Hoarau, Mairie de L'étang-Salé, élu délégué à la culture

Petite Ile

Mickaël Payet, Mairie de Petite Ile, responsable de la salle du Fangourin et des animations culturelles

Saint-Louis

Gaston Hoarau, Mairie de Saint Louis, responsable du service des affaires culturelles

Saint-Pierre

Ael Ramalington, responsable du service culturel Mairie de Saint Pierre

André, Turpin, responsable du centre culturel Lucet Langenier de la ville de Saint- Pierre

Armand Dauphin, président de Ciné(f)estival (création de festivals de cinéma)

Pierre Macquart, administrateur, Le Bato Fou (SMAC)

Stéphanie Turpin, secrétaire comptable, Compagnie Talipot

Philippe Pelen Baldini, directeur, Compagnie Talipot

Philippe Moucacazambo, co-directeur, Compagnie Talipot

Territoire de la CCS

Communauté des Communes du Sud – Avirons, Entre-deux, Saint-Joseph, Tampon

Les Avirons

Lina Maillot (responsable de la bibliothèque des Avirons)

Miguy Payet, responsable du service culturel

Mairie Les Avirons et responsable de la programmation de la salle Georges Brassens (mise à disposition à 70 %)

Le Tampon

Jacques Legros, responsable du service animation Mairie du Tampon :

Saint Philippe (située dans le sud mais ne faisant pas partie d'une communauté de communes)

Sabine Leichnig, responsable de la salle Henry Madoré Mairie de Saint Philippe

Guide d'entretien auprès des structures

Nom :

Prénom :

Désignation de la structure :

Activité principale :

Fonction de l'interlocuteur :

Quel est le statut juridique de la structure ?

Statut public

Statut privé

Association

Autre : SARL, SCOP, SEM etc.

De quel secteur culturel relève la structure ?

Conservation du patrimoine

Architecture

Lecture Publique

Edition et librairie

Presse

Spectacle vivant et activités artistiques

Arts plastiques

Activités cinématographique et de vidéo

Radio et télévision

Autre

1 – Historique de la structure

⟨ **Dates clefs :**

Quelle est la date de création de la structure ?

Qui en est le fondateur ?

⟨ **Le projet :**

Quel est le projet initial de la structure ?

A-t-il évolué ?

2 – Indicateurs d'activité

⟨ **Taille de la structure :**

Jauge

Superficie

- **Indicateurs de production**

(nombre de spectacles / films / ventes / abonnements : selon activité, etc.)

- **Indicateurs de public (fréquentation, abonnements, « cartes »...):**

3 – Le budget

Quel est le chiffre d'affaire de la structure ?

Avez-vous une évaluation de la masse salariale par rapport au chiffre d'affaires ?

La structure est-elle subventionnée ?

Dans quelle proportion (subventions / recettes propres) ?

4 – Les emplois

⟨ Identification des emplois :

Nombre d'emplois permanents (organigramme) ?

Qualification des emplois :

Administratifs (administrateur, secrétariat, comptable, etc., à préciser) :

Artistiques (à préciser)

Techniques (à préciser)

⟨ Les modalités d'emploi

Quelle est la nature des emplois ?

Nombre d'emplois aidés spécifiques (type « emploi-jeune »)

Type d'aide

Quel est le nombre de CDI – CDD, intermittents, bénévoles, « amateurs »-pros ?

Quel est le nombre de temps plein – temps partiel – équivalents temps plein ?

⟨ L'évolution de l'emploi

Quel a été le développement de l'emploi dans la structure ?

Date de création des postes

Conditions de création des nouveaux postes (en termes de besoin et d'aides au financement)

5 – Le profil des employés

Sexe, âge :

Quelle est leur origine (métropolitains ou Réunionnais)

Les employés ont-ils suivi des formations depuis leur entrée dans la structure ?

Si oui lesquelles ?

6 – Les besoins en termes de compétences et de formation

Existe-t-il des projets de création de postes ?

Si oui lesquels ?

Des compétences font-elles défaut au sein de la structure ?

Si oui lesquelles ?

Quels seraient les besoins en terme de formation ?

Quel contenu pour quel emploi ?

Quelle importance serait attachée à la nature du diplôme ?

Guides d'entretien auprès des artistes

Nom :

Prénom :

Activité principale

Dans quel secteur culturel travaillez-vous ?

Conservation du patrimoine

Architecture

Edition et librairie

Presse

Spectacle vivant et activités artistiques

Arts plastiques

Activités cinématographique et de vidéo

Radio et télévision

Autre

1 – Le parcours (CV)

Dates clefs de votre carrière

Quelles formations avez-vous suivies ?

Quel a été votre parcours en terme de statut ?

Exercez-vous d'autres activités professionnelles dans et hors du champ culturel

Si oui lesquelles ?

2 – Votre perception du milieu artistique

Quelle a été pour vous l'évolution générale du milieu artistique au cours des dix dernières années ?

Comment est perçue l'action des pouvoirs publics ?

Quelle est la place de l'artiste dans la société réunionnaise ?

Bénéficiez-vous d'une reconnaissance comme « professionnel »

Quels sont les principaux atouts et handicaps à la création ?

3 – Compétences et formation

Existe-t-il des besoins en termes de compétences dans votre champ artistique ?

Si oui lesquelles ?

Existe-t-il des besoins en formation ?

De quels types ?

Guide d'entretien auprès des collectivités

Nom :

Prénom :

Désignation de la collectivité

Fonction de l'interlocuteur

Le service culturel

1- Cadrage général de l'activité

Objectifs et axes de politique culturelle à resituer dans la perspective des dix dernières années

Dans quel secteur culturel intervient la collectivité ?

Conservation du patrimoine

Lecture publique

Spectacle vivant et activités artistiques

Arts plastiques

Activités cinématographique et de vidéo

Autres (enseignement artistique...)

2 - La sensibilisation à la dimension économique du secteur culturel :

Les activités culturelles sont-elles perçues comme des activités économiques ?

La dimension « emploi » est-elle prise en compte dans les décisions ?

Le secteur culturel est-il perçu comme un secteur « professionnel » ?

3 - Les moyens financiers du service

Quelle est la part du budget accordée à la culture au sein du budget global ?

4 - Les emplois du service

Identification des emplois

Nombre d'emplois permanents (organigramme) ?

Qualification des emplois

Administratifs (administrateur, secrétariat, comptable, etc., à préciser)

Artistiques (à préciser)

Techniques (à préciser)

Les modalités d'emploi

Quelle est la nature des emplois ?

Nombre d'emplois aidés spécifiques (type « emploi-jeune »)

Type d'aide

Quel est le nombre de titulaires, contractuels vacataires ?

Quel est le nombre de temps plein – temps partiel – équivalents temps plein ?

L'évolution de l'emploi

Quel a été le développement de l'emploi dans le service ?

Date de création des postes

Conditions de création des nouveaux postes (en termes de besoin et d'aides au financement) :

5 – Le profil des employés

Sexe, âge

Quelle est leur origine (métropolitains ou Réunionnais) ?

Les employés ont-ils suivi des formations depuis leur entrée dans la collectivité ? Si oui lesquelles ?

4 – Les besoins en termes de compétences et de formation

Existe-t-il des projets de création de postes ?

Si oui lesquels ?

Des compétences font-elles défaut au sein de la structure ?

Si oui lesquelles ?

Quels seraient les besoins en terme de formation ?

Quel contenu pour quel emploi ?

Quelle importance serait attachée à la nature du diplôme ?

Les structures et activités sous tutelle

Quelles sont les structures qui dépendent du service culturel ?

Quel est leur statut ?

Quels sont les moyens financiers annuels attribués aux structures par le service culturel ?

1- Les emplois des structures sous tutelle

⟨ *Identification des emplois :*

Nombre d'emplois permanents (organigramme) ?

Qualification des emplois

Administratifs (administrateur, secrétariat, comptable, etc., à préciser) :

Artistiques (à préciser)

Techniques (à préciser) :

⟨ *L'évolution de l'emploi*

Quel a été le développement de l'emploi dans les structures ?

Combien de créations d'emplois y a-t-il eu ces cinq dernières années ?

Conditions de création des nouveaux postes (en termes de besoin et d'aides au financement)

2 – Les besoins en termes de compétences et de formation dans les structures sous tutelle

Existe-t-il des projets de création de postes ?

Si oui lesquels ?

Des compétences font-elles défaut au sein des structures ?

Si oui lesquelles ?

Quels seraient les besoins en terme de formation ?

Quel contenu pour quel emploi ?

Quelle importance serait attachée à la nature du diplôme ?

Guide d'entretien auprès des structures de formation

Nom :

Prénom :

Désignation de l'organisme

Activité principale

Fonction de l'interlocuteur

Offre de formation

Dans quel secteur de l'emploi culturel proposez-vous des formations?

Conservation du patrimoine

Architecture

Lecture Publique

Edition et librairie

Presse

Spectacle vivant et activités artistiques

Arts plastiques

Activités cinématographique et de vidéo

Radio et télévision

Autre (préciser)

Combien de formations proposez-vous par an dans le secteur culturel ?

Conservation du patrimoine

Architecture

Lecture Publique

Edition et librairie

Presse

Spectacle vivant et activités artistiques

Arts plastiques

Activités cinématographiques et de vidéo

Radio et télévision

Autres (préciser)

2. Qualification des formations :

Les formations que vous proposez sont-elles de type :

Diplômantes ?

Si oui lesquelles ?

Combien par an ?

Proposez-vous des formations en cours d'emploi ?

Si oui lesquelles ?

Combien par an ?

Annexe 6

Données statistiques générales sur La Réunion

- **Tableau 1** : *Population des communes, arrondissements et cantons, Recensement 1999*
- **Tableau 2** : *Espaces urbains et ruraux selon le zonage en aires urbaines, Recensement 1999*
- **Tableau 3** : *Ile de La Réunion. Intercommunalité, Recensement 1999*
- **Graphique 1** : *Pyramide des âges, Recensement 1999*
- **Tableau 4** : *Evolution de la population active réunionnaise par sexe*
- **Tableau 5** : *Evolution de la population active réunionnaise ayant un emploi*
- **Tableau 6** : *Répartition de la population réunionnaise non scolarisée par niveau de diplôme, Recensement 1999*
- **Tableau 7** : *Quelques indicateurs sur le RMI et le Revenu de solidarité.*
- **Tableau 8** : *Effectifs de la fonction publique à La Réunion de 1996 à 2001*
- **Tableau 9** : *Les aides à l'emploi à La Réunion de 1999 à 2003*

Tableau 1 : Population des communes, arrondissements et cantons

Arrondissements et communes	Population
Arrondissement de Saint-Denis (5 communes)	
Le Port	38 412
La Possession	21 904
Saint-Denis	131 517
Sainte-Marie	26 582
Sainte-Suzanne	18 144
total	236 559
Arrondissement de Saint Pierre (8 communes)	
Entre-Deux	5 170
Petite-Ile	10 151
Saint-Joseph	30 293
Saint-Louis (y compris Cilaos)	49 634
Saint-Philippe	4 860
Saint-Pierre	68 915
Le Tampon	60 323
total	229 346
Arrondissement de Saint-Benoît (6 communes)	
Bras-Panon	9 683
La Plaine-des-Palmistes	3 434
Saint-André	43 174
Saint-Benoît	31 560
Sainte-Rose	6 551
Salazie	7 402
total	101 804
Arrondissement de Saint-Paul (5 communes)	
Les Avirons	7 172
L'Etang-Salé	11 755
Saint-Leu	25 314
Saint-Paul	87 712
Les Trois-Bassins	6 598
total	138 551
Total Population	706 260

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

Tableau 2 : Espaces urbains et ruraux selon le zonage en aires urbaines

Catégorie d'espace	Périmètres de 1990			Périmètres de 1999		
	Population en 1990	% de la population totale	évolution 1990-1999	Population en 1990	% de la population totale	évolution 1990-1999
Ensemble	597827	100	18,1	706300	100	18,1
Espace à dominante urbaine	483922	80,9	18,2	628527	89	18
Espace à dominante rurale	113901	19,1	18,1	77713	11	19,3

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

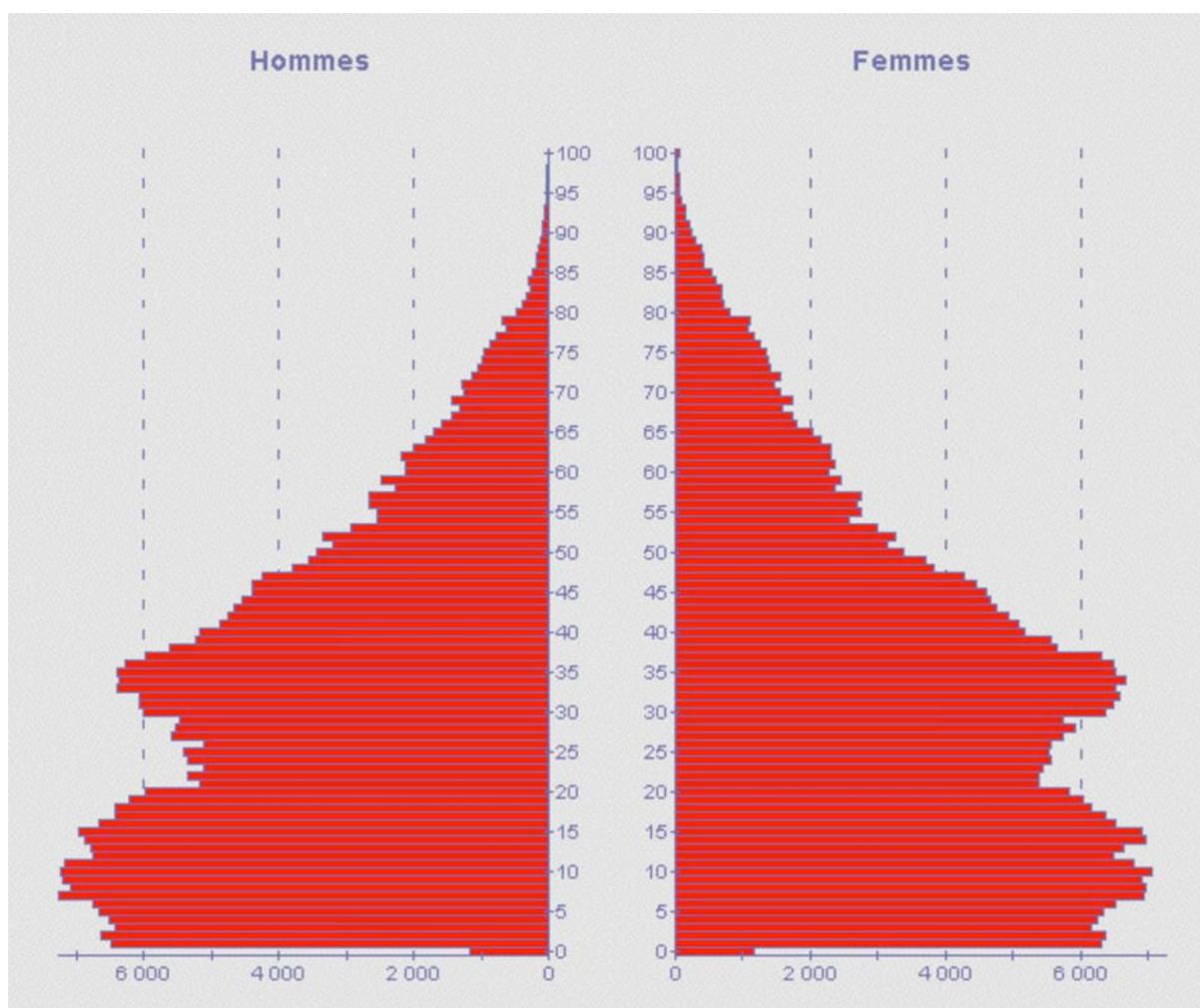
Tableau 3 : Ile de La Réunion. Intercommunalité

Groupements à fiscalité propre au 1 ^{er} janvier 2003			
Nom du groupement	Population sans doubles comptes		Date de création
	1990	1999	
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion : CINOR (Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne)	156 852	176 283	22/10/1997 (1)
Communauté Intercommunale des villes solidaires : CIVIS (Cilaos, Etang-Salé, Petite-Ile, Saint-Louis, Saint-Pierre)	119 743	140 455	24/06/1997 (2)
Communauté Intercommunale Réunion Est : CIREST (Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoit, Sainte-Rose, Salazie)	85 132	101 804	19/12/1996 (3)
Territoire de la Côte-Ouest : TCO (Le port, La Possession, saint-Leu, Saint-Paul, Trois-Bassins)	148 673	179 940	27/12/1996 (3)
Communauté de Communes du Sud : CCS (Avirons, Entre-Deux, Saint-Joseph, Tampon)	83 418	102 598	31/12/1997

- (1) Transformation de la communauté de commune en communauté d'agglomération, le 1er janvier 2001
- (2) L'Etang-salé, auparavant dans la CCS change de commune, puis transformation de la communauté de commune en communauté d'agglomération, le 26 décembre 2002. Sortie de Saint-Philippe.
- (3) Transformation de la communauté de commune en communauté d'agglomération, le 1er janvier 2002

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

Graphique 1 : Pyramide des âges de La Réunion



Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

Tableau 4 : Evolution de la population active réunionnaise par sexe

	Au sens du RP (1)				Au sens du BIT (2)		
	1974	1982	1990	1999	1999	2002	2003
Population active	132 381	176 142	232 361	297 880	269 427	299 068	302 566
Hommes	89 782	113 940	136 415	164 153	150 849	166 924	170 226
Femmes	42 599	62 202	95 946	133 727	118 578	132 144	132 340
Taux d'activité %)	48,9	51,2	55,5	58,0	54,2	54,7	54,1
Hommes	69,9	68,5	67,1	66,0	63,1	63,0	62,9
Femmes	29,9	35,1	44,4	50,4	45,9	46,8	45,9

(1) *Population active au sens du Recensement de la Population* : sont actifs au sens du recensement, les individus qui déclarent avoir un emploi, ceux qui déclarent être chômeurs et n'ont pas d'emploi, ceux qui déclarent être inactifs mais recherchent un emploi. Depuis le recensement de 1982, les militaires du contingent font aussi partie de la population active totale.

(2) *Population active au sens du Bureau International du travail* : sont actifs au sens du BIT, les militaires du contingent, les individus qui ont un emploi, ceux qui ont trouvé un emploi qui commencera ultérieurement, ceux qui souhaitent travailler, effectuent des démarches de recherche d'emploi et sont disponibles pour travailler.

Source : INSEE, *Recensements de la Population et Tableau Economique de La Réunion*
édition 2004-2005

Tableau 5 : Evolution de la population active réunionnaise ayant un emploi

	Au sens du RP		Au sens du BIT			
	1990	1999	1999	2001	2002	2003
Population active ayant un emploi	146 253	173 677	167 853	197 205	206 307	203 062
Hommes	90 526	100 634	0,896 141	114 916	119 377	116 799
Femmes	55 727	73 043	0,771 712	82 289	86 930	86 263
Taux d'emploi en %	37,9	37,2	37,5	40,6	41,8	40,3
Hommes	47,3	43,8	44,0	48,1	49,1	47,1
Femmes	28,6	30,9	31,3	33,3	34,6	33,7

Source : INSEE, *Recensements de la Population et Tableau Economique de La Réunion*
édition 2004-2005

Tableau 6 : Répartition de la population réunionnaise non scolarisée par niveau de diplôme

Répartition de la population réunionnaise non scolarisée par niveau de diplôme						
	1999			Evolution de 1990 à 1999		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée	443 353	214 502	228 851	22,2 %	21,9 %	22,5 %
Titulaire (%) :						
- d'aucun diplôme	57,4 %	57,5 %	57,2 %	-0,1 %	0,1 %	-0,3 %
- du CEP	4,6 %	4,0 %	5,1 %	27,9 %	26,2 %	29,2 %
- du BEPC	6,6 %	5,4 %	7,7 %	67,4 %	78,0 %	61,0 %
- du CAP ou du BEP	14,1 %	16,5 %	11,9 %	69,6 %	67,8 %	72,0 %
- du BAC ou du Brevet professionnel	8,2 %	7,2 %	9,1 %	90,0 %	91,1 %	89,2 %
- d'un diplôme de niveau BAC + 2	3,9 %	3,6 %	4,3 %	78,2 %	66,1 %	88,9 %
- d'un diplôme de niveau supérieur	5,2 %	5,8 %	4,7 %	154,2 %	118,2 %	214,5 %

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

Tableau 7 : Quelques indicateurs sur le RMI et le Revenu de solidarité (RSO)

	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2003
RMI							
	REUNION						FRANCE
Nombre des bénéficiaires au 31-12	50 265	61 807	63 417	63 483	67 915	70 851	1 120 844
Nombre de personnes concernées*	123 467	147 500	152 194	159 962	178 171	184 902	2 219 899
Montant total (en millions d'euros)	155	216	224	263	312,9	322	5 068
RSO							
	REUNION						DOM
Nombre des bénéficiaires					5 398	5 447	8479
Montant total (en millions d'euros)					22,2	24,2	37,6

* Comprend les bénéficiaires, leurs conjoints et les personnes à charge

Source : INSEE, Tableau Economique de La Réunion, édition 2004-2005

**Tableau 8 : Effectifs de la fonction publique à La Réunion de 1996 à 2001
(au 31 décembre)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Fonction publique de l'Etat (1)	21 043	21 505	23 249	24 174	23 900	24 465
Fonction publique territoriale (1) (2)	20 711	20 998	20 610	21 223	21 233	21 579
Fonction publique hospitalière (1)	4 765	4 736	4 901	5 004	5 141	5 449
Ensemble hors emplois aidés	46 519	47 239	48 760	50 401	50 274	51 493
Emplois aidés des collectivités territoriales (3)	9 971	10 154	11 776	11 976	13 949	13 837
Emplois aidés des hôpitaux publics (3)	nd	nd	nd	nd	385	513
Total	56 490	57 393	60 536	62 377	64 608	65 843

(1) hors emplois aidés

(2) emplois principaux

(3) les modifications de collecte et les différences de champ intervenues depuis 1996 ne permettent pas d'obtenir une série homogène pour les emplois aidés dans la fonction publique d'Etat.

Source : INSEE Réunion, *Tableau Economique de La Réunion, édition 2004-2005*

Tableau 9 : Les aides à l'emploi à La Réunion de 1999 à 2003

	1999	2000	2001	2002	2003
Emplois aidés dans le secteur marchand	9382	9373	6673	5548	6397
Contrats en alternance	4359	4532	4030	3410	4262
Exonérations à l'embauche	1674	1329	367	0	0
Contrats de retour à l'emploi (CRE) Contrats d'accès à l'emploi (CAE)	3349	3512	2276	2138	2135
Emplois aidés dans le secteur non-marchand	48717	50949	48966	45677	41034
Contrats emploi solidarité (CES) Nouveaux contrats et avenants	31 874	28 221	29 962	27 128	24520
Contrats emploi consolidés (CEC) Nouveaux contrats et avenants	4 415	3 902	5 798	5 662	5159
Contrats d'Insertion par l'activité (CIA)	9 681	8 232	12 019	11 922	10773
Apprentissage du secteur public		13	48	35	68
Contrats emploi ville (CEV)	158	135	77	0	0
Contrats emploi jeunes (CEJ)	2 589	1 446	1 062	930	514
Insertion par l'économique	6453	2787	2625	5313	4239
Aides à la création d'entreprises	371	524	709	218	184
Totaux	64923	63633	58973	56756	51854

Source : INSEE Réunion, *Tableau Economique de La Réunion, édition 2004-2005*

Annexe 7

Eléments statistiques complémentaires sur le secteur culturel réunionnais

- **Tableau 1** : *Les bibliothèques municipales, statistiques pour l'année 2002*

- **Tableau 2** : *Radios autorisées au 8 juillet 2004*

- **Tableau 3** : *Audience cumulée des radios*

- **Tableau 4** : *Evolution du nombre de comptes de redevance TV à La Réunion*

Tableau 1 : Les bibliothèques municipales : statistiques pour l'année 2002

	Population concernée en 1999	Nombre d'inscrits	Taux d'inscription (en %)	Nombre de prêts	Nombre de prêts par habitant	Dépenses d'acquisition (en euros)	Dépenses d'acquisition par habitant (en euros)
Ensemble des bibliothèques municipales							
France entière	39 234 242	6 770 326	17,3	199 768 112	5,1	97 127 768	2,5
La Réunion	671 045	82 167	12,2	2 273 154	3,4	1 438 269	2,1
Les bibliothèques municipales faisant plus de 100 000 prêts en 2000							
Saint Denis	132 573	13 736	10,4	666 006	4,7	266 303	2,0
Saint Paul	88 980	3 731	4,2	112 937	1,3	35 112	0,4
Saint Pierre	69 849	12 788	18,3	500 272	7,2	193 543	2,8
Saint André	43 577	6 708	15,4	207 833	4,8	324 268	7,4
Le Port	38 675	6 428	16,6	188 778	4,9	99 855	2,6
Saint Benoît	31 873	6 987	21,9	173 576	5,4	86 133	2,7
Saint Joseph	30 771	3 885	12,6	100 801	3,3	39 907	1,3
Sainte Marie	26 769	4 317	16,1	122 334	4,6	65 952	2,5
Total 8 villes	463 067	58 580	12,7	2 032 537	4,4	1 111 073	2,4
France entière	22 347 830	4 035 528	18,1	132 991 517	6,0	62 057 460	2,8

Source : INSEE Réunion, *Tableau Economique de La Réunion*, édition 2004-2005

Tableau 2 : Radios autorisées à La Réunion au 8 juillet 2004 ²⁶⁴

Nom	Adresse du studio
Catégorie A	
A.C.B. (Animation Collège Bernica)	Saint Gilles Les Hauts
Arc en Ciel	Saint Denis
Case Infos	Trois Bassin
Classique FM	Saint Denis
Digital FM	Sainte Anne
Radio Décibel	Saint Denis
First Réunion	Saint Denis
Hit FM (ex. Radio Dominique)	Etang Salé
K.O.I. (Kanal Océan Indien)	Le Port
R.I.L. (Radio des îles)	Saint Denis
R.J.L. (Radio Jeunesse Lumière)	Saint Louis
Radio NEO (ex. radio Jujubes)	Le Port
Radio Kontiak	Sainte Clothilde
Radio LGB (Lycée Georges Brassens)	Sainte Clothilde
Kréol FM	Saint Paul
Love FM	Sainte Marie
R.M.9 (Radio Mixte 9)	Le Port
Radio Oasis	Saint Joseph
Radio Pikan	Saint Pierre
Plainoise FM	Saint Benoît
Plus FM	Saint Denis
R.S.L. (Radio Rivière Saint Louis)	Rivière Saint Louis
Radio Salazes	Salazie
Sky Réunion	Sainte Clothilde
Radio Soleil	Bois de Nèfles Saint Paul
Radio Sud Plus	Le Tampon
Sun Light FM	Saint Philippe
Sun'Lazes	Salazie
Top FM	Saint Joseph
Radio Vie	Saint Denis
R.V.M. (Radio Velly Music)	Trois Bassins

²⁶⁴ **Catégorie A** : services associatifs éligibles au fonds de soutien (30 radios). Il s'agit de services éligibles au fonds de soutien à l'expression radiographique, institué par l'article 80 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, dont les ressources commerciales provenant des messages de publicité ou de parrainage diffusés à l'antenne sont inférieures à 20 % du chiffre d'affaire. Ce sont des radios de proximité, communautaires, culturelles ou scolaires. Elles doivent consacrer aux programmes d'intérêt local au moins 4 heures quotidiennes entre 6h et 22 h.

Catégorie B : services locaux ou régionaux indépendants ne diffusant pas de programme national identifié et se caractérisant par la présence, dans leurs émissions, d'un programme d'intérêt local d'une durée quotidienne, publicité non comprise, d'au moins quatre heures entre 6h et 22h.

Catégorie C : services locaux ou régionaux diffusant le programme d'un réseau thématique à vocation nationale. Comme pour la catégorie B, par locaux ou régionaux on entend des services dont la zone de desserte ne couvre pas une population de plus de 6 millions d'habitants.

Catégorie B	
102 FM	Saint Joseph
Radio Est Réunion	Sainte Rose
Exo FM	Sainte Marie
Radio Festival	La Possession
Radio Freedom	Saint Denis
Fréquence Sud	Le Tampon
Radio Méga Ouest	Le Guillaumet
Radio Nostalgie	Saint Denis
Radio Star	Saint Pierre
R.Z.FM (Radio Zirondel)	Saint Joseph
Catégorie C	
Chérie FM Réunion	Sainte Clothilde
N.R.J. Réunion	Sainte Clothilde
Radio Réunion (R.F.O. 1, France Inter et France Culture)	Saint Denis

*Source : INSEE Réunion, Tableau Economique de La Réunion, édition 2004-2005
d'après les données du Conseil Supérieur de l'audiovisuel (CSA) et du
Comité Technique Radiophonique de La Réunion et de Mayotte (C.T.R.)*

**Tableau 3 : Audience cumulée des chaînes de télévision à La Réunion
Du lundi au dimanche, de 0h à 24 h (en %)**

	Janvier – mars 2003	Avril – juin 2003	Septembre – novembre 2003
Télé Réunion	56,6	55,1	52,4
Antenne Réunion	50,4	50,4	48,4
Tempo (RFO)	18	18,4	15,1

*Source : INSEE, Tableau Economique de La Réunion, édition 2004-2005
d'après l'enquête Métridom – Médiamétrie – 2003*

Tableau 4 : Evolution du nombre de comptes de redevance télévision à La Réunion

	TV noir et blanc	TV couleur
1995	17 022	97 307
1996	14 908	101 826
1997	13 419	104 832
1998	8 947	112 472
1999	7 971	113 731
2000	7 334	117 959
2001	6 775	122 589
2002	6 312	130 307
2003	5 903	129 302

*Source : INSEE, Tableau Economique de La Réunion édition 2004-2005 d'après les données du
service de la redevance de l'audiovisuel*

Annexe 8

Tableaux statistiques sur l'emploi culturel en France

- **Tableau 1** : *Actifs du secteur culturel en métropole, par région du lieu de travail, selon le sexe, en 1999*
- **Tableau 2** : *Actifs des professions culturelles en métropole, par région du lieu de travail, selon le sexe, en 1999*
- **Tableau 3** : *Evolution du nombre d'actifs du secteur culturel en France, répartition par domaines, de 1990 à 1999*
- **Tableau 4** : *Evolution du nombre d'actifs des professions culturelles en France (professions détaillées), de 1990 à 1999*
- **Tableau 5** : *Part des femmes parmi les actifs du secteur culturel en France (données 1990 et 1999 en %)*
- **Tableau 6** : *Part des femmes dans les professions culturelles en France (professions détaillées) (données 1990 et 1999 en %)*
- **Tableau 7** : *Actifs du secteur culturel en France, répartition par âge (données 1990 et 1999 en %)*
- **Tableau 8** : *Actifs du secteur culturel en France en 1999 par niveau de diplôme*
- **Tableau 9** : *Actifs des professions culturelles en France en 1999 par niveau de diplôme*
- **Tableau 10** : *Part des diplômés « bac + 2 et plus » dans les actifs du secteur culturel en France (données 1990 et 1999 en %)*
- **Tableau 11** : *Part des diplômés "bac + 2 et plus" dans les actifs des professions culturelles en France (données 1990 et 1999 en %)*
- **Tableau 12** : *Répartition des actifs du secteur culturel en France en 1999 selon la durée du contrat de travail*
- **Graphique 1** : *Evolutions comparées du nombre d'intermittents de l'audiovisuel et du spectacle entre 1991 et 2002 selon l'UNEDIC et la Caisse des Congés Spectacle*
- **Tableau 13** : *Evolution des effectifs intermittents, durée annuelle moyenne de travail, rémunération annuelle (contrats déclarés à la Caisse des congés spectacles entre 1987 et 2001)*

Tableau 1 : Actifs du secteur culturel en métropole par région du lieu de travail, selon le sexe, en 1999

région du lieu de travail	femmes		hommes		total	
	actifs	%	actifs	%	actifs	%
Alsace	4 643	2,3	4 975	2,2	9 618	2,2
Aquitaine	7 026	3,5	8 361	3,7	15 387	3,6
Auvergne	2 840	1,4	3 556	1,6	6 396	1,5
Basse-Normandie	3 018	1,5	2 937	1,3	5 955	1,4
Bourgogne	3 552	1,8	3 649	1,6	7 201	1,7
Bretagne	6 649	3,3	8 484	3,7	15 133	3,5
Centre	4 974	2,5	5 777	2,5	10 751	2,5
Champagne-Ardenne	2 769	1,4	2 886	1,3	5 655	1,3
Corse	542	0,3	767	0,3	1309	0,3
Franche-Comté	2 365	1,2	2 212	1	4 577	1,1
Haute-Normandie	3 100	1,6	3 701	1,6	6 801	1,6
Ile-de-France	92 645	46,4	103 586	45,2	196 231	45,8
Languedoc-Roussillon	5 742	2,9	7 474	3,3	13 216	3,1
Limousin	1 438	0,7	1 584	0,7	3 022	0,7
Lorraine	4 647	2,3	4 890	2,1	9 537	2,2
Midi-Pyrénées	6 636	3,3	8 089	3,5	14 725	3,4
Nord-Pas-de-Calais	6 708	3,4	7 631	3,3	14 339	3,3
Pays de la Loire	6 106	3,1	7 435	3,2	13 541	3,2
Picardie	2 802	1,4	3 306	1,4	6 108	1,4
Poitou-Charentes	3 205	1,6	3 577	1,6	6 782	1,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11 607	5,8	14 502	6,3	26 109	6,1
Rhône-Alpes	14 732	7,4	16 730	7,3	31 462	7,3

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

**Tableau 2 : Actifs des professions culturelles en métropole
par région du lieu de travail, selon le sexe, en 1999**

région du lieu de travail						
	femmes		hommes		total	
	actifs	%	actifs	%	actifs	%
Alsace	3 042	2	5 128	2,1	8 170	2,1
Aquitaine	5 261	3,4	9 403	3,9	14 664	3,7
Auvergne	1 862	1,2	3 389	1,4	5 251	1,3
Basse-Normandie	1 809	1,2	3 328	1,4	5 137	1,3
Bourgogne	2 495	1,6	4 311	1,8	6 806	1,7
Bretagne	4 423	2,9	8 249	3,4	12 672	3,2
Centre	3 819	2,5	6 497	2,7	10 316	2,6
Champagne-Ardenne	1 591	1	2 823	1,2	4 414	1,1
Corse	337	0,2	705	0,3	1042	0,3
Franche-Comté	1 710	1,1	2 826	1,2	4 536	1,2
Haute-Normandie	2 346	1,5	4 026	1,7	6 372	1,6
Ile-de-France	74 742	48,5	100 632	42,1	175 374	44,6
Languedoc-Roussillon	4 422	2,9	8 595	3,6	13 017	3,3
Limousin	1 008	0,7	1 893	0,8	2 901	0,7
Lorraine	2 802	1,8	5 028	2,1	7 830	2
Midi-Pyrénées	5 008	3,3	8 885	3,7	13 893	3,5
Nord-Pas-de-Calais	4 727	3,1	7 457	3,1	12 184	3,1
Pays de la Loire	4 713	3,1	8 669	3,6	13 382	3,4
Picardie	2 280	1,5	3 635	1,5	5 915	1,5
Poitou-Charentes	2 331	1,5	4 413	1,8	6 744	1,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 359	6,1	16 974	7,1	26 333	6,7
Rhône-Alpes	12 789	8,3	20 187	8,4	32 976	8,4

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

**Tableau 3 : Evolution du nombre d'actifs du secteur culturel en France
Répartition par domaines**

	1990	1999	Evolution en %
Industries culturelles	218 008	234 415	+8
Activités cinématographiques et de vidéo	17 600	31 800	+81
Radio et télévision	32 384	39 447	+22
Presse	76 408	79 707	+4
Edition et librairie	91 616	83 461	-9
Architecture	54 344	51 311	-6
Spectacle vivant et activités artistiques	78 392	107 121	+37
Conservation du patrimoine	35 580	35 661	+0
Ensemble	386 324	428 508	+11

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

**Tableau 4 : Evolution du nombre d'actifs des professions culturelles en France
(professions détaillées)**

	1990	1999	Evolution (en %)
Architectes	33888	29770	-12
- Architectes libéraux	24296	22759	-6
- Architectes salariés	9592	7011	-27
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	93116	127501	+37
- Artistes de spectacle dont :	35616	54795	+54
<i>Artistes professionnels de la musique et du chant (hors artistes de variétés)</i>	15940	22934	+44
<i>Artistes Dramatiques, danseurs (hors artistes de variétés)</i>	11112	23240	+109
<i>Artistes de variétés (dont artistes de cirque, musiciens, chanteurs, danseurs de variétés)</i>	8564	8621	+1
- Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles dont :	57500	72706	+26
<i>Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif</i>	17604	14305	-19
<i>cadres artistiques des spectacles (dont chefs d'orchestre, chefs des chœurs, chorégraphes, metteurs en scène, réalisateurs)</i>	5736	7953	+39
<i>cadres techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (cadres technico-artistiques)</i>	8324	14818	+78

<i>assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (saliariés ou indépendants)</i>	17008	28769	+69
<i>auxiliaires des spectacles (ouvriers et techniciens)</i>	8828	6861	-22
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	101070	119562	+18
- Métiers d'art dont :	27402	28373	+4
<i>artisans d'art</i>	10438	12658	+21
<i>ouvriers d'art</i>	16964	15715	-7
- photographes dont :	13149	16353	+24
<i>photographes salariés</i>	6809	6812	+0
<i>photographes indépendants</i>	6340	9541	+50
- artistes plasticiens	19776	17574	-11
- stylistes décorateurs dont :	40743	57262	+41
<i>assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés</i>	29825	42119	+41
<i>assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants.</i>	10918	15143	+39
<i>Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation</i>	32116	25881	-19
- bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique	11768	17692	+50
- cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	2292	3042	+33
- assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	18056	5147	-71
professions littéraires	45996	56555	+23
- auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	5592	6550	+17
- journalistes et cadres de l'édition dont :	40404	50005	+24
<i>journalistes secrétaires de rédaction</i>	29640	37642	+27
<i>cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles</i>	10764	12363	+15
<i>professeurs d'art (hors établissement scolaires)</i>	23740	33932	+43
Ensemble	329926	393201	+19

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

**Tableau 5 : Part des femmes parmi les actifs du secteur culturel en France
(données en %)**

	1990	1999
Industries culturelles	49	49
- Activités cinématographiques et de vidéo	43	39
production de films institutionnels et publicitaires	38	37
production de films pour le cinéma	41	42
prestations techniques pour le cinéma et la télévision	37	31
distribution de films cinématographiques	58	57
édition et distribution vidéo	33	33
projection de films cinématographiques	48	46
- Radio et télévision	40	43
production de films pour la télévision	43	45
activités de radio	40	40
production de programmes de télévision	38	43
diffusion de programmes de télévision	41	44
- Presse	43	49
édition de journaux (quotidiens, journaux publicitaires)	35	43
édition de revues et périodiques	50	57
agences de presse, journalistes indépendants	41	45
- Edition et librairie	58	57
édition de livres	56	57
édition d'enregistrement sonore	39	39
autres activités d'édition (calendriers, cartes postales, édition d'art : gravures, images, photos)	47	43
commerce de détail de livres, journaux et papeterie	60	59
Architecture	33	34

Spectacle vivant et activités artistiques	42	43
Activités artistiques (artistes indépendants, ensembles permanents, créations de spectacles...)	36	41
Services annexes aux spectacles (machinerie, costume, maquillage, organisation, promotion...)	35	38
Gestion de salles de spectacles (concerts, théâtres, cabarets, studios d'enregistrement)	59	55
autres spectacles (cirque, marionnettes, son et lumière)	36	33
Conservation du patrimoine	61	59
gestion des bibliothèques	77	70
gestion du patrimoine culturel (musées, sites, monuments historiques)	50	52
Ensemble	46	47

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

Tableau 6 : Part des femmes dans les actifs des professions culturelles en France (professions détaillées) (données en %)

	1990	1999
Architectes	18	18
- Architectes libéraux	15	14
- Architectes salariés	25	32
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	32	31
- Artistes de spectacle dont :	35	34
<i>Artistes professionnels de la musique et du chant (hors artistes de variétés)</i>	21	20
<i>Artistes Dramatiques, danseurs (hors artistes de variétés)</i>	48	44
<i>Artistes de variétés (dont artistes de cirque, musiciens, chanteurs, danseurs de variétés)</i>	45	44
- Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles dont :	29	29
<i>Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif</i>	32	28
<i>cadres artistiques des spectacles (dont chefs d'orchestre, chefs des chœurs, chorégraphes, metteurs en scène, réalisateurs)</i>	21	26
<i>cadres techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (cadres technico-artistiques)</i>	30	30
<i>assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)</i>	32	29
<i>auxiliaires des spectacles (ouvriers et techniciens)</i>	24	29
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	36	38
- Métiers d'art dont :	24	29
<i>artisans d'art</i>	23	26
<i>ouvriers d'art</i>	25	31
- photographes dont :	24	23
<i>photographes salariés</i>	24	29
<i>photographes indépendants</i>	25	19
- artistes plasticiens	36	38
- stylistes décorateurs dont :	50	47
<i>assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés</i>	52	50
<i>assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants.</i>	44	40

Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	81	77
- bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique	80	79
- cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	79	78
- assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	81	71
professions littéraires	37	41
- auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	38	38
- journalistes et cadres de l'édition dont :	36	42
<i>journalistes secrétaires de rédaction</i>	38	43
<i>cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles</i>	33	38
professeurs d'art (hors établissement scolaires)	61	60
ensemble	39	39

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

**Tableau 7 : Actifs du secteur culturel en France
Répartition par âge**

1999	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Total
activités cinématographiques et de vidéo	2 802	17 229	7 140	3 814	815	31 800
radio et télévision	1 775	21 421	9 356	6 042	853	39 447
Presse	2 806	35 548	23 239	16 280	1 834	79 707
édition et librairie	5 388	34 814	22 662	17 648	2949	83 461
Architecture	1 342	20 678	15 392	10 721	3178	51 311
spectacle vivant et activités artistiques	6 169	51 057	29 125	16 251	4 519	107 121
conservation du patrimoine	1 542	15 699	9 873	7 403	1 144	35 661
Ensemble	21 824	196 446	116 787	78 159	15 292	428 508
1990	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Total
activités cinématographiques et de vidéo	1 736	9 196	3 932	1 984	752	17 600
radio et télévision	3 768	15 656	7 740	4 340	880	32 384
Presse	5 308	34 236	21 232	12 836	2 796	76 408
édition et librairie	9 764	38 092	24 176	15 152	4432	91 616
Architecture	3 348	25 236	14 944	7 416	3400	54 344
spectacle vivant et activités artistiques	8 388	37 516	18 204	8 860	5 424	78 392
conservation du patrimoine	3 600	15 772	9 104	5 464	1 640	35 580
Ensemble	35 912	175 704	99 332	56 052	19 324	386 324

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

**Tableau 8 : Actifs du secteur culturel en France en 1999
par niveau de diplôme**

	bac + 3 et plus	bac + 2	bac	BEP, CAP	<BEP et CAP	Total
activités cinématographiques et de vidéo	7 547	6 298	7 052	5 329	5 574	31 800
radio et télévision	12 366	8 703	8 372	4 616	5390	39 447
Presse	21 940	13 485	14 032	15 763	14 487	79 707
édition et librairie	13 013	10 994	16 647	20 809	21998	83 461
Architecture	26 297	6 116	7 684	6 622	4592	51 311
spectacle vivant et activités artistiques	23 583	17 645	24 271	17 827	23 795	107 121
conservation du patrimoine	10 657	4 533	5 959	6 953	7 559	35 661
Ensemble	115 403	67 774	84 017	77 919	83 395	428 508

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

**Tableau 9 : Actifs des professions culturelles en France en 1999
par niveau de diplôme**

	bac + 3 et plus	bac + 2	bac	BEP, CAP	<BEP et CAP	Total
Architectes	25589	1164	1242	729	1046	29770
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	22937	21369	29664	21822	31709	127501
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	19075	19054	24776	31095	25562	119562
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	16735	3963	2282	1423	1478	25881
professions littéraires	27166	10799	9737	3412	5441	56555
professeurs d'art (hors établissement scolaires)	11533	6871	7968	2492	5068	33932
Ensemble	123035	63220	75669	60973	70304	393201

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

Tableau 10 : Part des diplômés "bac + 2 et plus" dans les actifs du secteur culturel en France (données en %)

	1990	1999
Industries culturelles	25	40
activités cinématographiques et de vidéo	25	44
radio et télévision	34	53
presse	30	44
édition et librairie	17	29
Architecture	53	63
spectacle vivant et activités artistiques	27	38
conservation du patrimoine	32	43
Ensemble	30	43

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

Tableau 11 : Part des diplômés "bac + 2 et plus" dans les actifs des professions culturelles en France (données en %)

	1990	1999
Architectes	81	90
- Architectes libéraux	78	89
- Architectes salariés	87	92
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	22	35
- Artistes de spectacle dont :	24	35
<i>Artistes professionnels de la musique et du chant (hors artistes de variétés)</i>	28	38
<i>Artistes Dramatiques, danseurs (hors artistes de variétés)</i>	26	35
<i>Artistes de variétés (dont artistes de cirque, musiciens, chanteurs, danseurs de variétés)</i>	16	25
- Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles dont :	20	35
<i>Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif</i>	6	13
<i>cadres artistiques des spectacles (dont chefs d'orchestre, chefs des chœurs, chorégraphes, metteurs en scène, réalisateurs)</i>	47	59
<i>cadres techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (cadres technico-artistiques)</i>	39	49
<i>assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)</i>	23	34
<i>auxiliaires des spectacles (ouvriers et techniciens)</i>	10	21
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	20	32

- Métiers d'art dont :	6	12
<i>artisans d'art</i>	14	17
<i>ouvriers d'art</i>	2	7
- photographes dont :	14	22
<i>photographes salariés</i>	11	17
<i>photographes indépendants</i>	18	25
- artistes plasticiens	34	48
- stylistes décorateurs dont :	24	40
<i>assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés</i>	21	37
<i>assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants.</i>	33	48
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	69	80
- bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique	89	86
- cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	77	85
- assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	55	57
professions littéraires	55	67
- auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	49	62
- journalistes et cadres de l'édition dont :	55	68
<i>journalistes secrétaires de rédaction</i>	59	69
<i>cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles</i>	46	64
professeurs d'art (hors établissement scolaires)	40	54
Ensemble	38	47

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

Tableau 12 : Répartition des actifs du secteur culturel en France en 1999 selon la durée du contrat de travail

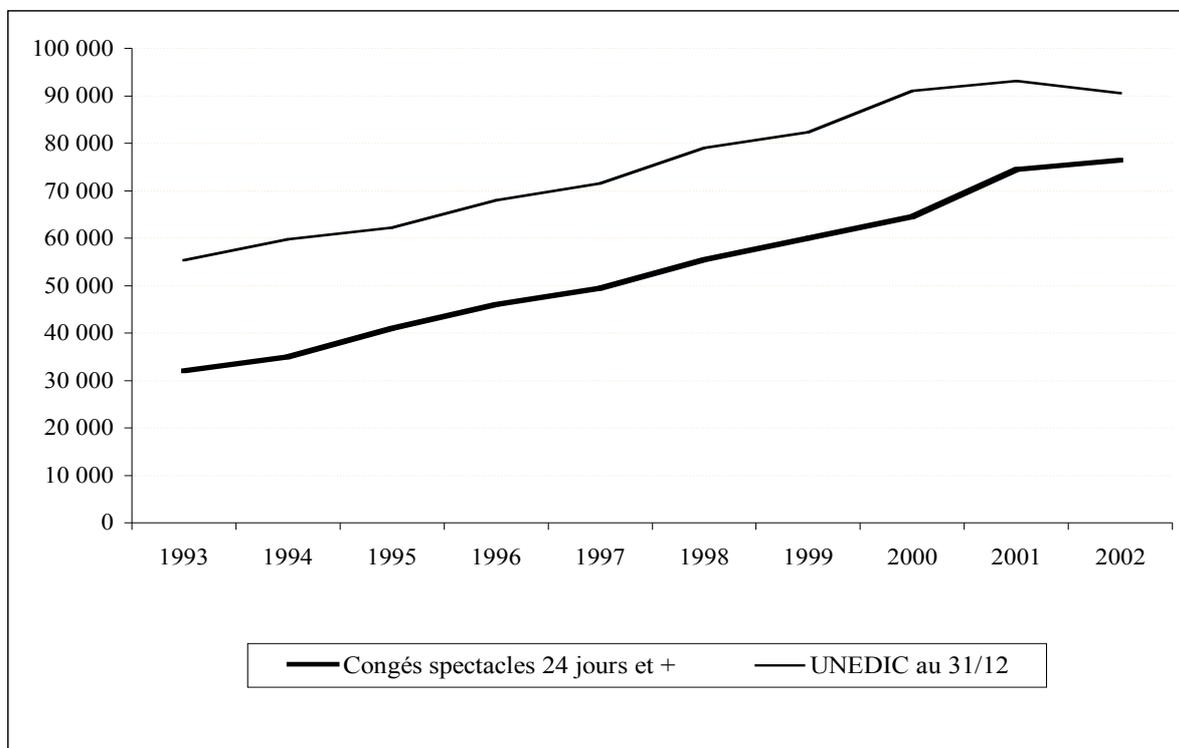
1999	contrat à durée déterminée*	contrat à durée indéterminée**	Total
activités cinématographiques et de vidéo	10 123	16 962	27 085
radio et télévision	11 626	25 005	36 631
presse	8 275	63 436	71 711
édition et librairie	7 856	50 978	58 834
architecture	4 577	22 231	26 808
spectacle vivant et activités artistiques	38 493	38 195	76 688
conservation du patrimoine	8 551	26 499	35 050
ensemble	89 501	243 306	332 807
1990	contrat à durée déterminée*	contrat à durée indéterminée**	Total
activités cinématographiques et de vidéo	3 644	12 068	15 712
radio et télévision	5 896	25 264	31 160
presse	4 412	67 568	71 980
édition et librairie	6 168	56 144	62 312
architecture	3 112	26 076	29 188
spectacle vivant et activités artistiques	11 988	40 404	52 392
conservation du patrimoine	3 044	32 112	35 156
ensemble	38 264	259 636	297 900

* contrats à durée déterminée : emplois sur CDD, CES, saisonniers, intermittents, intérimaires, contractuels avec limitation de durée, vacataires...

** contrats à durée indéterminée : emplois sur CDI, fonctionnaires, contractuels sans limitation de durée

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 / DEPS

Graphique 1 : Evolutions comparées du nombre d'intermittents de l'audiovisuel et du spectacle entre 1991 et 2002 selon l'UNEDIC et la Caisse des Congés Spectacle



Source : Jean-Paul Guillot, *Pour une politique de l'emploi dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel*, Ministère de la culture et de la communication (Rapport au Ministre), 2004

**Tableau 13 : Evolution des effectifs intermittents,
durée annuelle moyenne de travail, rémunération annuelle
(contrats déclarés à la Caisse des congés spectacles entre 1987 et 2001)**

	Variation des effectifs intermittents en % 1990-1999	Durée annuelle moyenne de travail (en jours)	Variation en % de la rémunération annuelle moyenne en euros constants (contrats déclarés à la Caisse des congés spectacles)
Artistes	+267	-52	-38
Musiciens	+407	-56	-48
Comédiens	+202	-48	-30
Artistes chorégraphiques	+251	-46	-24
Artistes lyriques	+242	-43	-22
Cadres	+177	-26	-22
Réalisateurs	+127	-41	-35
Directeurs de production	+279	-30	-28
Chefs monteurs	+180	-8	-2
Ingénieurs du son	+204	-16	-9
Techniciens	+285	-21	-26
Techniciens vidéo	+785	-26	-21
Régisseurs non-cadres	+349	-26	-24
Assistants décor / costume	+241	-23	-39
Assistants de production	+209	-40	-35
Ouvriers	+185	-24	-33
Travailleurs du plateau	+155	-16	-32
Ensemble	+193	-34	-27

Source : Caisse des congés spectacles / Cesta

Annexe 9

Tableaux statistiques sur l'emploi culturel à La Réunion

- **Tableau 1** : *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999 répartition par domaines*
- **Tableau 2** : *Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999 Répartition par domaines*
- **Tableau 3** : *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999 répartition par sexe*
- **Tableau 4** : *Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999 répartition par sexe*
- **Tableau 5** : *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999 répartition par âge*
- **Tableau 6** : *Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999 répartition par âge*
- **Tableau 7** : *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999 répartition par niveau de diplôme*
- **Tableau 8** : *Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999 répartition par niveau de diplôme*
- **Tableau 9** : *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999 répartition par type de contrat*
- **Tableau 10** : *Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999 répartition par durée du temps de travail*
- **Tableau 11** : *Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à La Réunion en 2003 : Répartition géographique*
- **Tableau 12** : *Répartition des effectifs par domaines culturels et par zones géographiques à La Réunion (estimation 1993)*
- **Graphique 1** : *Répartition des effectifs par domaines culturels et par zones géographiques à La Réunion (estimation 1993, en %)*
- **Tableau 13** : *Répartition des emplois-jeunes recensés comme « culturels » dans l'île de La Réunion par communes et par structures*

Tableau 1 : Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999
Répartition par domaines

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Total industries culturelles	1 119	1 163	400	1 554
1. Activités cinématographiques et de vidéo	81	128	28	163
2. Radio et télévision	461	456	240	411
3. Presse	134	227	17	516
4. Edition et librairie	443	352	115	464
Architecture	260	241	78	487
Spectacle vivant et activités artistiques	388	383	116	555
Conservation du patrimoine	174	119	80	244
Total	1 941	1 906	674	2 840
% de la population active occupée	1,55	1,09	1,55	1,63

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 2 : Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999
Répartition par domaines

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Artistes des spectacles	235	265	56	258
Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles	275	228	121	379
Total Professions de l'audiovisuel et du spectacle	510	493	177	637
Artistes plasticiens	75	52	60	65
Stylistes décorateurs	316	302	42	261
Photographes	97	84	28	131
Métiers d'art	153	170	125	127
Total Professions des arts plastiques et métiers d'art	641	608	255	584
Journalistes et cadres d'édition	189	180	75	272
Auteurs littéraires	12	4	4	12
Total Professions littéraires	201	184	79	284
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	87	63	43	135
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	92	120	59	190
Architectes	176	128	54	194
Total	1 707	1 596	667	2 024
% de la population active occupée	1,36	0,9	1,53	1,16

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 3 : Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999
Répartition par sexe

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Hommes	1 080	1 026	409	1 657
Femmes	861	880	265	1 183
Total	1 941	1 906	674	2 840

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 4 : Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999
Répartition par sexe

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Hommes	1 202	1 078	473	1 387
Femmes	505	518	194	637
Total	1 707	1 596	667	2 024

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 5 : Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999
Répartition par âge

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
15-24 ans	68	75	54	236
25-39 ans	1 039	997	389	1 717
40-49 ans	530	522	138	590
50-59 ans	252	259	76	265
60 ans et plus	52	53	17	32
Total	1 941	1 906	674	2 840

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 6 : Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999
Répartition par âge

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
15-24 ans	67	69	59	147
25-39 ans	952	798	366	1 156
40-49 ans	422	442	147	470
50-59 ans	216	227	72	216
60 ans et plus	50	60	23	35
Total	1 707	1 596	667	2 024

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 7 : Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999
Répartition par niveau de diplôme

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
BEPC, CEP ou aucun	573	541	195	986
CAP, BEP	370	357	140	513
BAC	421	400	131	607
BAC +2	260	245	95	254
BAC +3 et plus	317	363	113	480
Total	1 941	1 906	674	2 840

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 8 : Actifs des professions culturelles dans les DOM en 1999
Répartition par âge

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
BEPC, CEP ou aucun	503	495	214	547
CAP, BEP	316	278	95	326
BAC	327	285	108	389
BAC +2	200	183	90	221
BAC +3 et plus	361	355	160	541
Total	1 707	1 596	667	2 024

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 9 : Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999
Répartition par type de contrat

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Emploi en CDI	1 106	1 191	392	1 759
Emploi en CDD	292	326	123	675
Total	1 398	1 517	515	2 434

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 10 : Actifs du secteur culturel dans les DOM en 1999
Répartition par durée du temps de travail

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Temps complet	1 584	1 606	581	2 336
Temps partiel	357	300	93	504
Total	1 941	1 906	674	2 840

Source : OPC d'après les données INSEE, recensement de la population de 1999

Tableau 11 : Estimation du nombre d'actifs du secteur culturel à La Réunion en 2003

	Estimation des effectifs en 2003	Répartition des effectifs en %
activités cinématographiques et de vidéo*	351	8
radio et télévision	905	20
presse	492	11
édition et librairie	408	9
architecture	429	10
spectacle vivant et activités artistiques**	927	21
conservation du patrimoine***	822	18
Administration****	144	3
ensemble	4478	100

* activités cinématographiques et de vidéo : effectifs de l'emploi privé + 180 intermittents

** spectacle vivant : emplois dans le spectacle privé + emplois dans le spectacle public + intermittents + emplois dans l'enseignement artistique

*** conservation du patrimoine : emplois dans le secteur privé + emploi public bibliothèques et conservation

**** administration : secteur public

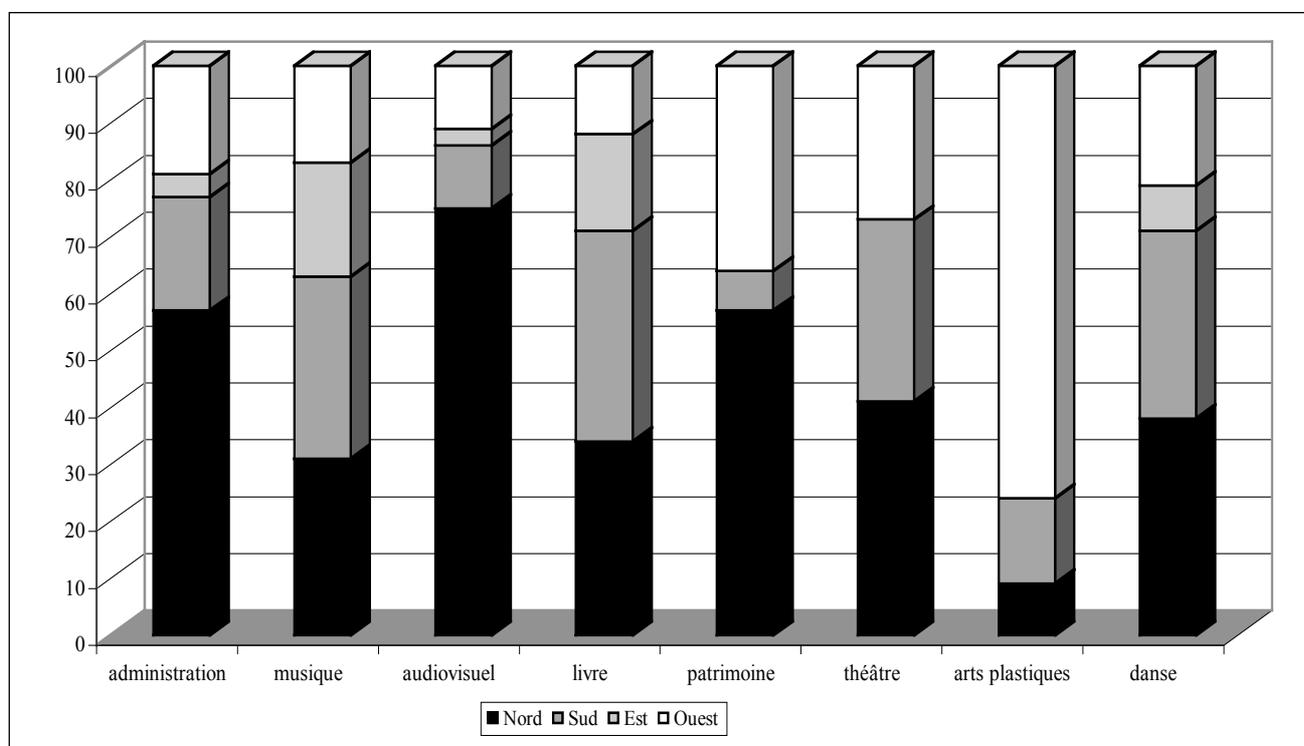
Source : OPC d'après les statistiques UNEDIC 2003 et collecte in situ de données

Tableau 12 : Répartition des effectifs par domaines culturels et par zones géographiques à La Réunion (estimation 1993)

	Nord	Sud	Est	Ouest	total	total en %
administration	289	101	22	94	507	28
musique	115	115	72	63	365	20
animation	153	67	24	13	257	14
audiovisuel	189	28	7	27	251	14
livre	82	91	41	29	243	13
patrimoine	41	5	0	26	72	4
théâtre	29	23	0	19	71	4
arts plastiques	2	4	0	21	27	2
danse	9	8	2	5	24	1
total	911	443	168	297	1819	100
total en %	50	24,4	9,3	16,3	100	

Source : d'après l'enquête réalisée auprès des employeurs culturels de La Réunion de janvier à mars 1993 par "BETURE SETAME"

Graphique 1 : Répartition des effectifs par domaines culturels et par zone géographique à La Réunion (estimation 1993 – en %)



Source : d'après l'enquête réalisée auprès des employeurs culturels de La Réunion de janvier à mars 1993 par "BETURE SETAME"

Tableau 13 : Répartition des emplois-jeunes recensés comme « culturels » dans l'île de La Réunion par communes et par structures

Liste des communes et des structures bénéficiaires des CEJ		Nombre d'Emplois jeunes par année de sortie					
		Effectif total des emplois jeunes	2004	2005	2006	2007	2008
NORD		326	0	51	179	96	0
Saint-Denis		205	0	18	113	74	0
	Ass. Groupe Fowar	2	0	2	0	0	0
	Ass. Neuf Point Sept Connexion	1	0	1	0	0	0
	Ass. Pôle Régional des Musiques Actuelles	3	0	1	0	2	0
	Collectif Moufia Bois des Nêfles	2	0	1	0	1	0
	Département de La Réunion	196	0	12	113	71	0
	Oroleis	1	0	1	0	0	0
Le Port		7	0	7	0	0	0
	Ass. Moring du Port	4	0	4	0	0	0
	nc.	3	0	3	0	0	0
La Possession		34	0	5	23	6	0
	Commune de la Possession	34	0	5	23	6	0
Sainte-Marie		72	0	13	43	16	0
	AG Case Rivière des Pluies	1	0	1	0	0	0
	Centre Culturel Régional Indien CCRI	3	0	1	1	1	0
	Commune de Sainte Marie	45	0	10	21	14	0
	Office Municipal du Temps Libre	23	0	1	21	1	0
Sainte-Suzanne		8	0	8	0	0	0
	Ass. sauvegarde du patrimoine	4	0	4	0	0	0
	Ass. sauvegarde du patrimoine	4	0	4	0	0	0

OUEST		5	0	2	1	1	1
Saint-Paul		5	0	2	1	1	1
	Ass. Théâtre de Saint Paul	3	0	0	1	1	1
	EPSMR Saint Paul	2	0	2	0	0	0
SUD		370	0	81	201	81	7
Cilaos		23	0	8	6	7	2
	Ass. Lantant Valval	2	0	2	0	0	0
	Commune de Cilaos	20	0	5	6	7	2
	Monde associatif de Mare Seche	1	0	1	0	0	0
Les Avirons		11	0	2	9	0	0
	nc.	11	0	2	9	0	0
Etang Salé		9	0	1	3	5	0
	Com. de L'Etang Salé	9	0	1	3	5	0
Petite Ile		12	0	2	5	2	3
	Comm. de Petite Ile	12	0	2	5	2	3
Saint-Joseph		6	0	4	1	1	0
	Ass. Bourguine	1	0	0	1	0	0
	Ecole Municipale de Musique et de Danse	2	0	1	0	1	0
	TOP FM	3	0	3	0	0	0
Saint-Louis		60	0	12	33	15	0
	Ass. KLE de sol créole	1	0	1	0	0	0
	Ass. Les Filaos	1	0	1	0	0	0
	CCAS de Saint Louis	58	0	10	33	15	0
Saint-Philippe		21	0	3	10	6	2
	Commune de Saint Philippe	21	0	3	10	6	2
Saint-Pierre		220	0	42	133	45	0
	AJAR	1	0	1	0	0	0
	Ass. Jazzomaniaques	3	0	1	1	1	0
	Ass. Kaloubadia	1	0	1	0	0	0
	Commune de Saint Pierre	213	0	38	131	44	0
	Théâtre Talipot	2	0	1	1	0	0

Le Tampon		8	0	7	1	0	0
	Ass. Fréquence sud Tampon	3	0	2	1	0	0
	Ass. Jeunesse évasion	1	0	1	0	0	0
	Ass. Moovman La Kour	1	0	1	0	0	0
	CAQCT	2	0	2	0	0	0
	Dev Gym d'ent. Créat.	1	0	1	0	0	0
EST		49	0	26	13	9	1
Bras-Panon		8	0	4	1	2	1
	OMAG	8	0	4	1	2	1
Plaine des Palmistes		5	0	2	1	2	0
	Ass. APART	1	0	1	0	0	0
	Ass. Domaine des Tourelles	4	0	1	1	2	0
Saint-André		6	0	5	0	1	0
	Ass. Cult. Express. de l'Océan Indien	4	0	4	0	0	0
	Petit conservatoire de Champ Borne	2	0	1	0	1	0
Saint-Benoît		5	0	5	0	0	0
	Ass. Villages en action	2	0	2	0	0	0
	Ass. Culturelles des jeunes de Labou	3	0	3	0	0	0
Salazie		25	0	10	11	4	0
	Commune de Salazie	25	0	10	11	4	0
Totaux		750	0	160	394	187	9

Source : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
 Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de La Réunion
 service emplois-Jeunes

Observatoire des politiques culturelles

1 rue du Vieux Temple

38000 Grenoble

Tel : 33(0)4 76 44 33 26 Fax : 33 (0)4 76 44 95 00

e-mail : contact@observatoire-culture.net

site Internet : www.observatoire-culture.net